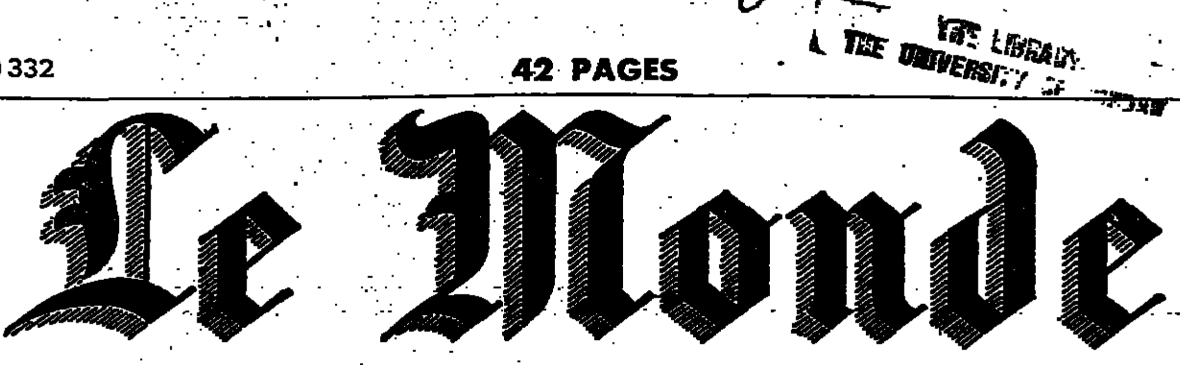
TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10332 — 42 PAGES — MERCREDI 19 AVRIL 1978



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 63 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 39

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le Liban demande un accroissement des effectifs des Casques bleus

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'eurocommunisme en question

Passablement oublié pendant la campagne électorale française, le concept d'eurocommunisme retrouve soudain quelque actualité. Bien qu'il ne soit pas au centre du débat ouvert au sein et en marge du parti communiste français, il n'est pas exagéré d'affirmer que la discussion en cours pourrait relancer une utile réflexion sur un thème encore vague : si l'eurocommunisme prétend à une spécificité des grands partis communistes ouest-européens dans la lutte que continuent de se livrer les deux superpuissances, il implique — et c'est essentiel — que cette spécificité ne se retrouve pas au seul niveau des politiques étrangères, mais qu'elle affecte aussi le fonctionnement même de ces formidables machines politiques que sont toujours les partis communistes.

Il est bien trop tôt pour préjuger l'issue du débat qui s'est ouvert en France. Peut-être même tournera-t-il court, les dirigeants réussissant à canaliser les courants contestataires, comme ils avaient réussi à le faire après le XXe congrès soviétique, puis après l'intervention des membres du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie.

Les choses paraissent plus avancées au sein du parti communiste espagnol, qui va tenir son IXe congrès à Madrid, du 19 au 23 avril. Son chef, M. Santiago Carrillo, s'apprête en effet à défendre ses thèses eurocommunistes face à une opposition qui n'est pas négligeable. S'il a réussi à convaincre une bonne partie de l'opinion espagnole de ses « bonnes intentions » démocratiques, M. Carrillo doit maintenant convaincre les militants et les cadres de son propre parti de la justesse de sa ligne modérée, malgré les maigres résultats obtenus aux élections générales du 15 juin 1977. Il devra en particulier réfuter les arguments de la majorité des communistes catalans du P.S.U.C. (parti socialiste unifié de Catalogne), qui refusent d'abandonner, comme on les y invite, les références au léninisme. Tâche ardue pour M. Carrillo, déjà embarrassé par son passé stalinien, parce que le P.S.U.C. constitue le véritable bastion du communisme en Espagne.

Le test que va subir M. Carrillo sera d'autant plus significatif que cet homme souple et habile est le seul de tous les dirigeants communistes ouest-européens à avoir tenté l'élaboration d'une véritable doctrine eurocommuniste, à ne pas s'être contenté de dénoncer les « bavures » du socialisme à la soviétique, mais à avoir abordé le problème fondamental de la nature du régime communiste. Ses conclusions ont été, bien sûr, accablantes pour l'U.R.S.S., et ce n'est pas par hasard que M. Carrillo est considéré comme un traître par les dirigeants du Kremlin.

Les rapports entre les dirigeants communistes italiens et français, d'une part, et l'Union soviétique, d'autre part, sont autrement ambigus. Si le parti communiste français ne manque plus, depuis environ deux ans, une occasion de condamner les violations des droits de l'homme dans les pays de l'Est, le parti français se garde bien encore d'ouvrir le débat fondamental qui s'impose pourtant sur la société soviétique comme sur la politique étrangère et de défense de l'U.R.S.S. De même, il ne paraît pas prêt à juger le centralisme démocratique à l'intérieur du parti incompatible avec le ralliement au pluralisme à l'extérieur. Les positions du parti communiste italien sont plus nuancées : contrairement aux dirigeants du parti communiste français, ceux du parti communiste italien se sont longuement interrogés sur l'expérience soviétique, mais ils n'ont pas osé tirer toutes les conséquences d'une réflexion limitée aux « hautes sphères » du parti. Ce qui, dans la pratique quotidienne, marquée elle aussi du sceau du centralisme démocratique, se traduit toujours par des graves limitations. Et qui explique peut-être le satisfecit que l'agence Tass vient de donner sur toute la ligne au parti communiste italien.

Deux grands débats à l'Assemblée nationale sur la politique économique et monétaire de M. Barre

Quinze jours après son installation officielle, la nouvelle Assemblée nationale commence ses travaux, ce mardi 18 avril, à 16 heures, avec une série de questions d'actualité posées aux membres du gouvernement, et avec l'examen du projet de loi visant à autoriser l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international. Les pays qui n'ont pas encore approuvé le relèvement de leur quota ont jusqu'au 1er mai pour le faire, d'où la demande formulée par le gouvernement aux parlementaires de voter d'urgence le projet de loi qui leur est présenté.

Ce débat devait donner lieu à la première escarmouche de la sixième législature entre la majorité et l'opposition, le groupe socialiste ayant décidé de déposer une question préalable à l'encontre de ce projet, qu'il juge contraire à la Constitution dans la mesure où il est demandé au Parlement de se prononcer sur un texte résultant d'un accord international dont la ratification n'a pas été soumise aux députés. Cette initiative socialiste ne devrait pas empêcher, toutefois, la discussion, puis l'adoption du projet de loi.

Bien qu'il n'ait cessé de réaffirmer son hostilité ax accords monétaires conclus les 7 et 8 janvier 1976 à la Jamaïque, le groupe R.P.R. votera en effet la ratification de la révision des quotes-parts du F.M.I. « Cette ratification ne pose plus de problème politique, le gouvernement ayant renoncé à soumettre au Parlement la ratification de la réforme proprement dite des statuts du F.M.I. », *indique, mardi 18 avril,* la Lettre de la nation. *L'organe du R.P.R., partageant l'opinion des socialistes, rappelle, toutefois, que l'examen du texte gouvernemental peut effectivement* « poser un problème de droit dont le Conseil constitutionnel aurait éventuellement à juger ».

« Le parti de Chirac baisse les bras et jette les armes », *commentait, dès vendredi 14 avril,* la Lettre de l'unité, *organe du P.S.*

Les députés gaullistes ne s'opposeront pas non plus à la déclaration de politique générale que doit faire M. Raymond Barre, mercredi après-midi 19 avril, et dans laquelle le premier ministre indiquera quelles seront les lignes de force de son action économique et sociale au cours des prochains mois. Ainsi que le soulignait lundi la Lettre de la nation, *M. Barre sait qu'il peut* « compter sur la confiance du R.P.R. » *en cas de vote, s'il engage la responsabilité de son gouvernement.*

La décision sur ce point sera prise mercredi matin au cours du conseil des ministres. Le premier ministre paraît d'autant plus assuré d'obtenir le soutien unanime de la majorité que son attitude a été jugée positive par les dirigeants syndicaux qui ont été reçus jusqu'à présent à l'hôtel Matignon et notamment par la C.F.D.T.

Le chef du gouvernement poursuivra ses entretiens avec les représentants des organisations syndicales en recevant jeudi matin 20 avril les délégués du C.N.P.F.

LES NOUVELLES PRIORITÉS

L'industrie et ses ouvriers

Où en est M. Barre dans son entreprise de redressement de l'économie française ? Alors qu'il s'apprête à exposer, devant la nouvelle Assemblée nationale, la politique qui sera menée au cours des prochains mois, le premier ministre donne l'impression d'avoir maintenant beaucoup d'atouts dans son jeu : une longue période sans préoccupations électorales, une majorité plus confortable qu'il n'était prévu, une amorce de dialogue avec les syndicats et notamment avec le plus contestataire d'entre eux, la C.F.D.T. En prime, un franc en bonne santé, un commerce extérieur presque rééquilibré et des prix apparemment assagis. Pour un peu, la réussite apparaîtrait facile, en tout cas assurée. Mais est-ce bien ainsi qu'il faut voir les choses ?

Il n'était certes pas facile de guider l'économie française alors qu'approchaient les élections législatives. Pourtant — et M. Barre l'a souvent répété — on n'avait pas le choix des moyens.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 35.)

LA FRANCE ET LE F.M.I.

Une esquive trop habile

Le texte sur lequel l'Assemblée nationale est appelée à voter ne concerne que l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international (F.M.I.).

Le gouvernement lui demandera-t-il un jour de se prononcer sur la réforme monétaire considérable incluse dans le « deuxième amendement » aux statuts du F.M.I., adopté à la Jamaïque les 6 et 7 janvier 1976 et présenté comme un compromis entre les thèses américaine et française ?

Pour l'instant, il s'en tient au *distinguo* qu'il a établi entre ce « deuxième amendement » et l'autre augmentation, décidée également à la Jamaïque, des quotes-parts des Etats membres. « *Deux choses indépendantes juridiquement l'une de l'autre* », dit-on Rue de Rivoli. Dans l'état actuel des discussions, les juristes du Fonds monétaire seraient sans doute prêts à accepter cette interprétation.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 36.)

Fièvre à Wall Street

- **Frénésie d'achats d'actions**
- **Remontée du dollar**

La Bourse de New-York vit des heures exceptionnelles. En deux jours — vendredi et lundi, — l'indice Dow Jones qui reflète l'évolution des cours des actions des plus importantes sociétés américaines a progressé de plus de 4 %.

Plus significatif encore : le volume des transactions a atteint un niveau inégalé (63,5 millions d'actions ont ainsi été échangées lundi, contre 15 à 20 millions ordinairement.

Parallèlement, le redressement du dollar qui s'était amorcé à la veille du week-end s'est poursuivi mardi sur toutes les places financières.

« *Séances historiques* », « *Frénésie des achats* », les commentaires tombent dans le lyrisme lorsqu'ils évoquent les moments exceptionnels que vit Wall Street depuis deux jours. Il est vrai que le comportement de la Bourse de New-York a de quoi étonner les financiers les plus aguerris. Qu'on en juge : en deux séances, vendredi et lundi, l'indice Dow Jones est passé de 775,21 à 810,12, effaçant ainsi toutes ses pertes depuis le début de l'année.

(Lire la suite page 36.)

AU JOUR LE JOUR

Pour faire plus d'un heureux

C'est toujours un problème que de partager le demi-camembert de l'Assemblée nationale entre les groupes. Nul ne veut de la droite trop faite et les communistes se réservent la gauche dure.

La solution consiste à traiter de manière différente le cœur de la pâte au premier rang et la partie proche de la croûte dans les hauteurs moins visibles de l'hémicycle.

Le R.P.R., qui en façade mord à belles dents sur le centre droit et le centre gauche, s'en va jusqu'à l'extrême droite quand on s'éloigne vers la périphérie. Les socialistes, qui ont le cœur à gauche, ont la croûte au centre. Ils y voisinent avec l'U.D.F., qui s'insinue en sandwich jusqu'au centre gauche, où tout le monde se retrouve et où, à hauteur du 45e ouest, il doit y avoir beaucoup d'heureux puisqu'il y a au moins quatre fromages.

ROBERT ESCARPIT.

Trois ans de socialisation au Vietnam

Trois ans après la fin de la guerre, le Vietnam réunifié doit mener la lutte sur deux fronts. D'abord le conflit avec le Cambodge ne paraît pas en voie de règlement. A l'occasion du troisième anniversaire de la « libération » de Phnom-Penh, Pékin vient même de réaffirmer son soutien au Cambodge qui « défend son intégrité territoriale ».

Le second « front » est sans doute plus vital encore pour l'avenir du Vietnam. Il s'agit de reconstruire une économie ruinée par la guerre, d'harmoniser deux systèmes économiques — socialiste au Nord, capitaliste au Sud — et de gérer une pénurie encore aggravée par des récoltes catastrophiques et plusieurs erreurs de gestion.

I. — DE SAIGON A HO-CHI-MINH-VILLE

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Ho-Chi-Minh-Ville. — Trois ans après leur victoire, deux ans après une réunification restée assez formelle sur le plan socio-économique, les dirigeants de Hanoï ont décidé de donner « *un tour de vis* » socialiste à la moitié sud du Vietnam, qui manque, selon eux, d'enthousiasme révolutionnaire.

Depuis mai 1975, la « *méthode douce* » avait prévalu, permettant la coexistence des structures antithétiques du capitalisme et du socialisme. Les premières dépérissaient peu à peu au profit des secondes, mais elles avaient conservé, notamment dans le secteur de la commercialisation et de la distribution, de véritables positions de blocage, paralysant la mise en place des structures étatiques. Cette cohabitation, les dirigeants du pays la jugent désormais contre nature : « *Chacun sait quelles difficultés surgiront si la production socialiste est autorisée à fonctionner la main dans la main avec le système de distribution capitaliste. (...) C'est seulement avec un secteur commercial socialisé qu'on pourra faire face aux accaparements, à la hausse des prix, au marché noir, au commerce malhonnête et à l'exploitation des producteurs et des consommateurs* », écrivait *Nhan Dan* le 27 mars. Dénonçant la persistance de ces maux, le quotidien du parti aurait pu y ajouter un autre « péché capital » qui a contribué à perpétuer cet état de choses : la corruption de cadres communistes ayant succombé aux « *délices du Sud* », après des années de privation dans les maquis.

Les premiers touchés par ce durcissement sont les commerçants sino-vietnamiens de Cholon, la ville jumelle de Saigon. Le commerce de gros a été aboli dans tout le Sud. Le petit commerce privé subsiste cependant.

(Lire la suite page 5.)

La Coupe du monde déborde

par MAURICE CLAVEL (*)

Voilà donc un nouveau déshonneur de la France. Voici une des dernières chances de ranimer son honneur.

Des milliers de prisonniers politiques en Argentine, torturés, tués. Davantage de disparus : comment même savoir combien ? L'un d'eux, grand écrivain, on l'aurait entrevu dans un enclos — tout proche du stade où se jouera la Coupe du monde, où l'on applaudira l'agilité des jambes, — les mains coupées... Et c'est cela que nous irions couvrir et ratifier par notre concours, nous, hommes...

Mais il y a plus, et qui concerne notre patrie. La mer vient de rendre au rivage, semble-t-il, les cadavres des deux religieuses françaises enlevées et assassinées par la police argentine. Nous avons demandé quelques explications — bien timidement, sans force, — et la junte nous a bafoués dans sa réponse.

Il n'y a rien à attendre de notre gouvernement, qui a livré Klaus Croissant. Et rien non plus à espérer de nos partis, paniqués à l'idée de perdre leur clientèle en dérangeant ses habitudes ou hébétudes. Ceux-là même qui prônent d'aller à cette Coupe du monde avec réserves, démonstrations, remontrances, savent bien qu'une fois sur place l'ambiance de ces nouveaux jeux du cirque emportera tout : ainsi unissent-ils démagogie politique et hypocrisie morale...

Il ne reste, pour faire entendre à notre peuple quel est son devoir, que lui-même. Un instinct plus profond en lui que les divertissements tenaces doit s'insurger. Un sens de la vertu du refus pur et simple doit l'emporter sur l'attrait des demi-mesures savantes et reposantes. Il saura sacrifier quelques heures de fièvre pour les va-et-vient d'un ballon à l'idée qu'il se fait et qu'on se fait de lui. Il eut jadis et naguère d'autres mérites. Il aura celui de se respecter pour qu'on le respecte encore, au nom de ces deux corps, de ces deux mains coupées...

Sinon, de quels mépris pourrait-il encore se plaindre ? Il ne serait plus bon, vil troupeau, masse morne, que pour les immatriculations planétaires d'un travail et d'un loisir également dirigés. C'est bien la dernière chance...

(Lire nos autres informations page 7)

(*) Ancien joueur, toujours amateur, de football.

UNE ÉTUDE DE PAUL GINIEWSKI

Le dibbouk en Simone Weil

Dans la démonologie populaire juive, le dibbouk est un esprit qui pénètre dans le corps d'une créature humaine et y proclame l'état de siège. A partir de ce retranchement, il conteste, il revendique, il clame et il blasphème. Le possédé ne peut être tenu pour responsable du scandale dont ses entrailles sont devenues le foyer d'émission. Le cas est du ressort de l'exorciste. Pour procéder à l'expulsion, celui-ci n'aura pas recours à la magie, mais à la persuasion et surtout à la loi, qu'il invoquera et citera. Il est juge et non pas sorcier. Et le dibbouk, justiciable autant que justicier, généralement se plie au verdict et libère le possédé de ses affres.

Paul Giniewski, dans son livre sur l'anti-judaïsme sidérant de Simone Weil — née en 1909, elle est morte en août 1943 en Angleterre — n'évoque pas le dibbouk. Mais l'image de ce spectre surgit comme en surimpression sur la trame de cette histoire de haine « charmante », dans le mauvais sens du mauvais charme, comme le serait, dans l'autre sens, une histoire d'amour. Giniewski, en l'occurence, présente et illustre une thèse. La juive Simone Weil n'arrivait pas à s'accepter ni à se supporter en tant que telle. C'est pourquoi elle se livrait à une violente agression anti-juive auto-attentatoire. La typologie du juif antisémite dispose d'antécédents, de modèles fameux ou illustres : Karl Marx, Otto Weininger, Rachel Varnhagen, pour ne mentionner que quelques-uns. Un psychologue juif allemand, Théodor Lessing, a étudié et approfondi ce phénomène dans un livre intitulé : « Der Jüdische Selbsthass », « la Haine juive de soi-même ». Que cette phobie soit consécutive à l'ultra-assimilation qui a produit une surestimation, parfois frénétique, des valeurs de civilisation de la gentilité chez certains juifs assimilés, c'est évident.

ARNOLD MANDEL.

(Lire la suite page 22.)



idées

CULTURE

ENTRETIEN AVEC JORGE LUIS BORGES

II. — « Aujourd'hui, on ne vénère que la barbarie »

Dans la première partie de cet entretien, Jorge Luis Borges, l'écrivain le plus prestigieux d'Amérique latine, a parlé de sa vie, de son œuvre et souhaité laisser après lui le souvenir d'une page, une seule, celle qu'il a intitulé « Borges et moi » qui traite de la dualité, de la différence entre l'individu et l'homme public.

— Vous avez dû connaître Vitold Gombrowicz quand il vivait à Buenos-Aires ?

— Oui, je l'ai assez bien connu. Nous étions amis. Je me rappelle que quand il est arrivé à Buenos-Aires, il habitait dans un petit appartement très modeste, et il partageait sa chambre avec deux personnes ; ils devaient tous trois se répartir les tâches d'entretien, notamment ils devaient balayer à tour de rôle leur appartement. Mais Gombrowicz, dès le premier jour, a dit aux autres : « *Moi, je ne balaierai pas, parce que je suis comte.* » Et comme les autres s'étonnaient d'un tel raisonnement, il expliqua : « *Nous, les comtes, nous sommes très sales ; nous supportons la saleté.* » Les deux autres ont trouvé cela tellement inouï qu'ils ont accepté de le dégager de cette corvée.

» Je n'ai jamais rien lu de Gombrowicz et je ne crois pas qu'il m'ait lu. Du moins il ne m'en a jamais parlé. Lorsque nous nous rencontrions, nous parlions de sujets généraux : sur la métaphore, le roman, la poésie, la rime... Il parlait un espagnol assez médiocre. Qu'est-il devenu ?

— Il est mort en France, en 1969.

— Je ne le savais pas. C'était un homme plein d'humour, d'un snobisme merveilleux. Un de mes amis était tellement fasciné par lui qu'il ne pouvait s'empêcher de le citer à tout propos, à tel point que nous lui avions interdit, par amusement, de nous parler de Gombrowicz. Mais comme il ne pouvait l'éviter il remplaçait le nom par des expressions du genre : « *un homme distingué m'a dit...* », ou « *un aristocrate* », ou « *un homme exceptionnel* » et nous savions tous qu'il parlait de Vitold Gombrowicz.

Aux Etats-Unis, aujourd'hui

— Est-ce que la cécité a beaucoup modifié les rapports que vous avez avec les objets ?

— J'ai maintenant, à l'égard des objets, un rapport très pauvre ; les objets sont avant tout visibles et palpables...

» En effet, je devrais peut-être me consacrer à la sculpture parce que je peux la toucher, mais je ne le fais pas. Je conserve cependant beaucoup d'affection, beaucoup d'intérêt pour certains objets : les boussoles, par exemple, me passionnent, ainsi que les globes terrestres, j'adore les faire tourner. J'aime aussi beaucoup les prismes, et les pièces des jeux d'échec. Mais l'objet que je préfère est le *livre*, l'objet-livre, j'aime le palper, le feuilleter, caresser le crépi du vieux papier, la patine des reliures, et je regrette que le goût du beau livre se perde. Et même que le livre tout court disparaisse comme cela se produit actuellement aux Etats-Unis où personne ne lit plus, où les enfants sont placés dès leur naissance devant l'écran du poste de télévision.

» Moi qui ait tant aimé les Etats-Unis, j'en suis revenu très déçu. Bien sûr, pour moi, c'était le pays de Poe, de Melville, de James, d'Emerson, de Whitman, de Frost... J'y suis récemment resté quatre mois, comme professeur de littérature argentine à l'université de Michigan. J'ai pu constater la profonde inculture des étudiants, dans tous les domaines. Ils ignorent qui est Napoléon, ou George Bernard Shaw, et ne savent même pas ce qu'est un centaure, par exemple.

» Il y a des cours de conversation où l'on enseigne aux étudiants comment converser ; j'ai assisté à un de ces cours et j'ai été bien étonné. Le professeur disait à ses étudiants : « *La bonne méthode pour entrer en conversation avec quelqu'un que vous ne connaissez pas, consiste à parler du temps qu'il fait !* » Et les étudiants prenaient des notes !

» Il faut dire qu'aux Etats-Unis les gens aujourd'hui ne savent pas vivre. Si vous êtes invité à déjeuner, il faut savoir que dès que vous aurez quitté la table, les gens qui vous reçoivent allumeront sans aucune gêne la télévision, et tout le monde la regardera sans échanger un seul propos. Les gens ne se parlent plus. Le Middle West surtout est, à cet égard, assez triste.

» Dire que nous devons actuellement choisir entre la Russie, ce pays à moitié asiatique, et les Etats-Unis... C'est regrettable que l'Europe ait oublié qu'elle est le centre de notre civilisation. En Occident, nous sommes tous des Européens exilés ; moi je me considère comme un Européen qui vit dans les faubourgs de l'Europe, et je regrette que l'Europe ait perdu sa primauté.

— L'« européocentrisme » a conduit naguère au colonialisme.

— Et cela fut un grand bien. Aujourd'hui, on ne vénère que la barbarie ; l'analphabétisme devient un mérite. Etre civilisé, cultivé, pouvoir converser, écrire, cela n'est pas, je pense, méprisable. Il faut défendre nos valeurs. Aujourd'hui, tout le monde défend les Noirs ou les Indiens. Laissons-les se défendre tout seuls et défendons plutôt la culture qui est la nôtre.

— Sur ce thème, vous étiez opposé à Miguel Angel Asturias.

— Asturias jouait à se prendre pour un Indien ; c'était irritant. Je lui ai demandé d'être cohérent et de s'habiller alors en Indien, de vivre comme un Indien. Cela ne lui a pas plu.

» Je ne suis pas anti-Indien ; ce serait absurde. Et je considère que l'extermination des Indiens entreprise par un certain nombre de gouvernements argentins au cours du siècle dernier a été atroce. Les Indiens furent le plus souvent égorgés après avoir été capturés au moyen d'artifices peu nobles.

» Savez-vous comment on s'y prenait pour égorger des groupes d'Indiens ? On les alignait assis par terre, les mains attachées derrière le dos, puis l'égorgeur remontait la file, parlant à chacun d'eux, leur souhaitant bon courage. Il leur disait que les femmes souffrent bien davantage à leur accouchement. L'égorgement était presque indolore parce qu'il était pratiqué avec énormément de dextérité : l'égorgeur tranchait d'un seul coup. Chaque régiment argentin avait son égorgeur, qui se vantait d'être le meilleur. Moi, j'en ai connu un, qui m'a beaucoup impressionné.

— Est-ce vrai que lorsque vous êtes devenu définitivement aveugle vous avez dit : « Maintenant le monde m'appartient. Je vois mieux parce que je peux voir les choses dont je rêve. » ?

— Je ne sais pas si j'ai dit cette phrase, mais je me souviens que, quand j'ai perdu la vue, j'ai pensé : « Peut-être vais-je désormais me prendre en pitié. » Puis, je me suis rappelé une phrase de Kipling, qui dit que personne ne doit avoir pitié de soi-même. C'est très juste, car c'est très triste d'avoir pitié de soi ou d'être objet de pitié. On doit se garder de susciter la pitié. C'est un sentiment ignoble, la pitié. Bernard Shaw disait que la pitié dégrade autant celui qui plaint que celui qui est plaint. La pitié est une sorte de bonheur morbide.

» Lorsque j'ai perdu la vue, j'ai surtout décidé de faire des choses différentes ; je me suis mis à étudier l'anglo-saxon, l'anglais ancien. Et maintenant j'étudie l'islandais et le scandinave.

J'écris aussi beaucoup de poésie, parce que j'aime conserver mes œuvres dans ma mémoire, et les poésies sont plus faciles à mémoriser que les contes.

» J'aimerais pourtant trouver le temps d'écrire un conte dont l'action se situerait en dehors de toute circonstance ; les circonstances ruinent la littérature d'aujourd'hui. Dans mon conte, il n'y aurait aucun repère de lieu ni de temps. Même pas de noms propres ; ce serait préférable. J'aimerais tellement écrire cela ; j'approcherais ainsi le mystère de Kafka.

» De nos jours, il faudrait seulement écrire une littérature hallucinatoire. *Moby Dick*, par exemple, est purement hallucinatoire. A ce propos, je pense que le cas du capitaine Achab est semblable à celui d'Hitler. Achab est fou, et il rend fou tout son équipage ; ils partent tous chasser la baleine qui a mutilé leur capitaine. Hitler aussi a rendu fou le peuple allemand ; vous me direz qu'il était déjà un peu prédisposé à cela ; mais ce fut une folie héroïque. Epouvantable, et atroce, et néfaste, certes, mais sans doute héroïque aussi.

— Vous avez été très anti-hitlérien.

— J'ai milité en faveur de la République espagnole durant la guerre civile, ce fut mon premier engagement politique contre le fascisme ; puis, lors du conflit mondial, j'ai été très partisan des Alliés contre les puissances de l'Axe. Lorsque les péronistes sont venus au pouvoir en Argentine, ils étaient tous hitlériens, et ils ne m'ont pas pardonné mes prises de position ; en représailles, ils m'ont déplacé du poste bien modeste que j'occupais dans une petite bibliothèque de banlieue (j'étais deuxième auxiliaire) et ils m'ont nommé « inspecteur des prix des œufs et de la volaille » aux halles de Buenos-Aires. J'ai refusé. Je suis rentré chez moi.

» Le péronisme a été une calamité ; ils ont arrêté ma mère, ma sœur ; ils ont saccagé le pays.

— On entend dire souvent que vous êtes politiquement un conservateur. Acceptez-vous cette étiquette ?

— Je pourrais dire qu'être conservateur en Argentine est, pour moi, une forme de scepticisme politique. Mais, plus profondément, je vous répondrai que j'aimerais vivre dans un monde où il n'y aurait plus de douanes, plus de drapeaux, plus d'uniformes, plus de casernes, plus d'églises ; où il n'y aurait plus de différence entre les pays. Un monde où les passeports seraient inconnus, où les pièces d'identité n'existeraient pas ; un monde sans méfiance. Un monde qui serait comme une maison ouverte. Mais je crains d'être en train d'imaginer là une de mes fictions sans rapport avec la réalité.

Je ne crois pas que j'aurais aimé avoir des enfants

— Une fois vous êtes resté, à la suite d'un traumatisme crânien, quinze jours entre la vie et la mort. Qu'avez-vous éprouvé durant ce temps suspendu ?

— J'ai fait tant de cauchemars que je n'ai guère pensé à mon destin. J'étais très malheureux, et j'ai pu vérifier que Schopenhauer a raison lorsqu'il affirme que nul n'a vécu dans le passé et que personne ne vivra dans le futur, car le présent est la forme unique de toute vie. Cela, pense-t-il, est une propriété qu'aucun mal ne peut ravir à l'homme. J'ai souffert inexorablement ce présent de douleur sans comprendre d'ailleurs que j'étais en péril de mort ; lorsqu'on me l'apprit plus tard, j'ai pleuré à l'idée que j'avais pu mourir...

— Comment envisagez-vous votre mort ?

— A la mort, j'y pense très souvent ; dans ma famille, la mort a toujours été assez épouvantable, avec des agonies interminables. Les agonies de mes grands-parents, de mon père, de ma mère ont duré des mois. Cela, je dois l'avouer, est effrayant. J'aimerais quitter ce monde discrètement, en silence. Avec moi s'éteint ma lignée, ce qui, pour moi qui suis toujours très attentif aux généalogies, est assez douloureux ; cependant, je ne crois pas que j'aurais aimé avoir des enfants ; l'idée d'avoir des enfants, surtout petits, ne m'a jamais séduit.

» La mort pourtant, statistiquement, n'est pas inévitable ; il se peut fort bien qu'avec nous commence une génération d'hommes très âgés et immortels. Il est possible que le temps passe, passe, et que nous ne mourions pas. Il nous faudra alors accepter cette vie interminable ; il nous faudra accepter d'être immortels, ce qui suppose une nouvelle éthique, une conduite, un comportement différents et la possibilité, pour chacun d'entre nous, d'être tous les hommes ; car, le temps étant infini et nous immortels, nous serons tous les écrivains, tous les généraux, tous les poètes ; nous serons Homère, nous serons Casanova, nous parlerons toutes les langues, et nous les oublierons aussi ; nous habiterons dans tous les pays et nous oublierons d'où nous sommes. Devenu immortel, chaque homme sera Babel. »

FIN

Propos recueillis par **RAMON CHAO** et **IGNACIO RAMONET.**

FICHU MÉTIER !

par JEAN-MARIE CARZOU (*)

J'ENTENDAIS l'autre jour un de nos célèbres « magaziniers » dévoiler avec complaisance la méthode utilisée par un de nos non moins célèbres « lecteurs » pour répondre à l'afflux des parutions : les livres étant entassés sur le palier, on donne des coups de pied dans les piles — ceux qui résistent, ou ceux qui tombent, je ne sais plus très bien, sont les gagnants, on en parlera. Et puisque c'était si drôle, voilà notre homme qui se met à décrire sa propre méthode : on entasse les livres dans une armoire, on la secoue, et, là aussi, ceux qui tombent sont les gagnants, ils auront droit à quelques mots. Bien sûr, ce n'était qu'une plaisanterie, devait-on nous rassurer par la suite, d'un ton néanmoins embarrassé. Bien sûr, ce n'est qu'une plaisanterie, qui rappelle celle de Rabelais (ou d'un autre) à propos des juges pour qui le plaideur gagnant est celui dont le dossier pèse, physiquement, le plus lourd sur la balance. Mais je trouve ce genre de « plaisanterie » fort désagréable car cela sous-entend toujours, quand même, qu'après tout, il y a tant de livres qui paraissent, on ne peut pas les lire tous, les citer tous, *a fortiori* les commenter sérieusement tous — et puis, il y en a si peu de bons.

Moins que sous le second Empire

C'est vrai, il y a beaucoup de livres qui paraissent, mais il en paraît proportionnellement moins que sous le Second Empire. C'est vrai, il est impossible de parler de tous, mais est-ce une raison pour s'en remettre au hasard, ou plutôt au copinage ou à la mode ?

Ne vaudrait-il pas mieux dès lors, quand l'on fait profession de parler des livres, les prendre au sérieux, jusque dans le respect de leur existence elle-même ? Il y en a trop ! s'exclame le pauvre « lecteur » harassé. Est-ce possible, en vérité, qu'il paraisse trop de livres ? Ne faudrait-il pas, bien plutôt, qu'ils paraissent *tous*, dans l'ignorance véritable où nous sommes, nous et ceux qui nous suivront, de la véritable valeur des mots qui s'alignent sur des pages. Bien sûr, cela ferait plus de travail pour les critiques, surtout s'ils voulaient exercer leur beau métier, qui est de prendre sans cesse le risque d'un choix, d'une sélection, d'un conseil, sans que l'incertitude cesse, que que soit le temps ainsi consacré au travail d'autrui. Peut-être est-ce trop leur demander, mais alors, qu'ils changent de métier. Il en est tant où l'on peut dormir dans des bureaux et même avoir encore droit à la considération.

Il en est un de métier que je ne leur conseille pas en tout cas. Et c'est justement celui d'écrivain. Métier malheureusement que l'on ne choisit pas la plupart du temps, sauf à se lancer dans la fabrication tranquille de produits standardisés. Car il faut être fou pour :

1) croire que l'on a quelque chose à dire ;

2) perdre à l'écrire tant de ce temps qui ne revient jamais et que l'on remplit ainsi de solitude et de douleur ;

3) ne jamais être sûr de ce que l'on a écrit : et de quoi peut-on être sûr en art ?

4) entrer dans le monde des éditeurs, pour y voir le livre traité plus vulgairement que la moindre boîte de sardines — a *fortiori* l'auteur, — bien heureux ce dernier quand on l'accueille avec indifférence, c'est déjà tellement mieux que le mépris permanent de ces princes du jugement littéraire que sont, derrière leur bureau, tous les membres d'une « maison », du patron à la secrétaire, du « lecteur » encore mais anonyme cette fois au correcteur, tous tellement mieux informés de la vérité artistique, maîtres absolus du style comme du contenu de vos œuvres : pourquoi ne les écrivent-ils pas eux-mêmes ?

5) accepter ensuite cette autre indifférence, qui est celle de gens en prenant encore une fois à leur aise avec leur responsabilité d'intermédiaires : publier ne sert à rien si l'on ne sait pas que vous l'avez fait et, de l'attachée de presse au journaliste « spécialisé », la ronde monotone recommence...

6) se trouver finalement si loin du vrai *lecteur*, celui que l'on voudrait toucher, celui à qui l'on voudrait parler, que l'on attend au bout de sa solitude et que l'on ne connaîtra jamais — et n'avoir pour l'imaginer que des relevés annuels de compte ;

7) et recommencer quand même, continuer d'y croire, le vouloir toujours.

Oui, il faut être fou... et pourtant, je ne changerai pas : dans mes armoires à moi, il n'y a que du linge, de la verrerie... et quelques amitiés quand même, d'autres écrivains, un éditeur, une attachée de presse, quelques journalistes. Je peux commencer mon prochain livre, je ne léserai personne.

(*) Ecrivain, agrégé des lettres.

LIGNES DE MIRE, OU DE LA CULTURE COMME PLAISIR SOLITAIRE

NOUS avons quelque peine, avouons-le, à extraire du texte d'Elie Elmaleh sa substantifique moelle : il est bourré de petits os. On peut les sucer un à un, en accordant à l'auteur un certain bonheur de l'image, des trouvailles, et ce léger parfum d'escroquerie qu'exhale toute entreprise teintée de surréalisme. Malheureusement, sa logorrhée, intentionnelle et glorifiée, rend difficile au lecteur la recherche du fil d'Ariane. Il faut relire, et relire encore, pour que la conclusion se dégage enfin d'elle-même : elle est, précisément, qu'il ne faut pas chercher à comprendre. L'auteur n'a pas tenté de *dire* (dire quelque chose, et à quelqu'un), il n'a fait que se soulager.

« Otage de l'écrit »

Comment ne pas penser à cette remarque de Jules Renard : « *Ses idées ressemblent à des carreaux de vitre, entassées dans un panier de vitrier, claires une à une, et obscures toutes ensemble...* » ?

Cependant, le lecteur, « otage de l'écrit », s'est enfin libéré.

Et tout en réinventant cette pensée de Wang Chung, « *la littérature doit être aisée à comprendre et malaisée à écrire* », il contemple la vitrine d'à côté.

Chez Matzneff, le décor est riant. L'écriture donne au lecteur l'impression d'être intelligent. Et puis, cette notion de culture heureuse, voilà qui nous console des coliques voisines... Mais pourquoi, cependant, ce sentiment de malaise ? Pourquoi ce besoin de justification, cette phobie de l'« élitisme », cette hantise de passer pour un intellectuel desséché ? Etrange mauvaise conscience, et qui conduit l'auteur à des fautes de logique !

Car enfin, se défendre d'avoir « le goût de l'érudition abstraite », pour se définir à la ligne suivante comme « eudémoniste » à seize ans, n'est-ce pas là prêter à sourire ? Et comment peut-on, sans se sentir risible, poser qu'il n'existe aucun absolu, aucun « maître étalon de la culture », que tout est affaire personnelle, si c'est pour nous désigner, péremptoirement, un peu plus loin, « la seule bonne édition » des *Mémoires* de Cassanova ?

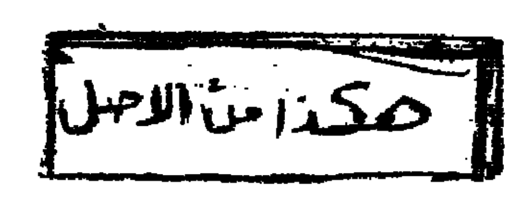
Que nos propres aventures soient pour chacun de nous meilleures et plus riches que celles qui gisent dans les livres, qui en douterait ?

Que l'adjectif « cultivé » ait le tort d'être un participe passé, quand mieux vaudrait dire « se cultivant », qui le nierait ?

Mais de là à bannir cet innocent mot de son vocabulaire, de là à prétendre qu'il n'est de culture que « particulière » (privée et privative, aussi ?), de là surtout à proclamer « *Mon Parnasse ne vaut que pour moi* » ! Dites-nous, Gabriel Matzneff, et ceux qui l'ont aimé aussi ? Tous cocus ?

La culture ne serait-elle rien d'autre qu'une masturbation intellectuelle ?

ROSE-MARIE VASSALLO-VILLANEAU
(Trégastel.)



Le Monde

étranger

LA CRISE ITALIENNE ET LA POLITIQUE DU P.C.I.

Plusieurs organisations humanitaires offrent leur médiation pour négocier la libération de M. Moro

De notre correspondant

Rome. — Depuis l'annonce de la *« condamnation à mort »* de M. Aldo Moro par les Brigades rouges, on est sans nouvelles de l'otage et de ses ravisseurs. La police italienne craint à tout moment de faire une macabre découverte, mais l'espoir d'une libération du président de la démocratie chrétienne n'est pas entièrement perdu. Ce *18* avril étant le trentième anniversaire d'une éclatante victoire électorale de la démocratie chrétienne, on se demande à Rome si les terroristes ne l'ont pas attendu pour se manifester d'une manière ou d'une autre. A moins, évidemment, que des contacts secrets ne soient déjà en cours entre les ravisseurs et la famille Moro.

Deux organisations internationales, Amnesty et Caritas, ont proposé leurs bons offices le lundi 17 avril. D'autres, comme la Croix-Rouge et le prix Nobel de la paix, se disent également prêtes à entrer en rapport avec les Brigades rouges. Ces initiatives sont vues d'un bon œil à la démocratie chrétienne, qui les juge *« hautement positives »*. Le parti gouvernemental précise cependant qu'il n'y est pour rien : c'est la famille qui les a sollicitées. L'Etat, quant à lui, ne peut négocier.

Les terroristes sont instamment priés de renoncer. *« Ne répandez pas d'autre sang, ne tuez plus »*, les adjure l'*Osservatore romano*, quotidien du Vatican. Le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a lancé de New-York un appel dans le même sens, tandis que M. Jimmy Carter adressait un message de solidarité et d'espoir au président du conseil italien. Tous les intervenants se gardent bien de citer le nom des Brigades rouges, lesquelles cherchent une reconnaissance internationale et, en Italie même, un statut de « combattant ». Sont-elles sensibles aux appels humanitaires On peut en douter. Seules des raisons d'*opportunité* politique seraient susceptibles de les faire changer d'avis s'il en est encore temps.

En se déclarant une nouvelle fois hostile à une négociation officielle, la démocratie chrétienne confirme son attitude. Le parti communiste ne cesse d'ailleurs de l'y inciter. On se demande cependant pourquoi des ministres se succèdent au domicile de Mme Moro et quel élément nouveau a pu inciter les Brigades rouges à interrompre leur « procès ». Elles détenaient une carte redoutable ; elle s'en sont brusquement séparées. Qu'elles assassinent M. Moro ou qu'elles le libèrent sans avoir eu le temps de vraiment le disqualifier serait dans les deux cas un échec.

Les terroristes semblent avoir parfaitement préparé l'enlèvement lui-même, mais s'être embrouillés ensuite dans sa « gestion » A la limite, leur faiblesse est de ne pas avoir de revendications. On a beaucoup parlé d'un *« échange de prisonniers »* et M. Moro lui-même y a fait allusion dans ses lettres. Mais quel pays socialiste accepterait d'héberger des militants révolutionnaires qui sont combattus par le plus grand parti communiste d'Europe occidentale et condamnés et par l'Union soviétique et par la Chine ?

ROBERT SOLÉ.

« C'EST UN ÉTAT DE GUERRE »

(De notre correspondant.)

Rome. — « J'ai appelé mes deux fils et je leur ai dit : si on m'enlève, ne tenez aucun compte des lettres que je pourrais écrire ; elles ne proviendraient pas de moi. » *Le président du parti républicain, M. Ugo La Malfa, nous explique ainsi l'initiative qu'il vient de prendre. C'est un partisan déterminé de la fermeté, malgré* « la douleur et l'angoisse » *que lui cause le rapt de son ami Moro.* « Si l'État cède, *ajoute-t-il*, c'est la catastrophe. »

M. La Malfa avait été l'un des rares dirigeants politiques à proposer l'institution de la peine de mort après l'attentat du 16 mars. Il n'y a pas renoncé. Et il continue de croire qu'un « couvre-feu » était nécessaire, c'est-à-dire « une suspension de la vie citadine à Rome pour permettre des recherches efficaces ». *Le président du parti républicain, qui appartient à la majorité parlementaire, remarque :* « C'est un état de guerre. Il faut prendre toutes les mesures pour défendre la démocratie avant qu'il ne soit trop tard ». — R. S.

Un membre de la direction du P. C. italien accomplit aux États-Unis une mission de « relations publiques »

De notre correspondant

Washington. — M. Giorgio Napolitano, membre du secrétariat du parti *communiste* italien, doit achever, mercredi 19 avril, un séjour de deux semaines aux *Etats-Unis*, le premier qu'un haut responsable du P.C.I. ait fait ès qualités dans ce pays. Sans doute *d'autres communistes* italiens ont fait des voyages ici à titre de membres de *délégations parlementaires et régionales* — sans parler de la présence à Washington, depuis l'été dernier, d'un correspondant de *l'Unita*, — et il ne s'agissait pas, du point de vue américain, d'une véritable première, dans la mesure où M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, a séjourné aux Etats-Unis, plus brièvement, il y a quelques mois. Le *représentant* du plus grand P.C. d'Europe de l'Ouest, qui est aussi le plus proche du pouvoir, a pourtant recueilli un grand succès de curiosité.

Les nombreux séminaires et colloques auxquels M. Napolitano a participé à Princeton, Harvard et Yale — les trois universités qui patronnaient son séjour — et au Council on Foreign Relations de New-York, enfin une réunion commune de deux universités de Washington ont rassemblé un auditoire attentif, souvent compétent, et courtois.

Comme cela s'était produit lors de la visite de M. Carrillo, aucun contact n'a été pris avec des personnalités du gouvernement, même de manière indirecte. M. Napolitano n'était pas « demandeur » en la matière, mais le Washington officiel l'était encore moins. Le colloque auquel le dirigeant communiste italien a participé dans la capitale, lundi 17 avril, sous les auspices notamment du Centre de recherche sur la politique étrangère de *l'université* John-Hopkins, comporte régulièrement parmi ses auditeurs des *représentants* du département d'Etat et de la C.I.A. Aucun n'était venu lundi, sur les instructions, *avons-nous appris*, de leurs chefs : ces administrations auraient accepté d'être représentées si l'assistance avait été plus large, mais siéger parmi une vingtaine d'auditeurs seulement aurait pu passer, a-t-on jugé, pour un dangereux contact avec un des chefs de file de l'eurocommunisme. Plus libres de leurs mouvements, les anciens de l'équipe Kissinger, tels M. Sonnenfeldt et certains des collaborateurs actuels de l'ancien secrétaire d'Etat, se sont paradoxalement montrés plus ouverts en allant au devant du dialogue.

Les questions posées à M. Napolitano ont traduit les réserves et le scepticisme, pour ne pas dire plus, que la « conversion » des communistes italiens à la démocratie suscite dans l'« establishment » américain. Ni les liens du P.C.I. avec l'U.R.S.S. et le mouvement communiste international ni sa « filiation idéologique » avec les Brigades rouges n'ont été esquivés. Renforçant encore le ton modéré adopté par son parti, M. Napolitano a insisté sur les différences qui le séparent de Moscou, y compris sur la politique étrangère, sur l'unité européenne notamment, sur le jugement porté à propos de l'initiative de paix de M. Sadate et même sur la bombe à neutrons : l'U.R.S.S. devrait, selon lui, répondre par des propositions de désarmement à la décision de M. Carter d'ajourner la production de cette arme.

M. Napolitano a admis aussi que, depuis quelques années, le P.C.I. *« comprend mieux l'interrelation entre détente et sécurité »* et se prononce donc pour le maintien de l'Italie dans l'alliance atlantique.

A propos des modèles de socialisme, le dirigeant communiste italien a fait valoir la nécessité d'*« approfondir l'analyse critique »* des sociétés de l'Est. Il n'a pas caché non plus les « risques » ni la position, à ses yeux « inconfortable », voire « étrange », qu'entraîne parfois pour le P.C.I. la politique de compromis historique.

Ce *ton* modéré, voire sceptique, semble avoir frappé nombre de ses auditeurs. En effet, non seulement les diverses variantes de l'euro communisme sont bien souvent ignorées ici, mais, comme l'a constaté M. Napolitano lui-même, on ne s'est guère intéressé à l'Italie, du côté américain, avant précisément la montée du P.C.I. vers le pouvoir, en 1975-1976. A cet égard, le dirigeant communiste a réussi dans sa mission de « relations publiques ».

MICHEL TATU.

Il était impossible de résoudre la crise sans la participation des communistes à la gestion du pays

écrit l'agence Tass

De notre correspondant

Moscou. — Commentant l'enlèvement de M. Aldo Moro, l'agence Tass a publié le lundi 17 avril une appréciation d'ensemble de la situation italienne pour la première fois depuis que les communistes font partie de la majorité parlementaire. Ce commentaire constitue un appui sans équivoque de la politique du du P.C.I. L'agence soviétique explique que si les démocrates chrétiens, qui gouvernaient l'Italie depuis trente ans *« à partir de positions anticommunistes »*, ont été contraints d'accepter le P.C.I. au sein de la majorité, c'est à cause *« des grands succès remportés dans une lutte politique difficile par la classe ouvrière et son avant-garde, le parti communiste »*. Tass ajoute qu'il était *« impossible de résoudre la profonde crise politique et économique »* que traverse l'Italie *« sans la participation des communistes à la gestion du pays »*.

Présentant M. Moro comme *« l'un des responsables lucides du parti chrétien-démocrate »*, qui comprenait fort bien cette situation, Tass affirme que les Brigades rouges, qui, dit-elle, *« se sont plus d'une fois réclamées de l'orientation maoïste »*, poursuivent les mêmes objectifs que les groupes néofascistes : torpiller l'accord sur l'entrée des communistes dans la majorité. *« En croyant porter un coup au régime capitaliste, elles font le jeu des défenseurs les plus zélés de ce régime, notamment de l'aile droite de la D.C., les néofascistes et les autres extrémistes »*.

Tass, citant la presse italienne, remarque enfin que la *« stratégie de la tension »* est inséparable des *« menées de l'OTAN »*, dans la péninsule, et que Washington y pénètre à travers ses services secrets. *« Ayant réussi, il y a trente ans, à faire exclure les communistes et les socialistes du gouvernement italien »*, écrit-elle, *« les Etats-Unis reviennent aujourd'hui aux mêmes manœuvres. »*

DANIEL VERNET.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Quelle issue ?

La « condamnation » à mort de M. Aldo Moro, décidée par les Brigades rouges, qui détiennent le leader de la démocratie chrétienne depuis plus d'un mois, accentue encore, s'il était possible, le climat lourd d'incertitudes qui pèse sur l'Italie.

Kosta Christitch relève dans *LE POINT* que, *« avec le rapt d'Aldo Moro (...), les Brigades rouges ont frappé au cœur de l'Etat italien »* et qu'*« elles jouent avec les nerfs à vif d'un pouvoir ébranlé »*. Il ajoute : *« Aucun pays d'Europe, en proie au terrorisme politique, n'a eu à combattre, comme l'Italie aujourd'hui, des adversaires aussi maîtres de leur froid et cruel savoir-faire. Et qui retrouvent, dans la manipulation des techniques de destruction de la personnalité, les pires méthodes des grandes dictatures politiques de ce siècle. »* Kosta Christitch souligne que, les Brigades rouges ne proposant aucune contrepartie à la libération de M. Moro, les *« allures martiales des partis politiques refusant le chantage »* deviennent sans objet.

Dans *VALEURS ACTUELLES*, Michel Gurfinkiel s'est intéressé aux lettres signées par M. Aldo Moro. Il en retient qu'elles *« équivalent évidemment à une élimination personnelle »*. Il poursuit : *« Tout chef d'Etat ou de gouvernement s'engage à défendre la loi : contre ses intérêts ou sa vie même s'il le faut. En plaidant pour sa vie, contre la « légalité », M. Moro, l'homme-clé dont dépendait le « compromis historique » entre la démocratie chrétienne et le parti communiste, s'exclut à jamais d'un nouveau poste gouvernemental ou de la présidence de la République (...). Sa défaillance risque de discréditer tous les partis légaux, tous les membres du Parlement, tous les ministres présents et à venir. L'Etat républicain serait ainsi vidé de sa substance au profit du contre-Etat des Brigades rouges. »*

L'analyse que fait André Pautard, dans *L'EXPRESS*, n'est guère différente. Il explique : *« Il faut lire, dans la presse italienne, ces « analyses » de la littérature « brigadiste ». Et entendre ces conversations populaires où l'on oublie de plus en plus les crimes de la mystérieuse organisation terroriste pour ne retenir que son procès des scandales démo-chrétiens. Naguère, c'était le P.C.I. qui dressait ces réquisitoires. Comme il s'est subitement tu depuis son association au pouvoir, les Brigades rouges ont beau jeu de se parer de vertu intransigeante. »*

Interrogé par Marcelle Padovani, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, M. Lucio Magri, député du Manifesto (P.D.U.P.) assure :

« Le terrorisme n'est pas un problème transitoire, marginal, ou exclusivement italien, au contraire. Il y a dans les pays occidentaux une tendance à la guerre civile rampante et une tendance symétrique qui incline à des solutions ouvertement autoritaires ; cela fait partie des données structurelles de la crise actuelle. En ce sens, le « cas italien » n'est pas une anomalie : il annonce plutôt des phénomènes qui se produiront dans tout l'Occident capitaliste, et cela pour deux raisons » qui sont, selon lui, d'une part, l'existence des *« aires »* de *jeunes marginaux qui ont vu se désagréger les valeurs et les institutions primaires comme la famille, l'école, les petites communautés »*, d'autre part, *« le besoin pour les couches dominantes de résoudre la crise en détruisant toutes les formes de pouvoir démocratique conquises depuis 1968. »*

L'UNITÉ, hebdomadaire du parti socialiste, publie une enquête de son correspondant en Italie, Marc Semo, sur la manière dont sont accueillies les méthodes des Brigades rouges par les salariés de Fiat. Il écrit : *« Le conseil d'usine de la Fiat a donc fermement condamné les décrets-lois contre le terrorisme, décrets qui prévoyaient notamment l'élargissement des écoutes téléphoniques, la garde à vue, les perquisitions sans mandats, mesures que le communiqué juge inutiles contre le terrorisme, mais dangereuses pour l'Etat de droit. Ce choix de défendre la République malgré la D.C., de nombreux travailleurs d'extrême gauche ne le font pas. Entre la terreur des Brigades rouges et celle du système et de l'Etat, ils refusent de choisir. »*

Patrick Meney évoque, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, les dirigeants syndicaux qui craignent de voir *« les sympathisants des Brigades rouges gagner du terrain dans les usines »*, et qui refusent *« les lois d'exception qui feraient le jeu des terroristes »*. Après avoir rappelé que *« la fédération unitaire C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L. (neuf millions d'adhérents) demande notamment le renforcement des effectifs policiers, la création d'un syndicat de la police affilié aux centrales ouvrières, le déblocage d'une justice « rouillée »*, il poursuit : *« Elle propose aussi des milliers d'assemblées d'usine, d'école et de quartier. Un thème mobilisateur d'un nouveau genre, qui pourrait accroître la puissance déjà considérable des syndicats, s'ils devaient apparaître comme le dernier rempart de la légalité. »*

Les syndicats seraient-ils plus capables que les partis politiques d'assurer la survie d'un Etat menacé dans ses fondements ?

A. CH.

CORRESPONDANCE

Un appel pour M. Moro

M. Michel Butel, prix Médicis, nous écrit :

Il existe des moments où la volonté de quelques-uns — révélateur ou détonateur d'une force plus générale enfouie, muette — se met en travers de l'apparente fatalité historique.

Cette décision particulière dans son origine et dans sa fomentation doit emprunter la voix la plus fragile, celle du malentendu ordinaire, de l'initiative politique dans nos sociétés.

Je lance donc ici un appel à tous ceux qui, à gauche et à l'extrême gauche, veulent contrarier le sort trop probable d'un Occident enlisé dans l'enchaînement mécanique des causes et des effets. La simulation judiciaire d'un appareil d'Etat justement honni, la limitation idéologique d'un appareil d'Etat justement haï, l'acceptation morbide d'une apocalypse par d'autres programmée, la ruée vers le pire, non ! Non !

Y aura-t-il un terme au mal ? Y aurait-il âge d'or, société d'hommes libres ? La panne dans les esprits et les imaginations est aujourd'hui générale. Je propose donc au commencement à tous ceux pour qui l'« insatisfaction étant illimitée, la revendication est absolue », de signer une pétition pour la grâce d'Aldo Moro. Cette affaire nous concerne. Elle ne concerne même que nous.

De René Char à Henri Michaud, de Samuel Beckett à Yves Bonnefoy, que tous ceux qui, dans la circonstance ordinaire et extraordinaire, se sont tus et se taisent, ici parlent. En signant.

★ 2, rue Boutarel, 75004 Paris.

EUROPE

Union soviétique

Les aveux de l'écrivain Snéguirev lui auraient été extorqués

L'écrivain ukrainien Hélie Snéguirev, qui avait été arrêté par le K.G.B. en septembre dernier pour avoir renoncé avec éclat à la citoyenneté soviétique et critiqué le régime dans une lettre ouverte au président Carter, est paralysé des deux jambes depuis qu'il a été alimenté de force par le rectum alors qu'il observait, dans sa prison, une grève de la faim. Cette information a été donnée lundi à Moscou par Mme Oksana Mechko, membre du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

L'alimentation forcée a provoqué une paralysie du bassin. Le détenu a alors été transféré dans un hôpital civil, puis dans un institut neuro-chirurgical, car il a peut-être aussi une tumeur au cerveau, a ajouté Mme Mechko.

Elle a déclaré que la lettre d'autocritique publiée le 12 avril par la « Literatournaia Gazeta (« le Monde » du 13 avril) n'avait jamais été signée par M. Snéguirev. A sa femme, qui lui a rendu visite, il a seulement déclaré avoir signé une demande de transfert dans un hôpital. Il est vrai que M. Snéguirev avait perdu, avant d'être arrêté, les trois quarts de sa vision. Nous publions ci-dessous l'appréciation portée sur ce « repentir » par l'écrivain Victor Nekrassov, son ami de longue date, qui vit à présent en France.

POINT DE VUE

L'important, c'est de salir...

par VICTOR NEKRASSOV

La *Literatournaia Gazeta* du 12 avril publie, sans commentaire, une lettre d'Hélie Sneguirev sous le titre : « *J'ai honte et je condamne.* » Sur la même page, en bas et à gauche, dans une entrefilet intitulé « *Après l'enlèvement de Moro* », on trouve *quelques lignes consacrées aux lettres adressées de prison par Aldo Moro à ses amis de parti.* « *Les graphologues et les psychologues,* écrit le journal, *en étudiant l'écriture, sont parvenus à la conclusion que ces lettres ont été écrites sous la dictée. Des passages entiers ne correspondent pas au style habituel et à la logique de Moro. C'est pourquoi, ils estiment qu'on ne peut pas prendre ces lettres pour une authentique expression de la volonté du président du Conseil national de la démocratie chrétienne...* »

Ce voisinage est-il fortuit ? Je pense que oui. Et si cela ne l'est pas, alors... Mais cela n'a pas tellement d'importance. Pas plus que de savoir lequel des officiers instructeurs a dicté sa lettre à Sneguirev ou lui a glissé un texte déjà dactylographié — je n'exclus pas que ce soit ma vieille connaissance, dans des affaires particulièrement importantes, le colonel du K.G.B. Starostine (1), — dont le style est fait de poncifs stéréotypés de la presse... Le plus important, l'essentiel, c'est qu'Hélie soit vivant. Et, comme qui dirait, en liberté.

Peut-on et doit-on condamner, par exemple, Bakounine, pour ses lettres de repentir au tsar ? Ou encore Ivan Dzlouba (2), qui renia publiquement son passé ? On pourrait, mais il ne faut pas le faire. Et je ne les condamne pas. Sneguirev non plus. Mais laissons Bakounine tranquille, c'était il y a longtemps ; les objectifs et le régime étaient différents. Mais Sneguirev et Dzlouba nous sont proches, ils sont des nôtres... Je ne les condamne pas. Je les pleure. On ne *peut condamner ceux qui se sont* retrouvés derrière des barreaux et qui n'ont pas la possibilité de vous répondre.

Tentons plutôt de comprendre pourquoi le pouvoir soviétique a besoin de tout cela. Pourquoi est-il si important pour lui qu'un homme se salisse lui-même ? Du temps d'Ejov c'était pire, il est vrai — tous étaient alors censés avoir voulu tuer Staline ou faire sauter le Kremlin. A présent, il suffit de démontrer que tu es simplement une merde. Et le pouvoir est satisfait. Et parce que tu reconnais que pendant cinquante ans tu avais tout vu, mais rien compris, et qu'en six mois de prison, en voyant un morceau de ciel derrière tes barreaux, tu as subitement compris, on peut même te remettre en liberté, couvert d'immondices de la tête aux pieds...

Salir — c'est cela qui est important, c'est cela qui fait plaisir. Non pas convaincre ou démontrer, mais bien salir. Pour que l'homme remis *en liberté trouve difficile de vivre.* Voilà l'objectif principal.

Ecraser l'être humain.

*

Ce pouvoir le plus humaniste et le plus démocratique de la terre y parvient dans une certaine mesure. Quelqu'un peut même croire la lettre publiée dans le journal — rappelons-nous ce jeune chauffeur qui voulait convaincre Lidia Korneevna Tchoukovskaïa que le Pater Pasternak était un ennemi du peuple (3). Mais nous qui avons vécu et qui connaissons bien la valeur de cette « *société socialiste développée* », nous avons pris l'habitude de juger *les êtres humains précisément selon* cette période de leur vie où ils n'avaient encore rien compris.

Ivan Dzlouba, je l'aime et je m'en souviens pour son discours à Babi-Yar, pour son livre amer et véridique *Internationalisme ou russification ?* Hélie Sneguirev, pour moi, est, avant tout, l'auteur d'une œuvre aussi véridique et aussi amère, *Ma mère, maman. Tout ce qu'ils ont écrit en* prison ou après ne m'intéresse pas. Mais, en revanche, je me souviendrai toujours du discours que Sneguirev avait rédigé, mais n'a jamais prononcé, à l'intention de ses futurs juges :

« *Ne me décrétez pas criminel ! Ne me jetez pas derrière des barreaux ! Je ne vous le demande pas pour moi-même, mais pour ma patrie. Pour notre patrie commune, citoyens de la cour et vous, dans la salle. Que je sois la première hirondelle qui annoncera au monde entier que le printemps de la liberté arrive dans notre pays ! Que la terre entière voie que notre patrie est enfin prête à se dépouiller de ses guenilles trop étroites, imprégnées de sueur, de larmes et de sang ! Que tous les pays du monde comprennent que l'on peut parler et traiter avec notre patrie comme avec un Etat puissant et digne qui n'a pas peur de l'homme.* »

Non, Hélie, la patrie n'a pas entendu ton appel. Parce qu'elle a surtout peur de l'homme. Et que tu lui as fait peur. C'est pour cela qu'elle t'a puni. Tu as tout de même réussi à faire peur au pouvoir soviétique. Tu as quand même réussi.

Enfin, un petit conseil au colonel Starostine — pour faciliter la *chose nous tiendrons pour acquis* que c'est lui qui a rédigé le texte de la lettre pour la *Litgazeta*. La prochaine fois que vous récidiverez, *camarade colonel, évitez catégoriquement* des phrases comme celle-ci (troisième colonne, deuxième paragraphe) : « *Durant l'instruction, j'ai eu la possibilité d'analyser toute mon action criminelle, etc.* » Cette phrase est fort convaincante, je n'en discute pas, mais votre objectif est-il de convaincre ? Qui et de quoi ? Votre objectif est d'écraser. Rappelez-vous l'an 1937. On avouait alors de manière bien plus humiliante. Je suis étonné qu'avant de publier votre lettre Alexandre Borissovitch Tchakovsky (5) ne vous l'ait pas soufflé. Quant à vous, camarade colonel, il vous faut apprendre. A partir d'exemples historiques. Il n'est jamais trop tard.

---

(1) L'enquêteur du K.G.B. qui m'a interrogé une semaine durant après une perquisition qui dura quarante-huit heures.

(2) Un des meilleurs critiques littéraires ukrainiens. Auteur de *Internationalisme ou russification ?* Arrêté pour activité antisoviétique, il fut libéré après avoir demandé sa grâce dans une pétition où il renia ses activités passées.

(3) Personnage évoqué dans sa lettre ouverte *la Colère du peuple*, par Lidia Tchoukovskaya, qui y prenait la défense de Sakharov et de Soljenitsyne, accusés de trahison par des pseudo-lettres de lecteurs.

(4) Dans la préface à son enquête sur un procès de l'ère stalinienne, « Ma mère, maman » (*Kontinent*, nos 11 à 15), l'auteur explique pourquoi il envoie son manuscrit à l'étranger et adresse d'avance un plaidoyer à ses futurs juges.

(5) Rédacteur en chef de la *Literatournaia Gazeta*, organe de l'Union des écrivains soviétiques.

Grande-Bretagne

Le nationalisme écossais semble sur le déclin

De notre correspondant

Londres. — Révélé vendredi 14 avril par les résultats de l'élection partielle de Garscadden, dans la banlieue de Glasgow, le déclin du mouvement nationaliste écossais a été confirmé dimanche 16 avril par un sondage réalisé en Ecosse pour le compte du magazine d'actualité hebdomadaire *Week-end World*, de la chaîne de télévision indépendante I.T.V.

Selon ce sondage, qui a porté sur un échantillon d'un millier de personnes, le pourcentage d'électeurs qui, en cas d'élections générales, apporteraient leurs voix au « Scottish National Party » n'est plus que de 27 %. En octobre 1974, 30 % des électeurs écossais s'étaient prononcés pour les candidats du S.N.P., lui donnant onze sièges à la Chambre des communes.

A ce déclin du S.N.P., correspond une remontée du parti travailliste, qui recueillerait 41 % des suffrages écossais (36 % en 1974), et, plus inattendu, un progrès du parti conservateur, dont le pourcentage des voix passerait de 25 % en 1974 à 30 %. En sièges, compte tenu du système majoritaire à un tour, traditionnel en Grande-Bretagne, cela se traduirait en Ecosse par quarante et un sièges pour le Labour (même chiffre qu'en 1974), cinq sièges seulement pour le S.N.P. et vingt-trois sièges pour les tories, qui n'en ont que seize actuellement. Les sièges libéraux n'ont pas été pris en compte.

Les raisons de la désaffection qui paraît atteindre le S.N.P. — et par-delà, plus généralement, l'idée même d'un nationalisme écossais — apparaissent, elles aussi, clairement dans le sondage. Il indique que 20 % seulement des Ecossais sont favorables à l'indépendance de l'Ecosse, alors que 25 % préfèrent le *statu quo* et qu'une majorité absolue, 52 %, approuve la politique de « dévolution » menée depuis près de quatre ans par le gouvernement travailliste.

Le sondage précise, d'autre part, que les sujets qui préoccupent le plus l'électorat écossais sont, dans l'ordre : le chômage (mis en tête par 86 % des personnes interrogées), la hausse des prix, le vandalisme dans les zones urbaines et, en dernier lieu seulement, les problèmes spécifiques écossais. Au dire des personnes interrogées, le Labour est le parti le plus apte à lutter contre le chômage et l'inflation, tandis que les tories sont les plus capables de combattre le vandalisme. Seuls les problèmes écossais paraissent devoir être résolus par le S.N.P. plus efficacement que par les autres formations.

Il est difficile de déterminer les motifs profonds de ce recul, encore relatif, du S.N.P. Mais il paraît évident qu'il paie les incertitudes de sa politique qui, selon les époques et les responsables, a oscillé d'une autonomie à peine plus large que celle définie par la loi de « dévolution » à l'indépendance totale, en passant par une fédération ou une « confédération anglo-écossaise », ou sur le modèle approximatif de l'ex-Autriche-Hongrie, par une « union personnelle » autour de la personne symbolique de la reine.

Les limites de l'« or noir »

D'autre part, le S.N.P. s'est, au moins jusqu'à présent, borné à l'exaltation du sentiment national écossais, laissant dans l'ombre les aspects économiques ou sociaux. Se présentant comme le parti de *tous* les Ecossais, il refuse d'être classé à droite ou à gauche et s'affirme seulement « radical » au sens anglo-saxon du terme. Mais cette position est insuffisante pour attirer et retenir une population dont la conscience ouvrière s'est tôt formée au siècle dernier par la combinaison d'une révolution industrielle précoce et des efforts d'éducation lancés sous l'influence du calvinisme.

Enfin, le pétrole de la mer du Nord, qui apparaissait comme le seul facteur susceptible de donner une crédibilité à une éventuelle indépendance de l'Ecosse, a des limites qui commencent à être connues. Outre que sa découverte et son exploitation ont été financées par de gigantesques emprunts qu'il faudra bien rembourser, ses dividendes, qui devraient devenir marginaux vers l'an 2000, paraissent bien insuffisants pour donner aux zones déshéritées des Hautes ou des Basses-Terres une prospérité durable. Pour les Ecossais les plus conscients, il ne peut guère se concevoir à l'heure actuelle d'économie écossaise sans les subventions directes ou indirectes venues du Sud.

Si les prochaines élections générales correspondent aux résultats du sondage, il faudra en conclure qu'en 1974 le S.N.P. avait recueilli de nombreux votes de protestation qui, les difficultés du temps présent aidant, se sont reportés sur les partis traditionnels.

Ce qui ne signifie pas la disparition du sentiment national. Cent preuves attestent quotidiennement qu'il est bien vivace. Mais, sous réserve d'aménagements comme la « dévolution », il pourrait ne pas s'accommoder si mal de l'unité du royaume.

(Intérim.)

Belgique

DÉCÈS DE M. JEAN TERFVE VICE-PRÉSIDENT DU P.C.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — M. Jean Terfve, vice-président du parti communiste belge, est mort, à Bruxelles, à l'âge de soixante et onze ans.

[Membre du parti communiste depuis 1935, il avait été dès 1942 le chef des partisans en Wallonie. Arrêté par la Gestapo, il avait été incarcéré à la forteresse de Huy, sur les bords de la Meuse, avec M. Julien Lahaut, le dirigeant communiste abattu à Liège par des inconnus en 1950.

Après la guerre, le parti communiste belge enregistra des progrès considérables (mais très passagers). M. Jean Terfve fut l'un des trois ministres communistes du cabinet Van Acker.

Par la suite, M. Terfve fut, au sein du comité central du parti, chargé des questions internationales. Il dut expliquer la déstalinisation, Budapest et l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. C'était aussi un ami de Patrice Lumumba, le premier ministre congolais assassiné en 1961. Toujours affable, Jean Terfve avait des amis dans tous les milieux politiques. Il laisse le souvenir du « communiste homme du monde », de l'interlocuteur toujours prêt à dialoguer, mais son intransigeance sur les principes était restée totale. — P. de. V.]



Espagne

La Généralité de Catalogne va disposer progressivement d'un certain pouvoir politique

De notre correspondant

Madrid. — Le président de la Généralité de Catalogne, M. Josep Tarradellas, vient de négocier à Madrid, pendant deux semaines, le renforcement du gouvernement provisoire installé à Barcelone le 5 décembre dernier (*le Monde* du 18 avril). A l'issue de son séjour, il s'est déclaré « *très satisfait* » des résultats obtenus. Après un entretien avec le roi et plusieurs réunions de travail avec le président Adolfo Suarez, il a été convenu, en effet, qu'avant même la promulgation de la nouvelle Constitution espagnole et d'un statut d'autonomie pour la Catalogne, la Généralité disposerait d'un certain pouvoir politique, dont elle est privée actuellement.

Selon le communiqué commun publié à la fin de la semaine dernière à Madrid, le président de la *Généralité pourra convoquer* les gouverneurs civils (l'équivalent des préfets en France) des quatre *provinces catalanes* afin de coordonner le travail de l'administration centrale et celui du Conseil exécutif catalan. En outre, Madrid est disposé à céder à la Généralité « *dans le plus bref délai* » une certaine tutelle sur les municipalités de la région. Enfin, l'enseignement du catalan, qui n'est donné actuellement que dans les écoles privées, sera progressivement introduit dans les établissements publics à partir du 1er septembre prochain. L'Etat financera cet enseignement, qui ne sera pas obligatoire comme l'est celui du castillan.

M. Tarradellas affirme qu'il pourra exercer des facultés qui n'avaient pas été accordées à la Généralité provisoire de 1931. « *Elles donneront à la Catalogne une plus grande unité* », assure-t-il. D'autres revendications formulées par les Catalans sont restées sans réponse, du moins pour l'instant. Ceux-ci demandaient d'être consultés par Madrid sur l'application en Catalogne du pacte de la Moncloa et sur les chapitres de la politique étrangère, qui ont des conséquences commerciales pour la région. En revanche, on s'attend à un transfert assez rapide de certaines compétences détenues par Madrid dans le domaine de l'aménagement du territoire, des travaux publics, de l'enseignement et de l'agriculture.

Le gouvernement de Madrid a donc donné quelques satisfactions aux Catalans, alors que de nombreuses critiques étaient formulées contre la Généralité « décaféinée » rétablie par un décret royal en septembre dernier. Ce geste de bonne volonté a été accueilli sans optimisme exagéré dans les milieux politiques, qui attendent de le voir confirmer par les faits. De nombreux observateurs estiment que M. Adolfo Suarez a tout intérêt à ménager une région économiquement importante, et dont le poids politique se mesure à l'appui que la minorité catalane peut donner au p[illegible] gouvernemental au Congrès des députés, à un moment où le chef du gouvernement cherche à élargir son assise parlementaire.

CHARLES VANHECKE.

● *M. Victor Afanassiev*, rédacteur en chef de la *Pravda* et membre du comité central du P.C. soviétique, a quitté, dimanche, Moscou pour Madrid, où il doit assister, du 19 au 23 avril, au neuvième congrès du P.C. espagnol. La délégation soviétique, composée, outre M. Afanassiev, de M. Vadim Zagladine, membre suppléant du comité central du P.C.U.S., est d'un niveau moins élevé que celles qui assistent généralement aux congrès des partis frères importants, où le P.C. soviétique est représenté le plus souvent par un membre du bureau politique. — *(A.F.P.)*

● *Le gouvernement espagnol* a exigé lundi 17 avril du gouvernement soviétique qu'il rappelle l'un de ses fonctionnaires accrédités à l'ambassade d'U.R.S.S. à Madrid. Il s'agit de M. Youri Yasaev, conseiller, qui aurait mené des activités « peu compatibles avec son statut de diplomate » précise-t-on. L'Espagne et l'U.R.S.S. ont établi des relations diplomatiques normales au mois de février 1977. Depuis cette date, deux fonctionnaires soviétiques ont été expulsés du territoire espagnol.

Turquie

Le maire de Malatya est tué dans un attentat

De notre correspondant

Ankara. — Le terrorisme ne connaît pas de répit en Turquie : M. Hamit Fendoglu, maire de Malatya (Anatolie de l'Est), sa belle-fille ainsi que ses deux petits-fils ont été tués, lundi 17 avril, victimes d'un colis piégé apparemment expédié d'Ankara il y a quelques jours.

L'épouse du maire a été grièvement blessée.

Elu maire de Malatya en décembre dernier sous l'étiquette « indépendant », M. Fendoglu était député de la province de Malatya depuis 1965, sous les couleurs du Parti de la justice, dont il fut exclu en 1968 à la suite de sa participation à plusieurs rixes dans l'enceinte même de l'Assemblée. M. Fendoglu, cinquante-neuf ans, grand propriétaire foncier, se présenta ensuite comme candidat « indépendant » à la mairie, jusqu'alors fief du Parti républicain du peuple, et bénéficia du soutien des trois partis de la droite.

La tension est très vive à Malatya, où d'importantes mesures de sécurité ont été prises. Les écoles et les bâtiments publics sont fermés. Des unités militaires ont été dépêchées pour renforcer les services de police.

On ignore pour le moment les motifs de cet attentat contre une personnalité très populaire. Un règlement de compte entre clans féodaux rivaux n'est pas à exclure, dit-on. Malatya est une ville où cohabitent, pas toujours pacifiquement, plusieurs ethnies et sectes religieuses. Les instigateurs du crime auraient misé là-dessus pour mettre le feu aux poudres pour des motifs politiques, comme déjà par le passé, afin de discréditer le pouvoir, en dénonçant son incapacité à endiguer l'anarchie. Des slogans circulent, tels que « *Communistes à Moscou* », « *Ecevit assassin* », et « *Pouvoir assassin* ».

A Istanbul, un lycéen, militant du Parti ouvrier de Turquie (POT), a été tué en plein jour, devant plusieurs centaines de passants, par un groupe d'individus armés, alors qu'il collait des affiches pour la campagne « Non à l'OTAN », menée actuellement par son parti. (Le POT est connu pour son hostilité à toute forme de violence.) Les assassins avaient également ouvert le feu sur un autre militant du POT, qui, par miracle, n'a pas été touché. Les agresseurs ont pu prendre la fuite. Il s'agirait de militants d'extrême droite.

Un agent de police en civil a été blessé par un inconnu dans un train de la banlieue d'Istanbul, lundi, alors qu'il voulait fouiller un groupe de suspects. Enfin, à *Mus (Anatolie de l'Est), un jeune* homme a été tué par balle au cours d'une rixe entre deux groupes rivaux, alors qu'il distribuait des tracts.

ARTUN UNSAL.

Suisse

La création d'une « police fédérale de sécurité » suscite des critiques

De notre correspondant

Berne. — *Quelque sept mille* personnes ont manifesté, samedi 15 avril, devant le siège du gouvernement helvétique contre la création d'une police fédérale de sécurité.

Depuis plusieurs années, le pouvoir central cherche à se doter de nouveaux moyens d'intervention pour pouvoir prêter main forte aux polices cantonales en cas de nécessité. Mais ses tentatives avaient jusqu'ici échoué devant l'opposition conjuguée des tenants du fédéralisme et de la gauche. Nullement découragé par ces revers successifs, M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et de police, était revenu à la charge.

Profitant du choc psychologique provoqué par l'affaire Schleyer, il lui a été relativement facile de faire approuver par le Parlement un projet qui lui tient particulièrement à cœur : les Chambres ont décidé de constituer un corps de police de mille deux cents hommes solidement armés, équipés d'hélicoptères, de chars et de véhicules blindés. Cette police fédérale se verrait confier trois tâches essentielles : protéger les missions diplomatiques et les conférences internationales, assurer la sécurité des bâtiments officiels et de l'aviation civile ; enfin, faire respecter l'ordre public.

Sans mettre en cause la nécessité de lutter contre le terrorisme, les milieux fédéralistes voient dans cet accroissement des compétences fédérales une nouvelle atteinte à la souveraineté des cantons. De son côté, la gauche craint que cette police ne soit utilisée contre les mouvements de contestation. Usant des droits que leur offre la démocratie semi-directe, les opposants au nouveau texte ont entrepris une collecte de signatures pour demander l'organisation d'un référendum sur la loi instituant la police fédérale de sécurité. — J.-C. B.

● *Le Parlement grec* a adopté le 17 avril un projet de loi contre le terrorisme malgré l'opposition des partis du centre et de la gauche. Il prévoit notamment la prison à vie pour les auteurs d'enlèvements, de piraterie aérienne et d'attentats à la bombe et la peine capitale si ces actes ont entraîné la mort des victimes.

La formation d'un groupe terroriste est punie par des peines allant jusqu'à dix ans de prison, alors que ceux qui donnent asile à des membres de ces groupes sont punis de cinq à vingt ans de réclusion. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

LE MOUVEMENT DES FEMMES POUR LA PAIX VA CHANGER DE DIRECTION

Belfast (Reuter, A.F.P., U.P.I.). — Les trois leaders du Mouvement des femmes pour la paix, Mmes Betty Williams, Mairead Corrigan et M. Ciaran McKeown, ont annoncé récemment qu'ils ne se représenteraient *pas lors du renouvellement* du conseil exécutif du Mouvement, en octobre prochain. Cette nouvelle a provoqué une certaine émotion en Irlande du Nord où les activités de l'organisation sont de plus en plus critiquées, notamment depuis que Mmes Williams et Corrigan ont décidé d'accepter les 40 000 livres du prix Nobel de la paix qui leur a été remis à l'automne dernier.

Les trois dirigeants du Mouvement ont expliqué leur décision par leur souci de laisser la place à de nouveaux leaders qui pourraient être protestants. Deux noms sont avancés : ceux de M. Peter McLachen, un membre du parti unioniste, et de M. Jimmy McElwaine, qui a joué un rôle important dans la grève générale protestante de mai 1974.

Démentant qu'il y ait des dissensions entre *les trois leaders*, M. McKeown a déclaré : « Nous voulons désormais travailler avec la base du Mouvement et donner à d'autres la possibilité d'assurer des responsabilités. A l'avenir, les responsables de l'organisation seront remplacés tous les deux ans. »

Le Mouvement de la paix avait été créé en août 1976 à la suite de l'accident qui causa la mort de trois neveux de Mlle Corrigan, tués par une voiture conduite par un membre de l'IRA qui avait été pris en chasse par une patrouille de soldats britanniques. Pendant plusieurs mois, le Mouvement avait réussi à organiser en Irlande et en Angleterre des manifestations qui avaient réuni plusieurs milliers de catholiques et de protestants.

Samedi, plusieurs attentats ont fait trois morts en Ulster.

TROIS ANS DE SOCIALISATION AU VIETNAM

(Suite de la première page.)

D'autres mesures allant dans le sens d'une socialisation accélérée de l'économie sudiste devraient être bientôt annoncées. Elles sont rendues indispensables par les revers enregistrés depuis trois ans par rapport aux objectifs du plan quinquennal 1975-1980, revers qui ne sont pas tous dus aux conditions climatiques désastreuses de l'année dernière.

Quel contraste entre le Nord et le Sud : dès l'atterrissage à Ho-Chi-Minh-Ville, sur l'aéroport de Tan-Son-Nhut, c'est une explosion de lumière et de chaleur. Il y a six heures, Hanoï s'éveillait dans le froid et le crachin d'un printemps tardif. Sur le pont Long-Bien (ex-pont Doumer) rafistolé, commençait la lente procession des cyclistes, des véhicules vétustes et brinquebalants, des paysannes émaciées ployant sous d'antiques fléaux. Sur la plaine gorgée d'eau, hommes, femmes, buffles et tracteurs peinaient ensemble dans la boue des rizières. Une impression de tristesse, de labeur obstiné et ingrat, de pauvreté des êtres et de la végétation. Vies innombrables enracinées dans les rizières, limitées par un ciel d'où la guerre a disparu mais qui reste peu clément.

Au ras d'un sol où tout est mobilisé et organisé par l'État socialiste, rien ne paraît avoir beaucoup changé depuis la victoire sur ce Sud où nous venons d'atterrir. Dans les rues rebaptisées, ce sont les mêmes femmes qu'au Nord, mais quelle différence dans leur aspect extérieur, leur comportement, leur accent ! L'austérité et la maigreur des Nordistes cèdent à une rondeur et une jovialité méridionales. La circulation reste chaotique, pétaradante, colorée et incroyablement dense. D'où coule toute cette essence ? Sur les trottoirs s'étalent encore les petits négoces, les réparateurs et bricoleurs de mécaniques, des groupes d'hommes oisifs palabrent. Nous sommes bien à Saigon, que personne n'appelle Ho-Chi-Minh-Ville, sauf dans les discours et les textes officiels. *« On n'a pas l'habitude, et puis c'est trop long. Vous savez, c'est Ho-Chi-Minh-Ville qui a été jumelée avec Leningrad, pas Saigon ! »* Cette gouaille sudiste est aujourd'hui teintée d'amertume et de résignation, mais elle donne le ton d'une partie de la population citadine.

Une façade qui s'écaille

Pourtant, il apparaît rapidement que la ville a deux visages : celui de Saigon n'est déjà plus qu'un masque distendu, une façade qui s'écaille, derrière laquelle apparaît en filigrane la physionomie de Ho-Chi-Minh-Ville, rigoriste, dépouillée, militante.

En dépit d'une certaine apathie populaire et d'un génie de la combine, qui freine l'application des réformes et érode la vertu des cadres, le pouvoir révolutionnaire se renforce, du sommet jusqu'à la base, sous l'égide d'un conseil municipal de cent trente-neuf membres et d'un comité populaire restreint, organe exécutif.

Dans les arrondissements et les quartiers, conseils et comités élus en mai 1977 mobilisent et encadrent la population, bien qu'ils n'aient, dans la phase actuelle, *« ni budget propre ni autonomie »*, nous a dit un responsable municipal. Partout, l'accent est d'abord mis sur la formation de la jeunesse, celle du moins qui n'a pas été corrompue par les régimes et les influences étrangères d'antan, ces moins de vingt ans appelés à devenir les *« hommes nouveaux »* de demain. La scolarité est gratuite et, en principe, chacun y a droit. Il semble cependant que les enfants de *« rééduqués »*, militaires et fonctionnaires de l'ancien régime, aient parfois des difficultés à trouver place sur un banc d'école. Pour 1978, l'objectif est de rassembler la totalité des jeunes au sein des jeunesses Ho Chi Minh, où ils doivent être *« mobilisés, organisés, éduqués, solidarisés »*. Depuis trois ans, par équipe de quartiers ou par classes, les jeunes vont, tour à tour, pendant quelques semaines par an, participer dans les campagnes, à la reconstruction et à l'édification du pays.

Certains se montrent enthousiastes, d'autres font tout pour s'y soustraire. Les plus jeunes, trois cent mille enfants des écoles, participent à la *« campagne des petits plans »* pour la propreté de la ville. Ils prévoient, en 1978, de collecter et de revendre à l'État 500 tonnes de papiers et déchets, soit le double de l'an dernier. Dans les quartiers, les jeunes sont encouragés à collaborer au maintien de l'ordre social et à *« dénoncer courageusement »* les fauteurs de troubles et les mauvais éléments. Enfin, les autorités ont fait un effort particulier sur le plan des activités culturelles de groupe afin de « repousser pas à pas la culture néo-colonialiste ». L'ancienne Assemblée nationale a retrouvé, avec des thèmes bien différents, la fonction de théâtre qu'elle eut du temps de la colonisation française. Des centaines de jeunes s'y rendent chaque soir alors qu'à quelques pas de là, au cœur de la ville, d'autres, nostalgiques et « rétro », se retrouvent dans les bars, cafés et restaurants, où ils écoutent des airs de rock, eux aussi passés de mode et voués à la disparition. Pour le quotidien local *Tin Sang*, *« on se doit d'éliminer ces centaines d'endroits où les gens se retrouvent pour manger et boire immodérément, laissant à croire aux observateurs que nous n'avons d'autres distractions que ces agapes »*.

« Un mode de vie nouveau »

A l'occasion du Têt, le Nouvel An vietnamien, en février dernier, une campagne a été lancée pour un *« mode de vie nouveau »*. Il était conseillé à la population de manger et de boire frugalement, de se vêtir avec simplicité, de lutter contre les superstitions et contre l'emprise des astrologues et des médiums, etc. Résumant les problèmes, un dirigeant déclarait en février : *« Nous devons réorganiser la ville, la rendre ordonnée et propre, la doter d'une culture saine, d'un mode de vie révolutionnaire, bannir le parasitisme, l'exploitation, les professions illicites et la duperie. »*

Après trois années, les problèmes économiques et les cas sociaux, héritage de la guerre, de l'abondance artificielle dispensée par la manne américaine et aussi conséquence des bouleversements de 1975, restent considérables. Le plus dramatique est celui du chômage qui affecte quelque cinq cent mille Saigonnais, soit une personne sur sept. Encore cette estimation ne tient-elle pas compte des chômeurs partiels ni des dizaines de milliers de citadins qui vivotent au jour le jour : cyclos-pousses, marchands ambulants, multitude de bricoleurs de trottoirs, intermédiaires. Toutes ces occupations, qui existaient auparavant, semblent s'être augmentées des milliers de soldats, policiers et petits fonctionnaires de l'ancien régime qui ne sont pas partis vers les campagnes. Les familles des *« rééduqués »*, au bas mot quelque trois cent mille personnes, ont trouvé des emplois dans les cités du Sud et un million d'autres ont été dirigés vers le secteur essentiel de l'agriculture.

Pour dégonfler Saigon, les autorités ont usé de divers moyens, allant de la persuasion à la réduction des rations alimentaires. Quelque sept cent mille personnes ont été poussées vers les campagnes depuis 1975. Une moitié est repartie vers ses villages d'origine, où la réimplantation ne paraît pas avoir posé de problèmes insurmontables. L'autre moitié a été dirigée vers les *« nouvelles zones économiques »*. Plus de quatre-vingts au Sud. Mais, dans bien des cas, l'hostilité de l'environnement, l'absence des structures élémentaires, le manque d'outils, d'engrais et de moyens de subsistance jusqu'à la première récolte ont contraint des centaines de familles, incapables de survivre dans ces conditions, à regagner la ville. On en voit qui mendient au coin des rues. L'effet est désastreux sur ceux qui devaient partir à leur tour et le mouvement est ralenti. Malgré les départs, Saigon, qui comptait quelque quatre millions d'âmes en 1975, en a encore aujourd'hui trois millions et demi.

Pour les autorités, le chômage restera, au moins jusqu'en 1980, le problème numéro un. Mais pour le résorber durablement il conviendra sans doute, parallèlement à la création d'emplois dans le domaine agro-industriel, de réduire le taux d'accroissement démographique qui reste, au Sud, voisin de 3 %. Il y a eu en 1977, cent mille naissances à Saigon. Un autre grand problème est la rééducation et la réinsertion de *« plusieurs centaines de milliers »* de prostituées, drogués et voyous. Mais les structures d'accueil et d'encadrement font encore terriblement défaut et ne permettent de « traiter » que quelques milliers de ces cas à la fois.

Le nombre d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires, de personnel qualifié reste insuffisant. On s'efforce d'y porter remède avec des moyens limités. Cependant, il nous a été dit que trois des plus grands hôpitaux de Saigon — Grall, Vi Dan et l'hôpital « japonais » de Cholon — étaient *« trop chers pour le petit peuple »*. Il semble qu'ils soient utilisés par les cadres supérieurs et leurs familles et qu'ils ne fonctionnent pas à pleine capacité. En outre, le processus de réinsertion professionnelle de médecins et de professeurs de l'ancien régime, sortis de la rééducation, est encore trop restrictif. Des compétences qui seraient indispensables au redressement du pays choisissent alors l'exil.

Selon les autorités locales, le problème de la sécurité ne vient aujourd'hui qu'au cinquième rang des préoccupations. En effet, les nouvelles autorités semblent plutôt se heurter à l'indifférence ou à l'affairisme qu'à toute autre forme de résistance populaire. Pour subsister en ces temps de chômage et de pénurie alimentaire, pour éviter les départs et les durs travaux des champs, une partie de la population glisse par mille moyens au travers des mailles du filet socialiste et s'adonne à corps perdu à la seule activité dont elle connaisse vraiment toutes les ficelles : le négoce. On s'y livre avec une frénésie d'autant plus vertigineuse que l'on sait bien qu'il est condamné à brève échéance. Et chacun de vendre, revendre, trafiquer, édulcorer tout ce qui lui tombe sous la main pour quelques dongs de bénéfice (1).

« Abcès de la ville »

Ainsi passent et repassent sur le marché les objets les plus divers et tout ce qui reste des *« biens de famille »* jugés hier indispensables au standing de la petite bourgeoisie. Et le *Tin Sang* de vitupérer contre ces petits marchés *« abcès de la ville qui poussent comme des champignons (...) et sont la source de nouvelles tendancieuses »*.

Les petits commerces sont aussi la source d'une corruption des cadres dont on nous a donné de multiples exemples. Une campagne contre les abus d'autorité et la concussion est d'ailleurs en cours dans toute la ville, des responsables sont traduits devant les tribunaux. Tout cela n'aurait pu être, pour un temps encore, que survivances et pratiques tolérables, car vouées au dépérissement et susceptibles d'enrayer le processus de transformation socialiste de l'économie. Mais il y avait, à l'arrière-plan, à l'ouest de la ville, ce bastion capitaliste qu'est Cholon, la ville sino-vietnamienne, véritable citadelle inexpugnable, cerveau d'un réseau tentaculaire de financement, de stockage et de commercialisation des produits et denrées de base et avant tout du riz, le sang du pays. Là résidait le vrai danger et c'est donc là que s'est abattue, fin mars, la foudre des dirigeants du Nord.

R.-P. PARINGAUX.

(1) 1 dong vaut environ 2 francs.

Prochain article :

RÉVOLUTIONNAIRES CONTRE COMPRADORES

PROCHE-ORIENT

A SON PASSAGE A BEYROUTH

Le Liban a demandé à M. Waldheim de porter à six mille hommes l'effectif des « casques bleus »

Arrivé lundi 17 avril en fin d'après-midi en Israël, venant de Beyrouth, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a eu dans la soirée un premier entretien avec le général Weizman, ministre israélien de la défense. Il devait rencontrer, ce mardi matin, le premier ministre, M. Begin, et le chef de la diplomatie israélienne, M. Dayan, avant de se rendre en hélicoptère au Sud-Liban, où il inspectera les unités de l'ONU.

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Waldheim a passé sept heures à Beyrouth. Il s'y est entretenu avec le président libanais, M. Elias Sarkis, qui était accompagné du premier ministre M. Hoss et du ministre des affaires étrangères, M. Boutros. Il a, en outre, rencontré le chef de l'O.L.P. M. Yasser Arafat assisté du chef du département politique de l'organisation palestinienne M. Kaddoumi et de son représentant à l'O.N.U. M. Akl.

Le secrétaire général de l'O.N.U. a examiné les problemes suscités par Israël, qui ne s'est retiré que de 100 kilomètres carrés sur les 1 100 kilomètres carrés occupés en mars, alors que près d'un mois s'est écoulé depuis que la résolution 425 du Conseil de sécurité lui a enjoint *« un retrait immédiat »*. Les Israéliens multiplient les conditions préalables et les signes évidents de mauvaise volonté. L'annonce par Jérusalem, après l'arrivée de M. Waldheim, d'un nouveau retrait israélien dans les dix jours, n'a pas rassuré les responsables libanais, qui craignent que les Israéliens ne trouvent quelque biais pour se maintenir le long de la frontière.

Une mission plus contraignante

M. Waldheim a discuté, par ailleurs, des problèmes liés à la présence palestinienne dans le Sud. Le point crucial est de savoir si les « casques bleus » de la FINUL obtiendront, au besoin par la force, le retrait des fedayin. Ce point est soulevé par Israël, mais il intéresse également au plus haut degré le gouvernement de Beyrouth, qui espère restaurer son autorité dans le sillage des Nations unies. Il semble qu'on puisse à cet égard distinguer deux attitudes de la part de la FINUL, selon qu'à son arrivée les Palestiniens se trouvaient ou non dans la zone considérée. Dans le premier cas — et cela concerne notamment l'enclave de Tyr et une bande de 5 kilomètres longeant le fleuve Litani — les « casques bleus » n'essaient pas de déloger les Palestiniens et cohabitent avec eux. En revanche, dans les secteurs où la FINUL s'installe, à la limite des lignes israéliennes, et *a fortiori* dans les zones évacuées par Israël, elle s'oppose à la présence des fedayin.

Les autorités libanaises ont notamment demandé au secrétaire général de l'ONU d'envisager la possibilité de développer la mission de la FINUL. Elles ont notamment suggéré de porter les effectifs des « casques bleus » de quatre mille à six mille hommes. M. Waldheim a répondu qu'il l'envisageait, mais qu'il avait déjà beaucoup de peine à réunir les quatre mille hommes prévus et n'y parviendrait pas avant au moins deux semaines. Le gouvernement libanais a fait valoir que la situation intérieure lui permet de moins en moins d'envisager l'envoi de l'armée dans le Sud. Les derniers événements de Beyrouth, en accroissant la tension, rendent en effet plus aléatoire que jamais la reconstitution de cette armée. Par contre un déploiement plus étoffé de la gendarmerie libanaise aux côtés de la FINUL est possible.

Beyrouth demanderait également le vote d'une nouvelle résolution par le Conseil de sécurité qui, tout en réitérant à Israël l'ordre d'une *« évacuation immédiate et totale »* du Liban-Sud, attribuerait aux « casques bleus » une mission plus « contraignante », tant à l'égard des Palestiniens que d'Israël. M. Waldheim se serait montré réservé, faisant remarquer qu'il serait sans doute vain d'essayer d'obtenir une résolution allant au-delà des stipulations de la résolution 425 sans risques de se heurter à un veto de l'U.R.S.S.

Le gouvernement libanais souhaiterait également la prise en charge par la FINUL de la sécurité dans des régions du Sud atteintes par la guerre et l'exode mais non occupées par Israël, notamment au nord du Litani. Cette éventualité n'a pas été écartée, et M. Waldheim a étudié, lors de sa rencontre avec M. Arafat, la possibilité d'installer des « casques bleus » dans trois points-clés situés au nord du fleuve : le château de Beaufort, Nabatieh et la bifurcation d'Arnoum. M. Arafat n'a pas dit non et a promis d'en référer à son comité exécutif et à ses alliés du Mouvement national libanais. On assure dans les milieux de l'O.L.P. que M. Arafat est favorable à une coopération avec les Nations unies et l'on constate que M. Waldheim a été sensible à cette attitude et a remercié le chef de la résistance palestinienne pour ses efforts de conciliation. Les Palestiniens semblent en revanche satisfaits d'avoir obtenu la consécration internationale de leur qualité d'interlocuteurs dans une négociation, même limitée, sur le Proche-Orient.

LUCIEN GEORGE.

● *M. Redha Malek*, ministre algérien de l'information, a ouvert lundi 17 avril à Alger la conférence des ministres de l'information du Front arabe de résistance, qui regroupe, outre l'Algérie la Syrie, la Libye, l'O.L.P. et la République démocratique du Yémen. Cette conférence indique-t-on à Alger, doit étudier les moyens de *« parer aux effets insidieux et démobilisateurs de la propagande impérialo-sioniste »* sur les masses arabes et l'opinion internationale et adopter des mesures pratiques à cet effet. — *(Corresp.)*

M. Atherton reprend sa mission de médiation entre Le Caire et Jérusalem

L'ambassadeur itinérant du président Jimmy Carter pour le Proche-Orient, M. Roy Atherton, se rendra au Caire et en Israël à la fin de la semaine, a annoncé, lundi 18 avril, le porte-parole du département d'Etat.

M. Atherton se rendra d'abord dans la capitale égyptienne, où il aura pendant plusieurs jours des entretiens avec les dirigeants égyptiens, a-t-il précisé. Il se rendra ensuite à Jérusalem et devrait regagner Washington au cours de la dernière semaine d'avril.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Tom Reston, s'est refusé à lier cette initiative aux déclarations du gouvernement de M. Menahem Begin sur le soutien israélien à la résolution 242 des Nations unies. La décision d'envoyer M. Atherton pour une nouvelle mission exploratoire, a-t-il indiqué, avait été prise par le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avant son départ pour l'Afrique, la semaine dernière.

Le porte-parole du département d'Etat n'a fait aucun commentaire sur la déclaration du gouvernement israélien. *« Nous l'étudions »*, a-t-il dit seulement en précisant : *« Les Etats-Unis sont tout disposés à discuter de toute proposition permettant de faire avancer les négociations. »*

La nouvelle mission de M. Atherton au Proche-Orient a fait l'objet des entretiens qu'a eus, dans la nuit de lundi à mardi, M. Vance, secrétaire d'Etat américain, avec son collègue égyptien, M. Ibrahim Kamel, à l'occasion d'une escale technique à l'aéroport du Caire. Après le départ de M. Vance pour Londres, le ministre égyptien des affaires étrangères a insisté sur l'importance d'un retrait des forces israéliennes du Sud-Liban *« le plus tôt possible »* et s'est félicité de la contribution des Etats-Unis aux efforts de paix. Il a indiqué toutefois qu'il n'existait pas actuellement un plan de paix américain ou des propositions déterminées de Washington pour relancer les négociations entre l'Egypte et Israël.

« PAS AU COURANT... »

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — *Le ministre israélien de la défense, le général Weizman, n'était-il véritablement* « pas au courant » *des limitations imposées par les Etats-Unis à l'utilisation de la bombe à fragmentation ? L'information publiée à ce sujet dans l'hebdomadaire américain* Newsweek *n'a pas surpris certains Israéliens, qui constatent avec dépit depuis un certain temps qu'il existe de nombreux vices dans la manière dont leur gouvernement prend ses décisions.*

La presse — même proche du pouvoir comme Maariv — *reproche de plus en plus aux autorités d'avoir improvisé toute l'opération du Sud-Liban, sans avoir pris en considération ses implications diplomatiques et militaires.* « On ne peut tolérer, *écrit, ce mardi matin 18 avril, l'éditorialiste de* Davar, cette situation dans laquelle l'improvisation et les instincts servent de fondement aux décisions du gouvernement. » *Et l'éditorialiste d'ajouter à propos de l'information de* Newsweek : « On peut imaginer avec quel scepticisme on aurait accueilli en Israël des déclarations américaines selon lesquelles le président Carter n'aurait pas été au courant des engagements pris par les administrations précédentes... »

(Intérim.)

● *Deux personnes* ont été blessées lundi 17 avril par l'explosion d'un engin peu avant 14 heures en plein centre commercial de Jérusalem. — *(A.F.P.)*

De nouvelles colonies juives en Cisjordanie

Les décisions prises par le gouvernement israélien au sujet de la résolution 242 du Conseil de sécurité israélien ont été mal acueillies par les journaux égyptiens. *Al Ahram* écrit qu'Israël veut tromper l'opinion publique en faisant croire à des concessions politiques qui consisteraient à accepter de négocier sur la base de la résolution 242. Mais, poursuit-il, la décision de Jérusalem de se maintenir en Cispordanie et à Gaza relève du *« théâtre de l'absurde »* *« Israël cherche des prétextes pour perpétuer l'occupation des territoires arabes »*, affirme pour sa part *Al Akhbar*, qui conclut : *« Tant que Jérusalem n'aura pas accepté le principe du retrait de ces territoires, les négociations ne peuvent reprendre. »*

En Israël, M. Zipori, vice-ministre de la défense, a déclaré devant les étudiants de Kiryat-Gat que de nouvelles colonies juives seront implantées en Cisjordanie.

« Nous avons été clairs avec les Etats-Unis et nous l'avons également dit à l'Egypte : il n'est absolument pas question de ne pas poursuivre l'implantation de nouvelles colonies dans cette région », a indiqué M. Zipori. Il a précisé que la création de nouvelles colonies avait été interrompue dans le Sinaï afin de créer *« une atmosphère favorable »* à la négociation avec l'Egypte, mais que cette dernière n'est pas partie prenante dans l'avenir de la Cisjordanie ou dans la formulation de la politique d'Israël vis-à-vis des Palestiniens.

M. Zipori estime que céder aux demandes des Etats-Unis et de l'Egypte dans ce domaine *« serait signer l'arrêt de mort d'Israël » « Nous devons tout faire pour la paix, mais cela ne veut pas dire que nous devons nous suicider »*, a conclu M. Zipori.

Un porte-parole du Gouch Emounim a, pour sa part, annoncé que le gouvernement avait donné le feu vert pour la création d'une nouvelle colonie à Nebi-Salah, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Jérusalem. Cette colonie accueillera dans une première phase une quarantaine de familles. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Le roi Hussein de Jordanie* a approuvé, par décret, la loi provisoire portant création d'un Conseil national consultatif qui remplacera l'Assemblée national et le Sénat de Jordanie, dissous le 8 novembre 1974. Le Conseil sera formé pour une période de deux ans, mais le roi est habilité à le dissoudre à tout moment. Il sera composé de soixante membres nommés par décret royal sur proposition du conseil des ministres. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Au cours de leur tournée en Afrique australe

MM. Vance et Owen n'ont pas réussi à organiser une conférence rassemblant toutes les parties du conflit rhodésien

De notre envoyé spécial

Salisbury. — MM. Cyrus Vance et David Owen souhaitaient éviter toute rupture, aussi bien avec le conseil exécutif rhodésien — nouvel organe suprême du pouvoir à Salisbury — qu'avec le Front patriotique, qui dirige la guérilla. Le secrétaire d'Etat américain et le secrétaire au Foreing Office ont visiblement obtenu satisfaction sur ce point au cours de leurs entretiens de Dar-Es-Salaam Pretoria et Salisbury. Mais, si tel était le propos de leur voyage de cinq jours en Afrique australe, admettons qu'il était bien modeste.

La dernière étape, lundi 17 avril, à Salisbury, s'est déroulée sans surprise. Deux séances d'entretiens ont eu lieu avec les quatre membres du conseil exécutif, M. Smith, l'évêque Muzorewa, le révérend Sithole et le chef Chirau. Ces derniers se sont engagés à *« prendre en considération »* les propositions anglo-américaines, au premier rang desquelles figure un projet de *« conférence élargie »* regroupant toutes les parties concernées. Du coup, M. Vance a pu qualifier de *« sérieux, clairs et détaillés »*, les échanges de vues de Salisbury. Quant à M. Young, le représentant américain aux Nations unies, il s'est surtout distingué par sa discrétion.

Mais, si l'on fait la part des choses, le bilan de cette tournée est loin d'être net. Certes, Salisbury n'a pas rejeté la possibilité d'une conférence élargie, mais, lundi soir, M. Smith a rappelé, au nom du conseil exécutif qu'il préside ce mois-ci, que celui-ci n'était *« pas préparé à revenir sur l'accord* (N.D.L.R. : de règlement « interne ») *signé le 3 mars »*.

D'autre part, lors des entretiens de Dar-Es-Salaam avec MM. Mugabe et Nkomo, MM. Vance et Owen ne sont pas arrivés à s'entendre avec ces derniers sur le rôle du Front patriotique dans une phase transitoire (*le Monde* du 18 avril). Londres et Washington continuent de rejeter la place *« dominante »* revendiquée par le Front patriotique.

Autrement dit, chaque camp accepte que le dialogue se poursuive par l'intermédiaire des anglo-américains, mais la négociation sur le fond n'a pas avancé d'un pouce. A ce propos, il faut relever que ce sont les trois partenaires africains de M. Smith qui se montrent les plus réticents à l'égard d'initiatives anglo-américaines, accueillies avec plus de tolérance par M. Smith et plus de satisfaction par les Sud-Africains... *« Américains et Britanniques, ne détruisez pas l'accord de Salisbury ! »*, *« Owen et Vance, partez ! »*, pouvait-on lire sur les pancartes brandies par quelques centaines de partisans de l'évêque Muzorewa, à l'arrivée de la délégation anglo-américaine.

L'initiative demeure pour l'instant dans le camp rhodésien. Faute d'une négociation substantielle, l'application de l'accord de Salisbury va donc se poursuivre. Londres et Washington redoutent désormais une escalade des combats, susceptible de déboucher sur une guerre civile ou de favoriser l'intervention de Cuba aux côtés du Front patriotique, un argument auquel M. Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, ne se serait pas montré indifférent, dimanche, à l'appel de Pretoria.

Mais les rhodésiens maintiennent, de leur côté, que leur régime intérimaire est capable de rallier assez de partisans armés du Front patriotique pour désamorcer la guerre. En tout cas, on ne parle plus de réunir, fin avril sur les chutes Victoria, une conférence élargie. Cette initiative aurait au moins permis à MM. Owen et Vance de quitter l'Afrique avec un moins maigre butin.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Tunisie

CHEF DE FILE DES DÉMOCRATES SOCIALISTES

M. Mestiri a comparu devant un juge d'instruction

De notre correspondant

Tunis. — M. Ahmed Mestiri, chef de file du mouvement d'opposition des démocrates socialistes et ancien ministre de l'intérieur et de la défense, a comparu le lundi 17 avril devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de première instance de Tunis, pour répondre d'une accusation de diffamation du régime et de propagation de fausses nouvelles sur plainte du procureur de la République.

Ces poursuites font suite à des déclarations faites le 13 mars à Londres au cours d'une conférence de presse (*le Monde* du 15 mars). M. Mestiri avait déclaré que le régime ayant perdu toute base populaire se trouvait contraint de recourir à la violence pour se maintenir, que la liberté d'expression en Tunisie était plus large à l'époque du protectorat français qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que les émeutes du 26 janvier à Tunis avaient fait cent quarante victimes alors que les informations officielles ne font état que de cinquante et un morts.

Evoquant le secret de l'instruction, M. Mestiri s'est refusé à toute déclaration à sa sortie du cabinet du magistrat. Par solidarite professionnelle, soixante-six de ses confrères du barreau de Tunis, dont le bâtonnier M[e] Fathi Zouhir, vice-président de l'Assemblée nationale, s'étaient constitués pour sa défense et ont assisté à son audition qui s'est prolongée durant une heure et demie.

M. Mestiri avait regagné Tunis le samedi 15 avril après une tournée de plus de deux mois à l'étranger. Selon son entourage, il a notamment rencontré M. Willy Brandt, le chancelier autrichien Bruno Kreisky, le président Boumediène, le roi Hassan II et le prince Fahd d'Arabie Saoudite.

Dans un récent discours devant l'Assemblée nationale (*le Monde* du 11 avril), le premier ministre, M. Hedi Nouira, s'était étonné de ces contacts.

MICHEL DEURÉ.

Tchad

N'DJAMENA ACCUSE LE FROLINAT D'AVOIR VIOLÉ LE CESSEZ-LE-FEU

N'Djamena *(A.F.P.)*. — Le gouvernement tchadien a accusé, lundi 17 avril, le FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad — tendance Goukouni Oueddei), d'avoir violé l'accord de cessez-le-feu intervenu le 27 mars à l'issue des négociations de Benghazi en attaquant, samedi 15 avril, la garnison de Salal, entre Moussoro et Koro-Toro, à 450 kilomètres au nord-est de N'djaména. Il souligne également que le FROLINAT n'a pas respecté les termes du communiqué de Benghazi concernant l'arrêt de la *« guerre des ondes »* et qu'il *« diffuse des émissions radiophoniques invitant la population tchadienne à la révolte »*. *« Devant cette attitude belliqueuse qui lui est imposé, le C.S.M. ne saurait rester les bras croisés, des mesures indispensables à la sauvegarde de l'intérêt général seront prises »*, conclut le communiqué.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● AU PROCES DE M[e] KLAUS CROISSANT, qui a repris lundi 17 avril à Stuttgart, M. Jacques Léauté, professeur à la faculté de droit et directeur de l'Institut de criminologie de Paris, cité comme expert par la défense, a insisté sur la nécessité de limiter les chefs d'accusation au seul reproche retenu par la chambre d'accusation parisienne, relatif à la création d'un système d'information pour les détenus. Soutenant, de son côté, la thèse de l'accusation, M. Vogler, professeur à l'université de Giessen, a affirmé que *« le juge allemand n'est certainement pas lié par ce que les juges français ont décidé »*. — *(A.F.P.)*

Angola

● M. AGOSTINHO NETO, président de la République populaire d'Angola, a été filmé lundi 17 avril par la télévision soviétique, alors qu'il visitait un camp de jeunes pionniers en Crimée. Il semblait en bonne santé. Un porte-parole de l'ambassade d'Angola à Lisbonne a démenti le même jour que M. Neto soit actuellement soigné pour une leucémie (*le Monde* du 18 avril) dans un hôpital de Moscou. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE PRESIDENT SOMALIEN, M. Syaad Barre, a quitté Pékin mardi 18 avril pour Mogadiscio à l'issue d'une visite officielle au cours de laquelle les dirigeants chinois ont affirmé leur soutien à la Somalie *« en lutte contre l'hégémonisme »*. Les deux pays ont signé mardi un accord de coopération technique et économique dont la teneur n'a pas été précisée. — *(A.F.P.)*

● LE PRESIDENT HUA KUO-FENG fera une visite officielle en Yougoslavie avant la fin de l'année, a-t-on appris de source diplomatique à Belgrade. La visite du dirigeant chinois consacrera la normalisation des relations sino-yougoslaves, tant au niveau des Etats que des partis. Elle répondra au voyage que le président Tito fit en Chine, en septembre dernier. — *(A.F.P.)*

Inde

● LE PREMIER MINISTRE INDIEN a révélé, lundi 17 avril, devant le Parlement, que l'installation par la C.I.A. de deux engins nucléaires d'espionnage dans l'Himalaya avait reçu l'accord préalable des gouvernement indien et américain (*le Monde* daté 16-17 avril). Il a affirmé que ses trois prédécesseurs, MM. Nehru et Shastri, et Mme Gandhi, étaient impliqués dans cette affaire. M. Desai était vice-premier ministre à cette époque. — *(A.F.P., A.P.)*

Jamaïque

● TROIS PERSONNES ont été tuées lors d'une manifestation contre le chômage dans un quartier pauvre de Kingston. Deux policiers, pris sous le feu de tireurs isolés, ont, d'autre part, été blessés. — *(Reuter.)*

Madagascar

● DES FUNERAILLES NATIONALES seront faites à l'ancien président de la République Philibert Tsiranana, mort dimanche 16 avril (*le Monde* du 18 avril) a indiqué lundi un communiqué du Conseil suprême de la révolution et du gouvernement, qui se sont réunis conjointement sous la présidence du chef de l'Etat, M. Didier Ratsiraka. Un deuil national a été décrété. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pakistan

● LA FAMILLE DE M. BHUTTO, ANCIEN PREMIER MINISTRE PAKISTANAIS condamné à mort en mars, a fait appel à un avocat français, M[e] Robert Badinter, et à un avocat britannique, M[e] John Charles Matthews, du barreau de Londres, pour assurer sa défense dans le procès en appel qui doit s'ouvrir le 20 mai devant la Cour suprême à Rawalpindi. — *(A.F.P.)*

Philippines

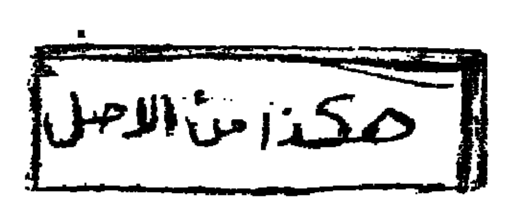
● QUARANTE-TROIS PERSONNES, don treize soldats, ont été tuées, au cours d'une embuscade tendue par des séparatistes musulmans dans la province méridionale de Maguindanao, le jeudi 13 avril, a-t-on appris à Manille. — — *(A.F.P.)*

Portugal

● UN MERCENAIRE BRITANNIQUE a révélé, lundi 17 avril, que d'anciens officiers portugais tentent actuellement de recruter des volontaires en Grande-Bretagne dans le but de fomenter des troubles au Portugal. Le mercenaire, M. Paul Daniels, est le fondateur et le chef d'une petite armée privée, les forces des volontaires militaires britanniques, évaluées aujourd'hui à quelque cinq cents membres et qui sont intervenues dans le passé au Congo et au Biafra. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● MILLE SIX CENTS PERSONNES on été interpellées les 15 et 16 avril par la police sud-africaine, dans le quartier africain de Hillbrow, à Johannesburg, au cours de la plus massive opération de lutte contre le crime jamais réalisée dans la métropole sud-africaine. — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

Argentine

— Tribune internationale —

Des médecins argentins s'adressent aux Français

par le docteur JUAN PENALOZA (*)

LORSQUE le 29 mars 1976, l'hôpital Posadas, à Buenos-Aires, cerné par les blindés, survolé par les hélicoptères, fut envahi par l'armée et que tous, malades, médecins et infirmiers, furent contraints, allongés face au sol, sous la menace des armes, d'assister à l'arrestation des vingt premiers prisonniers emmenés à la Superintendance de la sécurité, il apparut évident que la dernière étape de la dégradation politique argentine était en passe d'être franchie. Désormais, le contrôle militaire s'exerçait sur les accès à l'hôpital : soixante-dix membres du personnel, inscrits sur des listes noires, furent emprisonnés à Villa-Devoto dans les jours qui suivirent. Parmi eux, cinq disparurent, dix furent séquestrés plusieurs mois, les autres relâchés, mais licenciés de leur travail.

Vous l'imaginez, cette scène se reproduisit de la même façon dans nombre d'institutions hospitalières ou universitaires, dans des dispensaires, etc.

Il n'est pas exagéré de parler d'un régime de terreur, et le lecteur du Monde commence à en être de mieux en mieux informé à travers, notamment, les rapports d'Amnesty International et de la Fédération internationale de droits de l'homme. L'immixtion fréquente des policiers en civil dans le fonctionnement de l'hôpital, l'usage de violences, d'intimidations, de menaces, d'insultes envers malades et membres du personnel, sont devenus un phénomène tristement quotidien. Mesures calculées accompagnant un licenciement planifié, qui entraînera la fermeture de salles et de services dans les hôpitaux.

Comment le monde professionnel de la santé échapperait-il au cauchemar des 30 000 disparus, des 10 000 prisonniers — et prisonniers dans quelles conditions ! — et des 7 000 morts « politiques », pour s'en tenir aux estimations les plus prudentes ? Dans le corps médical, nous savons que 70 médecins sont prisonniers, morts ou disparus. Encore ne s'agit-il là que d'une liste incomplète.

La méthode répressive ne vise pas exclusivement à anéantir l'action des opposants au régime politique du gouvernement en place, mais à paralyser par la terreur l'ensemble de la population argentine. Cela explique que l'arrestation, la détention, les mauvais traitements, soient infligés à des femmes ou des hommes n'ayant ou n'ayant eu aucun engagement politique ou syndical antérieur.

La terreur dans les lieux publics, à l'hôpital, à l'école, sur les lieux de travail et dans les familles n'est pas accidentelle, mais voulue. Bien entendu, parmi les enseignants et les membres des professions libérales, beaucoup furent ou se sentirent menacés et ont été obligés de quitter le pays pour échapper à ce régime. Sur les plans de l'économie, de l'éducation, de la vie sociale et culturelle, de la santé, notre pays est sur le chemin du sous-développement progressif, qu'aucune manifestation de prestige ne pourra atténuer.

LES droits de l'homme sont violés directement par les actes de violence et par les forces de répression gouvernementales ou paragouvernementales. Mais, fait aux conséquences infiniment plus graves, l'ensemble du pays en subit indirectement le contrecoup. L'inflation est démesurée, 150 à 200 % pendant l'année écoulée, en retenant les chiffres les plus optimistes livrés par la presse locale. Toujours selon les mêmes sources, la baisse du pouvoir d'achat des salariés a été de 50 % environ, depuis le coup d'Etat, avec un sous-emploi et un taux de chômage jamais atteints dans ce pays.

En tant que médecins, nous devons décrire et dénoncer à la face du monde la détérioration de l'état sanitaire, ses causes et ses conséquences. Le personnel licencié ou émigré n'est pas remplacé, les soins hospitaliers délivrés, soit dans les hôpitaux municipaux des grandes villes, soit dans les hôpitaux créés et administrés par les mutuelles des syndicats d'ouvriers et d'employés, étaient jusqu'à l'an dernier gratuits, tant pour les consultations ou les hospitalisations que pour les actes exécutés. Les hôpitaux passèrent sous le contrôle des militaires, et la gratuité y fut abolie (décret n° 253, du 4 février 1977, Bulletin municipal de Buenos-Aires). Le prix de journée en 1977 était de 1 500 pesos (1) et le prix d'un accouchement de 20 000 pesos. Le salaire minimum mensuel est de 25 000 pesos, et aucun système de remboursement n'existe, puisque l'aide sociale repose sur la gratuité. L'assistance médicale des services sociaux des syndicats, gratuite avant 1977, est aujourd'hui payante.

Si l'on y ajoute des démantèlements et des fermetures de services, tels que l'Institut Malbran, l'Institut national de pharmacologie, les centres de santé mentale de la ville de Buenos-Aires, l'occupation militaire de la policlinique Posadas et de l'hôpital Colonia Santa-Maria, il devient facile de comprendre l'augmentation de la mortalité infantile, du nombre de cas de tuberculose, de la maladie de Chagas et des maladies vénériennes ; toutes affections transmissibles, dont le contrôle est étroitement lié à l'extension de la paupérisation et à la baisse de l'hygiène publique.

BIEN entendu, les autorités officielles s'efforcent d'ignorer ou de masquer cette situation, en ne recueillant plus les statistiques de morbidité, en les truquant ou en les cachant. Des informations journalistiques partielles nous parviennent néanmoins, et sont sur ce point disponibles et éloquentes.

Dans la province de Salta, déjà en 1976, 37 % des enfants âgés de moins de quatorze ans étaient considérés comme sous-alimentés. Rappelons au lecteur qu'en Argentine, pays agricole riche, exportateur de blé et de viande, seule une politique aussi désastreuse que l'actuelle explique cette détérioration dramatique et progressive. Autre exemple, l'Argentine occupe aujourd'hui la première place dans le continent américain pour la fréquence des cas de rage humaine (la Opinion, 23 janvier 1977), sans que les autorités compétentes aient l'air de s'en soucier.

Ce sont là des exemples parmi d'autres. On pourrait feindre d'ignorer la gravité de cette situation et se taire. Même loin de chez nous, nous souffrons avec notre peuple. Alors nous nous tournons vers nos amis de la communauté médicale, vers ces Français accueillants et généreux par tradition et par inclination, pour les remercier de leur accueil et de leur solidarité. Nous voudrions surtout qu'ils sachent que le sort de nos compatriotes restés au pays s'aggrave. Que pouvons-nous faire ? Notre appel s'adresse à vos sentiments d'humanité et à votre conscience professionnelle. Ami entends-tu ?...

(*) Ce pseudonyme désigne collectivement le groupe de médecins du Centre argentin d'information et de solidarité à Paris (CAIS) qui, pour des raisons de sécurité, ne peuvent dévoiler leurs identités.

(1) En janvier 1977, le franc valait environ 60 pesos. En janvier 1978, un franc vaut environ 120 pesos.

LES JOURNALISTES C.F.D.T. DÉNONCENT LA RÉPRESSION

Le conseil national du Syndicat des journalistes français C.F.D.T., dans un communiqué publié lundi 17 avril, « *manifeste son inquiétude devant la situation des droits de l'homme en Argentine, notamment en ce qui concerne la liberté de la presse et des journalistes* ». Soulignant que « *parmi les milliers d'emprisonnés politiques et de disparus figurent actuellement plus de soixante-dix journalistes, sans compter ceux qui ont été assassinés depuis la prise du pouvoir par la junte militaire* », le S.J.F.-C.F.D.T. affirme qu'il poursuivra « *l'action qu'il mène depuis plusieurs mois pour leur libération et pour le rétablissement des libertés élémentaires en Argentine. Il propose à ses partenaires de l'Union nationale des syndicats de journalistes le lancement d'une pétition nationale* ».

Le Syndicat, évoquant, par ailleurs la Coupe du monde de football et les « *déclarations inquiétantes* » faites par un ministre argentin au sujet des comptes rendus qui déplairaient aux autorités, estime que « *les journalistes français doivent s'élever contre ces discriminations et exiger une totale liberté pour effectuer leur travail* ».

La majorité des détenus politiques sont privés de l'assistance d'un avocat

De notre correspondante

Genève. — Le Centre pour l'indépendance des magistrats et des avocats, créé en janvier dernier à Genève par la Commission internationale des juristes, a consacré son premier bulletin, rendu public lundi 17 avril, à l'Argentine. Ses auteurs, après avoir indiqué que 80 % des détenus politiques argentins n'ont pas droit à la défense, affirment que durant les quatre dernières années, en Argentine, vingt-trois magistrats et avocats ont été assassinés, quarante et un ont disparu et demeurent introuvables, certains depuis plus d'un an, cent neuf sont ou ont été détenus, bien que la majorité d'entre eux n'aient pas été accusés, n'aient pas été jugés et n'aient même pas comparu devant un magistrat. Enfin, un nombre indéterminé de magistrats et d'avocats ont été obligés de fuir le pays.

Les autorités argentines, selon le même document, reprochent à certains magistrats de ne pas prononcer de peines suffisamment sévères contre les suspects ou d'oser mettre en cause les agents du régime, connus pour avoir recours à la torture. Des tracts distribués à Buenos-Aires illustrent avec éloquence le climat dans lequel les avocats de la défense sont contraints d'exercer leur profession.

L'Association professionnelle des avocats a cessé d'exister à la suite de la répression exercée contre ses membres. Le bulletin du Centre pour l'indépendance des magistrats et avocats cite une liste non exhaustive des victimes de la répression parmi des magistrats et des avocats argentins, et décrit les cas les plus évidents de dénis de justice en Argentine.

I. V.

Etats-Unis

« EXAMEN DE CONSCIENCE » PRÉSIDENTIEL à CAMP-DAVID

Washington. — *Le président Jimmy Carter a procédé dimanche 16 et lundi 17 avril à Camp-David avec les membres de son équipe à une sorte d' « examen de conscience » concernant l'action de l'exécutif depuis le 20 janvier 1977. Malgré le démenti, au ton très vif, du département d'Etat à propos de possibles dissensions entre MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat (absent de la rencontre), et Zbigniew Brzezinski, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, le* New York Times *est revenu lundi 17 avril sur cette affaire.*

Le quotidien new-yorkais estime que les deux hommes ont des opinions très opposées sur la politique à tenir à l'égard de l'U.R.S.S., M. Brzezinski prônant la fermeté tandis que M. Vance est favorable à une certaine souplesse, pour éviter notamment les conflits locaux.

Cette querelle masque peut-être l'essentiel de ce qui a été débattu dans le calme et l'isolement de Camp-David et dont rien jusqu'à ce mardi 18 avril n'a encore été révélé au public : l'interrogation de M. Carter et de son équipe sur le déclin de la popularité présidentielle, ainsi que la baisse, qui semble continue, du pouvoir de l'exécutif par rapport au législatif depuis l'affaire du Watergate.

● *Le président Jimmy Carter* a accepté l'invitation à se rendre en Roumanie qui lui a été faite par M. Nicolas Ceausescu, chef de l'Etat roumain, à l'issue de la visite que ce dernier a effectuée aux Etats-Unis, a-t-on annoncé officiellement lundi 17 avril à Washington. Aucune date n'a encore été fixée. — *(A.F.P., A.P.)*

Le Monde politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

DANS « L'HUMANITÉ »

M. Hincker : l'union de la gauche demeurera l'axe de l'union du peuple de France

Dans le cadre de sa rubrique « Le débat démocratique dans le parti », *l'Humanité* du 18 avril publie un entretien avec M. Rémy Auchède, secrétaire fédéral du Pas-de-Calais. Celui-ci note :

« D'aucuns contestent — y compris dans le parti — notre campagne contre la misère. (...)

» Même question sur le mot d'ordre « faire payer les riches ». Nul ne le remet en cause. Il marque bien — avec l'ensemble de notre campagne — le contenu de classe de notre politique. Il s'oppose à toute démagogie. Nous ne sommes pas là pour faire des promesses à tout le monde. (...)

» La-dessus les communistes cherchent à affiner, pas à abandonner, à céder à la facilité. Ce serait abandonner le contenu de classe. (...)

» Une autre question évoquée est celle de la démocratie dans le parti. On assiste à une volonté de participer plus à la vie du parti. (...)

» De manière générale il n'y a pas de remise en cause du centralisme démocratique, sauf dans trois ou quatre cas sur quinze mille adhérents. »

Dans un article publié par le quotidien communiste M. François Hincker, membre du comité central, rédacteur en chef de *la Nouvelle Critique*, revient sur l'union de la gauche et écrit :

« La réalité politique actuelle et prévisible de la France est que l'union de la gauche, c'est-à-dire d'abord l'alliance du P.C.F. et du P.S. auxquels se joignent de nombreux autres petits partis, est et demeurera l'axe de l'expression politique de l'union du peuple de France. (...)

» Mais, quelles que soient les formes revêtues par cette union de la gauche et le degré d'autonomie de ses composantes — par exemple l'union autour du programme commun de 1972 avec ses contraintes pour chacun, — elle n'est véritable que si elle respecte les deux conditions de l'union du peuple de France et que si chacun y tire dans le même sens : l'intransigeance quant aux transformations décidées en commun, la même volonté de lutte contre l'adversaire. A défaut, il ne s'agit que d'une prétendue union de la gauche trompeuse et purement politicienne. »

L'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, évoque lui aussi à travers divers articles les discussions en cours au sein du P.C.F. Yvonne Quillès, rend compte, par exemple, de la dernière réunion de la « commission nationale d'organisation du P.C.F. », dirigée par M. Paul Laurent. Elle note que « *l'on a constaté un ralentissement du rythme d'adhésions depuis le 20 mars* ». « *Mais le phénomène — si phénomène il y avait — est encore trop partiel et trop récent pour être utilement analysé*, ajoute-t-elle. (...)

« Un peu partout, les secrétaires fédéraux « à l'organisation » s'en sont fait l'écho, on s'interroge sur les rapports d'un parti communiste en plein développement et d'un résultat électoral stationnaire. Il arrive même que quelques camarades en aboutissent à des conclusions contradictoires. Certains, pour avoir cru, peut-être un peu trop rapidement, au rapport harmonieux des nombres : plus il y a de communistes, plus il y a d'électeurs communistes, ne savent plus très bien, aujourd'hui, à quel saint se vouer. D'autres — qui ont continué à se poser des questions sur la conception d'un parti révolutionnaire de masse, se redemandent aujourd'hui si la quantité n'a pas nui à la pureté. Dans le Rhône, dans l'Hérault, à Paris, dans l'Essonne, etc., un petit nombre de camarades ont remis cette question sur le tapis. Ailleurs, comme en témoigne une Toulousaine, il y a tentation à attribuer la responsabilité de résultats médiocres à une masse de nouveaux adhérents insuffisamment « éduqués ». Conclusion : il faut se dépêcher de les « faire passer par les écoles du » parti ».

«La Lettre de l'Unité» : il manque la prise en compte de la contestation « historique »

La Lettre de l'Unité, publiée par le P.S., évoque dans son numéro du 17 avril la discussion en cours au P.C.F. et note :

« La vraie question est de savoir si le comportement du P.C.F. au cours des derniers mois n'est pas directement lié au fait qu'il n'a jamais été au bout de la remise en cause de son passé stalinien, de son inconditionnalité au système soviétique, d'une conception bureaucratique et centralisée de la société, de la conviction de son rôle hégémonique dans la mesure où il se considère toujours comme le parti de la classe ouvrière.

» Certes, le parti communiste a changé depuis vingt ans. Sur certains points profondément. Mais sur d'autres, il est resté, comme on dit, au milieu du gué. Par exemple, il critique les atteintes aux libertés en U.R.S.S., mais ne se pose jamais la question de savoir si elles ne sont pas précisément le produit d'un système qu'Elleinstein va jusqu'à qualifier d' « anti-modèle ». Par exemple, encore, Georges Marchais affirme qu'il n'y aura pas d'exclusions dans son parti, et c'est bien. Mais jamais la direction du P.C.F. n'a remis en cause les décisions qui ont abouti, dans un passé récent, dans des conditions honteuses, à l'exclusion de dirigeants de premier plan, comme Marcel Servin, Laurent Casanova ou Roger Garaudy, qui, pourtant, chacun à sa manière, étaient des précurseurs du XXII[e] Congrès, auquel on se réfère aujourd'hui si volontiers, alors qu'on l'a quelque peu oublié au cours de l'année écoulée.

» C'est seulement lorsque cette contestation « historique » sera prise en compte qu'il y aura vraiment quelque chose de nouveau au P.C.F. En dépit des efforts méritoires d'Elleinstein et de quelques autres, il ne semble pas que ce soit encore pour demain. »

A Elbeuf

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX COMMUNISTES NE VOTENT PAS LE BUDGET PROPOSÉ PAR LES SOCIALISTES

(De notre correspondant.)

Rouen. — Les onze élus communistes de la municipalité d'union de la gauche qui, depuis mars 1977 gèrent la ville d'Elbeuf (Seine-Maritime) ont refusé de voter le budget proposé par le groupe socialiste, majoritaire. Pour justifier leur position, qualifiée d' « *irresponsable et naïve* » par le maire M. René Youinou, P.S., suppléant de M. Laurent Fabius, nouveau député de la circonscription, les conseillers municipaux communistes ont argué du refus des socialistes de considérer comme acquis, pour la présentation du budget, une subvention exceptionnelle demandée à l'autorité de tutelle.

« *Nous ne pouvons voter un budget en déséquilibre et permettre ainsi au préfet d'intervenir encore plus directement dans notre gestion* », ont répondu les élus socialises qui se sont étonnés de voir leurs collègues du P.C. « *refuser de financer un programme précis de réalisations qu'ils avaient auparavant approuvé* ».

En augmentation de près de 30 % (dont 17 % sont imputables à l'ancienne municipalité, expliquent les socialistes), le budget a finalement été adopté par quinze voix et onze abstentions. A l'issue du vote, le maire a déclaré : « *On ne peut pas confier un carnet de chèques à quelqu'un qui ne se préoccupe pas de savoir s'il est approvisionné.* » Il a annoncé son intention de retirer partiellement leur délégation aux adjoints communistes. — M. L.

● *Au conseil général de la Haute-Vienne*, une trentaine de manifestants, porteurs de banderoles revendicatives sur l'emploi, ont envahi, lundi après-midi 17 avril, la tribune du public. Après la décision de suspendre la séance, prise par M. René Regaudie (P.S.), président du conseil général, seuls les conseillers généraux socialistes et modérés ont quitté la salle, les élus communistes restant en séance. — *(Correspondance.)*

Deux nouveaux décrets vont préciser les modalités d'indemnisation des rapatriés

Bien qu'il soit essentiellement chargé, désormais, du secteur de la fonction publique, M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre, conserve ses précédentes attributions et continuera donc de suivre l'application de la nouvelle loi d'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord qui a été promulguée le 2 janvier.

Deux nouveaux décrets viendront compléter, dans quelques semaines, le décret général publié le 5 mars au *Journal officiel*. Le premier texte précisera les modalités d'attribution de titres d'indemnisation prioritaires aux personnes âgées de moins de soixante-dix ans pouvant justifier d'un revenu brut annuel inférieur au SMIC (deux fois le SMIC pour les personnes mariées) en vertu de l'article 8 de la loi. Le second texte indiquera les conditions dans lesquelles l'instance arbitrale prévue à l'article 16 devra statuer pour procéder à certaines évaluations forfaitaires des biens perdus par les demandeurs indemnisables.

Ces deux décrets, dont l'élaboration est terminée, seront soumis prochainement au Conseil d'Etat.

Les dispositions générales de la nouvelle loi, toutefois, sont d'ores et déjà entrées en application et plusieurs centaines de rapatriés devant bénéficier d'un complément d'indemnisation — notamment les personnes âgées de plus de quatre-vingts ans — ont déjà reçu une notification de l'ANIFOM (Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer) précisant leurs nouveaux droits.

Certaines sommes payables en espèces (moins de 10 000 F) ont été mandatés. Le nouveau directeur général de l'ANIFOM, M. Pierre Gisserot, dont les moyens en personnel et en finances ont été renforcés, pense pouvoir tenir les délais d'indemnisation fixés par la loi en traitant près de cinq mille dossiers par mois, tout en poursuivant l'instruction des quelque quatre-vingt-dix mille dossiers encore en instance.

L'emménagement des services de l'indemnisation centrale de l'Agence dans de nouveaux locaux situés dans le quartier de la gare de Lyon, à Paris, devrait permettre, d'autre part, d'améliorer l'accueil des rapatriés venant se renseigner auprès de l'ANIFOM.

M. Robert Fabre confirme sa volonté d'abandonner la présidence du M.R.G.

M. Robert Fabre, président démissionnaire du Mouvement des radicaux de gauche, a indiqué, lundi 17 avril, que sa décision d'abandonner la direction du Mouvement est définitive. Il a cependant regretté que les divisions du M.R.G. se traduisent par des querelles de personnes.

Après avoir noté que les radicaux de gauche doivent être « *eux-mêmes* » et ne servir de « *roue de secours* » à personne, M. Robert Fabre a précisé qu'il comprenait l'attitude des députés du mouvement qui, élus grâce à l'union de la gauche, défendent cette stratégie. Pour sa part, il estime que la rupture entre le P.C.F. et le P.S. sera longue à se résorber et que les radicaux de gauche doivent, en conséquence, modifier leur stratégie.

La décision de M. Fabre de confirmer son départ ne constitue pas une surprise. Le député de l'Aveyron ne pouvait envisager de reprendre sa démission que si le Mouvement était unanime à le lui demander. Tel n'a pas été le cas, samedi 15 avril, lors de la réunion du comité directeur du M.R.G.

Les propos de M. Fabre confirment en outre que, au-delà des querelles de personnes, qui jouent un rôle non négligeable dans les divisions actuelles du M.R.G., c'est bien l'orientation du Mouvement qui est en cause. M. Crépeau entend le maintenir dans une alliance avec les partis de gauche. M. Maroselli plaide pour une autonomie dont nul ne peut dire sur quels comportements électoraux elle déboucherait. Le maire de Luxeuil a certes indiqué, lundi 17 avril, au micro de Radio Monte-Carlo, qu'il n'était pas « *tenté par une alliance centriste* ». Il entend « *rester dans la gauche, mais distendre les liens trop étroits qui nous unissent au P.S. et qui nous ont amenés à l'échec, non seulement du M.R.G., mais de la gauche en général* ». Il a cependant précisé, en évoquant l'élection présidentielle de 1981, que « *si le M.R.G. obtient 5 %, comme je le crois, à l'élection du Parlement européen, il sera peut-être nécessaire de prévoir une candidature du M.R.G. en 1981* ».

M. Crépeau est hostile à cette attitude, qui pourrait avoir pour conséquence de placer le candidat socialiste derrière le représentant du P.C.F., à l'issue du premier tour de scrutin, et d'interdire ainsi à la gauche tout espoir sérieux de victoire lors de l'élection présidentielle.

Reste à savoir si le M.R.G. parviendra à survivre jusqu'à l'élection européenne de juin 1979. S'il devait éclater avant cette date, il ne pourrait guère espérer franchir la barre des 5 % au-dessous de laquelle il n'est pas possible d'obtenir des sièges à l'Assemblée de Strasbourg. Si le M.R.G. résistait à la crise qu'il traverse actuellement, il lui faudrait encore se renforcer considérablement en un an puisque, lors des élections législatives, son score n'avait été que de 2 %. Il est vrai qu'il n'était présent que dans le quart, environ, des circonscriptions. — T. P.

M. JACQUES BLANC INVITE M. RAYMOND BARRE AU PROCHAIN CONGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN

M. Raymond Barre a reçu, mardi matin 18 avril, à l'hôtel Matignon, M. Jacques Blanc, secrétaire général intérimaire du parti républicain, avec lequel il s'est entretenu pendant une quinzaine de minutes avant de se rendre à l'Elysée participer à un conseil interministériel consacré aux problèmes de la défense et du désarmement.

M. Jacques Blanc a rappelé au premier ministre quelles sont les préoccupations majeures de sa formation en matière économique et sociale. Il a invité M. Raymond Barre à participer au prochain congrès du parti républicain, qui doit avoir lieu à Fréjus les 19 et 20 mai.

Avant de quitter l'hôtel Matignon, le député de la Lozère a rendu hommage à l' « opiniâtreté » et au « courage » du chef du gouvernement.

● *Le bureau fédéral de Loire-Atlantique du mouvement des radicaux de gauche* proteste « *énergiquement* » contre les propos tenus par M. Michel Le Mappian, lors de sa démission (*le Monde* daté 16-17 avril). « *M. Michel Le Mappian a discrédité le M.R.G. en laissant entendre que les radicaux de gauche de Loire-Atlantique, dont on connaît l'amitié qui les lie à Michel Crepeau, s'orientaient vers la majorité* », affirme-t-il.

● *La fédération des Hautes-Pyrénées du Mouvement des radicaux de gauche* a pris position en faveur de M. Michel Crépeau, candidat à la succession de M. Robert Fabre comme président du M.R.G. Réunis en présence de MM. François Abadie, député, maire de Lourdes, René Billères et Hubert Peyou, sénateurs, les membres de cette fédération « *mettent en garde les instances dirigeantes parisiennes sur certaines déviations du radicalisme qui se font jour depuis quelque temps au M.R.G.* ».

● *L'expulsion de deux Algériens.* — A la suite de certaines rumeurs, un communiqué du ministère de l'intérieur précise que MM. Mohamed Braitel et Abdel Karim Houmer, expulsés de France le vendredi 14 avril (*le Monde* du 15 avril) sont bien de nationalité algérienne. L'un d'eux était détenteur d'un passeport et d'une carte d'identité algériens, l'autre d'une carte d'identité de même nationalité. Ces documents avaient été obtenus au consulat d'Algérie à Lyon.

POINT DE VUE

Requiem pour une ouverture ?

par CLAUDE LABBÉ (*)

ON engageant un long débat devant le pays la campagne des élections législatives n'aura pas permis, pour autant, une clarification exhaustive de la situation politique.

La majorité reconduite n'a pas profondément modifié ses données même si ses différences tendent à refaire surface. L'opposition battue ne semble pas tirer toutes les leçons de sa défaite.

Sans doute ne faut-il pas attendre des résultats d'un scrutin qu'ils provoquent des reclassements immédiats. « Les lendemains » n'ont rien à voir avec le lendemain. Mais c'est une période passionnante, où l'on doit rester attentif à la moindre évolution, au signe le plus léger. De ce point de vue, les prémices ne manquent pas.

Un premier et bref épisode vient de se jouer autour de ce que l'on a appelé « l'ouverture » en extrapolant largement sur la formule présidentielle de la « cohabitation raisonnable ».

Les temps étaient-ils venus de lancer à l'opposition au fond du précipice la corde de salut ?

⁂

Il est vrai que dans la sagesse des Français et des Françaises il convient de reconnaître plusieurs sentiments mêlés :

— La volonté de repousser l'opposition, plus forte sans doute que le désir de privilégier la majorité sortante ;

— La confiance allant vers des hommes politiques d'une certaine qualité, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, pourvus ou non de moyens ;

— L'idée d'une réconciliation après un affrontement plus éprouvant par sa durée que par sa vigueur.

C'est sur ce dernier point que j'ai perçu et approuvé le désir du président de la République d'aller vers une certaine décrispation rendue nécessaire par une longue période de tensions.

En revanche, j'ai ressenti une nette insatisfaction en voyant le spectacle donné sur le perron de l'Elysée. Après des mois de polémique, il était de bien mauvais goût de transformer la cour de la présidence de la République en tribune politique. Ils n'ont donc rien compris ceux qui, par une fatale poignée de main, ont scellé leur défaite !

Vint ensuite l'épisode parlementaire, le terrain où l'on attendait la majorité toujours accusée d'impérialisme.

Notre rencontre avec les président des groupes socialiste et communiste se trouvait considérablement hypothéquée par des déclarations qui anticipaient sur le fond de nos entretiens. Pourquoi, en effet, indiquer comme une sorte de préalable ou même comme un objectif les seuls postes de présidents des commissions permanentes de l'Assemblée nationale ? C'est pourtant dans ces conditions que Roger Chinaud et moi nous sommes rendus au bureau de M. Defferre puis à celui de M. Ballanger. C'était un premier pas. Il me semblait que nous pouvions adopter une méthode basée sur les « petit pas ». C'est le « tout ou rien » qui nous fut opposé. Tout de même ce n'est pas négligeable d'offrir à l'opposition — et à l'opposition telle qu'elle est — des rapports, y compris des rapports budgétaires, la représentation intégrale au bureau des commissions. J'ai proposé également des rencontres informelles mais régulières entre les présidents des quatre groupes de l'Assemblée nationale.

L'U.D.F. proposait une présidence de commission *tout de suite*. C'était un cadeau important. J'envisageai deux présidences, mais d'ici un an, après deux sessions. Il ne s'agissait pas d'une mise à l'épreuve, mais d'une « ouverture » permettant à l'opposition, si elle veut prétendre accéder à une forme de participation — avec ou sans statut, — d'accepter de se transformer en minorité. C'est la différence entre une opposition et une minorité qui trace la frontière des concessions que l'on peut admettre pour un adversaire minoritaire et refuser à un opposant. Cette conception, M. Defferre l'a déjà repoussée autrefois en évoquant avec dédain l'« opposition de Sa Majesté ». C'est pourtant avec cet état d'esprit que fonctionne la démocratie anglo-américaine, et nul ne saurait prétendre l'appliquer en France dans le refus de l'un des partenaires.

⁂

Voici donc, au-delà des déclarations, le fond des choses. En allant voir M. Defferre, nous avons trouvé un homme accueillant et courtois à l'égard de nos propositions. Mais que pouvait-il faire sinon décliner ? En rencontrant M. Ballanger, nous avons eu en face de nous un homme accueillant et courtois, sachant déjà qu'il ne pouvait rien accepter, sinon une répartition proportionnelle parfaitement illogique dans notre système majoritaire.

Au lendemain de notre victoire si âprement gagnée, nous avions le devoir de faire des gestes, mais personne n'aurait compris que nous allions vers l'opposition les bras chargés de cadeaux.

Sait-on ce que représente une présidence de commission permanente à l'Assemblée nationale ? Il s'agit d'un poste de responsabilité, de concertation et de décision. Il suffit d'envisager le rôle de chacune des six commissions qui correspondent aux grands départements ministériels. Les finances aux socialistes ? La défense aux communistes ? Pourquoi pas alors les poste gouvernementaux équivalents ?

Notre démarche ne m'apparaît aujourd'hui ni prématurée ni inutile. La réponse des présidents des groupes de l'opposition correspond à une certaine logique et à un constat : même s'ils ne sont plus liés par le programme commun, le P.S. et le P.C. ne peuvent, dans la perspective déjà ouverte de 1981, affirmer un éloignement ou une rupture.

L'ouverture suppose, dans le temps, et la preuve vient d'en être donnée, une nouvelle définition des rapports au sein de l'opposition avant une définition nouvelle des rapports entre l'opposition et la majorité.

(*) Président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

ECONOMIE

Au cabinet de M. René Monory, ministre de l'économie, MM. Jean-Yves Haberer, inspecteur des finances, et Jean-Jacques Bonnaud, administrateur civil, sont nommés chargés de mission auprès du ministre ; M. François Léon, administrateur civil, est nommé chef de cabinet; MM. Renaud Lambert, René-Paul Rigaud, administrateurs civils, et Jean-Claude Trichet, inspecteur des finances, sont nommés conseillers techniques ; M. Pierre Le Roux, administrateur de l'INSEE, est nommé chargé de mission.

BUDGET

M. Maurice Baconnier, administrateur civil, est nommé directeur adjoint du cabinet de M. Maurice Papon, ministre du budget ; MM. Emmanuel Rodocanachi, administrateur civil, et Etienne Pflimlin, conseiller référendaire à la Cour des comptes, sont nommés conseillers techniques ; M. Jean-Louis Debré, magistrat, est nommé chef de cabinet ; Mlle Yvonne Jeanbrau est nommée chargé de mission (relations avec le Parlement).

AGRICULTURE

Au cabinet de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, M. Alain Terrail, premier substitut au parquet, demeure chargé des relations avec le Parlement.

M. Pierre Baraton, sous-préfet, est nommé chef du cabinet de M. Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Au cabinet de Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, M. Paul Gomez, conseiller à la cour d'appel de Paris, est nommé chargé de mission. M. Bernard Chemin, premier juge au tribunal de grande instance de Paris, conserve les fonctions de conseiller technique.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES.

Au cabinet de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Alain Briottet, conseiller des affaires étrangères, est nommé chargé de mission.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Au cabinet de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation (formation professionnelle), M. Paul-Pierre Valli, administrateur civil hors classe, conserve les fonctions de chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat.

● *M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier min...re*, disposera, pour l'exercice de ses attributions, de la direction générale de l'administration et de la fonction publique, stipule un décret du premier ministre paru mardi 18 avril au *Journal officiel*. Il présidera également le Conseil supérieur de la fonction publique et traitera *« les autres affaires »* que le premier ministre pourra lui confier.

L'Association des maires de grandes villes réaffirme l'urgence de la réforme des finances communales

L'Association des maires de grandes villes vient de réaliser une étude sur l'évolution du produit des contributions directes de 1976 à 1977 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, établie à partir des informations qui lui ont été communiquées par trente-neuf villes, neuf districts et six communautés urbaines. Les principales villes de France, à l'exception de Paris, ont contribué à ce travail dont les résultats fournissent diverses précisions sur la pression fiscale que subissent les habitants des grandes cités.

On constate d'abord que de 1976 à 1977 le produit moyen des contributions directes par habitant est passé de 415,74 F à 482,76 F, soit une hausse de 16,23 %. C'est dans les villes appartenant à une communauté urbaine que l'augmentation a été la plus forte (20,28 %) ainsi que dans les districts urbains (17,15 %). La progression a été plus faible que la moyenne dans les villes n'appartenant ni à une communauté urbaine ni à un district (15,94 %), dans les communautés urbaines considérées en tant qu'entités (15,06 %) et les villes membres d'un district (14,62 %).

L'Association que préside M. Roger Quilliot (P.S.), maire de Clermont-Ferrand, sénateur du Puy-de-Dôme, souligne « *combien les anticipations du législateur paraissent avoir été déjouées* » dans la mesure où il avait été prévu une progression moins rapide des dépenses des villes-centres en raison de la prise en charge par les communautés urbaines de certaines dépenses assumées jusque-là séparément par les différentes villes concernées. Or ce sont précisément les villes-pôles, du moins de 1976 à 1977, qui connaissent la plus forte augmentation de la pression fiscale.

La taxe professionnelle représente plus de la moitié du produit global des contributions directes (54,91 % en 1976 et 55,01 % en 1977), la taxe d'habitation près du tiers (29,51 % en 1976 et 29,34 % en 1977), la taxe sur le foncier bâti plus de 15 % (15,83 % en 1976 et 15,23 % en 1977) et la taxe sur le foncier non bâti moins de 0,50 % (0,35 % en 1976 et 0,36 % en 1977).

S'ajoutent à ces charges fiscales croissantes les problèmes financiers que pose la nécessité d'augmenter un peu partout le nombre des personnels communaux et municipaux.

Rappelant les conclusions du Livre blanc qu'elle avait consacré, en 1975, au problème des finances locales, l'Association des maires de grandes villes indique que « *face à la raréfaction et au renchérissement du crédit et dans l'impossibilité de freiner leurs dépenses de fonctionnement les municipalités n'ont d'autres solutions que de majorer les impôts locaux à un rythme bien supérieur à l'inflation* ». Si les choses continuaient ainsi, note-t-elle, certains salariés devraient bientôt payer des taxes d'habitation égales à deux fois leurs salaires mensuels.

La plupart des investissements étant actuellement bloqués il en résulte dans les grandes agglomérations une situation financière proche de l'asphyxie. Dans une nouvelle note sur la réforme des finances locales l'Association réaffirmait, à la veille des élections législatives, l'urgence d'engager « *dès aujourd'hui* » la réforme des finances communales, préoccupation prioritaire de tous les maires de France, ainsi que l'a confirmé la consultation lancée à la fin de l'année dernière par le ministère de l'intérieur. Le sujet sera de nouveau à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Association des maires de grandes villes qui aura lieu le 18 mai au Sénat. D'ici là, le gouvernement aura peut-être précisé quand sera déposé le projet de loi-cadre visant à « *développer les pouvoirs locaux* » qui fait l'objet du projet n° 4 du « programme de Blois ».

ALAIN ROLLAT.

A PROPOS DE...

UNE ENQUÊTE DE LA FONDATION DE FRANCE

Sauvons le littoral

Se donner les moyens juridiques et financiers de lutter contre les dégradations, supprimer toute possibilité de dérogations et éduquer le public, telles sont les idées-forces qui ressortent d'une enquête sur la sauvegarde du littoral organisée par la Fondation de France avant, bien sûr, que le massacre d'une partie des côtes bretonnes ne vienne donner une nouvelle actualité à ses préoccupations.

L'analyse des réponses reçues au questionnaire lancé auprès du public par voie de presse, entre août et octobre 1977, a permis à la Fondation de dégager quelques-unes des aspirations des populations côtières mais aussi des touristes.

A la question « Qu'entendez-vous par sauvegarder le littoral ? », *les réponses ont été unanimes :* « il faut le conserver dans son état naturel, empêcher essentiellement les constructions abusives et éviter les pollutions : vidanges des pétroliers en mer, sorties d'égouts, détritus sur les plages... »

« Nos correspondants, *écrit la Fondation,* se déchaînent avec une quasi-unanimité contre tous les grands ensembles : Marina-Baie-des-Anges, la Grande-Motte, La Baule, Saint-Jean-de-Luz, la rade de Toulon, Cannes, aux Sables-d'Olonne, les deux tours de douze et dix-sept étages ainsi qu'une pyramide baptisée « Résidence », l'ensemble immobilier Les Barres, au Tréport, le casino de Saint-Valéry-en-Caux, la baie de la Seine vue de Honfleur, les dunes de Cabourg menacées par les constructions, les immeubles en front de mer à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, tous les grands ensembles Merlin de la côte vendéenne, Port-Leucate, Port-Barcarès, toute la côte languedocienne, l'ensemble résidentiel « Mille Sabords » du port de Cap-Breton, l'usine atomique de La Hague, la centrale nucléaire de Flamanville, Fos, « ce crime contre la nature », les tours du Lavandou, les immeubles Victoria Surf et les bâtiments de l'Eurotel à Biarritz, Le Touquet et son « mur de béton », le massacre des dunes entre Le Touquet et Stella. »

Parmi les suggestions faites pour améliorer la protection des côtes — la première consiste à demander le respect des lois. Les personnes interrogées suggèrent notamment que les décrets ministériels soient « respectés et appliqués », *que l'on ait plus souvent recours à la loi, qui permet de déclarer* non ædificandi *de très grandes portions du littoral, enfin que l'on établisse* « des règles claires sans dérogations possibles ».

A cet égard, « la puissance des promoteurs, le pouvoir de décision des maires et l'indifférence des ministres semblent être amèrement ressentis par beaucoup », *révèle l'enquête.*

De nombreuses personnes voudraient également voir le conservatoire du littoral s'étoffer et prendre de la puissance, et souhaitent que les crédits affectés à cet organisme soient doublés afin qu'il puisse procéder à l'achat de terrains plus nombreux. Elles suggèrent aussi que soit lancée une souscription nationale en faveur du littoral, qui serait réservée au conservatoire, que l'on établisse une taxe sur tous les bateaux de plaisance à moteur et sur les constructions d'immeubles en béton, élevés en « front de mer ».

Pour l'éducation du public, l'enquête propose toute une série de mesures visant à « donner aux gens le respect des autres et du cadre de vie ». *Parmi celles-ci figurent* « l'enseignement du respect de la nature dans les programmes scolaires » *et l'interdiction des* « publicités tapageuses et mensongères sur les constructions d'immeubles en bord de mer ». « Pourquoi faire croire aux gens que le fin du fin est d'avoir les pieds de son lit dans l'eau ? », *demande notamment un correspondant.*

★ Fondation de France, 67, rue de Lille, 75007 Paris.

DES ROMARINS DE PROVENCE AUX SAPINS DU JURA EN SUIVANT LE CALENDRIER DES FLEURS

La patiente transhumance des éleveurs d'abeilles

On entre chez Virgile. Pour aller voir les abeilles, il suffit de prendre le chemin des moutons. Les unes avant les autres, ils vont y passer tous, en transhumance.

A 20 kilomètres et vingt siècles de là, sur l'aérodrome et l'autoroute, d'autres troupeaux s'agitent, dans un autre monde. Saint-Trop', c'est de l'autre côté de la barrière verte. Maures, bruyères, chênes-lièges, arbousiers, pins maritimes ; ceux-là mêmes qu'on croyait détruits à jamais par la « maladie », et qui viennent de resurgir, comme ça, « *nous revoilà* », à travers le massif, hauts comme trois pommes de pin, tout neufs, verts frais.

L'apiculteur vous coiffe du « chapeau du préfet », car, même le gouvernement, venu en sa personne visiter les ruches, ne peut ici travailler sans filet. Ni sans fumée L'enfumoir enfume tout son monde, abeilles et hommes. La « visite » peut commencer, ruche après ruche, soixante-cinq fois les mêmes gestes de praticien ; et le diagnostic : « *Celle-là a bien « blanchi ». Ici, il faut changer la reine. Là, un essaimage se prépare. Ce trou dans la cire ? Une souris est entrée.* » Elle n'est d'ailleurs pas ressortie. Les ouvrières l'ont tuée à coups de dard, puis « embaumée » sous une couche de « propolis »... laquelle est « *bonne pour la gorge et les cors aux pieds* », tout comme la gelée royale, le pollen, le miel — selon lavande, bruyère, acacia, qui le composent — ont leur indication médicale précise.

Car l'abeille passionne les médecins depuis les temps bibliques autant que les poètes et les enfants, et, depuis les temps modernes, les physiciens autant que les mathématiciens. Il ne sait plus par quel bout prendre ses abeilles, l'apiculteur, qui voudrait expliquer au profane tout ce qu'ont dit sur elles cent mille livres savants ou littéraires, qui n'ont pas épuisé le sujet ! Restons *in situ*...

Pourquoi changer cette reine ? Elle est « paresseuse », elle ne pond pas ses deux ou trois mille œufs réglementaires et quotidiens. La ruche « blanchit » ? La cire nouvelle, plus claire, a garni ses alvéoles, signe d'activité. Mais, à peine décoiffée, on savait déjà, à l'oreille, que la ruche allait bien. Le « bruissement des abeilles » cesse d'être un cliché et sur les cadres leur grouillement est une toison mouvante. Quarante mille dans une ruche. Parfois soixante.

Dans cette société parfaite, sous nos yeux, seule compte l'activité. « Qui ne travaille pas ne mange pas. » Le machisme est hors la loi. Pour un seul mâle admis — ô combien brièvement ! — auprès de la reine, voici les autres, oisifs, errants parmi les travailleuses qui les ignorent. C'est ici le royaume exclusif de l'ouvrière excellente, de la femelle stérile et, d'autre part, xénophobe : elle repousse ou tue toute étrangère à la ruche, fût-ce une voisine. C'est bien édifiant.

De passion en métier

Voici les larves dans leur cellule, voici le miel nouveau à côté de celui qu'on leur laissa pour l'hivernage. Elles le garderont aussi — miel de bruyère que les connaisseurs n'apprécient guère, — avant d'aller bientôt en Haute-Provence, et plus tard jusque dans le Jura, remplir les « hausses » — les étages supérieurs et amovibles de la ruche — de bon miel de sapin, d'acacia, de lavande, « *le meilleur de tous* ».

En mai, bonnes pour le voyage, les soixante-cinq ruches (deux millions et demi d'abeilles) aujourd'hui visitées partiront de La Mole. S'en iront aussi celles de Collobrières, de Bandol, de Sanary, de Saint-Cyr, selon le calendrier des fleurs ; de romarins encore maritimes jusqu'aux sapins du Jura. Pour les quelque mille ruches éparpillées de cet apiculteurs, cela lui fait 50 000 kilomètres au volant de son camion, de nuit, chaque année. A soixante-sept ans, président des apiculteurs du Var, il ne parle pas de décrocher. Ce métier est aussi une passion. Fils d'apiculteur ? Non. D'artiste peintre. Mais, à douze ans, le « petit » avait sa première ruche. Les suivantes sont venues « *avec les sous du tram* »... en allant à pied au lycée. C'est une histoire d'amour Et c'est un personnage. Il joue des orgues, parle l'allemand, le russe, le provençal et, pour avoir « tasté » du bout de la langue, vous dit que dans tel miel de bruyère il y a un zest de lavande — non pas *officinalis*, *spica* ou *stoechas*, mais *maritima*...

Faut-il tout cela pour réussir en apiculture ?

Ce n'est pas interdit, mais il faut autre chose, car cette passion est aussi un métier. Il y a des légions de bons amateurs au sens fort — celui qui aime, — mais aussi au sens léger, sinon péjoratif. Et là, les abeilles ne marchent pas... Pas plus que les moutons, elles ne sont au courant des rêves écologico-bucoliques de citadins en mal de retour à la nature. Ces travailleuses exigent travail. Les apiculteurs d'opérette ne tiennent pas le choc plus longtemps que les bergers du même nom. Et non, la nature n'est pas toujours bonne ! Trop chaud, trop froid, trop humide, un coup de mistral, et voilà du même coup la « miellée » perdue. Le temps qu'il fait, le temps qu'on donne sans lésiner, et l'argent aussi... C'est cher, ces mouches à miel : 400 F pour une ruche « en état de marche, sachant qu'il en faut trois ou quatre cents (1) pour ne pas perdre son temps et son argent. Il faut encore le camion pour les transhumances, l'équipement de la « miellerie » : extracteur (de 1 500 à 12 000 F), maturateur, centrifugeur, pompe. (Pas de produits chimiques, en revanche !) Or, connaissant d'expérience le déchet des rêves et des velléités, le Crédit agricole ne lâche pas facilement ses sous dans ce domaine. Il faut montrer patte blanche. Et les hypothèques sur des ruches, ça n'existe pas...

Mais « le miel est pur » et le mythe de l'abeille d'aussi vieille noblesse que celui de l'olivier. Tandis que tant de métiers de l'agriculture perdent leurs bras, l'apiculture en refuse. (Sans parler des « manchots », volontiers volontaires pour regarder travailler, croient-ils, ces acharnées travailleuses.) Pour participer aux stages du lycée agricole de Hyères ou de Laval il faut prendre rang, et, élu, se retrousser les manches. En attendant une aléatoire inscription, beaucoup de jeunes cherchent des stages chez des particuliers. Pour le seul Var et pour une saison, notre président mélomane et polyglotte a reçu six cents demandes.

JEAN RAMBAUD.

(1) Il faut trois cent quatre-vingts ruches pour faire un apiculteur « officiel ». Toutefois, on peut le devenir à moins en Provence, en raison précisément de la transhumance qui permet jusqu'à trois récoltes par an — ce qui n'est pas le cas dans les régions à « ruches fixes ».

LE MIEL A SES PROBLÈMES

● **Victime peut-être de son succès, l'apiculture, en même temps qu'elle « refuse du monde », se plaint d'être négligée. Elle ne reçoit rien sur les crédits de 7,5 *milliards* affectés au soutien des marchés agricoles, elle ne figure pas dans les *règlements de l'Europe verte* et, dès lors, s'inquiète plus que d'autres de l'entrée de l'Espagne *dans* le Marché commun. A l'inverse d'autres productions, cette perspective n'intéresse pas seulement la région méditerranéenne puisque Gâtinais, Beauce, Bretagne, Limousin, Landes, Narbonnais, Savoie, etc., fournissent également du miel.**

● **Le premier département producteur est maintenant le Var — grâce à la transhumance — avec 500 tonnes annuelles de miel pour 18 000 tonnes en France. Le syndicat des apiculteurs varois est passé en trois ans de quatre-vingt-quatre à cent cinquante-quatre adhérents.**

● **Les apiculteurs demandent à *l'O.N.F.* — qui perçoit une location de 5 F par ruche dans les forêts domaniales — des plantations d'essences mellifères : tilleuls, acacias, eucalyptus, etc.**

● **Le plus gros producteur mondial de miel est l'Australie grâce, précisément, à l'*eucalyptus*, qui permet des « miellés » tout au long de l'année.**

BIBLIOGRAPHIE

La régionalisation

Jean-Jacques Dayries et Michèle Dayries ont rédigé le nouveau *Que sais-je ?* consacré à la « régionalisation ». Une première partie historique rappelle comment a « *émergé* », en France, l'idée de bâtir la région comme relais entre l'Etat et les collectivités locales. On aboutit ainsi à la loi du 5 juillet 1972 qui crée des établissements publics régionaux dotés « *de pouvoirs limités et de ressources modiques* ». La seconde partie, plus actuelle, examine la « *résurgence* » spontanée des minorités régionales et du régionalisme dans la vie culturelle et politique d'aujourd'hui.

Voici un des thèmes que les deux auteurs ont retenu dans leur conclusion :

« *La résistance de l'Etat français vis-à-vis d'une évolution du statut régional semble d'autant moins fondée que les autres pays démocratiques d'Europe ont accordé à leurs régions un statut très libéral sans rien perdre de leur autorité ou de leur unité, et que les institutions de la Communauté économique européenne elles-mêmes reconnaissent le fait régional.*

» *Sans vouloir comparer la France à l'Allemagne, dont la structure fédérale offre aux* Länder *une large autonomie, l'Italie a, depuis 1972, dans chacune de ses vingt régions, un conseil régional élu au suffrage universel direct doté d'une véritable fonction législative régionale et d'un contrôle politique sur les autres organes de la région. De son côté, la Grande-Bretagne a mis en place, en 1974, une réforme approfondie de son système d'organisation locale et provinciale dans le sens d'une décentralisation poussée. De même la Belgique et les Pays-Bas possèdent des conseils provinciaux élus au suffrage universel direct, et la Belgique a reconnu l'originalité de ses quatre « régions linguistiques ».*

» *Dans ces pays, les revendications régionales disposent ainsi d'un cadre institutionnel pour s'exprimer. Malgré les réticences des partis italiens, qui ont mis plus de vingt ans à accepter la mise en place de la Constitution de 1948, les régions italiennes, aujourd'hui, que leurs conseils soient dominés par la majorité ou l'opposition, fonctionnent bien. A partir du moment où les revendications régionales peuvent s'exprimer à travers le canal du suffrage universel, il est certain que l'action directe ou les déclarations séparatistes perdent beaucoup de leurs raisons d'être.* »

★ PUF, 125 p., 9,60 F.

1900 AU PAYS MARCHOIS

Robert Guinot, journaliste à *la Montagne*, illustre à l'aide de cartes postales *1900 au Pays marchois* (1). Belle époque, peut-être ? Pas pour tout le monde en tout cas... Belle époque pour la tapisserie aubussonnoise... Epoque de labeur aussi, souvent de misère. La moyenne d'âge ne dépasse guère les quarante ans.

★ Imprimerie d'Aubusson, B.P. 45, 23200 Aubusson.

A BESANÇON

Un autre jardin que celui du cimetière

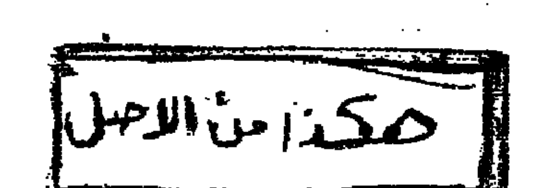
De notre correspondant

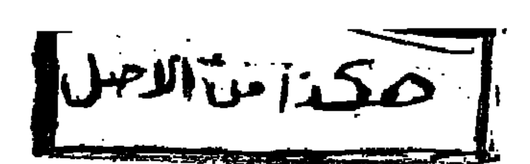
Besançon. — A Besançon, un parc privé de 63 ares deviendra un espace vert public sur lequel rien ne devra être édifié, pas même une statue. C'est à cette condition que M. André Millot (1), en quittant l'ambassade d'Albanie et la carrière diplomatique pour prendre sa retraite, fait don à la ville de la propriété que sa famille avait constituée en deux cent cinquante ans, dans le quartier des Chaprais.

Jadis rural, ce quartier est aujourd'hui largement couvert par les constructions, et le seul espace vert ouvert au public n'est autre que l'un des quatre cimetières de la ville. Endroit, il est vrai, doté de bancs et d'allées. Fleuri de surcroît et propre à inspirer la méditation des promeneurs du troisième âge et des mères de famille poussant leurs voitures d'enfants entre les tombes. Le parc offert par M. André Millot, tout proche du cimetière, sera tout de même *plus agréable*...

CLAUDE FABERT.

(1) La famille Millot a joué un rôle important dans la vie sociale et politique de Besançon, avec, notamment, *le Petit Comtois*, quotidien radical-socialiste, qu'elle édita de 1881 à 1944.





Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LA FERMETURE DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE A NICE

Les trois cents salariés du casino sont licenciés

Me Jean-Claude Roaldès, le syndic désigné par le tribunal de commerce de Nice à la suite de la mise en règlement judiciaire de la Société du Palais de la Méditerranée, a décidé, lundi 17 avril, de procéder au licenciement collectif des trois cents salariés du casino. Ce licenciement, qui est destiné à sauvegarder les droits sociaux du personnel, doit devenir effectif dès que l'inspection du travail aura donné son accord.

De notre correspondant régional

Nice. — La mesure de licenciement collectif prise par le syndic, Me Jean-Claude Roaldès, était rendu nécessaire par l'absence d'une solution immédiate de relance de l'activité. Passé le délai de huit jours suivant la mise en règlement judiciaire de la société, sauf dérogation, le personnel n'aurait pas pu prétendre à l'avance par le fonds national de garantie des salaires des sommes correspondant à l'intégralité de leurs créances. Parallèlement, si le contrat de travail n'avait pas été rompu, le syndic eut été contraint, pour payer les salaires continuant à courir, à puiser dans le fond de caisse, dont le montant s'est révélé être seulement de 1 600 000 francs (1).

Le comité d'entreprise et les syndicats C.G.T. et F.O. ont décidé de continuer à occuper les locaux, afin de préserver leurs chances d'un reclassement dans l'entreprise.

La reprise d'activité du Palais de la Méditerrannée est subordonnée aux propositions que recevra le syndic du règlement judiciaire, mais il est probable qu'aucune solution définitive n'interviendra avant que le bilan de la société à la date de cessation des paiements n'ait été établi, ce qui pourrait demander environ un mois.

« *La mise en gérance libre*, a expliqué M. Roaldès, *pourrait constituer une mesure provisoire de nature à sauvegarder les intérêts des parties. Mais*, a-t-il précisé, *les candidatures seront minutieusement examinées et des garanties sérieuses, tant financières que morales, seront exigées. Le tribunal de commerce ne donnerait pas suite à des propositions qui n'assureraient pas la pérennité de l'entreprise.* »

Selon M. Roaldès, la gérance libre devrait être assortie soit d'un engagement d'achat des éléments d'actif, soit d'une proposition de reprise de la société par un accord préalable avec les actionnaires. « *Dans cette seconde hypothèse*, précise M. Roaldès, *les groupes actuels se dissolveraient pour laisser la place à un ou plusieurs autres groupes qui endosseraient le passif, au besoin par la garantie d'un engagement concordataire.* » Il y a lieu, en fait, d'être très sceptique sur l'éventualité d'un tel montage juridique qui suppose la bonne volonté des actionnaires de la société. Or, l'opposition d'intérêts qui s'est manifestée entre eux a précisément été la cause principale de la situation actuelle.

Les démarches de M. Fratoni

Un autre élément de l'affaire, dont le syndic a pris connaissance au cours des dernières heures, permet de douter davantage encore de la volonté du groupe Fratoni — qui a pris indirectement le contrôle de la Société du Palais de la Méditerranée le 30 juin 1977 — de voir se résoudre les difficultés du casino par le jeu normal des offres de gérance ou des prises de participation.

La Société du Palais Vénitien, propriétaire des murs, dans laquelle M. Fratoni déclarait, le 30 juin au soir au journal *Nice-Matin*, s'être également rendu majoritaire, a signifié son congé pour défaut de paiement de loyer à la Société du Palais de la Méditerranée. Etrange démarche : en quelque sorte, M. Fratoni s'est mis lui-même en demeure de quitter les lieux parce qu'il ne s'est pas payé ce qu'il se devait (2).

La résiliation du bail de la Société du Palais de la Méditerranée interdirait, en fait, toute possibilité d'action au syndic, dans la mesure où le droit au bail constitue l'un des principaux éléments d'actif de la société locataire. Plus de bail, plus de fonds de commerce, plus de négociations. On voit bien, en revanche, la possibilité pour le groupe Fratoni de conclure un accord avec un autre locataire de son choix, en ayant ainsi évincé définitivement le groupe adverse de l'ancienne présidente-directrice générale, Mme Renée Le Roux.

M. Roaldès a cependant indiqué qu'il solliciterait des délais du juge des référés et qu'il chercherait à revaloriser l'actif de la Société du Palais de la Méditerranée, sans pour autant négliger les intérêts des actionnaires de la Société du Palais Vénitien. L'avocat de Mme Le Roux, Me Bernard Gorny, de Paris, a, au demeurant, précisé de son côté que sa cliente envisageait de mettre sur pied une société d'exploitation avec un concours extérieur, financier et bancaire, qui soumettra sa candidature au syndic.

GUY PORTE.

(1) Le paiement des indemnités de licenciement collectif va cependant contribuer à aggraver le passif d'environ cinq millions de francs.

(2) Les arriérés de loyer se montaient à environ deux millions de francs. Une procédure de révision a été engagée pour porter le loyer de l'établissement, à compter du 1er juillet 1976, de 935 000 francs à 1 405 000 francs.

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Le gouvernement français lance une vigoureuse offensive contre les pavillons de complaisance

La marée noire n'a pas progressé, lundi 17 avril, mais des nappes éparpillées à une quinzaine de kilomètres au sud de l'île de Sein menaçaient toujours la pointe du Raz et la baie d'Audierne. Les vents, après avoir soufflé du sud-sud-est durant le week-end, sont passés plein sud lundi, menaçant de pousser le mazout vers la pointe du Raz à l'extrême nord de la baie d'Audierne, et sur l'île de Sein. Selon les prévisions météorologiques, ils devraient, dans les heures qui viennent, tourner au sud-ouest.

La catastrophe de l'*Amoco-Cadiz* a été évoquée, le 17 avril à Londres, au cours des premiers travaux du comité sur la sécurité de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.).

La délégation française a présenté à cette occasion aux quelque deux cents délégués représentant quarante-trois pays membres de cette organisation des Nations unies deux notes officielles sur les mesures à prendre pour éviter le renouvellement de telles catastrophes.

Le premier de ces textes porte sur la question des pavillons de complaisance. Tous les aspects de cette pratique ont été dénoncés et jamais, notent les observateurs, le système des pavillons de complaisance n'aura fait l'objet de critiques aussi sévères dans une instance internationale.

« *L'opinion publique française*, est-il écrit dans le document établi à cette occasion, *n'a pas manqué d'être indignée par le fait que le sinistre de l'*Amoco-Cadiz, *comme ceux du* Torrey-Canyon, *en 1967, et de l'*Olympic-Bravery, *en 1976, était le fait d'un navire battant pavillon de complaisance.* » « *Le gouvernement français*, est-il écrit encore, *est donc plus résolu que jamais à intensifier la lutte qu'il mène depuis de longues années contre ce phénomène.* »

La note conclut en précisant que « *la France ne manifeste pas d'hostilité contre un pays quelconque, mais contre le fait même de la complaisance, afin que cessent de telles pratiques déloyales de concurrence et surtout qu'il soit mis fin aux menaces que ce phénomène constitue pour les hommes et pour les ressources de la nature* ».

La deuxième série de propositions faites par la France porte sur l'aménagement de nouveaux couloirs de navigation au large des côtes françaises, et notamment en certains points « sensibles » pour « *tous les navires citernes de grande taille, quelle que soit leur cargaison* ».

La délégation française a rappelé enfin les différentes mesures déjà prises par la France le 24 mars dernier, et qui visent à repousser un peu plus au large les routes que suivent les grands pétroliers.

Première réaction à cette « offensive » : le Liberia va réfuter vigoureusement l'argument selon lequel son pavillon servirait de couverture à des navires naviguant avec des conditions de sécurité insuffisantes et condamnera la campagne organisée contre les pavillons de complaisance dans le cadre de l'O.M.C.I. Cette organisation doit, selon lui, se préoccuper uniquement des questions concernant la sécurité et la lutte contre la pollution. Certains pays, dont la Grande-Bretagne, ne cachent pas aussi leur hostilité à ce qui pourrait ressembler à une « chasse aux sorcières » dirigée contre des Etats qui, comme le Panama et le Liberia, offrent des avantages fiscaux importants aux armateurs.

On apprenait enfin que le cargo bulgare *Musala*, dérouté sur Brest pour infraction à la circulation sur le « rail » des pétroliers, a quitté le port le 17 avril en début d'après-midi après versement d'une caution de 1 800 F.

● *Les Eclaireuses et Eclaireurs de France bretons* ont décidé d'aider directement et financièrement leurs amis « pêcheurs et goémoniers ». (Eclaireuses, Eclaireurs de France, 31, rue Louis-Pasteur, B.P. 453, 29275 Brest Cedex.)

UN SEUL BATEAU-GENDARME

(De notre correspondant.)

Brest. — *Depuis l'application, le 25 mars 1978, des nouvelles règles de circulation maritime au large d'Ouessant, la marine nationale constate quotidiennement, à l'aide du radar installé dans cette île, une vingtaine d'infractions. Mais jusqu'alors elle n'a procédé qu'à trois arraisonnements. C'est peu.*

Peut-elle faire plus ? Dans la mesure où elle ne peut affecter qu'un seul navire à la surveillance de la zone, son rôle de gendarme reste bien difficile.

« Pour faire une bonne police, il nous faudrait une quinzaine de navires », *dit-on à la préfecture maritime de Brest. La marine nationale peut-elle espérer obtenir les moyens nécessaires à sa nouvelle mission ? A Courchevel, où il s'est entretenu avec des enfants de Portsall, M. Giscard d'Estaing l'a promis, mais une flotte de garde-côtes ou de navires similaires ne se construit pas du jour au lendemain.*

En attendant, la marine nationale invite surtout par radio les bateaux en faute à reprendre, si l'on peut dire, le droit chemin. Les contrevenants sont essentiellement des navires de moyen tonnage ; leur faute principale est de couper au travers du rail pour réduire la durée de la navigation. Le temps est également de l'argent pour les marins.

Les grosses unités, en particulier les pétroliers géants, respectent les nouvelles règles. Elles annoncent leur venue à l'approche d'Ouessant. Selon la marine nationale, leurs armateurs ont donné la consigne aux commandants de ne pas transgresser les mesures prises par la France. — J. R.

Ile-de-France

Le Ritz est-il à vendre ?

Le Ritz est-il à vendre, est-il vendu ? Selon le journal koweïtien « Al Sissayah » du 17 avril, deux hommes d'affaires libanais auraient racheté le palace parisien pour une somme de 30 millions de dollars (137 millions de francs) ; pour le compte du cheik Sakr Ibn Mohammed Al Kassimi. Réponse immédiate de Mme Monique Ritz : « Le Ritz n'est à vendre à aucun prix. » L'affaire, quoi qu'il en soit, mérite d'être suivie et confirme l'attrait exercé sur les financiers arabes par l'hôtellerie de luxe parisienne.

Après la vente conditionnelle à une société libanaise du Grand Hôtel, du Prince de Galles, du Maurice et du Café de la Paix (*le Monde* du 3 février), cette transaction, si elle se concluait, représenterait un échec pour l'administration française du tourisme, qui a tenté d'empêcher l'arrivée trop massive des capitaux arabes dans les quatre étoiles luxe parisiens.

Sa rentabilité s'avérant trop faible, le Ritz avait été officieusement mis en vente il y a six mois environ par la société propriétaire de droit britannique.

Un premier émir avait proposé d'acquérir le palace pour 25 millions de dollars. Le secrétariat d'Etat au tourisme s'était alors empressé de bloquer la vente et de susciter des acquéreurs français. Malheureusement, ceux-ci s'étaient dérobés.

Pourquoi des financiers originaires du Proche-Orient accepteraient-ils, eux, de surpayer un palace parisien peu rentable ? On pourrait supposer, comme dans l'exemple de la société du Grand Hôtel, qu'ils attendent une plus-value d'un placement dans la pierre. Dans le cas du Ritz, ce raisonnement ne tient pas. La société britannique est propriétaire d'un tiers environ des immeubles, le reste appartenant au Crédit foncier de France.

Reste l'attrait de prestige que peut représenter cette installation au centre de Paris, au pied de la colonne Vendôme, dans un des endroits les plus fameux de la capitale. Bien que certains se plaisent à rappeler les déboires qu'ont connu il y a deux ans les acquéreurs arabes du Dorchester de Londres : la riche clientèle juive, qui faisait le fond de sa clientèle, s'en est détournée lorsqu'il eût changé de main.

Conflit à Montigny-lès-Cormeilles

Augmentation des impôts ou subvention de l'État ?

Le maire de Montigny-lès-Cormeilles dans le Val-d'Oise, M. Robert Hue (P.C.) a annoncé que le conseil municipal allait demander une subvention exceptionnelle de l'Etat de 4 millions de francs au budget primitif 1978 qu'il s'apprête à voter le 26 avril prochain. Ces 4 millions de francs représentent les dépenses d'équipement que la création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) de Montigny a nécessité en raison de l'augmentation de la population.

Selon M. Hue, ce déficit serait dû au « *désengagement financier de l'Etat* » et à la politique d'aménagement de la région parisienne menée par les pouvoirs publics après l'élaboration en 1965 du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne.

Le projet prévoyait la construction, dès 1972, de trois mille cinq cents logements. En 1985, Montigny devra compter vingt-cinq mille habitants et la vallée de Montmorency six cent mille. Or si aujourd'hui la ZAC de Montigny a permis de doubler le nombre des habitants de la région (quatorze mille cent au lieu de sept mille cent vingt-deux en 1973), elle a aussi « *accentué le décalage entre les besoins d'équipements et ceux déjà réalisés* ». La nécessité de mettre à la disposition d'une nouvelle population, crèches, centres de loisirs, colonies de vacances, équipements scolaires et socio-culturels représente pour une commune des dépenses considérables et devrait donc entraîner une forte augmentation des impôts locaux, ce que refuse catégoriquement M. Hue, qui déclare : « *Cette orientation gouvernementale en matière d'aménagement visant à faire supporter à des villes moyennes une urbanisation intense sans leur donner, par ailleurs, les moyens financiers pour y faire face peut conduire tôt ou tard à de graves déséquilibres pour les communes, tant d'un point de vue humain que d'un point de vue financier et budgétaire.* »

JACQUELINE MEILLON.

● *Une nouvelle aérogare pour Toulouse.* — La nouvelle aérogare de Toulouse-Blagnac sera mise en service le dimanche 23 avril. Située à 800 mètres au nord-ouest de l'actuelle aérogare, le bâtiment couvre une surface de 17 000 m2. Le premier « module » permettra d'accueillir 1,8 million de passagers par an et de traiter simultanément dix avions. Le coût de la première tranche des travaux s'élève à 109 millions de francs dont 15 % à la charge de l'Etat.

● *Pont interdit sur la Loire.* — Près de Nantes, le pont de Thouaré a été interdit le 17 avril à la circulation, l'un des tabliers de l'ouvrage s'étant affaissé.

Aquitaine

UNE LIGNE DIRECTE RELIERA LE PORT DE BORDEAUX A L'AMÉRIQUE DU NORD

(De notre correspondant.)

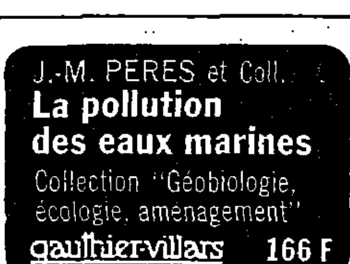
Bordeaux. — M. Debayle, directeur du Port autonome de Bordeaux, a annoncé, lundi 17 avril, l'ouverture d'une ligne directe de navires porte-conteneurs à destination de l'Amérique du Nord. Cette ligne, qui devrait entrer en service le 12 mai prochain, desservira à partir du Verdon, avant-port de Bordeaux, les ports de Saint-John (Canada), New-York, Baltimore, Norfolk (Etats-Unis). Une escale à Boston est également à l'étude ainsi qu'ultérieurement à Savannah.

Deux navires, dans un premier temps, seront mis en service sur cette ligne. Ils feront des rotations de vingt-huit jours et au retour des Etats-Unis feront escale à Bilbao. L'exploitation de la ligne sera assurée par une nouvelle compagnie, l'Atlantic Biscay Containers Lines, dont on sait seulement qu'elle a été fondée par des armements « hors conférence ».

Ainsi libéré de l'emprise de la conférence Nord-Atlantique et du paiement de la taxe qui le pénalisait par rapport aux ports de l'Europe du Nord, Bordeaux espère ainsi récupérer une partie des marchandises de son hinterland, à commencer par les vins, les cognacs et la production de l'usine Ford de Blanquefort, qui étaient exportés à destination de l'Amérique du Nord via Le Havre, Anvers ou Rotterdam.

Dans les milieux maritimes bordelais, on estime que c'est la première véritable bonne nouvelle depuis que le gouvernement a donné son accord pour la création de l'avant-port du Verdon.

PIERRE CHERRUAU.





Le Monde

société

LES CONCLUSIONS D'UNE CONFÉRENCE ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES

La mise en place d'un nouvel ordre économique passe par le désarmement

De notre envoyé spécial

Montreux. — « Le débat sur le désarmement ne saurait être laissé uniquement aux mains des techniciens et des spécialistes. Il concerne tout un chacun. » C'est ce dont ont voulu témoigner quelque cinquante délégués d'une trentaine de pays qui se sont réunis du 9 au 15 avril à Glion-sur-Montreux sur l'initiative du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.). Cette conférence à laquelle ont participé des observateurs catholiques se proposait à la fois de réanimer l'intérêt particulier des Eglises pour le désarmement et d'élaborer la contribution du Conseil œcuménique à la prochaine session spéciale des Nations unies sur le désarmement, qui s'ouvrira à la fin du mois de mai à New-York.

Rappelant l'attachement traditionnel du C.Œ.E. à la cause du désarmement et au règlement pacifique des différends, le représentant du secrétaire général, M. Konrad Raiser, a d'emblée reconnu « *le scepticisme qui existe dans le monde quant à d'éventuels résultats de telles conférences. Mais malgré les revers enregistrés jusqu'ici, le C.Œ.E. estime que de nouveaux efforts en faveur du désarmement sont devenus d'autant plus urgents que la course aux armements est aujourd'hui plus intense et plus coûteuse que jamais* ».

Plusieurs experts avaient été conviés à s'adresser aux participants. Ainsi M. Marek Thee, de l'Institut international de recherche sur la paix, d'Oslo, a indiqué que « *la course aux armements était parvenue à un stade où elle échappe à tout contrôle social. Le contrôle des armements ne peut plus suivre l'allure des progrès technologiques* ».

Se faisant l'interprète du tiers-monde, M. Antonio Viera Gallo, un expert chilien exilé à Rome, a tenu à rappeler que « *l'injustice permanente est une forme d'agression. Le désarmement des pauvres présuppose et exige le désarmement des riches* ».

De son côté, M. Poulose, de l'Institut Nehru de la Nouvelle-Delhi, a constaté que la sécurité d'un pays ne dépendait pas seulement de sa préparation militaire, mais aussi des moyens consacrés à son développement.

Ces arguments ont ensuite été repris dans les discussions des quatre groupes de travail chargés de présenter une série de recommandations. S'il a été relativement facile de s'entendre sur les principes, des divergences n'ont pas manqué d'apparaître sur *l'appréciation* de certaines questions d'actualité. Ainsi la plupart des représentants des Eglises des pays de l'Est ont refusé de saluer, dans les déclarations finales, le voyage du président Sadate à Jérusalem comme un geste en faveur de la paix, et le représentant de l'Eglise russe de Moscou, M. Alexis Bouevsky, a défendu la position traditionnelle de l'Union soviétique sur le Proche-Orient.

Le clivage Nord-Sud

Le clivage Nord-Sud a peut-être été encore plus évident que les désaccords Est-Ouest. Les divergences ont notamment porté sur la dissémination atomique, et certains délégués du tiers-monde se sont insurgés contre le monopole que cherchent à sauvegarder les puissances nucléaires. Si l'unanimité s'est faite sur la condamnation des régimes racistes des minorités blanches, des points de vue différents ont été exprimés sur les causes des conflits en Afrique.

A l'issue de leurs délibérations, les participants à la rencontre de Glion sont arrivés à la conclusion que le désarmement était essentiel pour la mise en place d'un nouvel ordre économique international. « *En tant que stratégie pour la paix*, estiment-ils, *le désarmement devrait être lié à l'abolition de l'injustice, de la domination et de l'exploitation. Il doit accroître la sécurité entre les nations, dégager des ressources pour le développement et promouvoir les droits civiques, politiques, économiques et sociaux pour satisfaire les besoins fondamentaux de l'homme.* » Ils ont aussi rappelé les inter-relations étroites existant entre la course aux armements, le développement du commerce des armes, le militarisme et la répression.

La conférence du C.Œ.E. propose notamment que tous les pays s'engagent à verser volontairement une taxe de 5 % sur toutes leurs dépenses militaires à un fonds spécial de développement contrôlé par l'ONU. Enfin, les Eglises sont invitées à prier, le dimanche 21 mai, pour le succès de la session spéciale des Nations unies consacrée au désarmement.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

TÉMOIGNAGE

Être père d'un « délinquant »

De M. Gallais, demeurant à Cannes, nous avons reçu le témoignage suivant :

Je suis un lecteur du *Monde* depuis longtemps et je voudrais vous conter une anecdote de la vie quotidienne.

J'ai la chance d'habiter Cannes, et j'ai un fils de dix-huit ans qui n'est pas un délinquant juvénile. Mais, un jour de l'été dernier, il a joué au ballon sur la plage avec des camarades. Or ceci est interdit par arrêté municipal. Il est vrai que chez nous les plages sont étroites et que la liberté des uns s'arrête là où l'on peut gêner les autres. Bref, la police a verbalisé. Elle a choisi pour cela mon fils seul, négligeant les autres. Il prétend que c'est parce qu'il est le plus voyant avec ses cheveux longs.

Plusieurs mois plus tard, nous recevons une convocation à comparaître devant le tribunal de simple police au palais de justice de Cannes pour le 20 mars, à 9 heures.

Mon fils étant maintenant interne à Grenoble, je vais me présenter à sa place. Donc j'attends dès 9 heures dans une salle bourrée de « délinquants ». Il s'agit surtout de jeunes, arrêtés pour des délits de cyclomoteurs (défaut de casque, etc.) et d'Arabes, surtout de jeunes Arabes convaincus de je ne sais quel délit. Nous ne le saurons d'ailleurs pas, car, à l'appel des noms, le coupable se présente humblement devant le président sur une estrade et personne n'entendra rien du dialogue. Le ton est presque au chuchotement. La seule chose remarquable est la rapidité avec laquelle la décision du président est arrêtée. Une ou deux minutes en moyenne par client. Il y a beaucoup de clients.

Après l'appel d'une bonne cinquantaine de noms, et alors qu'il est plus de 10 heures, je commence à m'inquiéter. On m'attend au bureau, et j'ai beaucoup de travail. Je m'approche alors du « commissaire » et lui demande quand puis-je espérer comparaître. Il me demande mon nom et me déclare plutôt sèchement qu'il y a bien un dossier à mon nom et que l'on m'appellera en temps voulu. Je lui précise que j'étais convoqué à 9 heures. Il trouve cela tout à fait normal. « *Certains sont convoqués à 9 heures et passent à 10 h. 30. Il faut le temps de délibérer. Et encore, aujourd'hui, cela va vite.* » On finit par appeler le nom de mon fils vers 11 h. 10, après une centaine de « candidats ». Je me lève et m'approche respectueusement de M. le président, en robe noire et collerette blanche, trônant derrière son estrade.

Le président : « *Vous êtes son père ? Il était mineur au moment des faits. Oui, bon alors il a joué au ballon sur la plage. C'est interdit. D'ailleurs il y a des panneaux* (je le reconnais). *Bon, une amende de 20 F, vous la recevrez par la perception. Au suivant.* »

J'ai perdu une matinée de travail pour entendre cela. Quand je pense que j'ai voté pour la majorité qui parle tant de la réforme de la justice, je ne suis pas très fier. Quel perte de temps pour tout le monde, quelle mascarade périmée ! O Kafka ! pourquoi es-tu toujours si présent ?

LA GRÈVE DE LA FAIM D'UN INSOUMIS

Vincent est revenu

De notre correspondant

Réformé en raison d'une affection médicale consécutive à une grève de la faim de près de trois semaines, M. Vincent Cainaud a quité l'hôpital militaire Desgenettes, à Lyon, le vendredi 14 avril (« le Monde » du 18 avril). Insoumis, il avait été arrêté le 29 mars dernier dans l'Ardèche.

Privas. — L'histoire de Mlle Annie Deshayes, vingt-cinq ans, est presque banale. Etudiante en physique à Paris, elle quitte la capitale pour s'installer en Ardèche, il y a trois ans. Avec ses économies, elle achète une maison en ruine, le mas des Vesseaux, à Saint-Etienne-de-Lugdarès. Pour vivre, elle trouve, sans trop de peine, une place de bergère. A la fin de l'été, le troupeau rejoint la bergerie et Annie, sa ruine. L'hiver est dur sur le plateau ardéchois, la solitude y pèse plus lourd qu'ailleurs. Pour les habitants des environs, elle est au mieux une originale, au pire, une de ces « *youpies* » — qualificatif qui a pris un sens sans indulgence après l'affaire des « tueurs de l'Ardèche ». Pour seules compagnes, ses chèvres.

Puis, comme dans un conte, au printemps arrive Vincent, qui après avoir abandonné un emploi aux P.T.T. a fait le même choix qu'Annie. Il s'arrête au mas des Vesseaux, s'y plaît et, avec la jeune femme, recommence une autre vie. Ils exploitent leurs 10 hectares, achètent une vache et s'occupent de leurs vingt-sept chèvres, jardinent, fabriquent des fromages, vendent du lait, préparent le bois pour se chauffer l'hiver, réparent la maison. A Saint-Etienne, on commence à les prendre au sérieux ; ils auront bientôt droit à l'appellation d'agriculteurs.

Et puis, il y a six semaines, Annie a mis au monde une petite fille, Sarah. La belle histoire a failli se terminer là. Le 29 mars dernier, les gendarmes sont venus arrêter Vincent qui s'était rendu, quelques jours plus tôt, à la mairie de Saint-Etienne, pour reconnaître son enfant. Insoumis, il entreprend une grève de la faim à l'hôpital militaire Desgenettes à Lyon. Dans la région, où on ne plaisante pas avec l'armée, le devoir et la loi, une pétition circule, pourtant, en faveur de Vincent. Plus que sa situation, c'est celle de sa compagne et de leur fille, condamnées à la solitude, qui a ému. Les quotidiens locaux ont publié une lettre de la jeune femme : en termes simples, sans agressivité, elle y contait son malheur.

Vincent est revenu.

MAURICE LEBESQUE.

ÉDUCATION

La Fédération de l'éducation nationale se félicite de l'« esprit d'ouverture » de M. Beullac

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) et la Fédération de parents d'élèves de l'enseignement public (F.P.E.E.P., présidée par M. Antoine Lagarde) ont inauguré, lundi 17 avril, la série d'entretiens que le nouveau ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, doit avoir avec les organisations d'enseignants, de personnels et de parents d'élèves. A l'issue de ces deux entrevues, le ton était plutôt à la détente. M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a qualifié la rencontre d'« intéressante et encourageante ». « Un nouveau climat s'est instauré au ministère de l'éducation », a observé M. Lagarde.

« *La FEN se réjouit de cette reprise de contact et de cet esprit d'ouverture du ministre de l'éducation. Il n'était pas sain qu'une période de blocage se poursuive depuis plusieurs mois*, a déclaré M. Henry. *J'espère que le nouveau ministre tiendra ses engagements de concertation. Il est encore trop tôt pour le savoir, mais cette première rencontre est positive.* » Interrogé sur les intentions du ministre à propos de la « réforme Haby », le secrétaire général de la FEN a estimé que M. Beullac « *ne peut faire autrement qu'appliquer la loi. Nous avons, pour notre part, rappelé notre condamnation de la réforme, mais nous ne sommes pas des tenants du tout ou rien. Certains points sont sujets à examen : le soutien en classe de sixième, pour lequel il faut dégager des moyens, après avoir rétabli les horaires anciens dans les trois matières principales ; la formation initiale, où il ne faut pas laisser s'accentuer la privatisation, et la formation des maîtres* ».

Pour cette première prise de contact, les représentants de la FEN ont présenté au ministre *cinq dossiers qu'ils estiment prioritaires* : un collectif budgétaire « *pour la rentrée de septembre* » ; la résorption de l'« auxiliariat », qui n'a pas encore trouvé de solution dans le second degré ; la situation des personnels non enseignants, « *qui sont des secteurs sacrifiés, sans lesquels pourtant il n'y a pas d'enseignement possible* » ; la création d'une nouvelle direction chargée de la formation continue des adultes, « *afin que l'éducation nationale prenne sa place en ce domaine, sans monopole, mais toute sa place* » ; et le dossier de la santé scolaire, qui nécessite « *un examen de l'ensemble* ».

La délégation de la FEN espère que des discussions s'ouvriront dans une quinzaine de jours. Sur ces dossiers et sur les questions plus spécifiques soulevées par les autres syndicats. Ceux-ci doivent rencontrer à leur tour le ministre de l'éducation au cours des prochains jours. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) a rendez-vous le 26 avril.

Un « nouveau climat » estime M. Lagarde

Bien que cela soit moins surprenant, la F.P.E.E.P. s'est, elle aussi, félicitée de sa rencontre avec M. Beullac. « *Un nouveau climat s'est instauré au ministère de l'éducation*, a noté le docteur Lagarde. *Nous avons rencontré un ministre réaliste qui a parlé un langage de vérité et de responsabilité.* » Le président de la F.P.E.E.P. a indiqué les points d'accord qu'il a cru percevoir avec le ministre : nécessité de faire confiance aux enseignants, d'échelonner les mesures d'amélioration de l'enseignement selon « un plan *concerté* » et *de s'orienter* vers la décentralisation.

En revanche, aucune assurance n'a été donnée sur « *les problèmes financiers de la réforme qui sont essentiels* ». La F.P.E.E.P. a rappelé que la modernisation du système éducatif passe à ses yeux par les points suivants : rénover la fonction enseignante « *pour que les maîtres soient heureux de manière à rendre les enfants heureux* » ; accroître l'autonomie des établissements, étudier les rythmes scolaires ; faire participer les parents et les élèves à la vie de l'école.

Sourires

Au ministère de l'éducation, où les relations avec les partenaires sont décisives — les syndicats atteignent une proportion d'adhérents nettement plus élevée qu'ailleurs, — M. Beullac semble avoir réussi son examen de passage. C'est un bon point.

Mais ce n'est qu'un bon point. Comme M. Edmond Maire sortant de l'hôtel Matignon, M. André Henry avait, lundi 17 avril, le sourire. Pour combien de temps ? La personnalité de M. Beullac, la présence à ses côtés, lors de l'entretien avec la FEN, d'un membre important de l'administration centrale — « comme au temps de M. Olivier Guichard », jubilait un syndicaliste, — tout cela ne pouvait que réjouir ses interlocuteurs, qui avaient souvent regretté, sous M. Haby, l'écran politique instauré par le cabinet. Combien de temps cet état de grâce durera-t-il ?

Aujourd'hui, les syndicats d'enseignants font comme s'ils avaient compris que, faute d'avoir pu empêcher une réforme qu'ils condamnent, ils devront vivre avec elle. Le gouvernement donne l'impression de mesurer les risques qu'il encourt à ne pas tenir compte des préoccupations des fonctionnaires, des éducateurs, des parents.

Personne ne regrettera que la mariée soit trop belle. Mais, passé le temps des rencontres et de l'information mutuelle, viendra celui des décisions, des choix, des priorités. Et la logique politique est dure. Il faut plus qu'un sourire pour la séduire.

CHARLES VIAL.

EN GRÈVE DEPUIS LE 11 JANVIER

Les étudiants en architecture de Nantes ont repris les cours

De notre correspondant.

Nantes. — Les étudiants de l'unité pédagogique d'architecture de Nantes ont décidé lundi 17 avril, au retour des vacances de Pâques, de reprendre les cours. Ils étaient en grève depuis le 11 janvier pour protester contre la réforme de l'enseignement de l'architecture, qui instaure, selon eux, des mesures sélectives (*le Monde* du 6 avril).

La reprise a été décidée à Nantes au cours d'une assemblée générale en présence de trois cents participants environ. Le directeur de l'école avait fait parvenir aux étudiants, pendant les congés, une lettre leur annonçant une communication, le jour de la rentrée, sur l'éventuelle validation de l'année et les appelant à prendre leurs responsabilités. Il avait joint à ce courrier le communiqué publié par le ministère de l'environnement et du cadre de vie, affiché aux portes de l'école à la veille du départ en vacances, lors de la seconde décision de fermeture de l'établissement par l'administration. Le ministère indiquait clairement que si les enseignants ne reprenaient pas normalement, au retour des congés, le 17 avril, aucun diplôme ne serait délivré.

Le comité de grève avait essayé pendant les vacances de continuer les contre-cours organisés pendant tout le second trimestre de grève, dans un centre social de Nantes. Mais, faute de participants, il avait dû abandonner. Après avoir pesé les risques d'une nouvelle fermeture de l'école et de démobilisation des étudiants, en l'absence d'un soutien national suffisant par les autres écoles, les responsables du comité de grève ont appelé à voter la reprise des cours et le développement du mouvement sous d'autres formes. Des assises nationales de l'architecture sont prévues les 13 et 14 mai à Paris (11 et 12 mai pour les enseignants).

Cette décision du comité de grève a pris à contre-pied une vingtaine d'étudiants partisans de la reprise des cours qui avaient installé lundi matin une urne pour organiser un vote à bulletins secrets. Sur les 576 élèves inscrits, 240 ont participé à cette consultation et 190 se sont prononcés pour la reprise des cours.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

● *Un nouveau délégué général au FONJEP.* — M. Marcel Davaine vient d'être nommé délégué général du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, qui assure, sur crédits publics, le financement de la formation et la rémunération de mille trois cent quatre-vingt-six animateurs socio-culturels et socio-éducatifs. Il remplace à ce poste M. Gabriel Vessigault, dont les fonctions expirent le 30 juin.

[Né en 1916, ancien instituteur, M. Davaine a fait la plus grande partie de sa carrière dans l'administration de la jeunesse et des sports dont il a été inspecteur départemental dans l'Aisne. Il était, depuis 1974, chargé du bureau des études de la direction de la jeunesse au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.]

LE PREMIER CONGRÈS DES CLUBS UNESCO S'EST OUVERT A PARIS

Le premier congrès des clubs Unesco a été ouvert, lundi 17 avril à Paris, par M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'organisation. Il existe actuellement 2 200 clubs Unesco répartis dans soixante-dix pays. Ces clubs réunissent des volontaires qui soutiennent, comme l'a indiqué M. M'Bow, l'idéal de l'organisation « *dans leur milieu familial et professionnel, dans leur village ou leur ville, et contribuent ainsi très efficacement à la prise de conscience de la nécessaire solidarité qui lie désormais tous les peuples du monde* ».

Le congrès, dont les travaux dureront jusqu'au 21 avril, a choisi deux thèmes principaux de réflexion : « *Vers un nouvel ordre international de l'information* » et « *Les droits de l'homme* ». Les quelque cent quatre-vingts participants venus de soixante pays doivent examiner la possibilité de créer un organisme de coordination des clubs à l'échelle mondiale.

Faits et jugements

Un homme tire sur un enfant âgé de treize ans qui pénétrait dans son jardin.

M. Manuel Teixeira, soixante-cinq ans, habitant à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), 23, avenue des Mésanges, a grièvement blessé d'un coup de fusil, dimanche soir 16 avril, un enfant âgé de treize ans, Thierry, qui entrait dans son jardin, où il venait de faire tomber son ballon.

Thierry, après avoir sonné sans obtenir de réponse, poussa le portail et s'avança dans le jardin pour tenter de retrouver le ballon. C'est alors que le propriétaire tira un coup de feu dans sa direction. Atteint au ventre d'une décharge de plombs, le jeune garçon a dû être transporté à l'hôpital. Sa vie, indiquait-on le lundi 17 avril, à l'hôpital Trousseau à Paris, ne semble plus en danger.

L'auteur présumé du coup de feu, M. Teixeira, placé en garde à vue, nie toujours les faits. Les policiers ont cependant découvert à son domicile une carabine de petit calibre, avec laquelle on peut tirer des cartouches à plombs.

● *Cinq employés de péage incarcérés pour détournement de fonds.* — Cinq employés du péage de l'autoroute A-6 à Villefranche-sur-Saône (Rhône) ont été inculpés et incarcérés pour des détournements de fonds s'élevant à plus de 100 000 francs. Quand une voiture passait le péage, les employés laissaient le feu au vert. Le passage des voitures suivantes n'était pas enregistré et les employés pouvaient ainsi garder le montant du péage.

● *Cinq supporters de Manchester United condamnés.* — Après les vifs incidents qui avaient suivi en septembre 1977, à Saint-Etienne, le match de Coupe d'Europe qui opposait Manchester United à l'A.S. Saint-Etienne, cinq supporters de l'équipe britannique ont été condamnés, lundi 17 avril, par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. MM. Stephan Bateson et Kevin Astley se sont vu infliger trois mois d'emprisonnement avec sursis et 100 F d'amende. MM. Colin Luther, John Hegarti et Timothy Lee devront payer chacun 800 F d'amende.

LE LOGEMENT DES JEUNES SALARIÉS

Entre les parents et les difficultés financières

Selon le ministère du travail, cinq cent mille personnes changent chaque année de résidence par suite d'un changement d'emploi. Cette mobilité touche surtout les jeunes de moins de vingt-cinq ans. Dans leur quête d'un logement décent ces jeunes travailleurs en déplacement se heurtent à de nombreuses difficultés, les conditions d'attribution des aides instituées pour eux par le gouvernement en limitant souvent la portée pratique. De nombreux jeunes travailleurs continuent cependant, quand ils le peuvent, à résider chez leurs parents.

« Non, je ne suis pas pressé de quitter l'appartement de mes parents. Je leur donne 700 F par mois sur les 2 000 que je gagne. Je dépense bien moins que ceux de mes copains qui ont leur propre logement. Je n'ai pas de soucis à me faire pour la cuisine, la lessive ou le ménage. Pour les copines, j'ai l'appartement de mon ami. Je suis plus libre que si je vivais avec une fille : je peux sortir comme je veux. Je préfère en profiter et ne pas me marier aussi jeune que mes frères aînés. »

Thierry, plombier de vingt-deux ans à Villejuif, fait partie des 76 % des célibataires de vingt et un à vingt-trois ans qui, selon l'Institut national d'études démographiques (1), résident chez leurs parents. Pour les dix-huit à vingt-cinq ans, le pourcentage de jeunes célibataires habitant avec leurs parents progresse avec la taille de la commune, de 67 % pour les plus petites à 85 % pour Paris.

Il est difficile de distinguer dans ce taux de cohabitation élevé (bien qu'en diminution) la part des difficultés à se loger. Un récent sondage du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports indique que huit sur dix des jeunes de quatorze à vingt-quatre ans affirment souhaiter un logement personnel. Interrogés sur l'âge idéal pour cesser d'habiter chez leurs parens, garçons et filles ont unanimement répondu : vingt ans.

Pourtant, une enquête de 1974, qui donnait des résultats identiques, précisait qu'un sur dix seulement des jeunes interrogés partirait immédiatement du domicile familial s'il le pouvait.

Cette cohabitation s'accompagne d'une tolérance accrue des parents qui veulent garder leur enfant le plus longtemps possible et ferment les yeux si celui-ci passe la nuit dehors, ou vont même jusqu'à lui prêter l'appartement le temps d'une sortie au cinéma ou d'un week-end pour qu'il puisse y recevoir ses amis et amies. L'hébergement chez les parents accroît le pouvoir d'achat pour d'autres dépenses, moto ou chaîne hi-fi et s'accompagne désormais de la possibilité d'une émancipation sur place. Il n'est pas rare dans ces conditions que la cohabitation dure jusqu'au mariage.

Cette émancipation est plus facilement accordée aux garçons qu'aux filles. Ce qui est considéré comme une preuve de virilité chez les premiers est jugé comme immoral chez ces dernières. L'accès à la liberté passe pour elles par le départ du domicile familial. Entre vingt et un et vingt-trois ans, 65 % des filles célibataires habitent chez leurs parents, contre 76 % pour les garçons.

Chez les jeunes ménages de situation modeste vivant avec les parents, certains travailleurs sociaux affirment constater un taux de divorce plus élevé et un taux de natalité moindre (il n'existe cependant pas d'enquête statistique globale permettant de le vérifier). La proportion d'enfants mariés cohabitant actuellement avec leurs parents n'est que de 4 %, mais un ménage sur quatre environ habite, au moins quelques mois, dans une des deux familles d'origine (plus de la moitié pour une période de six mois à deux ans). Toutes les formules de partage des frais, y compris la gratuité, existent sans qu'on sache très bien si cette cohabitation est seulement due aux difficultés à trouver un logement bon marché.

Sauf quand ils sont logés par leur employeur, les jeunes se heurtent au nombre réduit d'appartements pour personnes seules. Les loyers, les cautions et les commissions qui leur sont réclamés sont élevés, et ils occupent souvent des logements inconfortables (2). Beaucoup ignorent leur droit à des aides publiques et ne savent pas se défendre contre les abus des propriétaires.

Les prix sont beaucoup plus élevés à Paris qu'en province. Selon les agents immobiliers, le loyer d'un studio de 30 mètres carrés, qui dépasse à Paris 1 000 F (charges non comprises), varie le plus souvent dans la majorité des villes françaises entre 400 et 650 F (400 F à Dijon, 500 F à Amiens, Bordeaux, Bourges, Lyon, Marseille, 600 F à 800 F à La Rochelle par exemple).

Pas de solution miracle

Jusqu'à présent, les efforts des pouvoirs publics et des offices d'H.L.M. ont surtout porté sur le développement des foyers de jeunes travailleurs. Ces établissemnets se heurtent à des difficultés financières, et sont de moins en moins appréciés par les jeunes, à cause notammen de la discipline qui y est imposée. On n'y réside que quelques mois, en attendant de trouver mieux.

M. Jean-Michel Belorgey, président de l'Union des foyers de jeunes travailleurs, qui groupe environ cinq cent cinquante foyers, soit cinquante-cinq mille lits, estime que pour réduire la ségrégation dont sont victimes les jeunes à la recherche d'un logement, et continuer à jouer un rôle, les foyers doivent changer en profondeur. En intensifiant leur action socio-éducative. En élargissant celle-ci aux jeunes ne résidant pas dans les foyers, comme le fait par exemple « Relais-Accueil » de Paris (voir ci-contre). En servant d'intermédiaire entre les offices d'H.L.M., qui hésitent à prendre des « risques », et les jeunes, pour leur offrir la possibilité d'accéder — éventuellement à plusieurs s'ils recherchent une vie communautaire — à des F4 ou F5. Une dizaine de « Foyers-Soleils » disposent déjà, en plus des services d'un foyer classique, d'appartements dispersés dans des immeubles H.L.M.

Ces idées sont reprises dans la convention-cadre que l'Etat et l'union des H.L.M. ont signé en décembre 1977 pour faciliter l'accès et l'adaptation de ce type de logement aux « catégories ayant des problèmes spécifiques » (familles nombreuses, sous-prolétaires, immigrés, personnes âgées, handicapés et jeunes travailleurs). Cette convention prévoit, notamment, d'assouplir les critères d'attribution, grâce à un meilleur partage du « risque » financier ou social qui, supporté par le seul organisme gestionnaire, aboutit à exclure ces catégories des H.L.M. La convention vise aussi à faciliter l'accès aux petits logements anciens dans le centre des villes en encourageant leur rénovation.

Pour remédier au manque de logements d'une ou deux pièces, une circulaire du 19 mars 1976 recommande qu'ils représentent 20 % des nouveaux immeubles locatifs de plus de cent logements bénéficiant d'aides publiques. Des subventions sont aussi accordées pour transformer, lorsqu'ils sont relativement moins demandés, les grands appartements en plus petits. Ainsi, par exemple, au Bois-l'Abbé, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), d'importants travaux ont été faits pour diviser quatre-vingts F5 neufs en F3 et F2. Des efforts sont aussi en cours pour assurer l'autonomie des adolescents logés chez leurs parents : deuxième entrée de l'appartement donnant sur une chambre, meilleure isolation phonique, etc.

Le secrétariat d'Etat au logement le ministère de la jeunesse et des sports et celui de la santé cherchent à faire aboutir la suggestion émise en avril 1976 par la « commission affaires sociales jeunesse » (à laquelle ont participé des responsables d'organismes divers), de créer une « mutuelle » facilitant pour les jeunes l'accès au logement et le premier équipement. Elle pourrait dispenser ses adhérents du versement d'une caution, en se portant garant auprès des propriétaires, ou prêterait le montant de cette caution, et accorderait des prêts à bas taux d'intérêt pour l'achat du mobilier de base.

A condition de bénéficier d'une aide publique et de regrouper suffisamment d'adhérents, cette mutuelle pourrait favoriser le développement des locations à plusieurs, une formule qui tente de plus en plus les jeunes, mais qui se heurte aux réticences des propriétaires. Une telle garantie pourrait entraîner une diminution du nombre de logements vides, 1 620 000 dont 88 000 à Paris en 1975, soit près de 8 % du parc total.

Il ne s'agit pas pour autant d'une solution miracle, et divers problèmes demeureront : loyers élevés, confort insuffisant, lourdes commissions d'agences, exigences de solvabilité excluant les jeunes chômeurs, etc. Améliorer davantage les conditions de logement des jeunes travailleurs supposerait des actions d'une autre ampleur et une plus grande capacité d'adaptation du parc immobilier.

MICHEL SIDHOM.

(1) *La Famille après le mariage des enfants*, de Louis Roussel et Odile Bourguignon. INED - PUF. Selon une enquête C.G.T.-IFOP de 1974, 62 % des jeunes ouvriers de seize à vingt-quatre ans habitent chez leurs partents et un quart des jeunes ménages ouvriers vivent en cohabitation avec les parents de l'un des conjoints. Selon une enquête UNEF de 1976, 34 % des jeunes étudiants habitent chez leurs parents.

(2) Le recensement de 1975 indique que 29 % des 823 300 résidences principales dont le chef de ménage a moins de vingt-cinq ans n'ont ni salle de bains ni douche, contre 18 % pour les vingt-cinq à quarante-quatre ans.

Adresses utiles

● **U.F.J.T.** (Union des foyers de jeunes travailleurs) : 46, rue Decamps – 75016 Paris. Tél. : 503-12-00 (les prix de pension varient de 500 à 700 F par mois, y compris le petit déjeuner et le repas du soir).

● **A.L.J.T.** (Association pour le logement des jeunes travailleurs) : 12-14, rue de l'Eglise, 75015 Paris. Tél. : 577-88-63 (gère des foyers).

● **C.L.J.T.** (Centre du logement des apprentis et jeunes travailleurs de la région parisienne) : 1, rue Royer-Collard, 75005 Paris. Tél. : 329-38-10 (placement dans les foyers de Paris ; dispose d'offres de chambres).

● **SO.NA.CO.TRA** (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs) : 42, rue Cambronne, 75015 Paris. Tél. : 567-56-80 (construit et gère des foyers-hôtels).

● **C.I.D.J.** (Centre d'information et de documentation jeunesse) : 101, quai Branly, 75015 Paris. Téléphone : 566-40-20 (reçoit et affiche des offres de logement).

● **CROUS** (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) : 39, av. Georges-Bernanos, 75231 Paris. Tél. : 326-07-49 (pour les étudiants).

● **ANIL** (Association nationale d'information logement) : 2, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 202-05-40 et 202-05-69 (fournit la liste de ses onze centres d'information gratuite sur l'habitat, mais ne propose pas de logements).

● **Union des H.L.M.** : 2, rue Lord-Byron, 75008 Paris. Tél. : 359-25-52.

● **F.N.A.I.M.** (Fédération nationale des agents immobiliers) : 27, avenue de Villiers, 75017 Paris. Téléphone : 757-62-02 (en cas de litige avec une agence immobilière).

● **C.N.L.** (Confédération nationale du logement) : 9, rue Montera, 75012 Paris. Tél. : 344-11-51 (en cas de litige avec le propriétaire).

● **Centre de documentation et d'information sur l'assurance** : 2, rue Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12.

● **C.N.A.F.** (Caisse nationale des allocations familiales) : 9, rue de Liège, 75009 Paris. Tél. : 874-05-74. Les caisses départementales attribuent l'allocation logement. La première année où l'on travaille, cette aide peut dépasser 300 F par mois.

« Allo ! C'est pour la petite annonce »

« Allô, c'est pour l'annonce concernant un studio à 500 F. Je voudrais avoir quelques précisions.

— Je ne peux pas vous donner de renseignements par téléphone, je ne l'ai pas visité et, de toute façon, je n'ai pas le temps. Passez à notre agence. »

En dessous d'une certaine somme, l'amabilité ne semble guère comprise dans la commission des agences immobilières parisiennes. Ni au téléphone ni quand le candidat locataire a accepté de perdre une demi-heure dans le métro pour aller poser sa question.

« Je voudrais savoir s'il y a une douche.

— A 500 F ? Vous n'y pensez pas. Le confort, cela se paie. »

L'annonce mentionnait simplement, il est vrai : « *Loue à personne sérieuse.* » Ce qualificatif mystérieux n'inclut pas automatiquement, dans le jargon de l'immobilier, l'amour de l'hygiène.

Autre annonce, autre agence, autre déplacement.

« C'est pour la chambre avec salle de bains.

— Il s'agit d'une chambre très confortable, dans l'appartement d'une dame âgée. Vous aurez accès à la salle de bains une fois par semaine. »

Rien de tout cela ne figurait dans l'annonce, et il a été jugé superflu d'en faire état au téléphone. Obliger leurs clients potentiels à se déplacer inutilement ne gêne guère les agents immobiliers. C'est seulement arrivé dans leur bureau qu'on apprend, par exemple, qu'il y a une « reprise » de 2 000 F ou plus (illégale), que le propriétaire veut un locataire étudiant « *pour être exonéré d'impôt* » (il s'agit d'une erreur courante : l'article 35 bis du code général des impôts lie la possibilité d'une exonération au montant du loyer et non à la qualité du locataire).

Le candidat au logement apprend souvent, à l'agence, que « *c'est déjà pris* » (la personne qui répond au téléphone ne se soucie guère de vérifier ce détail). Parfois même, l'annonce ne correspond à aucune location réelle et sert simplement d'« appât » pour écouler des affaires beaucoup moins alléchantes.

Une chambre indépendante avec douche et possibilité de cuisiner est-elle accessible à Paris au détenteur d'un revenu modeste ?

L'ordinateur de la Fédération nationale des agents immobiliers indique à tout moment les affaires disponibles répondant, en principe, à ce critère : 15e arr. : 13 m2, 1020 F ; 4e : 15 m2, 720 F ; 13e : 16 m2, 720 F ; 11e : 20 m2, 900 F ; 1er : 15 m2, 750 F ; 17e : 32 m2, 1 350 F ; 7e : 25 m2, 1 500 F (charges comprises). Mais l'usage, dénué de fondement légal, étant d'exiger un revenu triple à quadruple du loyer, le seuil d'accès pour ces chambres et studios se situe en moyenne à 3 500 F environ de salaire mensuel.

Après trois semaines de réveil aux aurores pour être parmi les premiers à acheter le journal, à cocher les annonces, à téléphoner des cafés (et, par conséquent, à se sentir obligé — à tort — de consommer), après s'être privé de déjeuner pour des déplacements inutiles et des visites de taudis, on devient moins exigeant. Cette chambre avec douche à 600 F ressemble alors à un cadeau du ciel.

C'est au moment de régler l'agence que les choses se gâtent. On prévoyait 720 F de commission (10 % du loyer annuel). C'est 1 495 F que réclame la demoiselle qui vous a accompagné (« chic, bon genre » avec sac et foulard de marque) : 1 080 F de commission (calculée pour un bail de six ans même si on ne reste qu'un an), plus 230 F de frais d'huissier pour dresser l'état des lieux, et 185 F de « frais d'acte ». Total à avancer avec les deux mois de caution et un mois de loyer d'avance : 3 295 F.

Si l'on ose demander des explications, on se fait sèchement rabrouer : « *C'est comme ça, c'est la loi* » (c'est faux : rien n'oblige un locataire à accepter des frais d'huissier par exemple). La demoiselle n'est pas inquiète : vingt-quatre autres personnes attendent dans l'escalier.

Cette alléchante affichette « *Chambre meublées à partir de 550 F sans caution* » serait-elle la planche de salut ? Ceux qui veulent « *voir avant de se décider* » n'ont pas droit à la visite. L'agent immobilier ne se dérange que pour les désespérés qui ont besoin d'un logement sur l'heure. On le comprend : il s'agit de chambres au mois dans un hôtel sinistre. Le gérant passe par un intermédiaire pour ne pas avoir à refuser lui-même des Noirs ou des Nord-Africains. La douche existe bien, mais elle est sur le palier, et il faut payer 6 F pour l'utiliser. Ce qui n'empêche pas l'hôtel de facturer 30 F de charges mensuelles supplémentaires et un mois de loyer d'avance, ni l'agence de réclamer en plus de sa commission « normale » de 660 F un « denier à Dieu » (1) de 100 F.

La palme revient toutefois aux « *marchands de listes* ». Ceux-ci attirent leurs victimes par des annonces du style « *Direct. propriétaires, louez sans agence* », et proposent, moyennant 200 à 500 F de « *frais d'abonnement* », l'envoi de listes d'appartements pendant un à quatre mois. D'autres officines offrent pour 300 à 400 F un « *affichage d'annonces réservées aux particuliers* » valable une semaine à un mois. Dans les deux cas, le résultat est nul, à de rares exceptions près.

Les publications spécialisées dans les propositions de particulier à particulier ne présentent qu'un choix restreint, les propriétaires préférant souvent passer par une agence qui prend en charge les frais d'annonce et la sélection des locataires (en fonction des revenus, de la présentation, du statut matrimonial, et... de la race).

Ainsi s'explique la minceur du fichier des rares organismes à but non lucratif ayant un service logement (en revanche, les logeurs qui sont locataires et cherchent à sous-louer y recourent davantage). Les offres dont ils disposent présentent souvent des inconvénients : prêt de la chambre contre prestation en nature (ménage ou garde d'enfants, avec des horaires parfois abusifs), ce qui élimine les jeunes travailleurs ; chambres situées dans l'appartement du logeur (on en trouve entre 350 et 450 F, mais avec des contraintes de voisinage comme l'interdiction des visites) ; inconfort (exemple fréquent : 300 F chauffage non compris pour une « chambre de bonne » de 7 m2 avec simple vasistas, eau et WC sur le palier).

La bonne volonté de ces organismes est freinée par la crainte de concurrencer trop ouvertement les agences et de s'attirer leurs foudres. Voici deux ans, un syndicat d'agents immobiliers a réussi à obtenir la fermeture d'une association en invoquant la loi du 2 janvier 1970 qui impose à toute personne exerçant une activité ayant trait à l'immobilier d'être titulaire d'une carte professionnelle. Grâce à ce monopole, les agences ont encore de beaux jours devant elles, et le jeune travailleur à la recherche d'un toit quelques risques risques d'être exploité. — M. S.

(1) Somme versée aux gardiennes d'immeubles au moment de l'emménagement.

SPORTS

FOOTBALL

LA FINALE DE LA COUPE DE L'U.E.F.A. AURA LIEU A BASTIA

Les dirigeants du Sporting Etoile Club de Bastia (S.E.C.B.) ont annoncé lundi 17 avril que le match « aller » de la finale de la Coupe de l'Union européenne de football association (U.E.F.A.) aura lieu le 26 avril au stade bastiais de Furiani. Les dirigeants du S.E.C.B. ont en fin de compte cédé aux pressions de l'opinion publique corse, qui refusait que la finale soit jouée dans un grand stade du continent.

Cette décision satisfait aussi la plupart des joueurs dont la préférence, pour un match aussi important, allait à Furiani. Il reste aux dirigeants du S.E.C.B. à faire en sorte que l'accueil soit convenable pour une finale de Coupe d'Europe. Il ne fait aucun doute qu'ils en ont les moyens, eu égard aux recettes perçues lors des matches précédents.

Deux amendes pour Bastia

La commission de contrôle et de discipline de l'U.E.F.A., réunie le 17 avril à Zurich, a infligé deux amendes d'un montant total de 29 000 francs suisses (environ 70 000 francs français), à l'équipe de Bastia, en raison du comportement de ses supporters au cours des matches « aller » et « retour » contre les Grasshoppers de Zurich en demi-finale de la Coupe de l'U.E.F.A.

Bastia a été frappé d'une amende de 25 000 francs suisses pour jets de pétards avant, pendant et après le match « retour » au stade Furiani et à cause du comportement du public, qui a envahi par deux fois le terrain après le seul but marqué au cours de la partie et à l'issue de la rencontre. L'U.E.F.A. a sanctionné Bastia d'une amende de 4 000 francs suisses à la suite de manifestations de ses supporters au cours du match « aller » à Zurich.

Les Grasshoppers de Zurich devront payer pour leur part 1 000 francs suisses d'amende pour « organisation insuffisante » à Zurich, au cours du match aller.

TENNIS

L'AFRIQUE DU SUD ÉCARTÉE DES COMPÉTITIONS

La Fédération internationale de tennis (FIT) n'a pas l'intention d'exclure l'Afrique du Sud. Cependant, sur la recommandation de son comité exécutif, réuni à Monaco au cours du dernier week-end, elle sera vraisemblablement amenée à lui interdire de participer tant à la Coupe Davis qu'aux tournois comptant pour la coupe de la fédération, et ce jusqu'en 1980.

Cette décision fait suite à l'enquête menée sur le terrain par le président de la FIT, M. Philippe Chatrier (France), pour qui il apparaît que les efforts tendant à unifier le tennis sud-africain, sous le contrôle d'une seule fédération à caractère multiracial, n'avaient pas encore abouti.

En accordant le sursis, le comité exécutif de la FIT lui offre la possibilité, d'ici à deux ans, de réaliser l'unification. En même temps, il met le tennis international à l'abri de soubresauts qui se produisent chaque fois que des pays refusent de rencontrer l'Afrique du Sud dans de grandes compétitions comme la Coupe Davis.

LE RELAIS-ACCUEIL DE PARIS

Une boussole pour les provinciaux

Chaque année, plusieurs milliers de jeunes « montent » à Paris en quête d'un emploi et donc d'un logement. Le « Relais-Accueil » s'est donné pour mission de les y aider (1). Les quarante-cinq lits du foyer sont réservés aux « dix-huit à vingt-deux » ans. Trois à quatre semaines environ après leur arrivée, ils doivent avoir trouvé logement et emploi dans les moins mauvaises conditions possibles, et céder leur place à d'autres.

Un des quatre animateurs établit avec le jeune provincial, dès son arrivée, un plan de recherche, et le met en contact avec ceux qui ont en commun avec lui un métier ou une origine géographique, par exemple. La solidarité naît rapidement et se traduit par des recherches collectives plus efficaces que les démarches isolées.

La règle est de ne pas mettre les jeunes en situation d'« assistés », mais de leur donner les moyens de s'en tirer par eux-mêmes. Si aucune démarche n'est faite à leur place, on leur fournit, en revanche, le maximum d'informations. La recherche du « meilleur emploi » est un compromis entre le souci de trouver un travail stable et la nécessité de subvenir rapidement à ses besoins. Cette nécessité peut amener les animateurs à conseiller un « emploi de dépannage », de manière à économiser les quelques ressources qui permettront ensuite de survivre pendant une nouvelle période de recherche. Tous les soirs, l'animateur fait le point avec chacun sur les démarches de la journée et on décide en commun des suites à leur donner. Les illusions tombent rapidement (rémunérations apparemment alléchantes du démarchage, par exemple), mais il faut veiller à ce que le découragement ne gagne pas le groupe.

Un souci de formation

Le souci de formation est toujours présent. Des conseils élémentaires d'hygiène corporelle, vestimentaire et alimentaire sont parfois nécessaires. Pour permettre l'accès à un logement, il faut disposer d'économies suffisantes et donc apprendre à gérer son budget. Des facilités de paiement de la pension sont accordées, en échange de « reconnaissance de dettes », à un jeune sur quatre et, signe encourageant, récupérées dans 98 % des cas.

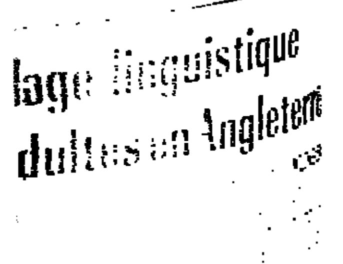
Une initiation à la vie urbaine est aussi prévue : utilisation des moyens de transport, des services publics, des annuaires téléphoniques, lecture des annonces, conseils pour des loisirs peu onéreux. Pour accroître les chances de trouver un emploi, on apprend à rédiger un curriculum vitae, à soigner sa présentation, à mieux formuler sa demande au téléphone. Quand Marc raccroche, après avoir bredouillé : « Allô, c'est pour l'embauche... Ben voilà, je suis dans un foyer d'accueil... », *l'animateur, dont le bureau sert de cabine téléphonique, donne quelques conseils et, pour mieux convaincre Marc, il lui fait écouter l'enregistrement de sa conversation.*

Les animateurs tentent de susciter un examen collectif des problèmes rencontrés en organisant des réunions avec des associations de quartier, des syndicalistes, etc. Ce n'est pas toujours facile. Après des journées de recherches fatigantes, les jeunes préfèrent souvent s'évader de leurs difficultés quotidiennes et il faut parfois, pour assurer une participation suffisante, « mettre en panne » la télévision.

L'action de « Relais-Accueil » *n'est pas limitée aux jeunes hébergés (environ trois cents par an). Des jeunes filles, des couples, des jeunes dans des situations difficiles, viennent aussi solliciter des conseils (près de deux mille par an).*

M. S.

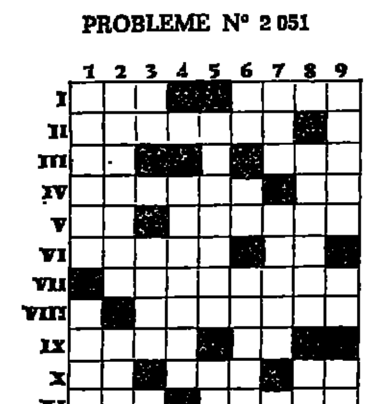
(1) *Relais-Accueil* : 31, rue des Malmaisons, 75013 Paris. Tél. : 588-12-61 et 588-49-46. Cent quarante francs par semaine, petit déjeuner et repas du soir compris.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 051



HORIZONTALEMENT

I. Chantait ce qu'il avait à dire ; Ne laisse guère qu'aux lèvres le moyen de trahir ce qu'il cache en partie. — II. Peu indiqué pour un tête-à-tête. — III. Conjonction ; Exige une séparation de corps. — IV. Son invention connut d'importants développements ; Sa production fut singulièrement poussée par le roi Midas. — V. Pronom ; Botte. — VI. A de quoi charmer ; Quelque part en France. — VII. Très dissemblables de Bayard. — VIII. Dont il ne faut pas tenir compte. — IX. Invite à déguerpir ; Bras coupé. — X. Symbole ; Le chef se fait un devoir de le mettre en boîte ; Préfixe. — XI. Pour appeler un taxi ; Chaleur oratoire.

VERTICALEMENT

1. Il était beau comme un dieu ; Mérita le bâton. — 2. Entre dans un magasin avec un certain culot ; Bête. — 3. Cité ; Etait adoré. — 4. Ont un bon bec. — 5. Homme de l'art ; Abréviation. — 6. Bienheureux ; Tranche de veau ; Sillonnait un mouvant domaine. — 7. Entassait les écus ; Intimes. — 8. Dans la Somme ; Comblait d'aise César (épelé). — 9. Ce peut être une duchesse au cœur corrompu ; Abréviation ; Pousse des pointes.

Solution du problème n° 2 050

HORIZONTALEMENT

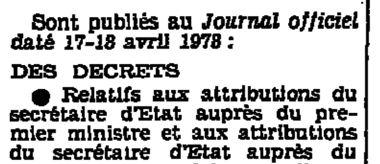
I. Ataxie; Le. — II. Lac; Muses. III. Hua ; Ios. — IV. Otalgie. — V. Etiers. — VI. Tsé-tsé. — VII. Hâle ; Net. — VIII. Ame ; Lésai. — IX. Roulée ; Rd. — X. Mûres. — XI. Erseaux.

VERTICALEMENT

1. Allô ! Charme. — 2. Ta ; Te ; Amour. — 3. Achat ; Leurs. — 4. Ulite ; Lee. — 5. Imagés ; Lésa. — 6. Eu ; Irénée. — 7. Siestes ; Ex. — 8. Léo ; Star. — 9. Essoré. idée.

GUY BROUTY.

Journal officiel



Sont publiés au *Journal officiel* daté 17-18 avril 1978 :

DES DECRETS

● Relatifs aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre et aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (collectivités locales.

UN ARRETE

● Fixant les conditions d'émission de bons P.T.T. 1978.

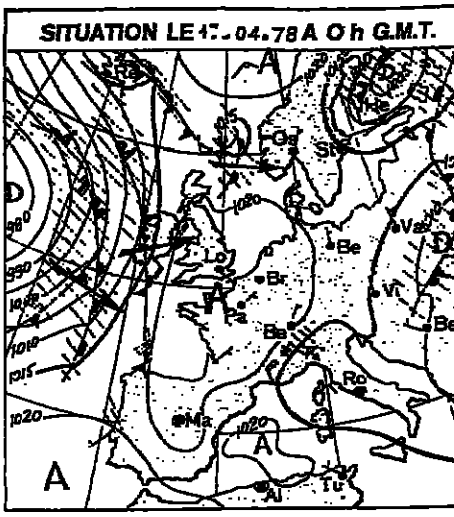
Circulation

HUIT ACCIDENTS DE LA ROUTE SUR DIX SONT DUS A DES INFRACTIONS

83 % des accidents de la route ont pour origine une ou plusieurs infractions au code de la route, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), citant une étude de la gendarmerie nationale.

Ainsi, près d'un accident sur deux pourrait être évité si les automobilistes circulaient à la vitesse réglementaire et faisaient preuve de prudence aux intersections. En 1976, 1 800 000 infractions ont été relevées contre des conducteurs dont 943 000 pour excès de vitesse et 112 000 pour non-respect de la priorité.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 19-IV-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 avril à 0 heure et le mercredi 19 avril à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe centrale freineront la progression de la perturbation d'origine océanique qui traversera lentement la France mardi et mercredi. La zone pluvieuse associée sera suivie d'un temps instable relativement doux. Une nouvelle perturbation probablement plus active abordera nos régions de l'Ouest dans l'après-midi de mercredi.

Mercredi 19 avril, le temps sera médiocre sur la majeure partie de notre pays, souvent très nuageux, temporairement couvert. Sur le quart nord-est, il pleuvra modérément. Sur le quart sud-est, le temps prendra un caractère plus instable, des averses modérées se produiront (neige à moyenne altitude sur les massifs, orages possibles l'après-midi sur les versants sud des Alpes).

Sur la moitié ouest, les passages nuageux seront fréquents, accompagnés d'averses faibles ou modérées ; quelques éclaircies auront lieu cependant le matin. Mais le ciel se couvrira progressivement par l'ouest l'après-midi et des pluies modérées ou assez fortes sont à craindre, principalement sur les versants ouest du Massif Central et des Pyrénées (orages possibles, neige à moyenne altitude).

Les vents seront généralement modérés ou parfois assez forts de secteur sud-ouest dominant. Ils pourront devenir forts demain après-midi près de l'Atlantique et de la Manche. Les températures minimales seront en hausse sensible sur la moitié est, les températures maximales stationnaires ou en légère hausse.

Mardi 18 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, de 1 013,5 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 avril ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 16 et 8 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 13 et 4 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 0 ; Dijon, 10 et — 1 ; Grenoble, 13 et — 1 ; Lille, 10 et 0 ; Lyon, 11 et 0 ; Marseille, 14 et 4 ; Nancy, 11 et — 3 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 11 et 2 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 11 et — 2 ; Tours, 11 et 5 ; Toulouse, 15 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 10 et 1 ; Athènes, 19 et 13 ; Berlin, 12 et 2 ; Bonn, 9 et — 2 ; Bruxelles, 11 et 2 ; Le Caire, 18 et 14 ; Iles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 11 et 4 ; Genève, 9 et — 3 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 19 et 11 ; Moscou, 15 et 8 ; New-York, 10 et 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 10 ; Rome, 16 et 3 ; Stockholm, 10 et — 2.

Commémoration

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION ET LE 35e ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

La Journée nationale de la déportation sera célébrée le dimanche 30 avril. Mais une des cérémonies commémoratives aura lieu dès cette semaine à Paris :

● *Mercredi 19 avril* (à 18 h.) : Cérémonie rituelle en la synagogue, 44, rue de la Victoire, à Paris-9e, commémorant le trente-cinquième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie (1).

● *Vendredi 28 avril* (à 14 h.) : prières spéciales dites à la Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite à Paris-5e.

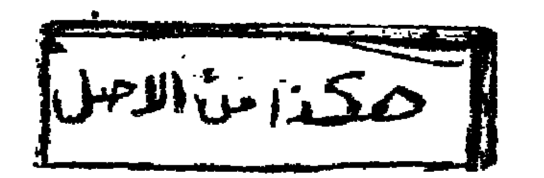
● *Samedi 29 avril* (à 17 h. 30) : en l'église Saint-Roch (396, rue Saint-Honoré), réception du flambeau du Relais sacré. Service religieux suivi d'une cérémonie de recueillement en la chapelle des déportés.

● *Dimanche 30 avril* (à 9 h. 30) : Cérémonie au Mémorial du martyr juif inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. — A 10 h. 45 : Rassemblement des porte-drapeaux dans la cour d'honneur des Invalides. — A 11 h. : Messe solennelle en l'église Saint-Louis-des-Invalides. (Les cérémonies du mercredi 19 avril en la synagogue et du dimanche 30 avril en l'église Saint-Louis-des-Invalides seront célébrées en présence du représentant de M. le président de la République, des représentants des membres du gouvernement, du corps diplomatique et des corps constitués.)

● *Au Mont - Valérien* (à 16 h. 30) : dépôt de gerbes par les associations devant le bouclier de la flamme. M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants pénètre ensuite dans la crypte. Il est suivi des personnalités civiles et militaires.

● *A l'Arc de Triomphe* (à 18 h.) : rassemblement de la sacré du flambeau du Relais Sacré et des membres des associations, à l'angle des Champs-Elysées, rue Balzac. Précédé d'une musique militaire, le cortège, formé par rangs de six, remonte les Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

(1) A l'occasion de ce trente-cinquième anniversaire célébré par le Conseil repésentatif des institutions juives de France (R.I.F.) et par les organisations juives de la Résistance, le Foyer ouvrier juif de France et la Fédération et union des sociétés juives de France (15, rue Béranger, 75003 Paris) mettent en vente le récit de l'un des dirigeants de la résistance juive en Pologne, qui participa à l'insurrection du ghetto, M. Stéphane Grayek, aujourd'hui président de l'organisation mondiale des combattants et déportés juifs. L'ouvrage relate l'épopée de cette révolte armée contre le nazisme, qu'il commença le 19 avril 1943.





Le Monde DE LA MÉDECINE

Des diagnostics sans offense

La plupart des techniques nouvelles d'investigation médicale ont en commun la propriété, délibérément recherchée, de ne provoquer aucune effraction de la peau (sinon, parfois, une simple piqûre) et d'être sans danger. Ces explorations « non sanglantes », encore appelées « non invasives » d'après leur qualification anglaise, sont par exemple représentées par la scannographie, l'échographie, la thermographie. On peut y ajouter la scintigraphie isotopique et, plus récemment, l'usage des isotopes stables et la résonance magnétique nucléaire, encore au stade expérimental.

Ces méthodes apportent des informations nouvelles sur l'état physiologique d'un malade. Leur inocuité et leur confort en permettent éventuellement l'usage intensif et la répétition. Au surplus, l'automatisation poussée de ces techniques rend leur manipulation facile, même si l'interprétation des résultats reste encore délicate et incertaine.

Parce qu'ils répondent à l'attente d'une société moderne pour qui l'insécurité, la douleur ou l'inconfort deviennent de plus en plus difficiles à admettre, ces examens médicaux sont d'abord séduisants pour les malades qui doivent les subir. Aux médecins, ils apportent différentes satisfactions : celle d'une plus grande efficacité technique d'abord, mais aussi celle du prestige de la possession d'imposantes machines, la possibilité de se spécialiser dans des disciplines nouvelles ou d'investir dans d'intéressantes affaires. Ces dernières motivations sont combattues par les responsables de la Sécurité sociale chargés du remboursement de leur coût, en faisant valoir que ces techniques ne se substituent pas aux examens classiques, mais s'y ajoutent. Ils craignent des nouvelles méthodes qu'elles ne changent rien à l'efficacité globale du système de soins, tout en provoquant une inflation des dépenses de santé.

C'est à partir de ces réflexions qu'une législation restrictive sévère a été établie, afin de limiter la dispersion incontrôlée des nouveaux équipements. Telle est notamment le rôle de la « carte sanitaire », partie intégrante de la loi hospitalière votée en 1970. Si l'on compare maintenant la situation en matière d'équipement de la France et celle de pays voisins, il faut admettre que cette politique a été appliquée avec une rigueur exceptionnelle, en ce qui concerne le scannographe en particulier. Les positions hostiles à cette austérité technique ne manquent pas : elles sont le fait de personnes d'horizons très différents : certaines estiment intolérable la limitation de leur activité professionnelle. D'autres y voient la possibilité d'une réapparition d'un clivage entre une médecine de pauvres, gratuite mais lente et mal équipée, et une médecine de riches, rapide et sûre, réservée à ceux qui acceptent la charge des suppléments non remboursables d'actes effectués dans des établissements privés où ces nouvelles techniques sont employées sans tenir compte de la tarification conventionnelle. Cette situation, qu'illustre surtout le cas de la scannographie, pose un problème complexe dont le cadre dépasse largement celui du simple exposé technique des méthodes.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

Des machines et des hommes

IL y a moins de dix ans, une personne chez qui des maux de tête, des vertiges, des vomissements faisaient craindre une tumeur du cerveau était hospitalisée pour subir des examens complexes, douloureux et parfois dangereux. C'était le cas de l'artériographie cérébrale, qui consiste dans l'opacification radiographique des artères de la tête, et plus encore de l'encéphalographie gazeuse fractionnée, qui utilise l'air comme produit de contraste, injecté dans les ventricules du cerveau.

Ces examens sont maintenant considérés comme secondaires, depuis l'apparition des la scannographie, des examens isotopiques et de l'échographie. Le commun dénominateur de ces trois techniques d'imagerie diagnostique, c'est leur relative inocuité et leur grand confort d'exécution. Elles ne sont ni fatigantes, ni douloureuses, ni dangereuses, et peuvent éventuellement être répétées sans risque.

La scannographie combine les rayons X et l'ordinateur (*le Monde* du 5 février 1975). L'image produite n'est pas, comme en radiographie classique, la projection de la région examinée sur une plaque sensible perpendiculaire à l'axe des rayons, mais une reconstruction mathématique de la structure des tissus traversés, dans le plan de parcours du faisceau. Le scannographe permet de réaliser de véritables « coupes anatomiques » qu'aucune autre technique n'avait permis d'obtenir jusqu'alors.

L'exploration de régions profondes, que les méthodes habituelles ne permettaient pas de dégager de superpositions des plans antérieurs ou postérieurs, devenait alors possible. Les premiers appareils, destinés à l'étude du crâne, devaient rapidement se révéler d'incomparables moyens de dépistage, sans offense ni risque pour les malades. Très vite, cette découverte fut exploitée par l'industrie de l'appareillage bio-médical, dans des conditions variables suivant les pays.

C'est incontestablement aux Etats-Unis que l'engouement pour le scannographe fut le plus vif. En 1973, plusieurs unités furent achetées par des institutions telles que la Mayo Clinic ou le Massachusetts General Hospital, qui en firent une évaluation médicale rigoureuse. Dès le premier bilan d'usage connu, le constructeur britannique reçut plusieurs centaines de commandes de l'appareil, dont le prix était pourtant de plus de 5 millions de francs. En même temps, de nombreuses petites industries gravitant autour des universités et des centres de recherche, stimulées par l'exemple de la compagnie E.M.I., constructrice de la première machine, cherchèrent à en améliorer le principe. Entre 1975 et 1977, plus de vingt constructeurs firent connaître leurs réalisations, apportant chaque fois un perfectionnement nouveau. Ainsi, le temps d'examen fut réduit de vingt minutes à quelques secondes. La dose de rayons nécessaire fut ramenée à l'équivalent d'une radiographie conventionnelle. La qualité de l'image, surtout, fut améliorée au point d'en faire un examen d'orientation initial, à peu près indispensable.

Une demande considérable

Maintenant, le scannographe permet de faire des coupes du corps entier. Ses indications les plus spectaculaires restent cependant l'exploration du crâne, la région située au voisinage du pancréas, et le petit bassin. En fait, l'usage de la scannographie est pratiquement illimité, pour peu qu'on néglige ses coûts, et l'exemple des Etats-Unis montre toute l'ampleur du problème. Dans ce pays, plus de cinq cents machines, chacune d'un prix d'achat de 5 millions de francs, furent achetées en moins de trois ans. Le scannographe est devenu, dans le contexte libéral compétitif américain, un instrument doté d'un pouvoir d'attraction considérable sur les malades. On pouvait voir, par exemple, en 1976, à Burlington, dans la banlieue de Boston, un appareil installé dans un grand ensemble commercial, destiné à soutenir la promotion publicitaire d'un établissement hospitalier voisin.

En France, le scannographe a vécu des épisodes moins spectaculaires, grâce à l'application stricte de la loi sur les équipements lourds, qui assujettit tout achat à l'agrément d'une commission ministérielle. Pendant plusieurs années, cette commission a bloqué toutes les demandes d'acquisition de scannographe, dans l'attente de certitudes sur son intérêt médical, et sans doute aussi pour permettre à l'industrie française, prise de court, de rattraper son retard dans ce domaine et de proposer à son tour un scannographe français. (Lire ci-contre : *Une industrie en péril.*)

Ce temps est maintenant révolu, et les premiers appareils purent être installés en 1975, après quelques heurts sévères entre le corps médical et le ministère de la santé. Des normes d'équipement furent établies (un scannographe par million d'habitants), laissant une possibilité restreinte au secteur privé d'investir dans ce domaine. Quelques établissements privés ont cependant pu acquérir un scannographe, imposant alors au secteur public de s'équiper rapidement sous peine de perdre une clientèle importante.

La demande est, en effet, considérable : à la Fondation Rothschild, à Paris, établissement privé à but non lucratif qui reçoit une partie de cette clientèle hospitalière, le scannographe installé depuis huit mois a permis d'examiner 3 400 malades, imposant un rythme de travail de dix-huit heures par jour. A raison de plus de 25 examens quotidiens, la liste d'attente s'étend sur près de trois mois. Pourtant, cette activité intense n'est pas satisfaisante pour ceux qui doivent l'assumer. Le docteur Jacqueline Vigneaud, chef du service de radiologie de cet établissement, souligne le bouleversement complet de la marche de son service. Si elle se réjouit d'avoir vu diminuer, grâce au scannographe, la fréquence de nombreux examens vasculaires (phlébographies sus-orbitaires, artériographies cérébrales...), elle déplore que le prix de remboursement de la scannographie soit tel qu'il ne permette pas d'en couvrir le prix de fonctionnement.

Dernièrement, ce tarif a été revalorisé à Z 90 (la lettre-clé Z vaut actuellement 6,30 F, ce qui revient à dire que le scannogramme est remboursé 567 F, quel que soit l'incidence ou le nombre de coupes). Or, dans des conditions normales d'utilisation, le prix de revient d'un examen, d'après le docteur J. Vigneaud est de l'ordre de 650 F (1). Ainsi, ceux qui appliquent la tarification conventionnelle perdent-ils de l'argent. Certains établissements privés pratiquent pour cette raison le « dépassement systématique », qui consiste à demander au malade un supplément non remboursable qui leur permet alors de faire du scannographe un appareil de bon rendement.

Dans les hôpitaux publics, qui doivent supporter les coûts des nouvelles techniques d'une manière forfaitaire, les problèmes sont de nature différente. A l'hôpital de la Pitié, à Paris, par exemple, la situation décrite par le professeur agrégé Desrouesnes, neurologue, est celle d'une grave carence d'équipement : « *Lorsqu'il s'agit de dépister une tumeur cérébrale ou une lésion vasculaire, la scannographie représente maintenant une véritable alternative à l'artériographie. Or celle-ci expose à un risque, qui est acceptable lorsqu'on n'a pas le choix, mais qui est insupportable si l'on sait qu'un autre examen peut éventuellement l'éviter.* »

A cet argument de responsabilité morale s'ajoute celui du risque médico-légal des explorations classiques : les meilleures statistiques font état d'un décès sur mille cinq cents artériographies, et d'accidents moins graves relativement fréquents. Un médecin qui prescrirait une exploration vasculaire avant un « scan » pourrait sans doute tomber maintenant sous l'accusation de négligence, en cas d'accident grave.

Pourtant, l'hôpital de la Pitié est équipé d'un scannographe. Mais il s'agit du prototype de fabrication française. C'est un appareil lent, qui fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et qui tombe en panne, à cause de la surcharge de travail, un jour sur trois. Pendant un temps, les médecins de cet hôpital neurologique où les besoins sont particulièrement aigus ont adressé leurs malades au-dehors de l'hôpital. Cette possibilité vient d'être supprimée en même temps qu'un renouvellement de l'appareillage actuel était annoncé par la direction de l'Assistance publique.

Pourtant, les problèmes d'équipement n'expliquent pas toutes les difficultés : « *Selon le jour de la semaine*, explique le docteur Desrouesnes, *la disponibilité de la scintigraphie et celle de la scannographie sont très inégales. En début de semaine, on a quelques chances d'obtenir les deux. A partir du mercredi, seul l'examen isotopique est possible, à cause de la saturation du premier. A partir du vendredi, il vaut mieux renoncer aux deux et commencer directement par l'artériographie, pour laquelle une équipe d'urgence est prévue.* »

Pour expliquer cette hétérogénéité d'accès à ces nouvelles techniques, il faut tenir compte de l'équilibre subtil et sans cesse menacé, qui existe entre les influences réciproques des différentes spécialités médicales.

Ainsi, la scintigraphie est une technique dont la maîtrise revient à des biophysiciens, tandis que la scannographie est restée jusqu'ici la propriété exclusive des radiologues. Ces deux corps de spécialistes n'ont aucune raison de s'entendre, car un litige les oppose, en ce qui concerne l'appropriation d'une troisième technique, qui repose sur l'usage des ultrasons. Les premiers insistent sur le fait qu'il ne s'agit pas de rayons X, et tiennent à garder ce domaine, avec celui des radio-isotopes dont ils ont la responsabilité. Les seconds répondent qu'il s'agit d'imagerie diagnostique, qui rentre dans leur compétence.

Cette compétition interne qui oppose des disciplines voisines pourrait avantageusement s'exprimer dans une émulation positive, pour peu que les confrontations soient ouvertes. Par exemple, à Bordeaux, le chef du département de la biophysique et celui de radiologie, ont décidé d'associer leurs services en un grand département d'imagerie diagnostique qui permet l'établissement d'une véritable stratégie d'exploration des maladies. Outre les avantages économiques que cette solution présente, elle permet d'optimiser les rendez-vous des malades au niveau d'un secrétariat central, d'éviter les duplications d'examens, et aussi d'enrichir le travail médical. Mais une telle organisation exige de la part des médecins un tel changement d'état d'esprit qu'elle reste limitée à quelques expériences, et qu'aucun projet actuel ne cherche à en prolonger le modèle

C'est pourtant à ce niveau qu'un véritable changement est attendu. Les méthodes de diagnostic « non offensives » traduisent, bien plus qu'une mode technique, un changement d'attitude des médecins face aux malades. La souffrance n'est plus le prix de la guérison. Il est vrai qu'en faisant disparaître ce facteur limitant de la consommation médicale, on s'expose inévitablement à l'accentuation de la demande. La question est alors d'en évaluer le bien-fondé, qui pose tout le problème de la mesure de la qualité de l'activité médicale.

---

(1) Une artériographie est cotée Z. 300, et permet aussi de facturer un acte chirurgical (K. 100).

Dépistage précoce et mortalité

LORS d'un colloque international sur « *le progrès technique en radiologie* », réuni à San-Francisco au mois de mars dernier, la question de l'impact des nouvelles techniques d'exploration sur la santé des populations a été au centre du débat. Pour la plupart, les participants ont admis qu'il ne fallait sans doute attendre du dépistage plus précoce des affections aucune diminution de la mortalité. Dans le domaine des tumeurs du cerveau notamment, peu de progrès ont été observés dans la thérapeutique ; quel que soit le stade de la découverte d'une tumeur, le pronostic reste le même. Le scannographe ne permet donc pas de sauver des vies.

En revanche, il est maintenant établi que le scannographe modifie considérablement la démarche diagnostique des médecins, en la simplifiant. Désormais, l'indication d'examens plus traumatisants se fait de manière circonspecte, amenant alors des résultats qui peuvent apparaître paradoxaux : depuis le scannographe, le nombre total des artériographies cérébrales dans les grands centres hospitaliers n'a pas varié de manière significative, mais le pourcentage de cas pathologiques a, par contre, augmenté considérablement. On ne travaille donc pas moins, dans les services de radiologie vasculaire, mais mieux. Cependant, de nombreux examens plus difficiles encore, comme l'encéphalographie gazeuse ou l'artériographie du tronc cœliaque, se raréfient notablement, seul résultat positif sur le plan économique dans ce domaine.

Dr J.-F. L.

Une industrie en péril

LE développement des méthodes de diagnostic non offensives fait appel à un appareillage le plus souvent complexe dont le marché est en croissance très rapide. D'après une étude réalisée par le département du commerce des Etats-Unis, le marché français de l'appareillage bio-médical croît à un taux annuel moyen de 14 %. En 1976, les ventes d'instruments et de matériel destinés à la santé ont dépassé la somme totale de 1 milliard de francs, soit environ le double du chiffre de 1971. Près de la moitié de ce montant correspond à l'achat de matériel radiologique et de médecine nucléaire, domaine dans lequel l'industrie française satisfait entre 50 et 60 % du marché national.

La Compagnie générale de radiologie (C.G.R.) en est maintenant l'unique fournisseur, après le rachat des sociétés Chenaille et Dutertre. La C.G.R., filiale du groupe Thomson, possède son propre réseau d'exportation, et ses ventes à l'étranger en font le troisième constructeur de matériel radiologique au monde, en chiffre d'affaires consolidé. Dans tous les autres domaines (analyses biologiques, caméras à scintillation, équipement de réanimation, de cathétérisme et d'endoscopie...), l'industrie nationale doit faire face à des importations considérables de matériel étranger, dont la proportion croît chaque année davantage.

Les statistiques du commerce extérieur de la France montrent, par exemple, que les importations en provenance d'Allemagne représentent, en 1976, près du quart du marché national total du matériel bio-médical, tandis que les marchandises venant des Etats-Unis atteignent 12 %. L'Angleterre, les Pays-Bas et l'Italie se partagent respectivement environ 5 % de ce marché. Mais il est inquiétant de constater que les constructeurs français, qui satisfaisaient encore 60 % du marché national en 1970, n'en conservent plus en 1976 que le tiers (34 %). Dans certains domaines de forte consommation (analyseurs automatiques de laboratoire notamment), les Français sont maintenant totalement tributaires des importations étrangères.

Pour faire face à cette situation préjudiciable à l'économie nationale, le gouvernement français a voulu favoriser la recherche et le développement dans ce secteur, en multipliant les « actions concertées » entre les laboratoires de recherche et l'industrie, et en consentant des prêts d'aide au développement aux industriels. C'est la Délégation à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) qui a reçu la mission de promouvoir ces contrats, dont le montant total peut être évalué à plusieurs milliards de francs, au cours de la dernière décennie. La plupart de ces contrats n'ont cependant pas reçu de suite industrielle marquante, faute d'une véritable politique de gestion des programmes.

L'industrie, rassurée pendant un moment par le protectionnisme du marché national, n'a sans doute pas réagi avec l'esprit de compétition nécessaire à l'attaque commerciale des firmes étrangères.

Rien ne permet actuellement d'espérer une amélioration prochaine de cette situation. Au contraire, la demande pressante dans certains domaines a vaincu les réticences de l'administration vis-à-vis de l'achat de matériel étranger. L'Assistance publique de Paris vient par exemple d'équiper deux hôpitaux avec des appareils de fabrication britannique et allemande.

Dans une évaluation prospective du marché, la grande inconnue pour tous les pays producteurs est la prochaine poussée japonaise vers ce secteur. On sait d'emblée que le marché intérieur japonais pour ce type d'appareils croît au rythme record de 20 % par an, atteignant en 1976 l'équivalent de 4 milliards de francs de ventes annuelles. Tôt ou tard, l'industrie française devra faire face à ce nouveau compétiteur, et cette perspective ne peut qu'ajouter des craintes supplémentaires dans un tableau d'ensemble qui n'est guère rassurant.

Dr J.-F. L.

LA FORMATION DES FUTURS PRATICIENS

Les incertitudes d'une réforme au ralenti

Si, depuis plus de dix ans, rapports et conférences *se sont succédé pour* suggérer des aménagements à la formation des futurs médecins, la réforme des études médicales apparait désormais indispensable pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, les directives européennes, adoptées l'année dernière, obligent le gouvernement à adapter la formation des médecins spécialistes aux cursus en vigueur dans les autres pays européens. *Les syndicats médicaux, d'autre part,* exprimant le désarroi des praticiens de ville, demandent avec force la revalorisation de la formation des généralistes *déjà amorcée dans certaines facultés* comme celle de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Enfin la démographie médicale galopante oblige à redéfinir les conditions de la sélection, le lent et trop discret grignotage actuel, diminuant de 5 % le nombre de postes offerts chaque année, ne pouvant tenir lieu de politique.

Le rapport de la commission Fougère, nommée en 1974 sur l'initiative conjointe du ministère de l'éducation et du ministère de la santé, devait, dans son travail remis en mars 1977 au gouvernement, reprendre l'essentiel des idées exprimées depuis de nombreuses années dans *diverses instances compétentes.* Les critiques que ce rapport a suscitées, opposant fondamentalistes et cliniciens, hospitalo-universitaires et généralistes, hommes de droit et partisans de la coutume dessinent dans le corps médical des lignes de fracture qui sont loin des clivages *politiques* traditionnels. Il n'y a d'ailleurs pas dans ce domaine de réel projet cohérent, ni du côté de la majorité ni du côté de l'opposition, et, pour sa part, le ministre des universités ne semble guère disposé à accélérer l'application des propositions de la commission Fougère.

La réforme des études médicales se fait déjà, sur le terrain, par ces hommes qui, depuis 1958 et l'institution du plein temps hospitalo-universitaire, ont fait de l'hôpital toute leur vie. Ainsi, depuis la suppression de l'externat, tous les étudiants ont accès, du moins en théorie, à des fonctions hospitalières. Des stages de sémiologie (étude des symptômes) sont organisés de plus en plus souvent dès le *D.C.E.M. 1*, c'est-à-dire dès la troisième année d'études : dans une faculté comme celle de Créteil, les étudiants sont même pris en charge, à cette occasion, par groupe de dix, sous la responsabilité d'un agrégé ou d'un chef de clinique.

Les éléments humains, sociaux et économiques sont mieux perçus depuis quelques années par un encadrement médical qui, ainsi, « transmet » — s'il ne l'enseigne pas toujours dans des cours — une nouvelle sensibilité aux étudiants. Pour donner enfin aux futurs médecins de ville un « *savoir-être* » qui s'ajoute à la compétence technique, des stages auprès des praticiens sont organisés dans certains C.H.U. comme à Tours et à Bobigny.

Pourtant un certain nombre d'hospitalo-universitaires ont marqué certaines réticences face aux travaux de la commission Fougère, dont ils n'étaient pas les maîtres d'œuvre et qui reprenait à son compte, avec une certaine publicité, des idées déjà lancées auparavant dans des instances purement universitaires. En revanche, au-delà de ces susceptibilités, il semble qu'il y ait un assez large consensus parmi les médecins sur les principales réformes proposées dans le rapport de la commission : la refonte du mode de sélection actuel, une revalorisation des stages internés de fin d'études, pour les généralistes et la création d'une filière unique de formation des spécialistes afin de donner aux étudiants des certificats d'études spéciales (C.E.S.) une formation pratique comparable à *celle des internes* actuels (1). Mais ces diverses réformes se heurtent à de grandes difficultés qui expliquent la volonté manifeste de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, de retarder l'application de ce rapport déposé depuis mars 1977.

Tout d'abord, un recrutement annuel de 6 000 à 7 000 médecins qui se substituerait aux promotions actuelles de 9 000 étudiants se heurte à *l'opposition résolue* des organisations d'étudiants. Egalement, situer avant même la première année le moment de la sélection, tel que cela est proposé dans le rapport Fougère, s'oppose à une tradition profonde qui veut qu'en France le baccalauréat donne un *droit* automatique à entrer à l'université.

Qualités pédagogiques et contrôle de l'enseignement

La diminution de la part des sciences fondamentales qui résultait d'une telle présélection provoque, elle, surtout l'hostilité du syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), où les enseignants fondamentalistes sont majoritaires. Pourtant, pour le professeur Royer, chef du service de pédiatrie de l'hôpital Necker, *« cette médicalisation du premier cycle est nécessaire pour ne pas détourner de la médecine ceux qui ont la vocation de s'occuper de leurs semblables et qui ne perçoivent pas nécessairement au début la nécessité des sciences fondamentales ».*

D'autre part, l'attribution, prévue *dans la réforme, de respon*sabilités réelles et rémunérées à l'ensemble des futurs spécialistes pendant la durée d'un internat et aux futurs généralistes pendant un ou deux ans pose de réels problèmes. Existe-t-il suffisamment de postes formateurs dans les hôpitaux pour réaliser sérieusement ce projet ? Tel est peut-être le point crucial du débat *actuel.*

Il n'y a pas, en effet, de recensement exact du nombre de postes formateurs, et d'après les estimations des internes de C.H.U., réunis récemment à Bordeaux, 20 % des postes actuels dans les C.H.U. ne seraient pas formateurs. Il est difficile, de toute manière, de donner une *définition précise de ce qu'est* un service formateur ; des critères très nombreux entrent en jeu : le nombre de lits, mais aussi la spécialité, le type de recrutement des malades, l'organisation du service. Surtout, l'effectif et la qualité de l'encadrement créent les conditions favorables à des stages réellement utiles pour les étudiants.

*Toute réforme donc qui ten*drait à attribuer des postes formateurs à l'ensemble des futurs médecins, sans que ces postes existent, risque de dénaturer l'internat actuel, dont la valeur est presque incontestée, sans pour autant revaloriser les formations parallèles. A cet égard, les prévisions du rapport Fougère, assez optimistes si on *limite les promotions d'étudiants* au chiffre de six mille, sont contestées par de nombreux médecins, qui voient dans l'augmentation de la densité médicale dans les services hospitaliers un préalable à tout projet de réforme.

Cette pénurie potentielle de postes formateurs pourrait inciter les pouvoirs publics, pressés par les directives européennes, qui leur imposent une refonte de la formation des spécialistes, à concentrer leurs efforts sur le seul internat qualifiant et à différer l'amélioration de la formation des généralistes. Bien plus, la tentation existe d'utiliser pour la formation des futurs spécialistes des postes d'internes des régions sanitaires, qui actuellement permettent souvent aux généralistes de se perfectionner après un stage interne insuffisant. Un tel éclatement de la réforme des études médicales approfondirait encore le fossé existant entre les généralistes et les spécialistes.

L'éventuelle association des généralistes à la conception et à l'élaboration de l'enseignement constitue certainement, avec la *sélection et l'accroissement* des stages formateurs, le troisième point essentiel d'une éventuelle réforme. *Le* rapport *Fougère* propose, à l'image de ce qui existe en psychiatrie, des collèges régionaux et nationaux qui associeraient les *médecins* de ville à la définition de l'enseignement dans les cycles terminaux. La volonté de la commission *de ne pas entrer trop avant dans les conditions de* fonctionnement de ces collèges témoigne sans doute des résistances que ces propositions rencontrent, malgré tout, dans le milieu hospitalo-universitaire.

En définitive, la valeur de l'enseignement dépend tout d'abord de la valeur des enseignants : à cet égard, il manque indéniablement dans ces projets, l'installation d'un moyen d'évaluation et de validation des qualités pédagogiques des universitaires et, comme cela est le cas *dans* la plupart des autres *disci*plines, des modes de contrôle de l'enseignement ainsi dispensé.

NICOLAS BEAU.

(1) Actuellement, les futurs spécialistes ont le choix entre deux formations : soit l'internat, qui, par le concours qu'il suppose et les stages qu'il comprend, assure une bonne formation ; soit les certificats d'études spéciales, auxquels on reproche un caractère trop théorique sans stages réellement formateurs.

LA FACULTÉ DE BOBIGNY

Entre l'innovation et le messianisme

La faculté de Bobigny témoigne, avec quelques autres centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) comme ceux de *Tours, de Créteil,* du *Kremlin*-Bicêtre, du renouveau pédagogique des formations médicales. Cette faculté expérimentale, créée en 1968 pour répondre aux besoins universitaires de la Seine-Saint-Denis, inquiète quelquefois le monde hospitalo-universitaire en raison de l'audace des idées qui ont présidé à sa réalisation : pour ses responsables, *il s'agit ni plus ni moins* de lutter contre la « *tendance des C.H.U. à s'ériger en forteresses* ». Néanmoins, les enseignants de Bobigny, qui ont évité de s'attribuer un rôle messianique, n'ont pas suscité, en dix ans d'existence, de réaction d'hostilité radicale qui aurait pu leur réserver le sort de la faculté de Montrouge, disparue deux ans après sa création.

On connaît surtout Bobigny à l'extérieur pour son troisième cycle de médecine générale : d'une durée de trois ans, associant, d'ores et déjà, près de cinquante généralistes à la réalisation de l'enseignement et comprenant des stages extra-hospitaliers auprès de praticiens *de ville, ce cycle terminal est* sanctionné par un mémoire et par un diplôme de « *médecine générale* ». Sa généralisation se heurte, pourtant, à la difficulté pour nombre de jeunes médecins de trouver des remplacements, *en l'absence de toute autre forme* de rémunération.

Pour nouveau qu'il soit, ce troisième cycle ne constitue pourtant que la pointe de l'iceberg *des expériences menées à Bobigny.*

Depuis cette année, l'organisation de la sélection a été profondément remaniée afin d'éviter *notamment que les étudiants qui* redoublent sans succès ne perdent deux ans. Aussi la première année est-elle divisée en deux semestres : le premier est réservé au concours lui-même, auquel sont admis, comme ailleurs, près de 20 % des étudiants ; le deuxième semestre permet aux étudiants d'obtenir une équivalence dans l'une des *grandes disciplines suivantes* : sciences économiques, psychologie, sciences de la nature et soins infirmiers, les deux dernières options ayant la faveur de la majorité d'entre eux. Cet enseignement, outre le gaspillage qu'il évite, permet, d'après les responsables de Bobigny, d'assurer une certaine continuité entre les professions de santé et *de donner une dimension plus* large à des études axées trop exclusivement sur la médecine.

Deux programmes en un an

Les matières de la première année d'études ont été allégées et regroupées non plus autour de disciplines (physique, biologie, biophysique...), mais autour de quelques grandes fonctions (digestives, respiratoires...) abordées sous un angle interdisciplinaire.

Une telle réforme suppose pourtant une charge de travail *supplémentaire de la part des* étudiants, qui font en fait deux programmes en un an.

Enfin, durant tout le deuxième cycle, la part de l'enseignement optionnel augmente progressivement, passant de 20 à 70 % de l'ensemble, permettant ainsi aux étudiants d'adapter, avec souplesse, leur formation à leur mode d'exercice à venir. Dès ce *stade, les généralistes de ville* participent largement à l'enseignement.

Une réflexion théorique très élaborée guide en fait les res*ponsables de Bobigny dans ces* diverses réformes ponctuelles. Une constatation s'est imposée à eux : les possibilités d'avoir des activités de santé sans être médecin sont fort nombreuses. De là, une volonté : replacer *le dispositif médical dans le dis*positif santé. Il s'agit donc, d'après les enseignants de Bobigny, de faire de l'université une structure ouverte sur les problèmes de santé d'une région dans sa totalité et capable de les traduire en objectifs de formation pour l'ensemble des professionnels de santé. « *Il y a un illogisme profond*, affirme *le professeur Comillot, doyen de* Bobigny, *à ce que la faculté de médecine prépare en théorie à toutes les formes d'exercice et ne soit nullement compétente que pour un secteur de pointe, le secteur extra-hospitalier.* »

Dans ce sens, il faudrait, d'après lui, développer les liens entre la recherche et les soins en ville, les formations de troisième cycle des professions non médicales et l'enseignement de la prévention, de l'éducation sanitaire en fonction des besoins spécifiques de la population lo*cale. La faculté de Bobigny* n'est pas encore cette « *université régionale de santé* » qu'elle voudrait être... sur le papier : pour cette raison, elle nous réserve, sans doute, encore quelques surprises. — N. B.

POINT DE VUE

TESTS INUTILES ET SUPERDIAGNOSTICS

Du parapluie médico-légal à l'hémorragie financière

par le docteur F.-J. CHICOU (*)

L'AUGMENTATION constante des coûts de la santé semble être une résultante de l'évolution de nos sociétés. Les composantes en sont multiples et ont été étudiées au cours des dernières années. Il en est cependant une *qui est peu avouée, mais qui prend* une ampleur sans cesse grandissante. Il s'agit de ce que l'American Medical Association vient de baptiser « defensive medicine » (*Daily Herald*, 30 mars 1977) et qui consiste dans le fait que de plus en plus souvent les médecins ont tendance à limiter leurs propres risques.

Qu'en est-il en France ? Les *grands cliniciens ont appris aux étudiants durant* des décennies à ne jamais se contenter d'un examen rapide, et d'un diagnostic *éclair, mais à examiner* soigneusement et longuement le malade, pour chercher tous les tenants et aboutissants de la maladie, y compris les pathologies associées. Cela se faisait avec des moyens simples qui étaient tous contenus dans le grand examen *clinique général.* Cela rassurait à peu de frais, à la fois le praticien et son sujet, et conduisait parfois à d'intéressants dépistages.

L'apparition massive des moyens modernes de diagnostic a multiplié les chances de découvertes pathologiques, mais *aussi* les coûts de l'examen général. Or ces moyens modernes sont toujours utilisés avec cette même finalité perfectionniste : ne rien oublier, ne jamais passer à côté de quelque chose.

Voilà que soudain en médecine de soins le même processus acquiert toute sa noblesse, bien que sa finalité soit exactement la même. L'exemple type est l'utilisation abusive des énormes possibilités des analyseurs automatiques, programmés pour faire toute une « batterie » de tests simultanés. Le médecin face à l'immense clavier des examens dictés peut en jouer à son aise, s'il n'est pas obsédé par le revers financier des actions qu'il engage. *Les coûts engendrés deviennent vite si élevés, qu'on doit se poser le* problème de leur efficacité et savoir jusqu'où l'on peut aller dans le domaine de nos performances. Celles-ci sont basées sur l'hypothèse qu'une pathologie associée, qu'une étiologie cachée, existent, et que l'on va arriver à les mettre en évidence.

Il est alors bien naturel que le *médecin, dont la démarche dia*gnostique est justement souvent beaucoup plus probabiliste que logique et séquentielle, devienne d'une prudence extrême chaque fois qu'il entrevoit qu'un risque même infime pèse sur son patient. Cela naturellement est tout à l'honneur de sa conscience professionnelle mais est aussi certainement dû à la facilité avec laquelle il peut *multiplier des investigations.*

La débauche des examens complémentaires

Or, chaque jour, de nouveaux *moyens de diagnostic précoce* se font jour, en général d'autant plus coûteux que l'on veut poser plus tôt le diagnostic dans le déroulement de l'histoire naturelle de la maladie, et qu'il faut alors multiplier les preuves pour entraîner la conviction. Jusqu'à quelle limite *financière tolérable pourra-t-on sui*vre les progrès de la science en ce domaine ? Qui peut fixer une frontière à nos *performances* sachant qu'au delà de cette frontière des drames se produiront qu'on *aurait pu éviter ? Mais aussi,* à quels coûts aurait-on pu les éviter, et ces coûts sont-ils tolérables face aux avantages attendus ?

Une fois de plus se pose le problème du coût de la vie, et des limites aux efforts consentis par la société pour la préserver sans renier ses autres *objectifs.* Des solutions de bon sens seraient sans doute à enseigner, et on ne devrait plus étaler devant les étudiants dans les *hôpitaux cette débauche d'examens* dits complémentaires, s'ils sont demandés sans objectif précis. Leur seule finalité est d'épaissir un dossier inexploitable dans l'immense majorité des cas, et de montrer qu'on a savamment pensé à toutes les *éventualités.* Les enseignants ne devront pas s'étonner de voir leurs élèves, une fois lâchés dans la pratique courante, s'affoler devant les *multiples malices éventuelles de la pathologie,* et à leur tour se protéger en demandant des examens complémentaires plus ou moins utiles, *qui seront, pour la plupart,* encore moins exploités qu'à l'hôpital.

Cela est d'autant plus grave qu'il peut s'agir parfois d'une véritable *compétition* intellectuelle, qui donne d'intenses satisfactions de curiosité à ses auteurs, mais qui n'a que peu de conséquences sur le traitement du malade lui-même.

Tout cela n'est encore souvent que la couverture « morale ». Mais *aux Etats-Unis, et déjà aussi en* France, il s'agit aussi de la couverture médico-légale défensive, qui vous met à l'abri tant des sarcasmes des confrères plus savants que des *procès* intentés *par* des patients mécontents.

Dans la pratique aux Etats-Unis, le coût des examens dont l'inutilité est estimée flagrante dans 99 % des cas est évalué déjà à plus de 30 dollars par patient. Cela ne tient pas compte de la masse d'hospitalisations abusives permettant d'éviter toute responsabilité tant diagnostique que thérapeutique. L'Ame*rican Medical Association pense* que le coût de la « defensive medicine » s'élève à des milliards de dollars. Fait plus grave, certains des tests pratiqués font courir de *sérieux risques* aux malades. La moi*tié des praticiens* consultés avouent pratiquer un à deux tests inutiles par patient ; un quart, trois ou quatre tests ; 15 %, plus de cinq tests franchement inutiles. Aucune étude ne permet de chiffrer ce qu'il en est actuellement en France, mais tout laisse à penser que le phénomène existe et qu'il mérite d'être analysé.

*Il ne s'agit pas de mettre le méde*cin lui-même en accusation, puisqu'il tente d'agir dans l'intérêt de son malade. Mais il faut l'aider à ne pas succomber dans des solutions de facilité. C'est à la société ellemême à fixer une limite aux coûteuses performances de la médecine. Etablir le coût réel de ces performances (c'est-à-dire les « superdiagnostics ») donnerait sans doute mauvaise conscience à beaucoup de leurs auteurs.

Tout système probabiliste suppose l'acceptation d'une incertitude, c'est-à-dire d'une marge d'erreurs, *et c'est à la base de la statistique* épidémiologique. Certes, ici, ces incertitudes correspondent à l'erreur *médicale,* et *notre devoir* n'est-il pas de tout faire pour l'éviter ? Oui, sans doute, mais à quel prix ? Et quel jury, quel censeur, se sentira capable de fixer les limites de l'erreur tolérable. En fait, ce sont les économistes qui auront finalement leur mot à dire, car ils détiennent la *clé des performances, c'est-à-dire* l'argent qui permet de les accomplir. Des choix douloureux finiront *par leur incomber si les médecins ne sont pas* capables de revenir d'eux-mêmes à un peu de bon sens, en acceptant de prendre, *en toute humilité, un certain risque* de se tromper.

(*) Chef de service à l'hôpital de Menton.

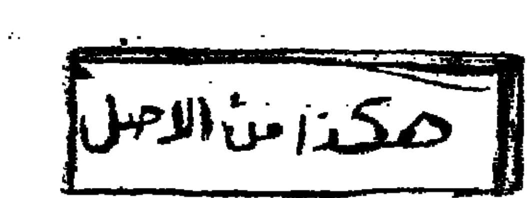


PUBLICATION JUDICIAIRE

ARRET rendu par la Cour d'Appel *de* PARIS, *9e Chambre, le 28-4-1977* 1977.

— STATUANT sur l'appel formulé par Madeleine Marie-Louise JOLY, sur un jugement rendu le 18 mars 1976 par le Tribunal de Grande Instance de Paris, 11e Chambre, par lequel et par les motifs y exprimés, le Tribunal a déclaré Madeleine JOLY coupable d'exercice illégal de la profession de comptable, ledit arrêt confirme ces condamnations et, en conséquence, a condamné celle-ci à payer à l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés, la somme de DEUX MILLE FRANCS à titre de dommages-intérêts.

Pour extrait : E. BLANC.



POUR STOCKER L'ÉNERGIE

Des murs qui fondent au soleil

L'un des problèmes majeurs que pose l'énergie solaire est celui du stockage : stockage de courte durée, pour compenser une absence momentanée du Soleil, voilé par les nuages ; de moyenne durée (diurne) pour pouvoir profiter, la nuit, de calories emmagasinées pendant la journée ; de longue durée (saisonnier), pour utiliser en hiver une chaleur surabondante en été.

Ces problèmes sont particulièrement importants pour ce qui concerne le chauffage solaire, qui est probablement, dès aujourd'hui, l'une des formes les plus utilisables de l'énergie solaire. Ainsi, bien des solutions sont-elles étudiées, notamment du point de vue des coûts, de la fiabilité et des performances. Ainsi, le groupe d'écothermique solaire de Nice, qui est installé à l'Observatoire de Nice et dépend du programme interdisciplinaire de recherche sur le développement de l'énergie solaire (PIRDES) du Centre national de la recherche scientifique, a mis au point un matériau de stockage à chaleur latente de fusion, qui paraît utilisable dans la construction de murs ou de dalles faisant office de stockage de chaleur.

Dès le début de leurs travaux menés sous la direction de M. Michel Schneider, les chercheurs de Nice se sont orientés vers un stockage à chaleur latente vers 25 °C : dans un tel système, les calories servent à faire fondre un corps solide ; jusqu'à ce que tout le solide soit fondu — et on s'arrange pour que ce ne soit pas le cas — ce stockage se fait à *température constante*, ce qui est évidemment particulièrement intéressant pour le chauffage d'une maison.

Le mélange finalement mis au point par le groupe de Nice est à base de chlorure de calcium, sous une forme hexahydratée, c'est-à-dire qu'à chaque molécule $CaCl_2$ sont associées six molécules d'eau. Ce produit est facile à trouver, il n'est ni toxique ni inflammable, et surtout il n'est pas cher ; c'est un sous-produit de la fabrication du verre et qui pour l'essentiel est purement et simplement jeté.

Pur, ce chlorure de calcium présente cependant deux inconvénients : il est soumis tout d'abord à des phénomènes de surfusion : quand il est liquide et qu'on le refroidit, il ne cristallise qu'à une température inférieure à sa température de fusion. On ajoute donc des produits dits épitaxiques, qui initient la cristallisation ; ces produits doivent cependant être convenablement choisis ; notamment, ils ne doivent pas être plus lourds que le chlorure de calcium, pour lui rester intimement mêlés, et ne doivent pas fondre eux-mêmes.

D'autre part, le chlorure de calcium hexahydraté à la propriété gênante de se dissocier : au bout de quelques cycles fusion-solidification, il se décompose, en effet, en un chlorure tétrahydraté $CaCl_2(H_2O)_4$, et de l'eau, et ce phénomène est irréversible. Après avoir essayé, sans succès, plusieurs additifs (laine de verre, certaines vases), les chercheurs de Nice ont trouvé une substance d'origine naturelle, abondante dans certaines couches de terrain datant du tertiaire. Le produit ainsi définitivement mis au point fait l'objet d'un brevet, déposé il y a un peu moins d'un an, conjointement avec l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR). Baptisé chliarolithe (du grec *chliaros*, tiède), ce produit est, à l'état solide, dur comme de la pierre ; fondu, il est très visqueux ; il a une chaleur latente assez élevée (32 calories par gramme), une densité de 1,5 et une température de fusion de 28 °C.

Ce type de matériau peut être particulièrement intéressant pour l'industrie du bâtiment. En effet, on pourrait facilement l'inclure dans des éléments de mur préfabriqués : une telle cloison, qui comporterait 12 centimètres d'épaisseur de chliarolithe, aurait la même inertie thermique qu'un mur en briques ou en béton de 1 mètre d'épaisseur. Une maison équipée, dans la région niçoise, d'environ 5 tonnes de ce matériau, serait « solarisée » à 70 %, c'est-à-dire que 70 % de ses besoins en énergie pourraient être fournis par le soleil. Et, en envisageant un stockage central de 400 tonnes, on pourrait emmagasiner, l'été, assez d'énergie pour se chauffer l'hiver.

Certains problèmes restent cependant à résoudre. Notamment des difficultés dues au « retrait » à la cristallisation, c'est-à-dire à la différence de volume entre la forme liquide et la forme solide du produit ; et d'éventuels risques de corrosion sur certains types d'enveloppes.

Les recherches menées par l'équipe de Nice ne sont pas isolées. D'autres groupes, à l'étranger et en France (équipe de M. Capitant, au laboratoire de l'Ecole des mines à Sophia-Antipolis), travaillent sur des matériaux équivalents. On semble ainsi se diriger vers la mise au point de toute une famille de produits complémentaires, qui seraient utilisés suivant les conditions propres à chaque usage, et qui pourraient servir, suivant les cas, à des stockages dans les « peaux » des habitations (murs, toit, sol), ou sous forme de « stockage central », seuls ou associés à d'autres systèmes (capteurs solaires, pompes à chaleur..., etc.).

XAVIER WEEGER.

Le centenaire de la naissance de Maurice Leenhardt

Au cours d'un récent colloque placé sous le patronage du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, la Société des océanistes a célébré, au Musée de l'homme, le centenaire de la naissance, le 8 mars 1878, de Maurice Leenhardt, ethnologue, qui fut, aussi, le premier responsable du département Océanie du Musée de l'homme.

Une quarantaine de personnes, notamment MM. Rock Pidjot, député de Nouvelle-Calédonie, Jean-Marie Tjibaou, maire de Hienghene et conseiller territorial, et René Orrezoli, secrétaire général de la Fédération des œuvres laïques à Nouméa, ainsi que des spécialistes des cultures mélanésiennes, ont tenu à rendre hommage à la mémoire de ce missionnaire protestant de la Société des missions évangéliques, qui séjourna en Nouvelle-Calédonie de 1903 à 1920 et de 1922 à 1926.

Fondateur de l'enseignement des langues océaniennes à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, Maurice Leenhardt est mort à Paris en 1954.

Une idée extraordinairement neuve en ethnologie

Maurice Leenhardt a été un des premiers Européens à nouer des liens privilégiés, à dialoguer avec les Mélanésiens, à les écouter. Il avait appris à la perfection une de leurs langues et transcrivit systématiquement leurs langages. Il a surtout été un défenseur acharné des « Canaques », trop souvent méprisés, spoliés et exploités.

En 1917, une partie des populations du centre de la Nouvelle-Calédonie se révolte à la suite d'une vaste opération de spoliation foncière entreprise en 1913. Maurice Leenhardt, qui avait habité dans une des vallées concernées, calme les rebelles et, surtout, apporte la preuve des injustices qu'ils ont subies ; il évite ainsi la confiscation de dizaines de milliers d'hectares de terres cultivables.

Des « cannibales français »

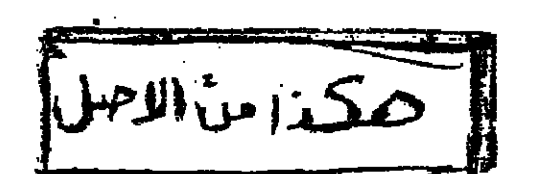
La population mélanésienne d'aujourd'hui n'a pas oublié le rôle du missionnaire ethnologique en 1917. Un comité mélanésien s'est formé : grâce à lui, une exposition installée dans le hall du Musée de l'homme jusqu'au 1er mai (1) sera présentée dans la vallée de Houaïlou, une des régions touchées par la rébellion de 1917 et là, bientôt, un monument sera élevé à la mémoire de Maurice Leenhardt.

L'exposition rapporte, notamment, un épisode d'une autre action menée, en 1931, par Maurice Leenhardt en faveur des « Canaques ». Aujourd'hui, l'affaire semble incroyable : cent vingt Mélanésiens de tous âges, de tous rangs sociaux, des catholiques et des protestants, certains anciens combattants de la guerre 1914-1918, d'autres parlant et écrivant le français, avaient accepté, par contrat passé avec une société, de participer à l'exposition coloniale. La vulgarisation ethnographique, En fait, ces volontaires qui espéraient voir la France furent séquestrés et exhibés à Vincennes et dans plusieurs villes allemandes comme « cannibales français », ne mangeant — en public — que de la viande crue et gesticulant sauvagement. La Ligue des droits de l'homme, des associations d'anciens combattants, l'archevêché de Paris et des Eglises protestantes appuyèrent les efforts de Maurice Leenhardt pour que ces exhibitions grotesques et humiliantes cessent et pour que les Mélanésiens soient rapatriés chez eux.

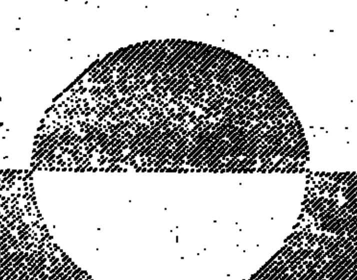
Dans le domaine des sciences ethnologiques, Maurice Leenhardt eut l'idée, extraordinairement neuve pour son époque, de ne pas assommer ses interlocuteurs mélanésiens de questions orales dont les réponses peuvent venir une heure, une semaine, un an ou même dix ans après suivant les modes de pensée locaux. Il leur a d'abord appris à écrire dans leur langue, leur a remis un questionnaire pensé et écrit dans cette langue, puis leur a laissé tout le temps qu'ils souhaitaient pour rédiger leurs réponses. Ainsi a-t-il obtenu, écrites sur des séries de cahiers, d'innombrables informations sur les systèmes sociaux, politiques, symboliques, intellectuels des sociétés mélanésiennes. Cette méthode fut si fructueuse qu'elle est encore suivie par les ethnologues s'intéressant à la Mélanésie.

YVONNE REBEYROL.

(1) Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16e. Ouvert de 10 h. à 18 h. les lundi, mercredi, jeudi et vendredi ; de 10 h. à 20 h. les samedi et dimanche. Prix : 5 F. (L'exposition consacrée à Maurice Leenhardt est installée dans le hall d'entrée, avant les contrôles payants donnant accès aux galeries.)


هكذا من الاصل

Le Monde



Modes du temps

L'AVIATION ET SA « PUB »

Suisse comme différent

DANS le ciel la concurrence bat son plein. Chaque compagnie aérienne entend se faire connaître et gagner des clients. Chacune à sa manière. Celle de Swissair attirait plus particulièrement l'œil, ces derniers temps.

« Nous essayons d'être différents et d'envelopper le message », *déclare avec le calme accent bâlois Marianne Stettler, une représentante de l'agence G.G.K. à qui Swissair confie son budget de publicité depuis 1969. Le message est d'abord destiné à un client que l'on considère d'emblée comme intelligent. Ce message sert à communiquer l'image de la compagnie, image inséparable de celle de son pays d'origine. Swissair, c'est la Suisse consciencieuse, propre et ponctuelle. Mais la Suisse est aussi un petit pays, légèrement... balourd et qui risque de passer pour inexpérimenté :* « Il nous faut corriger cette image avec un clin d'œil qui rende le sérieux supportable », *fait observer Marianne.*



TRADITION SUISSE : le biplan des frères Dufaux qui en 1910 fit la première traversée du lac Léman. (Extrait d'« Icare », la revue de l'aviation française.

Pas d'hôtesses-lianes

Dans les annonces de G.G.K., un monsieur avec une valise et un ticket d'avion, cela ne s'est encore jamais vu. Toutefois, quand les créatifs de Bâle retiennent le billet d'avion comme thème d'annonce, c'est pour lui conférer magistralement le statut de best-seller des éditions suisses. Ne s'est-il pas vendu depuis sa création à trois millions d'exemplaires ? Et de continuer le texte dans le style d'une critique littéraire. Des « emballages », il y en a d'autres, tout aussi raffinés que celui-ci, et chaque pastiche est toujours un malin prétexte à glisser le maximum d'informations sur la compagnie.

L'hôtesse-liane, chère aux compagnies d'Extrême-Orient, n'est pas, à proprement parler, revendiquée par la République fédérale. « C'est un charme que Swissair dans ses avions n'aura jamais, *reconnaît Marianne Stettler.* Chez nous, on est consciencieux, bien élevé. On n'est pas exotique. Alors on le dit en tournant gentiment la chose, et je ne pense pas que, en fin de compte, le lecteur soit fâché qu'on lui présente un reportage qui s'avère être une annonce. » *Ici encore, l'histoire est finement troussée. La publicité, qui met l'accent sur la formation, ne présente pas une hôtesse, mais la mère d'une hôtesse, saine et hâlée, cueillant des fleurs dans son jardin. Fait important à souligner dans la politique de la G.G.K. : tout le matériel qui sert aux annonces est vrai. Cette Mme Lisa Roth existe. Elle a été photographiée dans sa ferme, et sa fille est bien hôtesse à Swissair.*

L'événement à la rescousse

Les autres compagnies montrent leurs avions en gros plan. Pour illustrer ses vols d'Afrique, Swissair a choisi de présenter un minuscule avion-insecte posé sur une large palme verte. C'est, apprend-on souriant, un « aeroplanus helveticus africaphilus : une variété de plus en plus répandue en Afrique.

Cette année, la compagnie fait faire à ses lecteurs-voyageurs un tour du monde instructif : cours de langues en Europe de l'Est — indispensable pour trinquer avec un client, — visite des musées européens — chacun a envoyé son chef-d'œuvre. Au fil des semaines, un jeu de mots, deux droites tracées à la craie sur un tableau noir, les silhouettes de l'Afrique soulignées d'un pointillé rouge, attirent l'œil et excitent l'esprit. Les textes courts invitent à lire. « Et, *ajoute Marianne,* on trouve encore moyen de dire les fréquences. »

L'événement est appelé à la rescousse. C'est le cas pour l'Amérique du Sud, où aura lieu la Coupe du monde de football. L'équipage de Swissair pose donc les bras croisés comme une équipe de « foot » et l'argumentation prend ici le tour d'un reportage sportif. Mais si avisée que soit l'agence suisse, la concurrence est vive. Les mêmes idées sont dans l'air en même temps. On s'est arraché cette année le thème de la constellation. Et Swissair pour ses vols au Proche-Orient a dû rentrer précipitamment ses escadrilles de petits avions au hangar — ils devaient démontrer la progression des fréquences — pour leur préférer les souvenirs qu'on rapporte des souks.

Considérer le client, se présenter à lui tel qu'on est, cela semble être des voies nouvelles pour la publicité. « Elle doit informer, donc être transparente et vraie, *déclare Marianne Stettler.* Du reste, les actions menées en Suisse par des groupes de consommateurs qui critiquent ouvertement les produits ont déjà eu des effets sur les fournisseurs, qui deviennent plus prudents, et rejailliront vraisemblablement sur la publicité. » *La publicité en Suisse, ou l'astuce faite prudence.*

FLORENCE BRETON.

Madame prêt-à-porter 78

Après les enfants, après le mari

PRESENTEES à un nombre record d'acheteurs et de journalistes (près de cent mille personnes), les collections de prêt-à-porter de l'hiver prochain apportent renouveau et fraîcheur. Ainsi, John Fairchild, directeur de *Women's Wear Daily*, le quotidien new-yorkais de la mode féminine, qui fait la loi dans ce secteur outre-Atlantique, s'enthousiasme-t-il pour Saint-Laurent, dont « *... les vestes de bûcheron du Far-West, le chic provocant des transparences sur les mini-chemises de satin et les coloris électriques* » amorcent un tournant, que confirment les collections de Karl Lagerfeld pour Chloé, et de Kenzo pour Jap.

Mais Mme Tout-le-monde dans tout cela ? Nous avons essayé avec William Lauriol, délégué général du prêt-à-porter féminin, d'esquisser son profil. Née pendant le « bébé boom » de l'après-guerre, elle a entre vingt-cinq et trente-cinq ans, mesure autour de 1,60 mètre et sa taille correspond à peu près au 42-44. Plus de quatre millions de Françaises ont, comme elle, essayé tous les styles les plus fous des années 60, quand les stylistes ont découvert les adolescentes. Elle est mariée, mère d'un enfant et demi, et travaille. Si l'on sait que les ménages consacrent 8 à 9 % du budget familial à l'habillement, sa part correspond à la moitié de cette somme. Au foyer, elle se sent souvent culpabilisée par son manque de revenus et s'habille après ses enfants et son mari, à moins qu'elle n'apprenne à coudre.

D'après les dernières enquêtes de la Fédération, elle achète un manteau tous les trois ans, dans une fourchette de prix variant, pour cet hiver, de 500 à 800 F, dans les grands magasins et surtout dans les boutiques. Sa tenue de jour comporte une ou plusieurs jupes, entre 200 et 400 F, et un jean ou un pantalon. Elle paie son chemisier synthétique de 100 à 300 F, et son blouson, de 250 à 350 F. Le gilet, dernière pièce à la mode, se trouve autour de 100 F. Nous assistons à un tassement des prix sur les robes habillées, de 400 à 600 F, dont on peut changer les accessoires selon les circonstances.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Voir en page 20 les trois garde-robes sélectionnées parmi les collections de prêt-à-porter de l'hiver prochain.

Le vernis parisien dans les avions du Koweït

C'EST Jean Patou qui vient de réaliser les tenues des hôtesses de Koweït Airways, dans une harmonie de bleu turquoise et de grège pour les ensembles de toile, à manches longues pour l'hiver, courtes pour les grandes chaleurs.

Une redingote de gabardine marine à six boutons présente une carrure confortable pour couvrir l'un ou l'autre des ensembles à blazers dont elle reprend les revers et le grand col.

Une bombe de chasse turquoise, des mocassins beiges, des gants blancs et un foulard au sigle et aux couleurs de la compagnie complètent ces tenues, à la fois élégantes et pratiques.

Pour développer auprès de son personnel commercial navigant l'allure typée de ce nouvel uniforme, la compagnie a envoyé en stage quatre chefs-hôtesses à la maison de couture de la rue Saint-Florentin, où elles ont pris des leçons de maintien, de coiffure et de maquillage. Le vernis parisien dans les Boeing-747 de la K.A.C. à travers le monde ! — N. M.-S.



Clin d'œil

Vous avez dit « solitude » ?...

FAUBOURG Saint-Honoré, voie dorée de l'élégance, boutiques sous sigles privés où l'on susurre l'anglais des émirs, des pétroliers texans et des armateurs grecs. Les automobiles ont encore des allures de limousines à chauffeur quand elles ne sont pas coffrets douillets à verres fumés et mini-roues, tierce voiture des parcs familiaux pour mamans affranchies.

Sur une borne à l'entrée d'un portail, que la belle Pauline Borghese devait voir de ses fenêtres derrière lesquelles aujourd'hui M. l'ambassadeur de Grande-Bretagne signe le courrier de Buckingham, une vieille dame est assise.

Non pas une clocharde à l'œil torve ou une gitane dépoitraillée berçant un bébé qui respire à plein nez les gaz d'échappement, mais une vieille dame digne, poudrée, chapeautée, gantée, le buste droit, un petit sac de chevreau noir sur les genoux.

Personne ne la remarque, elle est dans le décor, comme une cariatide ou un mascaron, figée, béate. Elle suit les passantes, évalue la souplesse d'un vison, le lustrage d'une botte d'écuyère démontée, l'envolée d'une cape de vigogne. Et soudain, de l'indifférence, jaillit une voix. Une jeune femme s'arrête. « Etes-vous souffrante ? Puis-je quelque chose pour vous ? » La vieille dame lève un regard étonné. « Non, tout va bien... Je regarde. » La passante insiste et la vieille dame parle, doucement : « Vous connaissez la banlieue, madame, j'y habite. C'est là qu'on envoie les Parisiens retraités. Eh bien, la banlieue, c'est désert. On ne voit personne dans les rues, que des autos et des enfants quatre fois par jour. Et puis, personne ne vous parle. Avant, je travaillais par là... (elle désigne un vieil hôtel occupé par un parfumeur) et, avec ma sœur, nous habitions Paris, un immeuble avec un escalier en colimaçon. On rencontrait toujours quelqu'un, on parlait, on pouvait se dire des choses. Les sans-famille avaient les voisins, les commerçants qui vous connaissaient. En banlieue, dans les maisons, on ne se connaît pas ; on ne se dit rien. Au supermarché, on prend ce qu'on veut, on paie et on s'en va. Alors, je viens ici, de temps en temps, pour voir des gens. Quelquefois il y en a qui me parlent, parce qu'ils croient que je suis malade ou un peu folle. C'est drôle comme les gens trouvent bizarre qu'on regarde la rue et qu'on les écoute se parler entre eux... »

La conversation, pas seulement l'information

La jeune femme est émue, bien sûr, elle qui n'écrit à sa mère, en province, qu'une fois par mois. Elle jette un coup d'œil à sa montre, elle dispose d'un quart d'heure. « Qu'est-ce qui vous ferait plaisir, madame ? — Oh ! rien, c'est bien comme ça, vous m'avez parlé. — Et si nous allions boire un café ensemble ? » propose l'inconnue. « Je veux bien, dit la vieille dame, qui se lève avec aisance de son siège... On pourrait parler encore ! » Et, dans ce faubourg, elles s'en vont, la plus jeune réglant son pas sur celui de l'autre, vers un bar-tabac où ni l'une ni l'autre ne seraient entrées seules.

Il y a peut-être beaucoup de vieilles dames dignes, victimes de la ségrégation du silence dans ce monde où les sociologues ont toujours le mot « communication » à la bouche. D'un côté, ceux qui parlent trop, et bien souvent pour ne rien dire; de l'autre, ceux qui se taisent et qui jamais ne sont pris pour interlocuteurs. Tournez le bouton de la radio, ou poussez la touche de la télévision : on parle, on raconte les événements du monde et l'on commente, d'un ton sentencieux, pédagogique ou ironique, en adressant à des muets inconnus des monologues émaillés de mots savants ou techniques. L'information n'est pas la conversation, c'est le spectacle, la vie des autres « in vitro », sans frôlements, sans odeurs, sans aléas, sans répliques.

Alors, si, passant rue du Faubourg-Saint-Honoré, ou ailleurs, vous voyez une vieille dame proprette, sagement assise dans l'attente d'une voix, parlez-lui et écoutez-la. Elle vous dira des choses banales et mélancoliques comme une conscience oubliée.

MAURICE DENUZIÈRE.

Meubles au vert

UN arpent de pelouse suffit au bonheur du citadin qui se met au vert chaque fin de semaine. Pour ces retrouvailles hebdomadaires avec la nature, on souhaite profiter au mieux du jardin : déjeuner dehors et faire la sieste sous le parasol.

S'il fait beau début avril, les ventes de meubles de jardin démarrent, *« pour une saison qui sera toujours courte, surtout au nord de la Loire »*, précise-t-on dans un grand magasin parisien. Non seulement ce secteur du mobilier de plein air est circonscrit dans une période limitée, mais il est directement tributaire d'un printemps ensoleillé.

Malgré les incertitudes de la météo, ce sont les très grandes tables qui sont les plus demandées, celles qui peuvent réunir, sous les ombrages, dix ou douze convives. Les fabricants proposent donc maintenant des tables qui, par un système d'allonges, peuvent atteindre entre 2 m et 3 m. Une table rectangulaire de 1,16 m de long, à piétement tubulaire et plateau à lattes de plastique (425 F) peut s'agrandir jusqu'à 2 m par un jeu de deux allonges en demi-lune, vendu à part 305 F (catalogue Coop). Avec ses allonges, amovibles, une table en polychlorure de vinyle mesure 2,25 m ; pour le rangement, son piétement est démontable par deux vis « papillon » (1 570 F, « Patio » Grosfillex, Au Bon Marché).

Une très longue table ovale, de 2,40 m de long, peut se séparer de ses allonges et devenir rectangulaire. Ses pieds, démontables, sont métalliques et son plateau est en lattes de plastique blanc (« Panama », Sauvagnat, 1 150 F).

On peut rassembler jusqu'à quatorze personnes — pour une vraie tablée familiale — en jumelant deux tables en bois laqué blanc : l'une rectangulaire et l'autre ovale, en la dissociant en deux allonges (660 F et 620 F, Aux Trois Quartiers).

Au fur et à mesure que les tables s'agrandissent, les parasols s'élargissent, eux aussi, pour les couvrir de leur ombre. Sur le catalogue de La Redoute, un parasol rectangulaire de 2 m × 1,50 m est en coton orange ou bleu marine (215 F) et un parasol ovale, de 2,44 m × 2 m, est en Dralon de mêmes coloris (375 F).

Des fantaisies du parasol

Parce qu'elle s'intéresse aux harmonies de couleurs, Primrose Bordier a eu envie d'apporter au mobilier d'extérieur un style vraiment nouveau. *« J'en avais assez de ces parasols aux couleurs criardes, qui gâchent les plus beaux jardins. Mais j'ai eu du mal à faire admettre mes impressions monocolores ou bicolores, et des parasols débarrassés enfin de leurs franges. »* Le résultat de son opiniâtreté : une nouvelle collection O.N.M., en toile de coton imprimée de rayures irrégulières, de feuilles ou de fruits, en vert laurier, rouge vermillon, bleu violine ou acajou. Imprimés et unis s'harmonisent sur les deux faces des parasols (370 F), et se retrouvent sur les coussins des sièges à monture en tube laqué. Les parasols sont en vente au Printemps, et l'ensemble de la collection — parasols et meubles de jardin, — à Art de vivre, à Orgeval.

Pergola et rotin

Les magasins Habitat, de Paris, Lille, Lyon, Montpellier et Strasbourg proposent un nouveau parasol en toile de coton écrue bordée d'une large bande bleu marine, soulignée d'une fine rayure rouge (165 F) ; s'y assortissent une « chilienne » et une « flâneuse » (transat avec repose-pied) à monture en hêtre. Pour rénover un transat dont le tissu est usé, les Trois-Suisses vendent une toile de coton de rechange, en écru, bleu ou rouge (16,90 F). Sur le catalogue de La Blanche Porte, on trouve une toile de coton orange pour recouvrir un parasol à huit ou dix branches (99 F et 139 F) et de la toile, avec œillets sur les côtés, pour des fauteuils « relax ».

Dans son vaste magasin L'Entrepôt (50, rue de Passy), Jean-Pierre Hennequet a installé une grande pergola en rotin : *« Je l'ai choisie pour décorer le magasin, mais les clients la trouvent si belle qu'ils sont tentés. »* Tentation, certes, mais le prix fait hésiter les acheteurs, car cette maisonnette ajourée avec toit (4 m × 3 m et 3 m de haut) vaut 20 000 F. Beaucoup plus modeste de prix — et d'aspect, — une petite pergola en bois blanc figure sur le catalogue des Trois-Suisses (page 716). Elle mesure 2,50 m × 2 m et 2,20 m de haut, coûte 1 250 F, et, une fois peinte, elle peut être recouverte de plantes grimpantes.

JANY AUJAME.

Trois garde-robes pour l'autre hiver



RAMOSPORT : le pardessus d'Anne-Marie Beretta aux épaules « baraquées » six boutons et poches basses en drap camel Woolmark, sera vendu environ 720 francs à la rentrée.

EVEN : le deux-pièces du soir « bord de trottoir » en lurex noir semi-transparent, orné de marabout au décolleté plongeant et aux poignets, sur une jupe à ampleur basse froncée coupée au dessus de la cheville : 275 F et 400 F, du 38 au 48.

EMESSE : la panoplie à blouson trois quarts de tweed de laine moucheté vieux rose sur le gilet de molleton bordeaux en petits carreaux en polyester, laine et angora sur la jupe à plis en velours côtelé marron. Environ 600 F, 100 F, 200 F et 250 F, du 34 au 46, livré à partir de juillet.

TROUVAILLES

Vaisselle

Assiettes - Fleurs

Pour compléter un service de table, de nouvelles assiettes en verre trempé ont la forme d'une fleur. La transparence du verre laisse voir le contour des pétales et du pistil, figurant en relief au verso. Ces assiettes, peu fragiles, sont d'un prix assez modeste pour être d'un usage quotidien : les assiettes plates, ou creuses, valent 3,45 francs pièce, l'assiette à dessert, 2,95 francs. Il existe aussi de très grandes assiettes, de 28 centimètres de diamètre, pratiques pour servir des crudités ou de la charcuterie. Quatre saladiers, de diverses tailles, complètent ce service printanier.

★ Arcoroc « Fleur », dans les grands magasins et boutiques spécialisées en vaisselle.

Gadgets

Musique à la porte

On sonne à la porte ! Expression dépassée... car c'est en musique que s'annoncent désormais les visiteurs. Il fallait être britannique pour imaginer une sonnette qui joue le « God save the Queen » (mais aussi « la Marseillaise »), « la Marche nuptiale », de Mendelssohn, du Mozart, du Beethoven ou du Bach. La sonnette « Doortunes » joue ainsi vingt-quatre morceaux différents, à sélectionner selon son humeur ou les hôtes attendus. Des boutons de réglage permettent aussi de monter ou baisser le volume du son et d'accélérer ou non le rythme. Cette sonnette fonctionne sur piles, est garantie un an et coûte 280 francs.

★ Aux Galeries Lafayette.

Boutique

A la fouine

« French Fever », la boutique qui se cache derrière les palmiers en pots de la galerie commerciale, 99, rue de Sèvres, sixième arrondissement, n'a rien d'anglo-saxon ; elle répond même à un goût très français : la fouine.

La maîtresse des lieux s'est fixé un objectif : « Habiller les femmes de trente ans sans mettre en péril leur budget qui n'est pas toujours important », et une méthode « laisser les clientes fouiner dans les rayons et essayer toute la boutique si cela leur chante ».

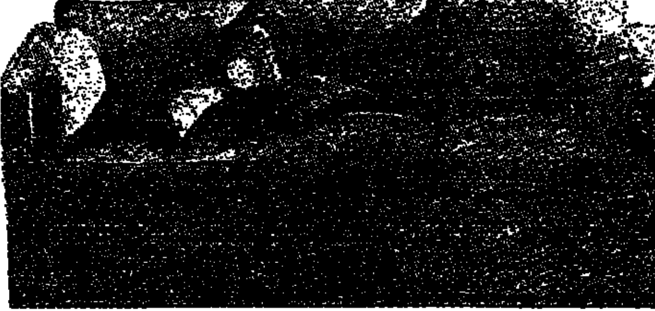
En vertu de ces principes le prix des jupes en coton, en soie, en flanelle, oscille entre 149 F et 220 F, les blousons en soie coûtent 100 F, en crêpe 150 F, les vestes en laine 170 F ; les manteaux sont vendus entre 296 F et 360 F ; point culminant de la collection, un manteau non doublé de chez Aujard : 430 F. Sans compter des imperméables doublés en tissus écossais (260 F), les chemisiers (tous à 29 F), les ensembles qui ne dépassent jamais 415 F, les robes longues tout droit sorties des placards de grands-mères (299 F), des robes-tuniques en soie (190 F), des pantalons en toile (120 F), et de drôles de pulls en coton (190 F).

Mobilier

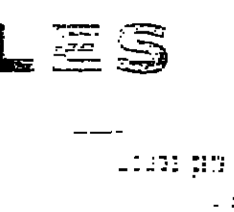
Loupe peinte

Dans la boutique du Marais qu'il partage avec ses amis peintres et architectes, Jacques Suzor expose ses derniers meubles peints. De formes originales, ils sont décorés en sérigraphie sur de la loupe d'érable. Une table très basse, formant coffre, a une de ses faces abattante, 3 880 francs. Un meuble d'appui à une porte, dont la façade est à pans coupés, possède un tiroir au sommet. Un fauteuil à piétement en chêne très foncé a ses côtés, très droits, en loupe teintée rouge sur laquelle se détachent des motifs en sérigraphie; ses coussins sont en tissu gris.

★ La Compagnie du désert occidental, 19, rue des Rosiers, 75004 Paris.







CITÉS GÉANTES

MILAN : à la recherche d'un nouveau rôle

par ROBERT SOLÉ

CURIEUSE cette ville. Pendant des années elle s'était prise pour « la capitale morale » de l'Italie, tout en niant sa propre italianité. Milan apparaissait alors comme la « métropole la plus méridionale d'Europe ». Elle se vantait de démolir tous les clichés en usage : pas de *farniente* ici, pas d'excitation ni de bavardages. Milan tournait le dos à la Méditerranée. Riche, orgueilleuse, un rien méprisante, elle « portait l'Italie sur ses épaules ».

Aujourd'hui Milan ne sait sur quel pied danser. De moins en moins capitale, de plus en plus italienne, avec une sensation d'irrésistible décadence. Le mot « crise » est sur toutes les lèvres dès qu'on prononce son nom. « *Nous devenons une ville comme les autres* », disent avec effroi les Milanais. Mais c'est encore de la coquetterie : la capitale lombarde reste un cas particulier et elle le sait parfaitement.

Dans ce pays de soleil, voilà une ville isolée par le brouillard quarante jours de l'année. En hiver, les avions ne sont jamais sûrs d'y pouvoir atterrir. Cette seule caractéristique désoriente les Italiens du Sud. Visiblement, Milan n'est pas accueillante. Et, sur place, pas une goutte d'eau. Elle ne flotte pas comme Venise, n'est pas ouverte sur la mer comme Rome, Gênes, Naples ou Palerme. Elle n'est même pas traversée par un fleuve comme Florence ou Turin. Une ville sèche, austère quoique grouillante de vie.

Jolie ? Les Milanais eux-mêmes ne vont pas jusque-là. Ils se contentent de dire qu'elle est agréable, fascinante, et qu'ils l'adorent malgré les embouteillages et la pollution. C'est une ville grise : des artères larges, des bâtiments souvent anonymes, avec des tramways et beaucoup de béton. Il faut vraiment pousser les touristes pour qu'ils s'aventurent au-delà du Duomo et de la célèbre Galerie, malgré les richesses de cette ville d'affaires. « *La vraie caractéristique de Milan est de pas en avoir,* remarquait l'écrivain Carlo Castellans (1). *Sa mutation continue est le signe — vulgaire peut-être mais très fort — de sa vie.* » Un autre écrivain, Luigi Santucci, notait dans le même sens : « *Milan a perdu tout visage. Elle a choisi de s'oublier, de se rendre anonyme.* »

Ce n'est pas une tendance récente. « *Milano non si ferma* » (Milan ne s'arrête pas), dit une vieille maxime. Elle a toujours choisi la fuite en avant : démolir, reconstruire, changer de peau comme un caméléon. N'est-il pas significatif que l'origine même de son nom donne lieu à des controverses ?

NOVATE MILANO
CUSANO MILANINO
SESTO S. GIOVANNI
COLOGNO MONZESE
SESTO
MUSOCCO
BICOCCA
PERO
GRESENZAGO
GORLA
VILLA PIZZONE
MILAN
gare centrale
Théâtre de la Scala
DUOMO
ORTICA
Lac de Milan
AÉROPORT DE LINATE
P. TOSCANA
ROGOREDO
CORSICO
BARONA
VIGENTINO
SAN DONATO MILANO
⊕ Échangeur d'autoroute
0 km 300

Les raisons d'un succès

Cette ville insaisissable a raflé, en Italie, tous les tableaux d'honneur. Avec 1 705 000 habitants, elle passe après Rome, mais tout dépend comment on compte. Elle s'étend, en fait, sur une centaine de communes, collées les unes aux autres — le « Grand Milan », — qui rassemblent 3,5 millions de personnes. Elle ne peut se distinguer du reste de la Lombardie, première région italienne par la population, qui bat tous les records nationaux. Milan est la première ville industrielle du pays, la première place financière, le premier marché... Bref, elle a toutes les caractéristiques d'une capitale.

Leurs succès, les Milanais les doivent d'abord à eux-mêmes. Ils travaillent beaucoup et savent s'organiser. Milan est probablement la seule ville d'Italie où des personnes quittent leur entreprise en fin d'après-midi pour se précipiter dans des cours de formation professionnelle. Si les Romains se vantent de jouir de la vie, ici on cultive la « *serieta* » (le sérieux).

Mais d'autres facteurs ont évidemment joué dans cette réussite (2). D'abord, une position géographique enviable. Milan est à mi-chemin de Munich et de Rome, de Berne et de Bologne, de Lyon et de Florence. Elle se trouve sur la voie des liaisons entre l'Europe centrale et l'Europe méditerranéenne. Proche des Alpes, dont le franchissement est devenu très facile, elle voisine avec des régions riches, variées, et très peuplées. Tout cela compense largement l'absence de port et de cours d'eau, d'autant que divers canaux ont été percés. Milan a eu la chance de passer sous domination autrichienne, au début du dix-huitième siècle. D'importantes réformes y ont été introduites alors. Devenue, sous Napoléon, capitale du royaume d'Italie, elle accentuera sa prépondérance sur la région et, au siècle suivant, au moment de l'unité italienne, elle aura une bonne longueur d'avance sur les autres villes du jeune État. Elle les dominera carrément à partir de 1900, les entraînant dans son expansion. Une locomotive, en quelque sorte.

Milan dispose de deux autres avantages : un bon approvisionnement énergétique (gaz naturel, hydro-électrique, industries de raffinage) et un excellent réseau de transport.

Dernier facteur : l'argent. Sur place il abondait, puisque l'agriculture était florissante, puis l'essor industriel a drainé des capitaux étrangers. Quand ces capitaux commenceront à fuir, dans les années 60, c'est aussi par Milan qu'ils passeront. La capitale lombarde apparaissait, jusqu'à une date récente, comme une grande porte ouverte sur l'extérieur : elle voyait défiler dans les deux sens le pire et le meilleur. Les modes étrangères notamment s'y engouffraient et contaminaient ensuite le reste de l'Italie.

Comme une tache d'huile...

Le développement de Milan évoque celui d'un tronc d'arbre. Elle a poussé, en effet, par cercles concentriques. Plus on s'éloigne du Duomo, plus on rencontre des constructions récentes et populaires. Aucun obstacle naturel n'étant là pour l'empêcher, c'est une évolution en tache d'huile.

Le premier « plan régulateur » de la ville avait été établi en 1807 par Napoléon. Mais c'est celui de l'ingénieur Beruto, à la fin du siècle dernier, qui donne à la ville sa physionomie actuelle : de grandes voies circulaires, quelques artères transversales et des rues en damiers.

Les bombardements aériens d'août 1943 causent de gros dégâts. On n'en profite pas malheureusement pour corriger des erreurs précédentes, les Milanais vont bâtir comme des fous, sans toujours respecter le nouveau plan régulateur adopté en 1953 : le désir de changer et surtout la soif du gain commanderont largement le visage du nouveau Milan. De 1950 à 1960, on construira davantage qu'au cours des trois décennies précédentes, grignotant peu à peu sur les espaces verts. La surface bâtie sera cinq fois plus importante qu'en 1900 et les équipements ne suivront pas.

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES : Chicago (11 janvier 1978 ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1er mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril) ; Bogota et Mexico (12 avril).

Cette extension correspond évidemment à la croissance démographique, laquelle est surtout due aux migrations intérieures. Milan a vu sa population passer de 652 000 habitants en 1914 à 1 221 000 en 1945. Le taux de progression après la guerre a été très dépendant de la conjoncture économique : plus de 21 % de 1951 à 1961, à peine 9 % de 1961 à 1971. On y est venu de partout pour chercher des emplois, mais aussi pour acquérir un sentiment de liberté que cette ville moderne, anonyme, américanisée, octroie aux Milanais d'adoption.

Les gros contingents de travailleurs méridionaux sont surtout arrivés entre 1957 et 1965. Comme dans la périphérie de Rome, une tendance au regroupement régional s'est produit. Les Calabrais, par exemple, habitent plutôt dans le quartier Oggiaro, alors que les Siciliens préfèrent Porta Dicinese. Chaque année, l'équivalent d'une ville de 40 000 à 50 000 habitants se déverse dans la province. Selon les prévisions, le « Grand Milan » devrait atteindre 3,6 millions d'habitants en 1980, 3,9 millions en 1985 et 4,2 millions en 1990. Cela n'empêche pas la ville elle-même de voir fondre lentement sa population résidente, qui va grossir la périphérie. Ainsi Milan a perdu vingt-quatre mille personnes entre 1971 et 1978.

Hier, on se plaignait de la congestion urbaine, alors que le centre ville comptait moins de cent soixante-dix habitants à l'hectare ; aujourd'hui, on crierait plutôt au dépeuplement. Il est vrai que, comme dans beaucoup de métropoles, ce phénomène s'accompagne d'une double mutation : le vieillissement de la population dans le centre à cause de la cherté des logements et de la « tertiarisation » d'une ville qui était le siège des plus grosses industries italiennes.

Au début de 1978, le gratte-ciel Pirelli, symbole du « boom » économique, n'a-t-il pas été cédé à la région pour qu'elle en fasse des bureaux ? Avec retard, Milan a été touchée par la crise économique du pays. Entre 1971 et 1977, elle a perdu cinquante mille emplois, ouvriers pour la plupart. Elle compte aujourd'hui vingt-cinq mille chômeurs, sans compter les « sous-occupés ». C'est peu par rapport à Naples, mais compare-t-on le jour et la nuit ?

Milan n'a jamais été très gaie, mais sa tristesse s'accentue. La tradition de l' « après-théâtre » se perd ; en sortant d'un cinéma, le soir, il faut chercher un restaurant ouvert. On ne peut tout mettre sur le dos de la télévision, malgré l'abondance des programmes proposés par les chaînes publiques ou privées. Si nul ne songe à emprunter la Galerie après une certaine heure, si on en a renforcé la protection, c'est aussi parce que les Milanais ont peur.

Les polices privées prolifèrent. Dans les milieux fortunés il existe une véritable phobie du kidnapping. Fini le luxe affiché : on préfère cacher son vison sous un imperméable et pour une réception, ne mettre ses bijoux qu'au moment d'entrer. Mais, malgré l'apparence, la situation de l'ordre public s'est légèrement améliorée. Les années vraiment « chaudes » ont été 1969, 1972 et 1974. Milan se porte relativement mieux que Rome et Turin.

Le mot « crise » évoque ici trois problèmes différents : ceux de toute métropole ; les difficultés économiques et la disqualification de Milan.

Cette ville si prompte à construire ne réussit pas à loger convenablement ses habitants. Les plans existent, les idées sont bonnes, il reste les réalités. Quarante mille logements manquent encore d'équipement hygiénique. Une action positive est entreprise, depuis le printemps 1976, dans le quartier Garibaldi, où vient d'être livrée une première tranche d'appartements modernisés. « *Nous avons réussi à freiner la spéculation sauvage et à empêcher les rénovations fantaisistes. Mais nous n'avons pas assez d'argent pour restaurer nous-mêmes* », dit M. Umberto Dragone, assesseur (socialiste) au budget.

Jusqu'en 1972, Milan percevait ses propres impôts. Cela lui rapportait 108 000 lires par tête d'habitant contre 36 000 lires de moyenne dans le reste de l'Italie. De grandes réalisations comme la *Metropolitana* ont été ainsi entreprises. Désormais, l'État concentre tout entre ses mains et la capitale lombarde est logée à la même enseigne que Bari et Reggio de Calabre.

Les transports constituent un autre grand problème. En raison de la configuration de la ville, « *sa structure radio-concentrique*, souligne M. Etienne Dalmasso, *en accroît les inconvénients en mêlant vers le centre le trafic de pénétration et celui de transit* ». Les nouveaux *Jumbo-trams*, modernes, coûteux et ayant parfois du mal à se mouvoir, dans le centre, ne pouvaient, à eux seuls, résoudre le problème.

« *Le service des transports est vendu à un prix politique* », remarquait récemment le jeune maire socialiste de Milan, M. Carlo Tognoli, élu en mai 1976 après le passage de la démocratie chrétienne dans l'opposition. Il est vrai que les transports constituent la presque totalité du déficit municipal (200 milliards de lires sur un budget de 1 000 milliards).

Milan souffre enfin de la pollution atmosphérique, qui s'ajoute au brouillard. En trente ans, la qualité de la vie s'y est bien plus dégradée qu'à Rome. « *Notre ville est malade, mais seulement de grippe*, dit M. Dragone. *Le but du plan triennal en cours, 1977-1981, est de l'empêcher d'avoir une congestion pulmonaire, par des investissements massifs dans les domaines de l'environnement, des transports et du logement à bon marché.* »

La crise de l'industrie milanaise est surtout un changement de peau. Les « géants » éprouvent des difficultés (Alfa Romeo, Montedison, Innocenti), alors que les petites et moyennes entreprises tendent à s'assurer la prédominance. Milan compte toujours des industries très diversifiées — du textile aux meubles, en passant par les célèbres *Gelati*, — mais elles deviennent de plus en plus sophistiquées.

Cette mutation, accompagnée d'une diminution d'emplois, est aussi l'illustration d'une perte de pouvoir de Milan. D'ores et déjà, l'industrie mécanique appartient pour 25 % à des sociétés dont le siège est à l'extérieur de la ville.

On entre là dans le troisième aspect de « la crise ». Milan n'est plus le lieu où tout se décide. Elle n'est plus la ville qui travaille alors que les autres « *ne font rien* » ou « *font de la politique* ». Ses industriels vont fréquemment à Rome, dans les ministères. Certains — chose inimaginable naguère — se font même élire au Parlement. La politique, jadis méprisée, s'installe sur place et étale ses défauts : avec de nombreux fonctionnaires, la région lombarde traverse les mêmes problèmes que ses homologues italiennes. Milan devient une ville comme les autres, gouvernée par la gauche comme, depuis deux ou trois ans, la majorité des capitales régionales. Elle n'est même plus le théâtre principal de l'actualité : le « mouvement étudiant », par exemple, a émigré à Bologne ou à Rome. Les tendances les plus récentes que Milan a produites sont à contre-courant : c'est le cas de la jeune droite démocrate-chrétiene, avec le mouvement Communion et Libération. Reste, bien entendu, le théâtre — la Scala et le Piccolo sont au sommet de leur gloire. L'édition, la presse, la mode, les quatre universités, les congrès... Mais cela ne suffit pas à faire une capitale.

Le vent a tourné

Ecoutons M. Piero Bassetti, industrel, député démocrate-chrétien, ancien président de la région lombarde qui symbolisait, il y a quelques années, la Milan triomphante, européenne et américanisée : « *C'était la ville à travers laquelle passait l'avenir du pays. L'avenir apparaissait alors néo-capitaliste, bourgeois, social-démocrate, européen et lié aux mégapoles. Qui mieux que Milan incarnait tout cela ? Or le vent a tourné dans une autre direction. La politique l'a emporté sur l'économie. Il y a eu un autre type d'hégémonie sociale, l'Europe est en crise... Milan était l'unique métropole septentrionale d'un pays où le Nord avait vaincu. Aujourd'hui, c'est la médiation entre le Nord et le Sud qui l'emporte. C'est Rome.* »

Socialiste, M. Italo Pietra, ancien directeur du *Giorno*, estime pour sa part qu'il ne faut pas pleurer la Milan du boom économique : « *Elle reflétait les erreurs et les choix qui ont provoqué la crise italienne. Une crise qui atteint Milan et dont la cause est double : avoir négligé l'agriculture, s'être pris pour un pays riche tout en lésinant sur les choses essentielles. Milan doit trouver un nouveau mode de développement, un nouveau rapport entre ville et campagne.* » C'est aussi le point de vue des communistes. Les belles années sont finies, et elles n'étaient d'ailleurs pas belles pour tout le monde.

Le « nouveau modèle » n'est encore clair pour personne. Milan se cherche, vit sur sa lancée. Dépendante plus que jamais de Rome, elle sait que son sort est lié à celui de l'Italie. Et l'Italie, pour le moment, traverse une crise profonde dont on ne voit pas le bout.

(1) *Famiglia cristiana*, 15 janvier 1978.

(2) Ils ont parfaitement analysés dans l'étude de M. Etienne Dalmasso (*Milan, capitale économique de l'Italie*, aux Editions Ophrys Gap 1971), qui reste le meilleur ouvrage sur la question, bien qu'il soit antérieur à la crise actuelle. •

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

La peinture en Provence au XVIIe siècle.

La prochaine exposition organisée et présentée par M. Henri Wytenhove, conservateur du Musée des beaux-arts de Marseille, de juin à septembre prochain, dans les salles (rénovées à cette occasion) du palais Longchamp, sera consacrée à la peinture en Provence au dix-septième siècle. Deux cent cinquante peintures, dessins, sculptures, couvriront une période qui s'étend de 1610, année où le Bruxellois Finson vient en Provence pour y faire connaître le Caravage, à 1720, date de la grande peste qui décima aussi le monde des artistes.

Parmi les noms figurant au catalogue de l'exposition, une large place est faite à ceux de Nicolas Mignard et de Pierre Puget, mais aussi à ceux méconnus de Trophime Bigot, Meiffren Comte, Jean Daret, Louis Finson, Reynaud Levieux, Michel Serre, André Boisson, Barthélémy Chasse, Jean-Baptiste de la Rose, Jean-Baptiste Tureau, Jean-Baptiste Daniel, Martin Faber, Gilles Garcin.

Ces œuvres proviennent de seize musées français (dont le Louvre), de neuf musées étrangers (dont l'Ermitage), de trente collections privées françaises ou étrangères (prince Rainier de Monaco, palais Doria Phamphilii, à Rome), de dix-neuf églises de la région provençale et de Saint-Séverin. La plupart des œuvres d'églises n'ont jamais été montrées, elles font partie d'un programme de restauration inauguré il y a trois ans, avec la participation des monuments historiques.

Le catalogue édité à l'occasion de l'exposition sera réalisé collectivement par des spécialistes de cette période : Klaus Herding (Hambourg), Pierre Rosenberg (Louvre), Antoine Schnapper (Dijon), Jacques Thuillier (Collège de France), Marie-Christine Gloton (université d'Aix-Marseille), Marielle Latour (conservateur des Musées des beaux-arts de Marseille).

Bonnard à Marcq-en-Barœul.

La fondation Anne et Albert Prouvost présente à la galerie Septentrion de Marcq-en-Barœul une exposition consacrée au peintre Pierre Bonnard. Les toiles rassemblées proviennent de collections privées françaises et étrangères ainsi que des musées nationaux d'art moderne et du Petit Palais à Paris, du musée d'Albi, de la Fondation Maeght, du Stedelijk Museum d'Amsterdam et du Kunsthaus de Zurich.

L'exposition, qui propose une gamme complète des œuvres de Bonnard, sera ouverte jusqu'au 9 juillet.

Espace/Nature, une animation à Bordeaux.

Faire participer des enfants à un projet de restructuration de l'aire de jeux au jardin public de Bordeaux. C'est la première idée qui préside à tout une série d'animations, d'expositions, de promenades avec l'Artbus — l'autobus-atelier — du Centre d'arts plastiques contemporains (CAPC) de Bordeaux (jusqu'au 26 mai). Ces animations, qui doivent déboucher sur « la connaissance du jardin » et « la confrontation avec l'espace-jardin » sont un aspect d'un vaste programme. Ainsi, sur le thème Espace Nature sont présentées jusqu'à l'été diverses expositions : De la nature à la peinture : un peintre, Claude Viallat *(Entrepôt Lainé, jusqu'au 28 avril) ;* Michelle Stuart, *une artiste américaine qui peint des paysages abstraits longuement frottés sur des feuilles de papier (CAPC, 5 mai-30 juin) ;* Sculpture-Nature, *une réflexion à l'aide de documents sur la sculpture des années 1960-1970, avec comme point de départ le Land Art : Heizer, Long, De Maria, Oppenheim, Morris, Simonds, Clareboult... (Bibliothèque municipale, 5 mai-1er juillet).*

Les lois de la miniature persane

Quand les miniatures persanes prennent la route de l'Occident elles ont, depuis le dix-septième siècle, l'habitude, pour nous regrettable, de se diriger plutôt vers l'Angleterre, où la Bodleian Library d'Oxford accueillait, dès 1635, un lot massif de manuscrits iraniens parfois enluminés et, en 1678, l'illustre manuscrit de Djami (1569).

A Paris, il faut saisir les occasions. A la Maison de l'Iran, où règnent des verreries modernes bleutées et bien entendu le caviar beluga, deux petites salles de la galerie Cyrus présentent, pour un mois, un ensemble (trente-deux miniatures, douze manuscrits) de belles œuvres anciennes provenant de la collection privée de S.M.I. Farah Pahlavi Chahbanou d'Iran. Surtout riche entre la fin du quinzième siècle et celle du dix-septième siècle, cet ensemble, conservé au musée Rezâ-ye Abbâsi ouvert à Téhéran en octobre 1977, ne se contente pas d'offrir la charmante vision poétique attendue mais propose une analyse de la structure des compositions. Comme pour répondre à la question : comment des miniatures peuvent-elles être persanes ?

Aussi nous expose-t-on en deux schémas la pose des couleurs et les lois qui règlent impérativement les rapports « modulaires » de l'image et du texte. Pour nous faire entendre la spécificité de la miniature iranienne, qui n'aurait avec la miniature médiévale de l'Occident « rien de commun, hormis les dimensions » (ce qui est sans doute beaucoup dire). Les couleurs seraient posées à plat à l'intérieur du contour, « juxtaposées et non superposées », et répondraient à des « images mentales » plus qu'au souci d'exactitude réaliste. Quoi qu'il en soit la répartition des bandes de la calligraphie dans l'« espace vertical », leur harmonieuse intégration à une mise en page à la fois libre et stricte, assurent l'essentiel de l'originalité incontestée d'un genre que la maîtrise technique, l'élégance du décor et la beauté des couleurs ont porté, des écoles de Bagdad et de Tabriz à celle de Khorassan, à une éclatante perfection. C'est avant tout au calme rectangle, utilisé avec des trésors d'invention, qu'est confiée la composition où triomphe l'habile mélange texte-image. Souvent une légère ondulation du récit figuré semble traverser d'un paisible mouvement mélodique toute la page.

Les épisodes du fameux Chahnameh, *le livre des rois, toujours traités sans fureur, fournissent les thèmes les plus fréquents. Dédramatisé, le héros, soumis à l'épreuve du feu, n'est qu'une silhouette de cavalier sur un cheval noir qui saute un brasier d'or. Des branches sortent du texte fortement encadré auxquelles un oiseau s'accroche (école de Qazvin, 1570).*

Ailleurs, un char semble arriver du bout du monde pour affronter un dragon noir coulant d'une caverne verte, résolument plate et naturellement, comme le sol mauve, d'une parfaite verticalité. Quelques petits nuages chinois circulent à droite sans oublier de prolonger le rythme du texte (pour Ismail, 1576-1577). Signalons une superbe peinture tout récemment identifiée (Gilân, 1494) pour sa féerique représentation d'une montagne personnifiée par mille visages.

Et il faudrait citer le vigoureux tronc d'arbre où cohabitent l'ermite et la cigogne quand la miniature évolue vers le portrait des amoureux (dix-septième siècle) ou, dès 1600, sur le chemin de la scène de genre pris par l'école de Isfahan, tel cavalier tartare, tels derviches avec leur chat. Cependant, à en juger par cette exposition, c'est bien dans le dernier quart du seizième siècle — quand Simurgh cherche son fils Zal dans un nid d'aigle et quand Esfandiar multiplie ses hau... faits — que la toujours séduisante miniature persane déploie des ressources picturales vraiment substantielles.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Maison de l'Iran, 65-71, Champs-Elysées ; jusqu'au 15 mai.

Cinéma

« Attention, les enfants regardent »

de Serge Leroy

En vacances sur la Côte d'Azur, quatre enfants sont confiés à la surveillance d'une bonne espagnole. Parce qu'elle les a privés de télévision, ils décident de se venger d'elle. La vengeance tourne mal : la bonne meurt noyée. Devant cet accident, les gosses gardent leur sang-froid. Non seulement ils ne préviennent pas la police, mais ils mentent à ceux qui les interrogent, et continuent de vivre comme si rien ne s'était passé. Quelques jours plus tard, c'est avec la même détermination que, menacés par un individu — maraudeur ou gangster — qui les a vus pousser l'Espagnole à l'eau, ils l'abattent et font disparaître son cadavre. Après quoi, tout est remis en ordre dans la maison. Les parents peuvent rentrer de voyage : ils seront accueillis par quatre « anges » radieux et affectueux.

On retrouve dans ce film (adapté d'un roman de Laird Koenig) un thème souvent traité par les auteurs anglo-saxons : celui de la fausse innocence des enfants, de leur agressivité foncière, de leur terrifiante capacité de dissimulation, des frustrations insoupçonnées que fait naître chez eux le système éducatif auquel ils sont soumis. A quoi s'ajoutent, dans le cas présent, l'instinct du « jeu », la confusion entre le vécu et l'imaginaire et... l'influence de la télévision.

En fait, pour les petits héros du film de Serge Leroy, le poste récepteur devant lequel ils sont plantés à longueur de journée est beaucoup plus qu'un compagnon d'évasion et de rêves : il est la source où ils puisent leur connaissance du monde, l'« initiateur » privilégié auquel ils se réfèrent. C'est ainsi que l'intrus qui les terrorise (Alain Delon campe le personnage avec une très intelligente ambiguïté) leur apparaît comme l'archétype du « bandit » de leurs feuilletons télévisés. Et que la manière dont ils s'en débarrassent (la fille jouant les vamps et le garçon tirant au colt) s'inspire directement de ces feuilletons. « *Ce n'est pas toi qui l'as tué, c'est la télévision* », dit la fille au garçon après le meurtre. Phrase qui correspond à la réalité, mais qui, dans le contexte du récit, prend une valeur symbolique.

On comprend qu'Alain Delon se soit intéressé à cette histoire. Il y avait là matière à un film original et complexe. Celui de Serge Leroy n'est pas indifférent et, malgré quelques grossières invraisemblances, crée un « suspense » attachant. Si ce « suspense » ne nous satisfait pas entièrement, c'est qu'il manque au récit bien construit, bien mis en scène et bien interprété (les gosses sont excellents), une dimension qui lui eût justement permis de dépasser le « suspense ». C'est que le vrai mystère se situait ailleurs — *dans le cœur*, dans l'âme des criminels en herbe. Et que, par la faute d'une réalisation peut-être trop soucieuse d'efficacité, ce mystère essentiel n'est qu'effleuré.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir films nouveaux.

Notes

Photo

« Molivos » de Gilles Turpin

Gilles Turpin, au cours d'un voyage en Grèce, se livre au recensement morphologique des habitants de l'île de Molivos. Les hommes au travail, les femmes à la maison : le buraliste ou l'épicier sortent sur le pas de leur boutique pour se faire photographier ; la femme se laisse surprendre dans sa cuisine, parmi ses enfants. Les vieilles femmes attendent aux terrasses. D'une génération à l'autre, les caractères morphologiques se banalisent.

Tous ces portraits sont intéressants. Mais à partir de quel moment a-t-on du plaisir à voir les photos d'un ami qui revient de vacances, et un peu moins de plaisir à voir les mêmes photos exposées dans une galerie ?

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Contrejour, 19, rue de l'Ouest, Paris (14e). Jusqu'au 4 mai.

« Des métiers et des hommes » de Bernard Henry

Des mains, en gros plans, racontent le geste, la concentration artisanale. Bernard Henry, qui expose à l'Œil du Diaph les photos de son livre « Des métiers et des hommes » (édité aux Ateliers d'art), remonte l'histoire de l'objet, avant sa commercialisation, dès la fusion des matières. Fondeur d'étain, batteur d'or, souffleur de verre : les corps de ces artisans sont entièrement requis, *habités par la fabrication*. Le luthier, qui construit un violon, devient l'architecte d'une chapelle miniature. Les mains, fines ou grossières mais toujours « intelligentes » de la matière, taillent, polissent, assemblent. Les photos de Bernard Henry sont pleines de silence : rapport heureux, quasiment « religieux » aux choses et au travail.

Au sous-sol de la même galerie, dans un sarcophage design, Mario de Spirt célèbre « la fin d'un monde rural ». Les essieux, les charrettes, les tombereaux, les sarcleuses ont été mis au rebut, au milieu des mauvaises herbes et des bidons d'essence.

Plus personne ne vient plus voir ce fer aux dents un peu barbares, battu dans la compétitivité. Le noir et blanc de Mario de Spirt rend le rouille et le grisaille. Aujourd'hui, les photographes américains, en Kodachrome, cadrent les chromes étincelants des tracteurs.

★ L'Œil du Diaph, place Jean-Zay, Paris (14e).

Théâtre

Le dernier spectacle du Mouffetard

Le théâtre Mouffetard accueille jusqu'au *8 mai « Punk rats »* de Jacky Paupe, ou « Seuls les rats survivront » ou « Comment un zonard branché sur la guitare se fait manipuler par un zonard branché sur l'argent ». Affrontement de l'« intellectuel » et du « costaud », un peu comme si les « Emigrés » de Mrojek se trouvaient transplantés dans un milieu dont le langage traduit la rudesse et les couleurs criardes des rêves.

Le spectacle a inauguré le Marie-Stuart, il verra la fin du Mouffetard. L'une des dernières salles d'accueil en plein quartier d'art et d'essai va disparaître. Elle n'est plus subventionnée, *elle est dans* un état de délabrement dangereux, les pouvoirs publics la délaissent, elle est régulièrement saccagée par des groupes « indéterminés »... Ce n'est qu'un théâtre d'essai dans un quartier que les promoteurs transforment en « hameaux » pour touristes qui ont les moyens. — C. G.

★ Théâtre Mouffetard, 20 h. 30.

« Punk et Punk et Colegram » d'Arrabal

Georges Vitaly a mis en scène une pièce d'Arrabal, une farce burlesque d'un mauvais goût étudié. Un secrétaire de parti communiste français lutine dans une armoire une émigrée allemande nazie. Deux pandores de services secrets, l'un chilien, l'autre soviétique, en porte-jarretelles de satin noir, se « coursent » du lit à la baignoire, parlent d'échanger Brejnev contre Pinochet.

Ambiance de cirque, musique de corrida. Après moi le déluge, semble dire, comme tant d'autres, Arrabal, mais on attendait de lui des machines infernales moins niaises.

MICHEL COURNOT.

★ Lucernaire, 20 h. 30.

■ Une Semaine de cinéma militant est en cours à la librairie 1984. Des films de René Vautier, Nicole Le Garrec et Soazig Chapdeleine (« Quand les femmes ont pris la colère ») sont projetés chaque jour *à 21 heures. A partir de 17 heures, le* 23 avril, des projections et des débats auront lieu autour du thème de la liberté d'expression. Les spectateurs pourront apporter leurs courts métrages à partir de 15 heures. (22, boulevard de Reuilly, 75012 Paris.)

■ Un cycle « Cinéma japonais d'hier *et d'aujourd'hui* » commence le 20 avril au musée Guimet. Il y aura un film par jour jusqu'au 30 avril, signé par Akira Kurosawa, Ichizo Kobayashi ou des représentants de la nouvelle génération.

Lettres

Le dibbouk en Simone Weil

(Suite de la première page.)

Et Paul Giniewski fait parfaitement ressortir le processus qui conduit de cette *sublimation* à la dépréciation du monde des origines, au mépris du judaïsme en ignorance de cause.

Analphabétisme

Simone Weil, en effet, en dépit de son insatiable curiosité intellectuelle et de son érudition en matière de spiritualités, ne connaissait à peu près rien de la religion de ses ancêtres. En matière de connaissances juives, elle était une analphabète. Le préjugé courant, de facture gothique, lui servait de suffisante mesure. Elle n'eut jamais *l'idée d'aller voir de plus près* ce qu'en valait l'aune : « Peuple élu pour l'aveuglement, élu pour être le bourreau du Christ. » Ce poncif pathétique et lugubre sert à la fois de leitmotiv et de principale pièce à conviction. Et tout le reste n'est que commentaire.

Dans cette ignorance des choses juives il y a eu culpabilité ou, du moins, responsabilité des parents de Simone Weil qui n'avaient absolument rien appris à leur enfant à ce sujet. Une de ses biographes ne rapporte-t-elle pas que Simone Weil n'aurait connu l'existence des juifs qu'à travers l'œuvre de Balzac et croyait que c'était un autre nom donné aux usuriers ? A plus forte raison avait-on omis de l'informer qu'elle était elle-même juive, que ses père et mère l'étaient. Quand, enfin, elle l'apprendra, elle sera traumatisée. Et, à plusieurs reprises, elle montrera qu'elle en éprouve peine et honte. Cependant, parvenue, et assez tôt, à la maturité intellectuelle et spirituelle, avec son acuité et son intensité de perception et de vision, et surtout son parti pris véhément pour les cultures et les civilisations contestées, vaincues, méconnues, calomniées, elle aurait dû faire au moins une inspection personnelle des pavillons d'Israël, sans s'en laisser conter par les « rumeurs d'Orléans ». Mais elle s'en gardait bien. Upanishads oui ! Talmud, Midrache, Kabbale, non !

En établissant les références et la filiation du système de pensée anti-juif de Simone Weil, Paul Giniewski la situe bien dans la lignée d'un anti-judaïsme spirituel d'essence et de tradition gnostiques. Dans une telle perspective, elle ne manifeste aucune originalité et ne fait qu'œuvre d'épigone. *Mais sont* bien d'elle — et à elle — la sombre violence du ton, la passion de sa dictée, le noir flamboiement des volutes de son inimitié. S'y ajoute, comme circonstances des plus aggravantes, le millésime de cette malédiction, la saison de la mort des juifs d'Europe. Celle qui, au détour d'une phrase, stigmatise le peuple juif, sa foi, son Dieu, son histoire, est une résistante française de Londres qui demande à être parachutée en France occupée, une gaulliste mobilisée qui travaille dans les services du général en vue de l'élaboration d'une sorte de charte morale pour la patrie libérée. C'est « hic et nunc » qu'elle écrit qu'en Israël tout est abominable, à partir d'Abraham inclusivement, tandis que, dans Paris, les juifs raflés du Vel'd'Hiv sombrent dans le total désespoir et que de Drancy s'acheminent les convois vers les fours crématoires.

Dualité

A travers cette rétrospective nullement stylisée et correspondant à la vérité des faits, surgit l'image d'une Simone Weil — disons le mot — odieuse. Et pourtant, cette même femme était aussi et surtout une sainte et une martyr, un être épris d'absolu, prêt à tous les sacrifices, à certains égards « le Dernier des justes ». Dualité ? L'ange abritait-il un démon ? Faut-il évoquer la racine du « Cantique spirituel » : « Je trouve deux hommes en moi » ? Giniewski ne résout pas l'énigme. Mais, à juste titre, il fait ressortir comme un scandale l'indulgence, à peu près unanime, de tous ses biographes pour cette « faiblesse » de leur sublime modèle et proteste implicitement contre une approche où la restriction mentale le dispute à une sorte de pudeur scabreuse et équivoque.

Aucun de ceux qui aiment, admirent et idéalisent Simone Weil ne peut ouvertement approuver sa judéophobie, même pas Gustave Thibon, *ancien philosophe attitré* du régime de Pétain et quelque peu imprégné de préjugés modérés par rapports aux juifs. C'était Albert Camus qui publiait, dans une collection qu'il dirigeait, « l'Enracinement », de Simone Weil, où le judaïsme est honni. Camus ne pensait pas que ce fût là de l'antisémitisme ; l'anti-judaïsme, en tant que point de vue philosophique, serait licite tout comme l'antichristianisme (ou bien l'anti-judéo-christianisme, assez dans les cordes de Camus lui-même). Pourtant, Simone Weil s'est aussi manifestée comme concrètement antisémite, au sens politique, en coopérant à un projet de « Statut juif » pour l'après-guerre avec des représentants d'une fraction antisémite de la Résistance. Cela aussi beaucoup de ses laudateurs inconditionnels le savent. On « glisse » là-dessus, on minimise.

Antisémites non conformes au stéréotype

Or, — et ce qui est grave, — il ne s'agit pas d'un camouflage intentionnel en vue de la préservation intacte du profil de sublimation. Les fervents de Simone Weil, en vérité, n'arrivent pas à voir en leur directeur de conscience une anti-juive typique conforme au modèle, à la marque déposée. Un antisémite classique est fait de composantes caractéristiques que nous connaissons et dont nous avons l'habitude : réactionnaire, bien pensant, raciste. Simone Weil n'était rien de tout cela. On a pris l'habitude d'insérer l'antisémitisme dans le racisme ; quiconque n'est pas raciste ne saurait être antisémite. Voire ! Torquemada non plus n'était pas raciste ni le Luther tempêtant contre les « diableries » des juifs qui le déçurent et le mortifièrent en ne se ralliant pas à la Réforme, ce qu'il avait attendu d'eux. En plus, l'antisémitisme conventionnel l'est à plein temps : ce fut le cas de Drumont, Maurras, Léon Daudet, du Bernanos antérieur aux « Grands Cimetières sous la lune », du Céline postérieur au « Voyage au bout de la nuit » et de « Mort à crédit ».

Sur les juifs, leur foi, leur Dieu, leur livre, leur morale, Simone Weil a dit des choses injustes et atroces. Mais ce n'était pas là son activité principale, seulement des incidences. Et, quantitativement, c'est mince. Si l'on recueillait ses morceaux choisis de judéophobie, cela ne donnerait jamais qu'une petite brochure. D'où la tendance — ou la tentation — de ne voir en son antisémitisme que des occasionnelles manifestations d'humeur. Toutes proportions gardées, il se passe la même chose pour Giraudoux dont l'antisémitisme de « *Pleins Pouvoirs* », *d'un antisémitisme* proprement hitlérien, est comme occulté par le contexte général libéral et bel esprit du merveilleux écrivain à facettes.

Ces non-lieux sont inadmissibles pour l'exigence de vérité. C'est pourquoi le solide livre de Paul Giniewski est utile et salubre, non pas dans la perspective d'un militantisme orchestré mais en sa résonance de plainte et de complainte sur un mal qui est, par excellence, péché contre l'esprit. « En se déracinant, les juifs ont déraciné le monde » ; « Israël ayant la puissance, aurait la même attitude que les nazis ». L'appréciation fait de Simone Weil un précurseur de la propagande antisioniste actuelle des gauchistes.

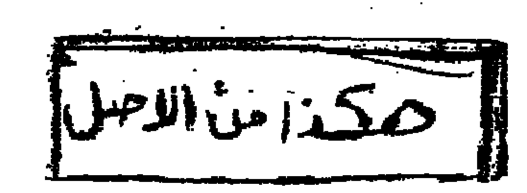
Invectives abyssales

On peut donc revenir à l'hypothèse du dibbouk. Simone Weil aurait été possédée et cela lui vaudrait l'absolution. Peut-être mais le dibbouk ne pénètre pas au hasard dans n'importe quel corps. Il y a prédisposition et réceptivité chez la victime, il y a même appel. C'est pourquoi, dans ce cas, absoudre ce n'est pas encore innocenter.

ARNOLD MANDEL.

★ *Simone Weil ou la haine de soi*, de Paul Giniewski. Berg International, 129, bd Saint-Michel, 75005 Paris, 396 p., 48 F.

Haydn à Radio-Franc



Musique

« Le Pescatrici » de Haydn à Radio-France

La consécration de Haydn lui est venue de ses symphonies, des douze dernières particulièrement, écrites à l'occasion de ses voyages en Angleterre à la fin de sa vie. Pour la postérité et malgré le nombre impressionnant de ses sonates, de ses trios et de ses quatuors, Haydn est donc resté symphoniste, « père de la symphonie » même, un père prodigue avec à son actif plus d'une centaine de numéros. Ses deux oratorios tardifs, la Création *et* les Saisons, *dont le succès ne s'est jamais démenti, auraient pu laisser penser qu'il pouvait exceller aussi dans la musique dramatique, mais c'était sans doute trop pour un seul homme... Du moins la postérité en a-t-elle décidé ainsi, avec l'approbation du compositeur, qui ne voyait dans sa production lyrique — une quinzaine d'opéras, composés pour la plupart entre 1768 et 1784 — que des œuvres de circonstance à l'usage exclusif du château d'Esterhaz pour lequel elles avaient été conçues.*

Peu à peu, au hasard des festivals, des retransmissions radiophoniques ou des enregistrements (une intégrale est en bonne voie sous la direction d'Antal Dorati), on redécouvre ces ouvrages qui, sans atteindre à la perfection des six ou sept chefs-d'œuvre de Mozart, composés d'ailleurs au cours de la décennie suivante, dépassent certainement ce qui se faisait à l'époque. On est même étonné de rencontrer par exemple dans le Pescatrici *(1769) donnés jeudi dernier au grand auditorium de la Maison de Radio-France, des pages comme la cavatine de Lindoro ou le sextuor du deuxième acte, dont la facture vocale et instrumentale, le style, semblent appartenir au Mozart de* Cosi Fan Tutte *(1790).*

S'il y a des faiblesses dans les opéras de Haydn, elles concernent surtout les livrets, même lorsque, comme c'est le cas ici, ils sont signés Goldoni : l'action n'est pas « scénique » au sens moderne, du moins c'est ce qu'il semble jusqu'à ce qu'un metteur en scène habile vienne prouver le contraire...

En version de concert, il ne reste que la partition : mais quelle musique, même si certains airs (les quatre premiers surtout) ne frappent pas d'abord par leur originalité ! Quel orchestre, avec de subtils alliages de cordes et de vents pour obtenir une coloration psychologique dès que l'occasion s'en présente (air de Lindoro, cavatine d'Eurilda) ! Il reste aussi le fil d'une action banale au début mais habilement conduite : dans un village de pêcheurs, deux jeunes filles, Lesbina et Nerina, tentent de séduire le prince Lindoro venu chercher l'héritière d'une famille noble qui aurait grandi là incognito ; sûres de leur succès, elles repoussent les faveurs de leurs bien-aimés qui ne l'entendent pas de cette façon : lorsque Lindoro aura découvert Eurilda, la vraie princesse, ils se déguiseront en gentilshommes pour séduire les deux coquettes... Réjouis de leur confusion quand les masques tombent, ils acceptent de bonne grâce la réconciliation, et l'histoire finit comme un conte, Cosi Fan Tutti, *si l'on veut...*

Ce qui ajoute à la diversité dramatique de l'œuvre c'est qu'à côté des personnages de comédie — les deux couples de villageois (Louise Lebrun et Bruce Brewer, Taru Valjakka et Neil Jenkins), Mastricco, le vieux pêcheur (Peter Christoph Runge) — le prince Lindoro (Peter Binder) et Eurilda (Benedetta Pecchioli) respectivement baryton et mezzo, sont des rôles sérieux dont la noblesse n'est que le symbole d'une plus grande profondeur de caractère. On pense bien sûr à Tamino et Pamina dans la Flûte enchantée, *mais on reste à Esterhaz et la filiation ne porte pas préjudice à ces* Pescatrici *qui n'en demandaient peut-être pas tant.*

La distribution réunie par Radio-France était d'une belle tenue, avec une mention spéciale po Benedetta Pecchioli, qu'on ne connaissait pas, et la direction musicale de Jean-Pierre Marty, très agréable et toujours en situation

GÉRARD CONDÉ.

Jazz

Les parcours de Didier Levallet

Il en va de la musique de Didier Levallet comme de la technique des bassistes modernes dont il est : de la même manière qu'il s'agit pour les bassistes de « tout » jouer, et sur toute l'étendue du manche de la contrebasse, depuis le tempo le plus « carré », jusqu'aux traits les plus véloces dans l'aigu, on dirait aussi que Levallet veut parcourir, à grandes enjambées, tous les territoires du jazz et des musiques, écrites ou non.

Instrumentiste, il affectionne tout autant les groupes réguliers (*Perception*, puis *Confluence* et *Musique à suivre*) que les rencontres d'occasion. Musicien, il a la même joie à travailler avec des chanteurs (Jacques Bertin) qu'à chercher sa propre route dans les musiques contemporaines. Compositeur, il l'est au même titre dans les *big bands* pour lesquels il écrit, qu'en ses duos — avec Jean Querlier, ou avec le percussionniste Yves Herwan —. A ces mille et une Yves Herwan. A ces milles et une activités et agitations, il faudrait ajouter — pour que le tableau fût complet — ses initiatives multiples, ses rêves et tentatives d'associations de musiciens, ses essais de productions, etc.

Dans un tel entrelacs de curiosités et d'ouvertures, il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui, chez Levallet comme chez tant de jeunes musiciens, le goût du *big beng* fasse retour. Et pourtant ce n'est pas une mince aventure, dans ces musiques oubliées par le mécénat d'État et par le commerce (ce double « oubli » est même leur condition, et une de leurs définitions), que de réunir un grand orchestre.

Le grand orchestre formé par Didier Levallet au Totem ne manque pas à la récente tradition de jeux improvisés sans limites sur les ponctuations et les relances des autres participants : un seul musicien (Jef Sicard), à deux (Levallet et chacun des autres), en trio, en quartet (Roger Guérin), jusqu'à ce que se renoue l'unité disparate, dans une écriture volontairement orientée vers la *dérive collective* (début et fin de la première pièce), ou très bien assurée sur la base rythmique à deux *basses* (Levallet et Beb Guérin).

Et puis il fera bon venir ou revenir ce mardi 18 au Totem : parce que s'y trouvent rassemblés, autour d'une écriture mobile et variée, de bons improvisateurs (Denis Levaillant, Jean Cohen...) ; et encore parce que ce pari impossible du *big band* (une prouesse économique, musicale et sociale qui suffit à expliquer les imperfections de mise en place ou d'interprétation inhérentes à l'entreprise) reste une gageure spectaculaire.

FRANCIS MARMANDE.

★ Le Totem, au Stadium, 66, avenue d'Ivry, 21 heures, ce mardi 18 avril.

Festival à Mantes-la-Jolie.

Le Festival de jazz de Mantes-la-Jolie se déroule du 20 avril au 20 mai, en deux temps.

En voici le programme jusqu'au 27 avril : du 20 au 24, animation dans les rues, les écoles, les foyers du troisième âge, les comités d'entreprise, avec Olivier Franc Quintette, Cocorico Parade, les Haricots Rouges, Gilbert Leroux Quintette et Michel Gaudry Trio ; le 24, au centre culturel, à 21 heures, deux grands orchestres, le New Hysteric Jazz Band, et le Metronom Big Band ; le 25, au cinéma Normandie, à 21 heures, hommage à Duke Ellington, avec Cat Anderson All Stars et le Quartette de Maurice Vander ; le 26, au centre culturel, à 21 heures, Michel Gaudry plus une Jam session ; le 27, hommage au saxophoniste Alix Combelle, décédé le 27 février dernier, avec son grand orchestre le Jazz de Paris et le trompettiste américain Buck Clayton, venu spécialement des Etats-Unis.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE PLEYEL Mercredi 19 avril à 20 h 30 (Werner, p.e. Kiesgen, Valmalète.)	PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS ORCHESTRE DE PARIS Dir. Claude BARDON Sol. Claude HELFFER et Devy ERLIH Debussy, Ravel, Milhaud, Daniel-Lesur, G. Auric
EGLISE ALLEMANDE 25, rue Blanche Les mercredis 19 et 26 avril à 20 h 30 (P.e. Werner.)	J.-S. BACH Le 19 : Elisabeth ROLOFF Chorals du Klavierübung Le 26 : M.-Cl. ALAIN L'Art de la Fugue
CENTRE GEORGES-POMPIDOU GRANDE SALLE Jeudi 20 et vendredi 21 avril à 20 h 30 (Werner.)	PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS Mihai BREDICEANU présente pour la première fois en France sa « POLYTEMPIE STRUCTURELLE » 2 Concerts-Spectacles, avec : 55 chanteurs, musiciens, danseurs, choristes de l'Opéra, et de la Philharmonie de Bucarest
SALLE GAVEAU Samedi 22 avril à 20 h 30 (Werner, p.e. de Saint-Ours.)	PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS récital de guitare JEAN-PIERRE JUMEZ Musique sud-américaine Musique européenne
ATHENEE LOUIS-JOUVET Lundi 24 avril à 21 heures (P.e. Valmalète.)	LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENEE Josef BULVA (piano) Prokofiev, Liszt, Beethoven
SALLE CORTOT 78, rue Cardinet Billets à la Salle Renseign. : Mardi au Vendredi 7, rue Jean-Goujon 359-41-27 (P.e. Valmalète.)	« LES COULEURS DANS L'HARMONIE » 6 séances publiques d'interprétation pianistique par MAGDA TAGLIAFERRO 2e série : 25, 28 et 30 avril, 3 et 5 mai - 20 h 30 Samedi 6 mai - 15 h 30
SALLE GAVEAU Mardi 25 avril à 20 h 45 (Valmalète, p.e. Sarfati.)	Récital de la pianiste japonaise SETSUKO IWASAKI MOZART - SCHUBERT SCHUMANN
EGLISE des BILLETTES Mardi 25 avril à 21 heures (P.e. Kiesgen.)	ENSEMBLE 12 violon solo : Ph. Bride J.-Ph. Vasseur, alto G. Alirol, flûte TELEMANN : Don Quichotte, Concerto pour Alto VIVALDI : La Notte, 2 Concerti pr violon et flûte
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 26 avril à 20 h 30 (Werner, p.e. Valmalète.)	PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS Orch. Philharmonique de Strasbourg Dir. Alain LOMBARD Sol. : Colette HERZOG et Bernard SOUSTROT Debussy - Jolivet M. Landowski - Prokofiev
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 27 avril à 20 h 30 (Valmalète, p.e. Glotz.)	WEISSENBERG Bach Variations Goldberg
SALLE CORTOT Jeudi 27 avril à 21 heures Invitation à l'Ecole Normale (P.e. Kiesgen.)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique Anne COPPEY mezzo soprano Jean-Louis PAYA baryton Mendelssohn Roussel - Ravel
SALLE GAVEAU Vendredi 28 avril à 20 h 30 (Werner.)	PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS 50e anniversaire des ONDES MARTENOT SEXTUOR Jeanne LORIOD T. Marail, N. Lachartre, F. Bousch, G. Corospos, G. Scelsi, A. Tamba (création) M. Levinas
EGLISE ST-SEVERIN Mo St-Michel Jeudi 27 avril à 20 h 30 Loc. face Eglise et Durand (Werner.)	PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS Récital d'orgue JACQUES CHARPENTIER qui interprète son « LIVRE D'ORGUE »
EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS à partir du 2 mai à 21 heures (Werner.)	Saison Parisienne 1978 ORCHESTRE et CHORALE KUENTZ 2 mai : TRICENTENAIRE VIVALDI
Dimanche 7 mai à 16 heures CARNEGIE HALL de NEW-YORK (P.e. Valmalète.)	VLADIMIR HOROWITZ voyages spéciaux et places réservées Renseignements : CAMINO 21, rue A.-Charpentier (17e), tél. : 380-55-58. - 755-77-90 et toutes agences

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Concert.
Comédie-Française, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T. E. P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : l'Arrière-Boutique.

Les salles municipales

Nouveau Carré, Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix Blaska ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Centre Mandapa, 21 h. : Rêves sur le mont Geller.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 45 : les Rets à Ipeca.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h 30 Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. 30 : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peine de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, II, 20 h. 30 : Esther.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Studio des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Ayacucho.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : les Quilapayun (musique du Chili).
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 18 h. 30 : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 18 avril

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Bachmann, M. Stilz et M. Dintrich (Dowland, Ortiz, Pepusch).
Eglise des Billettes, 21 h. : P. Boufil (Bach).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Groupe vocal de France (Poulenc, Messiaen, Xenakis).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Bill Coleman et Marc Renard.
Théâtre Campagne-Première, 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : Nico.
Stadium - Bar Totem, 21 h. : D. Levallet Big Band.
Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 19 au 25 avril)

Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., sam., dim. et jeudi 13, 15 h. : la Famille Pepinos.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), ts les j., à 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons.
Café d'Edgar (326-13-68), ts les j., à 15 h., sf dim. ; mer., 14 h. et 16 h. : Marottes.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h 30; sam., dim., 15 h 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer., jeudi et ven., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : Brin de ballade.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h., et sam., 16 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer. et dim., 15 h. : l'Enfant avec un oiseau sur la tête.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer., jeudi, ven., sam., mardi, 14 h. 30 : les Aventures de Camelo le chameau.
Théâtre Campagne-Première (322-75-93), mer. et sam., 15 h. : Un roi de papier.
Sélénite (686-73-34), ts les j., à 15 h., sf mardi et dim. : les Cornemuses.
Maison des Amandiers (797-19-59), ts les j., sf dim., à 15 h. : le Livre de la jungle.
Le Manuscrit (887-82-60), ts les j., à 15 h. : la Fête au village.
Jardins du Ranelagh (224-00-12), ts les j., sauf mardi, de 15 h. à 18 h. 30 : Premier musée ambulant de la musique mécanique.
Centre Georges-Pompidou, tous les mer., 15 h. : Cinéma surprise ; jeudi 20, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : Petit Sapin quatre saisons (th.).
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 ou 16 h. 30 : Tom Foot.

***

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, la Planète sauvage, Bernard et Bianca, l'Incompris, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, les Lumières de la ville ; (adolescents) le Crabe-Tambour, Barberousse, le Miroir, Alice dans les villes, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? Qui a tué le chat ? Tournant de la vie ; Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti.



cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Fantomas, de L. Feuillade ; 18 h. 30 : Fantomas, de L. Feuillade (deuxième partie) ; 20 h. 30 : les Mystères de New-York, de L. Gasnier ; 22 h. 30 : les Misérables, de R. Bernard.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; V. F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75)
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42)
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Omnia, 2e, en mat. (233-39-36) ; Balzac, 8e, en mat. (359-52-70) ; Diderot, 12e, en mat (343-19-29).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; V.F : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Les films nouveaux

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR, film français de René Richon : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse 6e (326-58-00) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225.47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (*) film français de Serge Leroy : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606.34-25).

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS, film américain de Bed Yorkin V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FREDDY, film français de Robert Thomas : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Saint-Germain 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75)

LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES, film mexicain de René Cardona Jr V.f. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)

BARBEROUSSE (Japon, v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à J. ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52), jusqu'à J. ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82)
LES DUELLISTES (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90 ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23 ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40)
FAUX-MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (236-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire 6e (544-57-34)
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H Sp
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Diderot, 12e (343-19-29), en soirée
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V F Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46)
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie) V F Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS DE NAZARETH (2e partie) V F - V O : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V F : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03)
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F : Français, 9e (770-33-88)
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.F : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; H. sp : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine 5e (325-95-99) ; H. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) Biarritz, 8e (723-69-23)
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43), jusqu'à jeudi ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H sp
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (325-27-06) ; v.f. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8 (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-77).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
LE VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19 ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio des Ursulines 5e (033-39-19)
VIOLANTA (Suis., v. it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H sp
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinevog, 9e (874-77-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Daumesnil, 12e (343-52-97)
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA DECADE PRODIGIEUSE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47)
DEDEE D'ANVERS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
LES INSECTES DE FEU (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)
LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) Dominique, 7e (705-04-55).
MON ONCLE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
PROVIDENCE (Fr., v angl.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 18 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (Un séjour linguistique pour votre enfant) ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Arouapeka.

Le « grand cirque » avec Annie Coray, Marie-Paule Belle, Popeck, Lucky Blondo, Anouk, René Joly, Gertrude, Piero...

21 h. 20, Série documentaire : Contes à vivre debout, d'A. Voisin et J. Chollet (Trois tours et puis s'en vont).

La vie moderne mise en scène. Premier volet : « Le treizième arrondissement rénové ».

22 h. 20, Magazine littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. A. Besançon (les Origines intellectuelles du léninisme) ; *A. Bosquet* (Une mère russe) ; *D. Boulanger* (Miroir d'ici et l'Enfant de Bohême) ; *H. Salmieri* (Notes de voyage dans l'île) ; *G. Lacorce* (la Vitesse du vent) ; *A. Peyrefitte* (pour le Mythe de Pénélope *et les* Roseaux froissés).

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les Dossiers de l'écran : FILM : VICTOIRE A ENTEBBE, de M. Chomsky (1976), avec H. Berger, T. Bikel, L. Blair, J. Harris, K. Douglas, E. Taylor, R. Dreyfuss.

En juin 1976, le raid-éclair de commandos israéliens sur l'aérodrome d'Entebbe, en Ouganda, pour délivrer les passagers d'un avion détourné.

Film en vidéo tourné, en toute hâte, après l'événement, dans un style de roman-feuilleton.

Vers 22 h., Débat : Les détournements d'avion.

Avec MM. B. Porat, journaliste et écrivain israélien ; S. Hillel, ancien membre du gouvernement israélien d'Y. Rabbin ; I. Hartuv et Mme A. Zeitan, otages à Entebbe ; MM. M. Venet, commandant de bord d'Air France ; P. Corterier, député social-démocrate (S.P.D.) ouest-allemand ; M. A. El Sammam, journaliste égyptien, directeur de l'agence du Moyen-Orient à Paris.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Ligue française contre la vivisection ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE DU RAIL, de R. Clément (1945), avec T. Laurent, Desagneaux, Leroy, Redon, Pauléon, J. Rauzena, J. Daurand (N. rediffusion).

La résistance des cheminots français sous l'occupation allemande. La destruction d'un train blindé, montant vers le front de Normandie en juin 1944.

Reconstitution historique, entreprise dès la libération de la France, et qui tient à la fois du documentaire et de l'épopée.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Magazine : Réussite (Météo ; service des industries).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine de Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le bois ;

20 h., Dialogues : Qu'est-ce que guérir ? Avec les professeurs M. Tubiana et J. Chrétien ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Histoire de Kafka, par F. Berthet.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Présentation de la soirée ;

20 h., Saison lyrique... La grande écurie et la chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire : « Hippolyte et Aricie » (J.-P. Rameau), tragédie en cinq actes de M. Pellegrin, avec A. Anger, C. Watkinson, E. Moser, A.M. Rodde ; 23 h. 15, France musique la nuit, nouveaux talents, premiers sillons... « Autour de Paganini », le pianiste Setrak et le violoniste Boris Belkin avec l'Israël Philharmonic, dir. Z. Mehta : Paganini ; 0 h. 5, Une journée avec le régent Philippe d'Orléans : Philidor, Campra, P. d'Orléans, M.-A. Charpentier.

MERCREDI 19 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (pour les vacances d'été des jeunes diabétiques) ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les Claudine. Deuxième partie : Claudine à Paris, d'après Colette, adapt. D. Thompson, musique de C. Bolling, avec M.-H. Breillat, G. Marchal, J. Desailly.

22 h., Série documentaire : Journal de voyage avec André Malraux (Manet ou la naissance de l'art moderne), par J.-M. Drot.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame : l'orientation scolaire ; 15 h., En direct de l'Assemblée nationale (avec la déclaration de M. Barre, premier ministre, et des orateurs des quatre groupes de l'Assemblée) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Septième Avenue.

L'ascension sociale d'un jeune homme pauvre.

21 h. 30, Magazine : Question de temps.

« Spécial Cambodge », document exclusif réalisé par des journalistes yougoslaves. Reportage sur la ville de Phnom-Penh, le problème du déplacement des habitants des villes vers les campagnes, la construction d'un barrage, le système de vie communautaire à travers les nouvelles coopératives et une interview du premier ministre cambodgien, M. Pol Pot.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : LES LAVANDES ET LA LIBERTE. Réalisat. J. Prat, avec G. Claisse, A. Lignais, P. Meyrand.

Histoire d'amour et de fleurs bleues : l'exil d'un ancien soldat allemand.

22 h., Journal ; 22 h. 15, Magazine : Ciné-regards, avec François Truffaut, Jean-Pierre Beauviala...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 8 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; 8 h. 50, Échec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Histoire du premier siècle phonographique (1900-1914) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre des voix : « l'Inconnu sur la Terre », de J.-M.-G. Le Clézio ; 14 h. 45, Les après-midi de France-culture... Pédagogie et photo ; à 16 h. 25, En direct avec un photographe animalier ; 17 h. 32, La musique française de 1950 à 1975 (Henry, Boulez, Messiaen, Amy, Nigg) ; 18 h. 30, « la Vente à Montréal », de A. Dhôtel, par J. Magre ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Schubert, ombre et lumière, par D. Cairns : Schubert, Mozart, Beethoven ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Fiction, par J. Frémont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Album de famille en direct du studio 19 : Brahms ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : B. Gérard, P.-M. Dubois, Cl. Delvincourt ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Pergolèse, C. Ph. E. Bach, L. Mozart, M. Haydn ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Quatuor Via Nova : Haydn, Mozart ; 17 h., Postlude : Beethoven, Schumann, Weber ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Démons et merveilles ou le Diable et son train : Stravinski, Rubinstein, Gounod, Liszt, Alkan ;

20 h. 30, Musique à découvrir... Deux et trois pianos, quatre et huit mains, avec N. Fabien, soprano, O. Chaynes, A.-M. Fontaine, G. Ibanez, C. Bonneton : « Fantaisie sur des valses pour deux pianos » (J. Strauss), « Rapsodie française pour deux pianos », « Rapsodie viennoise pour deux pianos » (F. Schmitt), « Et si c'était une valse pour deux pianos » (C. Chaynes), « Sonate pour deux pianos », « Rondo pour deux pianos » (Smetana), « Pianologie pour trois pianos, chant et percussion » (J. Castarède) ; 22 h. 30, France-musique la nuit... Une chanteuse aux enfers ou la musique du diable (feuilleton musical et baroque) : Lully, Campra, Clérambault, Montéclair, Mouret ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Une journée avec Léopold d'Anhalt-Coethen : J.-S. Bach.

Une lettre à propos de la série « La révolution nucléaire »

IL MANQUE UN CONSEILLER SCIENTIFIQUE

Nous avons reçu de M. Jozef Hurwic, professeur à l'université de Provence à Marseille, physicochimiste et historien des sciences, une lettre à propos de la première émission de la série « La révolution nucléaire », dont nous publions de larges extraits.

L'émission n'était pas exempte de plusieurs inexactitudes :

Le prénom de Becquerel était Henri et non Antoine comme indiquait le commentaire de la diffusion ; Pierre Curie n'a jamais été professeur de sa future épouse ; il ne pouvait pas tenir entre ses mains un morceau du radium métallique, car celui-ci n'a été obtenu que quelques années après sa mort tragique par sa veuve ; et c'est justement pour cet exploit, et non pour son traité de radioactivité, qu'elle a reçu le deuxième prix Nobel ; ce n'est pas Rutherford qui a été le premier à démontrer que l'atome possède une structure, mais J.-J. Thomson, Jean Perrin et d'autres, qui, à la fin du dix-neuvième siècle, au cours des études de la décharge électrique dans des gaz raréfiés, ont découvert l'électron libre. Rutherford a, plus tard, découvert le noyau atomique. Cette découverte a d'ailleurs été faite à Manchester et non à Cambridge.

Et c'est Rutherford, et non Niels Bohr, qui le premier a établi le modèle planétaire de l'atome. Bohr a seulement ajouté à ce modèle les postulats quantiques ; je ne pense pas qu'on puisse dire de Bohr qu'il était « *un expérimentateur habile* ». Il n'est connu que pour ses travaux théoriques ; il n'est pas vrai que Frédéric et Irène Joliot-Curie ont toujours, après leur mariage, travaillé ensemble ; on pouvait d'ailleurs mentionner la participation de Joliot-Curie dans les recherches qui ont abouti à la découverte du neutron ; le grand chimiste russe Mendéléiev ne pouvait être soviétique puisque il est décédé dix ans avant la révolution de 1917 ; le commentaire nous indique que dans 1 litre d'eau ordinaire on a 1,5 gramme d'eau lourde. La quantité véritable est environ dix fois moindre.

On éviterait de diffuser toutes ces inexactitudes devant plusieurs millions de téléspectateurs si, dans la longue liste de différents participants à la réalisation télévisée, il ne manquait une personne : un conseiller scientifique.

D'une chaîne à l'autre

RADIO-GOYAVE SUR ONZ' DÉBROUILLE

● Une nouvelle radio libre, Radio-Goyave, émet sur l'antenne de Radio-Onz' Débrouille (102 MHz), chaque mardi soir, à partir de 23 heures. D'autre part, Radio-Onz' Débrouille propose désormais tous les mercredis, de 17 heures à 19 heures, une émission réservée aux moins de dix-huit ans : « Flash 5-7 ». Cette tranche horaire vient s'ajouter aux émission quotidiennes (à 23 heures) et dominicales (de 10 heures à 13 heures), audibles à Paris et dans la région parisienne dans un rayon de 25 km autour de la Bastille.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 19

— Radio-Monte-Carlo reçoit *André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, à 8 h. 30.

— *M. Jean Cadran*, maire de Locquirec, dans le Finistère, est l'invité du journal de 13 heures sur TF 1.

— *M. Lepatre*, président des industries alimentaires et de la commission des prix du C.N.P.F., parle de la « politique des prix », à Radio-Monte-Carlo « Choc », à 13 h. 20.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Syrie et Mme Chakour ont donné une réception mardi 17 avril à l'occasion de la fête nationale syrienne.

Naissances

— M. et Mme Pierre-Henry MACCIONI sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Elise,

le 13 avril 1978.
16220 Montbron.
6, rue Devès.
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marcel CHAMBAZ,
alias Romain ZAC,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 11 avril 1978.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité, le 13 avril 1978.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, rue des Vignes-Basses,
77130 Dormelles.

— Les familles Prost, Gayaudon-Piollet, Henquez,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre CHAMPON.

La cérémonie religieuse aura lieu au funérarium de Fontainebleau, le mardi 25 avril à 14 heures, l'inhumation à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Aimé CHAVANON,

dont les obsèques ont été célébrées le 31 mars 1978, à Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère).

[Né en 1894, Aimé Chavanon était ingénieur de l'École centrale de Lyon. En 1944, il dirige la fabrication des eaux minérales de Sail-sous-Couzan-Brault (Loire). A la suite d'un accident du travail il perd la vue. Aimé Chavanon consacre alors sa vie à améliorer les moyens d'expression des aveugles : il invente la machine à dessiner pour aveugles et améliore la technique de l'écriture Braille grâce à la machine à écrire sur feuilles doubles.

Grand prix et médaille d'or du cinquantième concours Lépine en 1958, il était vice-président de l'association Valentin Haüy.]

— Le président,
Le secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'académie d'agriculture de France,
ont le profond regret de faire part du décès de leur trésorier perpétuel

M. André CRAMOIS,
commandeur
de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
conseiller d'État honoraire,
président d'honneur
de la Confédération internationale
du Crédit agricole,

survenu subitement le 14 avril 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Coulon (Deux-Sèvres).

Académie d'agriculture de France,
18, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

[Né en octobre 1900 à Coulon (Deux-Sèvres) André Cramois est diplômé de l'École nationale d'ingénieurs arts et métiers d'Aix-en-Provence, de l'École supérieure d'électricité et de l'École libre des sciences politiques. Entré en 1944 à la Caisse nationale de crédit agricole, il occupa successivement les fonctions de chef de section, inspecteur général puis directeur général jusqu'en 1963. Dans le même temps, André Cramois est administrateur de la B.N.C.I. (océan Indien), président du conseil de surveillance de la BANEXI, censeur du Comptoir des Entrepreneurs.

En 1963, il devient conseiller d'État en service extraordinaire puis en service ordinaire et conseiller d'État honoraire en 1972. De 1964 à 1977, il est nommé président de la Commission des comptes de l'agriculture de la nation. André Cramois est également maire de Coulon depuis 1961, et président de l'Académie d'agriculture de France depuis 1963. Il est l'auteur d'un ouvrage : « Pourquoi et comment le paysan français est devenu coopérateur ».]

— Mme J.-L. Duchemin,
Mme P. Pinel et ses enfants,
Le comte et la comtesse Hubert d'Andlau-Hombourg et leurs enfants,
M. et Mme Wladimir Duchemin et leur fille,
Mme Anne-Marie Duchemin et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DUCHEMIN,

survenu le 12 avril 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Église.

Selon les volontés du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 14 avril 1978, en l'église Saint-Martin de Louveciennes, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Montmartre.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la SPADEM,
font part avec tristesse du décès survenu le 12 avril 1978, de leur fondateur et directeur honoraire,

Jacques DUCHEMIN

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
chevalier de l'ordre de la
Couronne de Belgique.

— Patricia Fize, son épouse,
Irène et Claude Ozanne et leurs enfants,
Renée et André Fize,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Boris FIZE,
chevalier de la Légion d'honneur.

Le service religieux sera célébré dans l'intimité le 19 avril, à 13 h. 45, en l'église orthodoxe, 91, rue Olivier-de-Serres, à Paris-15e.

— Mme Monique Harari,
Mme Michèle Dhery et son fils,
Mme Marguerite Harari (Rio Brésil),
M. Albert Harari (Rio Brésil),
M. Edouard Harari (Rio Brésil),
M. et Mme Félix Yallouz et famille (Rio Brésil),
Mme Goldenberg,
Les familles Massuda, Orléans, Harari,
ont la douleur de faire part du décès subit de

MICHE M. HARARI,

survenu le 14 avril 1978.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 avril 1978, à 14 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien. Réunion à l'entrée principale.

55, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

— Mme Paul Jeannot,
M. et Mme Pierre Jeannot,
Mme Bernard Roy et ses enfants,
M. et Mme Edmond Jeannot et leurs enfants,
Mme Xavier Jeannot et ses enfants,
M. et Mme Henri Bernard et leurs enfants,
M. et Mme Henri Devieux et leurs filles,
M. et Mme Robert Devieux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul JEANNOT,

pieusement décédé à Saint-Marc-sur-Mer, le 13 avril 1978, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 17 avril 1978, en l'église Notre-Dame d'Autun.

51, avenue Charles-de-Gaulle,
71400 Autun.

M. et Mme Henri Emerich,
M. Gabriel Kaspereit, député de Paris, ancien ministre, et Mme Gabriel Kaspereit,
M. et Mme Jean-Louis Jeanneret,
ses enfants,
M. et Mme Michel Emerich,
Le colonel et Mme Bernard Weigel,
Mme Bernadette Emerich,
Mlle Catherine Emerich,
M. et Mme Alain Kaspereit,
M. et Mme Claude Kaspereit,
Le docteur et Mme J.-P. Massoutier,
Marie-Hélène et Isabelle Jeanneret,
ses petits-enfants,
Jérôme, Anne et Laurent Emerich,
Jean, Marc, François et Thomas Weigel,
Mélanie Emerich,
Laurent et Emmanuel Kaspereit,
Romain Kaspereit,
Eric et Stéphanie Massoutier, ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Frédéric KASPEREIT,
née Anna Witler,

pieusement décédée, le 12 avril 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, en la basilique de Longpont-sur-Orge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert Lajugie,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert LAJUGIE,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées
en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'ordre du Mérite civil,

survenu à Tulle, le 14 avril 1978.

1, rue du Capitaine-Desvignes.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en la cathédrale Notre-Dame de Tulle le 17 avril.

— M. Paul Meyer-Lévy,
Mme Robert Raven,
M. et Mme Claude Meyer-Lévy,
Mme Ariane Tabet, Aude, Sylvia et Laurent,
M. et Mme Jacques Raven, Robbie, Jaffrey et Sophie,
M. et Mme Didier Raven, Christopher et Félix,
ont la douleur de faire part de la perte de

Mme Paul MEYER-LEVY,
née Sophie Weill,

Paris, le 15 avril 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Pierre POSSOZ,
inspecteur honoraire
de l'enseignement technique,
capitaine de corvette honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu le 8 avril 1978, à Cabrières-d'Avignon.

Cabrières-d'Avignon.
84220 Gordes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. et Mme André Spaier, leurs enfants et petit-fils,
Le docteur Anne-Hélène Spaier,
Mme Sylvain Bloch, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Bayle, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert SPAIER,
née Jeanne Waltz,
conservateur honoraire
des bibliothèques,

survenu à Besançon, le 13 avril 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 15 avril 1978, à Besançon.

4, rue de l'Alboni, 75016 Paris.
21, rue de Bourgogne,
25000 Besançon.
4, place Jules-Méline,
88200 Remiremont.

Remerciements

— Mme Paul Gentil,
Ses enfants et toute la famille,
très touchés des témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été exprimés lors du décès de

Paul GENTIL,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Le conseil d'administration,
La direction de la société Henry Johnson Sons,
très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de leur

président-directeur général,
Paul GENTIL,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Le 21 avril 1978, huitième anniversaire du rappel à Dieu de

Olivier CHAMPION.

Une pensée, une prière, sont demandées à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— Une messe pour le repos de l'âme de

M. Jean CABESTAN,

décédé le 31 mars 1978, sera célébrée le lundi 24 avril, à 11 h. 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

Visites et conférences

MERCREDI 19 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 88, av. Denfert-Rochereau : « Chateaubriand à l'infirmerie Marie-Thérèse ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

15 h., portail central, Mlle Guillier : « Architecture de Notre-Dame ».

15 h., métro Cité, Mme Hulot : « La cité médiévale racontée aux jeunes ».

15 h., 158, boulevard Haussmann, Mlle Saint-Girons : « Hôtel Jacquemart-André » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 10, rue Rameau, à Versailles, N. Guillemet : « Les geôles et le baillage, la police à Versailles sous l'Ancien Régime ».

CONFÉRENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Ramana Maharshi : « Victoire sur la vie, victoire sur la mort » (L'Homme et la connaissance).

20 h. 30 : 5, avenue de l'Opéra, J.-M. Kay : « Rosa Luxembourg, sa vie et sa doctrine dans le contexte de son temps » (Cercle d'études sociologiques).

13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendentale » (entrée libre).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux

dumez travaux publics

RECHERCHE POUR UN DE SES CHANTIERS DE DRAGAGE SITUE EN

EGYPTE

un spécialiste du dépannage de matériels radio v.h.f., radar, matériels de positionnement sea-fix autocarta (decca)

Le choix se portera sur un candidat d'un niveau INGENIEUR/TECHNICIEN ELECTRONICIEN, pouvant justifier d'une expérience identique de quelques années.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitée.

Le candidat retenu sera chargé de l'entretien et surtout du dépannage de ces matériels en utilisation sur nos dragues.

Adresser offre de candidature (en joignant C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité) à DUMEZ-GESTION - Service des Relations Humaines - 325/345 avenue G. Clemenceau - 92000 NANTERRE.

Importante Entreprise construction d'usines clé en main, recherche pour :

L'EXTREME ORIENT

ingénieur chantier

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (Electricité, Mécanique. . .) afin de lui confier la supervision et la coordination du montage des ensembles électriques et instrumentation d'une importante usine. *(Réf. 447 M)*

LE MOYEN ORIENT

ingénieur d'affaires

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (Electricité, Mécanique. . .), chargé de suivre les projets (études, prix, négociations, recherche sous traitant) jusqu'à la fin de leur réalisation (contrôle chantier, coordination des corps d'état, démarrage). *(Réf. 448 M)*

Pour ces deux postes, la connaissance de l'Anglais est indispensable.

Envoyer C.V. en précisant bien la référence du poste choisi au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE FRANÇAISE

recherche pour la SARRE

UN

INGÉNIEUR CHEF DE CENTRE

(NIEDER LASSUNG)

Grad. en électrotechnique

LA FONCTION EXIGE :
- Dix ans d'expérience de gestion et réalisation de contrats de travaux et régie en entreprise ;
- Un sens commercial éprouvé.

DANS LES ACTIVITES :
- Contrôle et régulation ;
- Automatismes ;
- Electricité industrielle.

Le candidat sera de nationalité ALLEMANDE ou FRANÇAISE (bilingue exigé).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 1.260 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

G.T.E. INTERNATIONAL

recherche pour usine électronique grand public de Sidi Bel Abbès - ALGERIE

CHEF DU SERVICE MOULAGE PLASTIQUE

7 ans d'expérience minimum dans cette branche. Pour ce poste, G.T.E. paiera un salaire élevé et offrira des avantages sociaux importants.

Adresser lettre manuscrite et C.V. dactylographié avec photo et salaire demandé à JEAN LAURAIN, G.T.E. International, 2, rue de la Moselle, 54100 NANCY.

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE
H.T., B.T., C.F. industriel et tertiaire
recherche

CHEF D'AGENCE MOYEN-ORIENT

Langue anglaise indispensable.

Expérience poste similaire à l'étranger obligatoire. Adr. C.V. détaillé et prétentions à A.I.C., n° 1.523, 22, rue des Martyrs, 75009 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Pétrolière

Région de Sfax

recherche pour compléter son équipe

UN JEUNE INGÉNIEUR TUNISIEN

venant d'une Ecole Nationale d'Ingénieurs ou Grande Ecole, débutant ou possédant une expérience professionnelle récente.

Il aura à se spécialiser dans :
— le domaine de l'hydraulique des fluides ;
— les installations de pompage et de compression avec leurs moyens de contrôle, de régularisation et leurs dispositifs de mesurage ;
— la comptabilité du pétrole brut transporté ;
— les problèmes techniques et de gestion du personnel d'un important service d'exploitation.

Le candidat devra être de nationalité tunisienne et dégagé des obligations militaires.

Rémunération attractive

Logement assuré

Adresser curriculum vitae détaillé manuscrit avec photo et prétentions sous le n° 59.052 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS FRANÇAIS
recherche pour SA FILIALE BELGE
(Résidence REGION BRUXELLES)

UN RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION DE TRANSPORTS ROUTIERS

ADJOINT A L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

(Minimum 30 ans)

— Niveau ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SCIENTIFIQUE ou formation spécialisée en matière TRANSPORTS.
— ANGLAIS ou ALLEMAND courant.

Sérieuses connaissances dans domaines GESTION FINANCIERE, COMPTABLES, FISCAL.

POUR ASSURER AVEC DYNAMISME :
— animation, exploitation et gestion PARC 60 à 70 CAMIONS GROS PORTEURS.
— commandement 80 à 100 personnes.
— participation à action commerciale directe.
— suivi gestion administrative et comptable.

SI REUSSITE,
AVENIR ASSURE DANS UN POSTE SUPERIEUR

Env. C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétentions sous réf. n° 1223 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias - Paris 17e

« DEPUTY DIRECTOR OF PERSONNEL »

Un Agency based in Beirut, Lebanon, requires a Deputy Director of personnel. The successful candidate will have a University degree or equivalent preferably in Public Administration or Political Science and must have had 7 to 10 years personnel experience including several years at a senior level, preferably in staff relations and personnel management, with an international organization or a government or with a large scale commercial company. He or she must be able to produce written work of a high quality in English without supervision. A knowledge of the U.N. system of staff regulations and rules would be distinct advantage. For full details (including salary and allowances approximating U.S. $ 35,000 net of tax) write to :

DIRECTOR OF PERSONNEL
c/o UNRWA LIAISON OFFICE
UNITED NATIONS - PS 81
CH-1211 GENEVA 10
SWITZERLAND.

Quote EVN/4/78 on all correspondence.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

COMSIP ENTREPRISE



Société d'automation, d'entreprise et de service. Nous comptons parmi les entreprises françaises de rang international. Notre force : 3000 spécialistes assurant l'étude, la réalisation, la mise en service et la maintenance dans les techniques : Régulation Automatique, Instrumentation, Automatismes, Informatique, Electricité courants forts et courants faibles.

Nous recherchons pour nos chantiers **EXPORTATION** des

Ingénieurs
Conducteurs de Travaux
Chefs de chantiers

techniciens en Électricité ou Instrumentation, hommes d'expérience en : préparation, organisation et réalisation de grands chantiers à l'ÉTRANGER.

Nous leur donnerons une large délégation de responsabilités dans leurs domaines de compétence et notamment dans la conduite des hommes qui réalisent nos chantiers.

De jeunes ingénieurs avec quelques années d'expérience peuvent également trouver dans ces fonctions l'opportunité de développer leur carrière à l'exportation.

- Niveau de formation : BTS, écoles d'ingénieurs ;
- Anglais indispensable ;
- Aptitude à se déplacer tous pays ;
- Conditions de déplacement très intéressantes.

Écrire avec C. V. et prétentions sous réf. 57 à
COMSIP ENTREPRISE
Direction du Personnel
B.P. 305, 92506 Rueil-Malmaison Cedex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANCE

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(anglais souhaité)

pour emplois en

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

I. — 2 à 3 années expérience systèmes scientifiques en temps réel :
a) à base minicalculateurs (PDP 11 - PHILIPS 855 - AEG 80-20...) dont 1 année HONEYWELL 316 ou 716
ou
b) à base calculateur SIEMENS 330 sous ORG PP2 (connaissance METASYMBOL-CII 10.070 appréciée).

II. — Titulaire DUT informatique ou équivalent 3 à 5 années d'expérience :
a) logiciel scientifique temps réel dont 2 années de METASYMBOL CII 10.070 sous SIRIS 7.
Connaissance FORTRAN ou PL 1
ou
b) logiciel scientifique en Assembleur et FORTRAN, expérience logiciels graphiques et bases de données.

III. — Titulaire DUT 3 à 5 années d'expérience :
a) dans l'étude de systèmes (matériel et logiciel
ou
b) — dans la programmation en langage scientifique ou de simulation, analyse numérique et simulation de systèmes — du langage assembleur.

Nationalité Française exigée

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à : CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra sous la référence 58.694.

Importante société de

SERVICES en INFORMATIQUE

installée dans une grandre capitale

AFRIQUE FRANCOPHONE

recherche

Chef d'Exploitation

sur matériel de gamme moyenne

Il sera chargé de superviser la planification, l'ordonnancement et la production des travaux.

- sens de l'organisation et du commandement
- 5 ans d'expérience dans la qualification
- age minimum 30 ans.



Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, et prétentions
SLIGOS à l'attention de J.P. TOERNIG
91, rue J.-Jaurès 92807 PUTEAUX

SOCIETE FRANÇAISE
recrute pour sa filiale au

BRÉSIL

COMPTABLE

pour mission de 6 à 9 mois (comptabilité générale, trésorerie, ...). Logement fourni, salaire + prime.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 42.309, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

---

emplois régionaux

Chevron Chemical Company SAF

recherche pour son Département Fabrication, région MARSEILLE

UN INGENIEUR CHIMISTE

- diplômé ENSC
- expérience minimum de 3 à 5 ans en Atelier de synthèse organique et de fabrication industrielle
- connaissance en électromécanique, régulation et appareils de chauffe souhaitable
- anglais indispensable.

Envoyer CV, CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF, Service Personnel, 12, rue de Penthièvre, 75008 PARIS.

SPRAGUE FRANCE

COMPOSANTS ELECTRONIQUES
filiale société américaine
recherche pour son usine de
TOURS

UN HOMME DYNAMIQUE NIVEAU INGÉNIEUR OU B.T.S. MINIMUM

Justifiant d'une expérience approfondie en fabrication mécanique, machines spéciales.

Connaissances souhaitées en automatismes pneumatiques hydrauliques et électriques.

Il devra avoir un esprit entreprenant et imaginatif, un goût des contacts pour faire face aux responsabilités qui lui seront confiées :

— Etablissement des cahiers des charges de machines ou de plan de réalisation ;
— suivi technique et coordination avec les services internes ou la sous-traitance ;
— réception finale avant livraison et mise en route en atelier de production.

Pour ce poste, les candidats doivent faire parvenir leur C.V détaillé avec photo et prétentions à :
STE SPRAGUE FRANCE (Service du Personnel), B.P. 22 - 37001 TOURS CEDEX.

GROUPE LIMAGRAIN

recherche

RESPONSABLE DE DOSSIERS

Titulaire du D.E.C.S. et de formation supérieure de préférence, ce Cadre Comptable assurera la gestion de dossiers de nos adhérents sur le plan juridique, fiscal et comptable.

Les responsabilités de ce poste impliquent une expérience de trois à cinq ans environ acquise en Cabinet et justifient de qualités de contact humain.

Pour cet emploi basé à CLERMONT-FERRAND, écrire avec curriculum vitae et photo à :
LIMAGRAIN - B.P. 51 - 63360 GERZAT.

Ingénieur technico-commercial export
SUD-OUEST

Nous sommes la division française d'un très important groupe international spécialisé dans la fabrication d'équipements complets pour le traitement du papier.

Pour remplacer le titulaire, promu, du service pièces de rechange sur le secteur Allemagne, nous recherchons :

UN JEUNE INGÉNIEUR OU UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR, de formation type BTS dessin industriel, ayant des connaissances mécaniques et une maîtrise parfaite de la langue allemande.

Il assurera le suivi de la clientèle de son secteur en gardant à l'esprit un souci constant de service, il aidera à la gestion prévisionnelle des stocks, évaluera les besoins, rédigera les offres, etc.

Larges possibilités d'évolution dans un groupe bien structuré. Rémunération 70 000 F.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 2.004
54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

recherche

pour son Agence RHONE-ALPES

2 JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DÉBUTANTS

(I.E.P. - DROIT, SCIENCES ECO, SUP. DE CO, etc.)

LES DEUX POSTES A POURVOIR EXIGENT :
— pour l'un le goût des Etudes, et des qualités de rédaction ;
— pour l'autre, un intérêt prononcé des contacts commerciaux à haut niveau.

Adr. C.V. et photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra, sous référence L 77.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



ingénieur

Centrale A.M. ESE...

Le poste que nous vous proposons consiste, en étroite relation avec le marketing à prendre la responsabilité des

études produits

Dans cette fonction, vous dirigerez une trentaine de collaborateurs et serez chargé du suivi des produits existants ainsi que de la conception et de la mise au point définitive de nouveaux produits. Ces études doivent intégrer les contraintes technologiques spécifiques à la PRODUCTION GRANDE SERIE.

Ce poste est à pourvoir dans un des départements industriels de notre groupe, l'un des plus importants sur le marché français.

Vous avez 30 ans minimum et vous possédez une expérience industrielle de la production grande série (*une compétence particulière dans la technique du froid est appréciée*). Ce poste est basé dans la région NORD.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss référence 5446 à Mme Sigolet, 93, av. Charles de Gaulle 92200 - Neuilly

bernard julhiet psycom

---

nicholas angell

Une société française multinationale
en rapide expansion, plus de 3000 employés,
recherche pour sa plus importante division de fabrication son

CONTROLEUR DE GESTION ADJOINT

HAUTE-SAVOIE — **Environ 110.000 Francs**

Sous l'autorité du contrôleur de Gestion, il suivra un package de reporting sophistiqué. En utilisant l'informatique, il développera les procédures de comptabilité et de contrôle. Il participera à la conception du plan et des structures d'organisation.

Les candidats devront posséder : • une formation type HEC, ESSEC, etc. • une expérience dans un cabinet d'audit ou dans une société pratiquant des systèmes anglo-saxons informatisés. • un bon niveau d'anglais.

Un excellent avenir de carrière s'offre au sein du groupe.

Adressez votre C.V., en indiquant votre salaire actuel, sous réf. 78105 à :

Nicholas ANGELL s.a.r.l. - 149, rue St.-Honoré - 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

---

chef de service marketing

Importante Société du secteur Emballages recherche le Responsable de son Service Marketing.

Relevant du Directeur Commercial, il élabore et propose un plan de développement à moyen terme avec des objectifs détailles en volumes et rentabilité. Il définit, en fonction des différents marchés, les stratégies permettant d'atteindre les buts visés. Il contribue, par ses recommandations, à la définition d'une politique industrielle adaptée. Il assiste activement la Force de Vente dans la réalisation de ses objectifs annuels.

L'équipe marketing qu'il anime comprend plusieurs chefs de produits. Cette fonction représente un développement de carrière intéressant pour un Diplômé d'Etudes Supérieures (Grandes Écoles de Commerce ou d'Ingénieurs + ISA, MBA apprecié), 30 ans minimum, ayant su acquérir une bonne expérience commerciale et marketing, de préférence dans le domaine de l'Emballage.

Anglais parlé indispensable. Région Rhône-Alpes.

Les dossiers de candidatures – sous référence 1494 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MICHELIN

recherche un

INGENIEUR THERMICIEN

Au sein du service Travaux Neufs de Clermont-Fd, il sera chargé d'études dans le *domaine de la thermique et de la thermodynamique*, en vue d'améliorer les conditions d'exploitation des usines existantes. Sa fonction *l'amènera aussi à avoir une activité de* chantier, et à participer ultérieurement à la création de *nouvelles* installations en France ou à l'Etranger.

L'étendue et la complexité des problèmes à étudier exigent un niveau de connaissance élevé (Centrale, Mines...), ou une expérience confirmée dans ce domaine.

Les dimensions du groupe Michelin, son dynamisme, son rayonnement international, offrent à des *hommes* de caractère de nombreuses possibilités d'évolution et la chance de s'exprimer pleinement.

Envoyer C.V. à MICHELIN
Service du Personnel, S.P. 33/5 597 A
63040 CLERMONT-Fd Cedex
Discrétion assurée

Dans le cadre de leur expansion, les Laboratoires de Cosmétologie YVES ROCHER recherchent pour leur Direction

FINANCES-COMPTABILITE

Un jeune SUP de CO, BTS-IUT ou équivalent, afin de lui confier la responsabilité du service Comptabilité *Clients (10 personnes)*.

Une première expérience (2/3 ans) lui aura permis de se familiariser avec l'informatique en tant qu'utilisateur.

Adresser CV sous réf. 844 au

CEIP 35
CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest - 35000 Rennes

Les premiers entretiens se dérouleront à RENNES ou à PARIS.

YVES ROCHER (56) LA GACILLY

Entreprise Romans négoce meubles, rech. **DIRECTEUR** comptable, administratif et financier, homme 30 ans minim. Adr. C.V. et prétentions à HAVAS VALENCE (26) 5018, qui transmettra.

VILLAGE VACANCES
Tourisme social, 500 lits
recherche

DIRECTEUR

poste à pourvoir immédiatement

- Age minimum 28 ans.
- Ayant une solide formation gestionnaire.
- Expérience terrain.
- Esprit d'initiative.
- Parfaite aptitude au commandement.
- Connaissance et pratique de la commercialisation et du monde associatif souhaitées.

Adr. lettre candidature + C.V. à Régie-Presse, n° T 004621 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SICA ABC
850 personnes, 4 usines, leader sur marché salaisons charcuterie conserves, rattaché à puissant groupe recherche son

RESPONSABLE COMMERCIAL

Chef de la région Rhône-Alpes, 30 ans minim., meneur d'hommes, expérience de la vente en traditionnel.

Il sera capable :

- Superviser le dépôt de Lyon.
- Animer les équipes déjà existantes.
- Mettre en place un réseau de vendeurs-livreurs sur la *région lyonnaise*.

Il devra connaître les milieux agro-alimentaires ou la distribution ou la boucherie et posséder une bonne formation générale. Minimum garanti 1 an, puis fixe + intéressement, sérieuses possibilités d'avenir. Env. C.V. + lettre manusc. réponse et discrétion assurées. Sous réf. 78043 à DELTA-MARKETING, 3, rue Saint-Maximin, 69003 LYON.

Imp. Cabinet de Conseils juridiques et fiscaux recherche pour métropole LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

- **CONSEILS JURIDIQUES EN DROIT DES SOCIÉTÉS**
- **CONSEILS FISCAUX**

Expérimentés.
Situation cadre assurée.
Ecr. n° T 04631 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FOYER D'EDUC. POPULAIRE
EQUIPEMENT NEUF
recherche

ANIMATEUR-DIRECTEUR

QUALIFIE
à partir de juin 1978, s'adress. LE MENESTREL, 73400 UGINE
Tél. (79) 32-40-01 poste 207

INGENIEUR ELECTRONICIEN

RESPONSABLE BUREAUX D'ETUDES

Nous sommes un Groupe français hautement spécialisé dans les techniques du **SOUDAGE**, un des **LEADERS** de notre profession exportant dans le monde entier. Notre expansion nous amène à créer ce poste.

- Dépendant directement du P.D.G., son rôle consistera dans un premier temps à *superviser* deux bureaux d'études.
- Ces fonctions conviennent à un homme de 30 ans minimum, possédant plusieurs années d'expérience. Il devra prouver de grandes qualités humaines propres à animer une Equipe performante. Sa valeur personnelle et son sens des réalités pourront rapidement conduire son titulaire à des responsabilités de niveau élevé au *sein de l'équipe dirigeante*.

Poste à pourvoir dans ville universitaire de l'Ouest.

Ecrire à notre Conseil sous réf. 6634 A en adressant lettre manuscrite + CV détaillé + photo à :

sperar

CAP OUEST
11, Bd G.-Guist'hau
44000 NANTES

Filiale française secteur industriel
d'un groupe multinational
implantée proche province (Sud Paris)
recherche

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Formation DUT, DECS ou équivalent. Expérience professionnelle minimum 3 ans. Industrie ou Cabinet d'Audit. Anglais courant.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo
Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo en précisant niveau rémunération actuel, n° 50.615.
CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

ORGANISME REGIONAL
recherche

CONSEILLER COMMERCE INTERNATIONAL

Sa mission sera d'effectuer des actions de prospection à l'étranger et de développer l'exportation *des Entreprises de la région de* PICARDIE.

Ce collaborateur devra consacrer environ 50% de son temps en déplacements à l'étranger.

Ce poste peut convenir à un candidat ayant :

- **Une expérience confirmée de l'exportation** tant sur le terrain qu'au niveau des procédures administratives, acquise de préférence dans une *P.M.I.*
- De réelles qualités de négociateur et d'homme de terrain.

La pratique de l'Anglais et celle de l'Allemand sont indispensables.

Résidence : AMIENS.
Grande disponibilité exigée
Le salaire offert sera fonction de l'expérience
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 652 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

PROMOTION IMMOBILIÈRE
Société Régionale Marseille
recherche
pour son bureau à Marseille

ATTACHÉ COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF

pour s'occuper commercialisation et gestion administrative de programmes en région marseillaise. Le candidat recherché, de formation supérieure *juridique et/ou commerciale, devra avoir une expérience* de quelques années dans l'immobilier.

Ecrire en précisant âge, situation de famille, formation, références et expérience professionnelles détaillées à : N° 8.999 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SEDIS

(GROUPE PEUGEOT)
1.190 personnes - C.A. 150 MF
n° 1 en France, n° 2 en Europe
en CHAINES MECANIQUES
tous types, recrute pour son usine (600 personnes) de

38 St-Siméon-de-Bressieux
Grenoble, 45 km. Lyon, 70 km

JEUNE INGÉNIEUR Méthodes-Entretien

B.E. et atelier outillage

Assistant du chef des services techniques : responsable de projets METHODES complets. Organise certains secteurs de Fabrication ou des Ateliers OUTILLAGE - ENTRETIEN. Mises au point ou dépannages en fabrication.

- INGENIEUR diplômé (mécanique : A.-M., E.C.L., I.D.N., ENSI ou équivalent.
- 1re EXPERIENC. PROFESS. (2-3 ans) en FABRICATION de préf. ou Sces Techniques. Débutant s'abstenir.

Lettre manuscr., C.V., rémunération et photo ss réf. 3848 à

sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

ORGAN. PUBLIC BORDEAUX
recherche

UN PUPITREUR UN PROGRAMMEUR

expérimentés
gros système *sous* DOS ou OS
Adress. C.V., lettre manuscrite, *photo et prétentions à*
H 6312 HAVAS BORDEAUX

LE DISTRICT
DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE
(Ville Universitaire)
RECRUTE PR SON SERVICE URBANISME

UN URBANISTE

- titulaire d'un diplôme universitaire sanctionnant 4 années d'études supérieures av. une spécialité dans une ou plusieurs disciplines d'urbanisme.
- *Et ayant exercé pendant plusieurs années des fonctions d'urbaniste au sein d'un organisme spécialisé, tel qu'une agence d'urbanisme, un service d'urbanisme d'une commune, d'un établissement public ou d'un atelier d'urbanisme privé.*

Le candidat devra remplir les conditions générales d'emploi de la fonction publique.

Adresser candidature et curriculum vitae détaillé avant le 1er mai à

M. le Président du District de l'Agglomération Nancéienne, Service du Personnel, 4, rue Albert-1er
54600 VILLERS-LES NANCY

Filiale française du premier constructeur mondial de mini-ordinateurs, nous recherchons pour notre Département Systèmes Spéciaux à **ANNECY** des

analystes-programmeurs

Une pratique d'au moins un an de la programmation en Assembleur PDP 11 et une bonne connaissance de la langue anglaise écrite et parlée sont indispensables.

La connaissance du système d'exploitation RSX 11 M serait très appréciée.

Dynamisme et goût des responsabilités vous ouvriront de larges possibilités de carrière dans une entreprise de pointe et en expansion *rapide*.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et rémunération souhaitée sous réf. SWO3 à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — ZAE des Glaisins 74000 Annecy-le-Vieux

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Les **BRASSERIES KRONENBOURG** recherchent un Chef de Projet pour leur Service Informatique, à Strasbourg.

Dans le cadre du développement d'un plan informatique ambitieux, sa mission sera, en collaboration étroite avec les *services utilisateurs, d'étudier, concevoir et mettre en place de* nouvelles applications de gestion. Pour la réalisation informatique, il sera assisté d'analystes-programmeurs dont il assurera l'animation, la coordination et le contrôle.

Cette fonction intéresse un jeune diplômé d'Etudes Supérieures (Ingénieur, MIAG, ...), ayant assuré pendant au moins 3 ans *des responsabilités d'analyse et de programmation* dans le cadre d'applications de gestion.

KRONENBOURG, en plus de la qualité de la vie en Alsace, offre à son personnel un système attractif d'intéressement et de participation à ses résultats.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 11M à Jean Bürckel, BSN - GERVAIS-DANONE.
7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

responsable force de vente

140 000 F +

Diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC...), vous avez une première expérience de la vente et de l'animation des hommes ; vous souhaitez orienter votre carrière dans cette direction active et passionnante ; un réseau de vente directe de plusieurs centaines de représentants exclusifs ne vous fait pas peur ; vous pourriez le diriger et le contrôler après une période de formation préalable et d'adaptation progressive à nos techniques et à nos produits.

Groupe alimentaire de 1er plan, ayant son siège dans l'Est de la France, nous sommes solidement implantés sur notre marché.

Le salaire proposé évoluera rapidement en fonction de vos résultats.

Madame LIPSZYC vous remercie de lui envoyer CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 71261 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

ETS HOSPITALIER

Privé LYON (300 lits)
recherche

TRÉSORIER

Poste de cadre supérieur, chargé du budget, de la comptabilité et du fonctionnement financier de l'établissement en général.
Connaissances comptables approfondies nécessaires.
Tr. sérieuses réf. en matière de gestion hospitalière exigées. Bonne connaissance des problèmes informatiques et de leur application à l'hôpital souhaitées.
Ce poste qui comporte un logement de fonction est à pourvoir au plus tard le 1er septembre 1978.
Adres. candidature et C.V. manuscrit avec photo avant le 25 mai 1978.
Ec. n° T 750.423 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

La Sté Française d'un groupe international réalisant des installations de Manutention continue dans le monde entier à MULHOUSE
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES ET DE CONTROLE DE GESTION

AM - ENSI
8 à 10 ans expérience, parlant couramment l'anglais.
MISSION : préparation et contrôle des budgets, étude des investissements, gestion de la trésorerie à court, moyen et long terme. Montages financiers des crédits acheteurs ou fournisseurs.
Assistance aux ingénieurs d'affaires pr la négociation d'importants contrats.
Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé à
S E L E T E C.
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 782

Pour ORLEANS recherchons

A T 3 ÉLECTRONIQUE

Expérience quelques années sur études convertisseurs et circuits analogiques.
DEUTSCH, B.P. 51
45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE

IMP. SOCIETE VENTILATION ET DEPOUSSIERAGE
recherche pour la REGION

ROUENNAISE

DÉLÉGUÉS TECHNICO-COMMERCIAUX

Niveau BTS ou DUT

- Libérés O.M.
- Fixe + intéressements.
- Formation assurée.

Adress. lettre manuscrite et C.V. tr. complet à CAMPBELL sous réf. 352 M, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17

THOMSON-CSF

Division Télécommunications
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

pour son département RADIO-TÉLÉPHONE

Excellent vendeur, homme de contact et de décisions. Il visitera la clientèle privée et les administrations.

Ce poste convient à un candidat de 30 ans minim. de formation B.T.S. ou D.U.T. ELECTRONIQUE, ayant orienté sa carrière vers la vente depuis au moins 3 ans.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Lieu de travail : NANTES.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

ORGANISME INTERPROFESSIONNEL
ayant une importante activité

FINANCIÈRE

recherche pour son siège social à GRENOBLE

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Ce poste nécessite un tempérament :

- *Dynamisme au travail, disponibilité* : au sein d'une équipe de petite dimension ;
- Rigueur dans l'analyse et qualités de synthèse ;
- Aptitude et goût pour le contact commercial et la démarche à un haut niveau (personnel de direction des entreprises).

Il permettra :

- *A une personne dotée du sens des responsabilités* de donner sa mesure dans un organisme qui vient de bénéficier d'une forte croissance ;
- De devenir l'Adjoint du Directeur, après avoir impérativement fait ses preuves dans un court délai ;
- D'obtenir dès l'entrée une rémunération annuelle comprise entre 55 000 et 70 000 F.

Une personne jeune (25 ans min.) d'origine locale ou ayant une bonne connaissance de la région serait appréciée.

Env. lettre manuscr. + C.V. + photo à n° 7.002, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

offres d'emploi

NOTRE SOCIETE :
Filiale française en pleine expansion d'un groupe multinational réputé.

NOS MARCHES :
La clientèle hospitalière et agricole (élevage industriel) française puis européenne (1979).

NOS PRODUITS :
Une gamme de

GERMICIDES et ANTISEPTIQUES

apportant un concept nouveau dans la désinfection.

NOTRE RESEAU :
Des sociétés de distribution exclusive, leaders nationaux sur ces marchés (totalisant 50 Technico-Commerciaux).

LE POSTE :

RESPONSABLE du DÉVELOPPEMENT des VENTES

- animation sur le terrain de la force de vente des distributeurs ;
- assistance technique (information et formation) ;
- études permanentes des marchés, suggestions...

LE CANDIDAT :
de formation supérieure, type AGRO - Maîtrise Sciences Biologie, Pharmacie... Ayant ou non une première expérience technique ou commerciale de produits ou marchés similaires. Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Qualités recherchées : sens commercial développé, adaptabilité à des environnements variés, bon contact humain à tous niveaux, goût pour la technique appliquée. Potentiel réel pour d'importantes responsabilités ultérieures (marketing, gestion, international).

NOS OBJECTIFS :

	1978	1980
	C.A. 3 M. F.F.	10 M. FF.
Rémunération :	65/90.000 F/an + frais réels + voiture	?

Ecrire avec C.V. s/réf. RDV/RB à notre Conseil, qui vous garantit la plus totale discrétion. R. BATIFOULIER, 88, av. V.-Hugo, 75116 PARIS.

CORNING
Leader Mondial dans sa Spécialité
Recherche

Sales Marketing Manager

pour développer en Europe une activité nouvelle dans le domaine des

PROCÉDÉS CHIMIQUES & BIOLOGIQUES INDUSTRIELS

- Formation Ingénieur Grande École,
- Bilingue anglais-français - allemand apprécié
- Formation administration des affaires - MBA apprécié
- Plusieurs années expérience de la vente de biens d'équipement, niveau direction,
- Tempérament vendeur et autonome,
- Connaissance industrie chimique et agroalimentaire appréciée
- Lieu de travail Fontainebleau ; déplacements fréquents.

Nous serons heureux de prendre contact avec vous. Adressez votre curriculum vitae détaillé avec photo à : CORNING - B.P. 3, 77210 Avon - Attention R. Sagot.

PA SVP

Un des plus grands groupes de distribution recherche pour

IMPORTANT MAGASIN DE SPORT

région parisienne

DIRECTEUR

Il devra justifier d'une expérience de plusieurs années à la direction d'un magasin de sport ou d'articles textile.

ADJOINT

Qui devra justifier de plusieurs années d'expérience de la fonction dans le sport.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo en précisant l'emploi demandé à : N° 18.672 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

Controller F.150.000

La Société est la filiale française de production d'un groupe étranger très renommé pour ses produits de haut standing. Basé à Pontoise et rattaché à la Direction Générale, ce cadre devra recréer la fonction financière dans l'entreprise avec un esprit de gestionnaire. Il supervisera une équipe de 15 personnes et sera responsable de la production des informations comptables et de leur traitement informatisé.

Il devra améliorer l'efficacité de ses services dans certains domaines (contrôle d'inventaire, recouvrements, etc.) et mettre en place un système de comptabilité industrielle pour les prix de revient. Il produira les états financiers et en fera la synthèse pour permettre des décisions rapides. Ce poste opérationnel convient à un candidat de 30 ans minimum, de formation supérieure ayant acquis une solide expérience de la gestion dans une société internationale.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 9301 à JN.CRETE, Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine - 75755 Paris cédex 15 Discrétion absolue.

---

etap

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RÉALISATION DE MACHINES SPÉCIALES (MATÉRIELS RENOMMÉS - EXPORT SUPÉRIEUR A 50 %) APPARTENANT A UN GROUPE INTERNATIONAL - RECHERCHE

DIRECTEUR D'USINE

CE POSTE PEUT CONVENIR A UN CANDIDAT :

- E.C.P., A.M. ou école de niveau équivalent ;
- ayant une solide expérience (cinq à dix ans) d'une gestion industrielle complexe acquise dans secteur machines spéciales, ou domaine similaire ;
- témoignant de capacités d'adaptation à des techniques variées et de qualités d'organisateur et d'animateur (effectif de l'usine : deux cents personnes).

SITUATION INTÉRESSANTE DANS FIRME SOLIDEMENT IMPLANTÉE.

RÉMUNÉRATION **150.000 F**

Ville : pays de LOIRE.
Ecrire sous référence JR 354 AM.

GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS IMPORTANCE INTERNATIONALE - NOMBREUSES FILIALES - C.A. 650 MILLIONS RECHERCHE

POUR TRAVAILLER AU NIVEAU DU GROUPE UN

RESPONSABLE AUDIT

FORMATION EXPERT COMPTABLE OU E.S.C. + D.E.C.S.

Rattaché à la Direction Générale du groupe, il sera chargé de l'audit et responsable au niveau de l'ensemble des filiales :

- contrôle des comptabilités ;
- harmonisation des procédures ;
- consolidation des bilans.

Une expérience de cinq ans environ acquise au sein d'un groupe important ou d'un cabinet spécialisé.

Résidence Ville Centre France ou Paris.
Ecrire sous référence SO 445 CM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER DANS SA BRANCHE RECHERCHE

CHEF D'EXPLOITATION

capable animer un effectif de trois cents personnes environ, en assumant des responsabilités de production et d'entretien.

Poste pouvant convenir à ingénieur ayant l'habitude du commandement et de l'organisation.
Formation aux techniques du groupe assurée.

Poste : Ville province CENTRE EST.
Ordre de grandeur de rémunération : **100.000 F**

Ecrire sous référence PF 443 CM.

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARISIEN SON

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET ADMINISTRATIF

RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE, IL SERA RESPONSABLE

- de la direction du personnel de l'usine et du siège ;
- des questions juridiques et contentieuses ;
- de la gestion des polices d'assurances, des brevets, des services communs du siège.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur (école supérieure de commerce ou droit) ayant une expérience solide et polyvalente à dominante « personnel » et une personnalité affirmée.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

RÉMUNÉRATION **150.000 F**

Ecrire sous référence TJ 446 CM.

SAFT

DÉPARTEMENT SOGEA - ROMAINVILLE

recherche

INGÉNIEUR CHEF DE FABRICATION

Il s'agit de diriger des fabrications unitaires ou petite série, de produits complexes (générateurs spéciaux) faisant appel à des techniques diversifiées devant satisfaire à des contraintes sévères de qualité et de fiabilité et à évolution technologique rapide.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé (électro-mécanicien) ayant cinq à dix ans d'expérience (fabrication ou méthodes) acquise dans domaine de produits techniques petites séries, capable d'animer un effectif de cent personnes, et de promouvoir des actions d'amélioration sur les plans technique (réduction des coûts) et social (formation, conditions de travail et de sécurité, information et concertation avec le personnel d'exécution).

Ecrire sous référence RH 444 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

Nous gérons un carnet de commandes de plusieurs milliards de francs.

Première entreprise française d'ingénierie dans notre secteur, nous concevons et réalisons des ensembles industriels de très grandes dimensions.
Nous désirons recruter, pour notre service "Études et Opérations Financières", un

CADRE FINANCIER

chargé de suivre d'importants dossiers à long terme.
Directement rattaché au Chef du Service et dirigeant une équipe de 4 cadres, il se verra confier de larges responsabilités concernant la trésorerie des Affaires (Trésorerie historique et prévisions à long terme pour tous les services de l'entreprise) et le contrôle des contrats de commandes (conditions de règlement - clauses de révision et réglementation des prix...).
Il assurera en outre un rôle d'assistance économique et financière auprès de Divisions de l'entreprise dans l'établissement de leurs dossiers.
Ce poste intéresse un diplômé d'études supérieures (Ingénieur grande école - HEC, ESSEC, Sup de Co...), ayant acquis une formation comptable complémentaire.
Justifiant d'environ 10 années d'expérience dans une grande entreprise, il doit savoir gérer des contrats à long terme.
Les dimensions de notre Groupe et le développement important de nos activités font de ce poste une réelle opportunité de carrière.
Les candidatures seront traitées avec une totale discrétion.
Elles sont à adresser, accompagnées d'un cv., sous la réf. 38942 M, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

TROIS DOCUMENTALISTES SCIENTIFIQUES OU TECHNIQUES
(contrats temporaires 6 mois - 1 an) pour :

1) Service questions-réponses domaines normes françaises et réglementation.
2) Bibliothèque du centre de documentation.
3) Inventaire des travaux et organismes de terminologie français.

Formation universitaire ou équivalent et expérience de la documentation.
La connaissance de l'anglais est nécessaire dans les deux premiers postes.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel Tour Europe Cedex 7 92080 Paris-La Défense

---

Laboratoire Régional du Ministère de l'Equipement région parisienne, ch.

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

béton ouvrage d'art : études, contrôles bétons et ciments, contrôle des ouvrages d'art en construction et en service.
Une expérience bureau d'études, ouvrage d'art est appréciée.
Cet ingénieur aura à animer et coordonner des équipes structurées et à conseiller la direction dans son domaine.
Adresser candidature et C.V. détaillé à Direction L.R.E.P., B.P. 505 77005 MELUN Cedex

---

Société d'éditions recherche SPECIAL EN COURTAGE publicitaire par téléphone. Références exigées.
Tél. mardi-mercredi à partir de 14 heures pour R.-V. : 678-73-77.

ORGANISME SOCIAL
QUARTIER OPERA
renforce son service Informatique (40 personnes)
IBM 138-DOS/VS 3790
DL/1 - CICS
recherche :

ANALYSTE-CONCEPTEUR

responsable d'un petit groupe d'analystes programmeurs.
Expérience de réalisations DB/DC nécessaire. - Formation supérieure exigée. Adresser CV détaillé, référ. et prétent. à : M. Brossard, 3, r. Taitbout-9e.

NUMELEC - SEIN
Instrumentation électronique en expansion
Usine du Chesnay - recherche :

TECHNICIENS Electroniciens

débutants et expérimentés pour maintenance instrumentation numérique et analogique.
Env. CV man. av. photo et prét. à B.P. 113, 78150 Le Chesnay.

USINE D'EQUIPEMENT AUTOMOBILE
Sud Région Parisienne
recherche

INGENIEUR

ICAM - ENSAM - etc ...

pour prendre responsabilité

services méthodes et outillage

Expérience de plusieurs années dans poste similaire.

Envoyer CV, photo et prétentions sous no 58544 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTROLE DE GESTION

PARIS

Une Société de services, filiale d'un Groupe International Français, recherche son futur DIRECTEUR DE GESTION.

Il dépend du Directeur Général et la fonction consiste à animer et coordonner l'ensemble des activités de gestion de cette filiale (60 millions de C.A.).

Ces activités consistent essentiellement à :

- proposer des solutions concrètes aux problèmes de gestion posés par les différentes activités des départements et contribuer à la formation financière du personnel.
- contrôler l'état d'avancement des affaires et s'assurer de leur rentabilité.
- centraliser et fournir les informations financières nécessaires au groupe.
- participer à l'élaboration des plans et budgets.
- diriger les comptabilités auxiliaires et assurer le recouvrement des créances.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 35 ans, diplômé d'une école commerciale complétée par une solide formation comptable et ayant acquis 4 à 5 ans d'expérience à un poste de responsabilités au sein de sociétés de services.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 21.325-M à CLSP 3, avenue Percier, 75366 Paris Cedex 08.

CLSP ORGANISATION

Banque Populaire

Au terme d'une première phase opérationnelle de quatre ans, la CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES souhaite développer son potentiel en

AUDIT INFORMATIQUE

Elle offre une opportunité de carrière formatrice à deux INFORMATICIENS pouvant, après plusieurs années, évoluer dans le Groupe (Paris ou Province) vers d'autres fonctions correspondant à leurs goûts ou à leur expérience.

1) Le premier aura une expérience d'au moins six ans lui ayant permis de bien connaître les différents aspects de l'Informatique (analyse, programmation, systèmes, exploitation, télétraitement, base de données...). Il participera à la conception des méthodes de contrôle, notamment dans les systèmes avancés et aidera à la mise en œuvre du contrôle informatique dans les 31 Centres du Groupe.
REF. 3721

2) Le deuxième, du niveau Analyste-Programmeur, aura une expérience de trois ans minimum lui ayant permis de maîtriser l'Assembleur IBM et le COBOL (connaissance d'autres langages de base appréciée). Il formera les Inspecteurs, puis les assistera techniquement et méthodologiquement dans leurs missions. De fréquents déplacements de courte durée sont donc à envisager pour ce poste.
REF. 3722

Nous avons confié à Mme BORDES le soin d'étudier confidentiellement pour nous les C.V. (photo et prétentions) qui lui seront adressés sous référence correspondante à :

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE PARISIENNE D'EDITION D'ENSEIGNEMENT
(livres et matériels éducatifs pr les enseignements élémentaire, secondaire et supérieur)

CHERCHE

UN DIRECTEUR - ÉDITEUR

qui prendra la succession de l'un de ses directeurs chargé des productions pour les enseignements élémentaires et secondaires.
Le poste sera pourvu à l'automne 1978 ; deux années de formation sont prévues en collaboration avec le responsable actuel du département.
Directement responsable devant la direction générale de l'établissement et de la réalisation des programmes d'édition dans le cadre budgétaire alloué.

Ce poste conviendrait à un (e) candidat (e) de 35 ans au moins, ayant une formation ou une expérience de l'enseignement (Ecoles Normales Supérieures) et une aptitude à la gestion et au marketing. Une expérience de l'édition d'enseignement serait également appréciée.

La rémunération mensuelle offerte comporte cinq chiffres dès le début et des perspectives de développement rapides.

Les premiers entretiens auront lieu avant l'été 1978.

Env. C.V. et lettre manuscr. à : Mme GAUTIER S., 4, avenue de Chateaubriand, 94230 CACHAN.

Librairie Larousse

Le Directeur du service de la Vente à Terme recherche un

cadre commercial

qui sera chargé, sous son autorité :

- *d'assurer l'exécution de la politique commerciale au niveau d'un réseau d'agences de courtages ;*
- *de superviser les relations commerciales avec la clientèle de particuliers.*

Il aura pour l'assister dans ces tâches une équipe d'une dizaine de personnes qu'il devra animer.
Ce poste conviendrait à un Cadre Commercial possédant une excellente expérience de la Vente et le sens des relations humaines.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1492 à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GROUPE INGÉNIEURS EN TRANSFERT DE MAÎTRISE INDUSTRIELLE

FILIALE PREMIER GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

CINQ INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

- De fort potentiel.
- Praticiens expérimentés.
- Désirant évoluer vers des fonctions de marketing et de développement, dans les domaines des produits industriels intermédiaires et des programmes d'intervention en entreprise.
- En position, soit de Chefs de Projets, soit de Chefs de Chantiers ou de Responsables de Développement.
- Parlant anglais ou une autre langue étrangère.

Il est nécessaire d'allier à un bagage technique acquis dans les métiers mécaniques et connexes, des capacités d'analyse, de synthèse, de formalisation, et d'être attiré par les problèmes de transfert et d'interventions novatrices, propres à dynamiser des équipes et des situations difficiles en France et Outre-Mer.

ATTENTION ! Si votre fonction et l'organigramme de votre future Société vous importent plus que l'autonomie et la créativité, ne tentez pas votre chance auprès de nous.
Mais si au contraire vous désirez apprendre encore et réaliser en innovant, envoyez votre C.V. complet manuscrit, avec photo, à

MARKETING PROMOTION VENTE
B.P. 20 - 78150 LE CHESNAY

qui s'engage à une première réponse sous quinzaine et à la plus entière discrétion.

bleu.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue
NORD DE PARIS
recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN DIPLOME

pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE.

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférance sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
- Méthode de fabrication ;
- Exploitation des machines à commande numérique ;
- Utilisation des langages de commande numérique ;
- Ecriture de post-processeurs (A.P.T., I.F.A.P.T.) ;
- Utilisation du basic ou fortran ;
- Utilisateur d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adres. C.V., photo et prétent. nº 57 741 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

GROUPE DE SOCIETES
pour projets internationaux

INGÉNIEURS-LOGICIELS

IRIS 50-MITRA 125-MMT 2
SOLAR-MITRA 15-PDP 11
3 à 4 ans expér. temps réel
Aptitudes à la direction de projets. Salaire 130.000 par an.
CIS, 9, r. Hanovre-2e, 337-99-79.

Dans le cadre de sa forte expansion
LA DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES
recherche de

jeunes ingénieurs électroniciens grandes écoles

DÉBUTANTS OU AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

pour remplir les fonctions suivantes :

FORMATION

Enseignement théorique et pratique donné aux clients sur le fonctionnement et l'entretien de nos simulateurs. Très bonne pratique de l'anglais nécessaire. **(Réf. 78/11-M)**

ASSISTANCE TECHNIQUE

Après participation à la mise au point des simulateurs, détachement provisoire auprès de nos clients étrangers pour aider à la maintenance de nos simulateurs. Très bonne pratique de l'anglais nécessaire. **(Réf. 78/12-M)**

ETUDES ELECTRONIQUES

- * électronique générale, analogique et numérique. **(Réf. 78/13-M)**
- * systèmes de génération d'images utilisant en particulier les techniques vidéo. **(Réf. 78/14-M)**
- * génération d'images synthétiques : méthodes de calcul, études d'algorythmes et développement de systèmes logiques. **(Réf. 78/15-M)**

Lieux de travail : des postes sont à pourvoir à TRAPPES (banlieue Ouest Parisienne) ou CERGY (banlieue Nord-Ouest Parisienne) ; desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser curriculum vitae et photo en précisant la référence à F. BOURRE, Service du Personnel, L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, BP 116, 78192 Trappes Cedex.

L.M.T.

Le Département BEHRING
du Groupe International HOECHST

met à la disposition des biologistes une gamme importante de réactifs et d'appareils d'un haut niveau scientifique.

Dans le cadre de son développement, il recherche un

biochimiste expérimenté

pour un poste de Responsable de gamme

IL DEVRA ASSURER :
- le développement scientifique et commercial de réactifs
- la mise au point de méthodes
- la bibliographie et la correspondance
- *la formation des délégués*
- et sera le conseiller technique de la clientèle

LE CANDIDAT IDEAL :
- de préférence pharmacien, ancien interne
- une formation biologique serait souhaitable
- une expérience paillasse biochimie et auto-analysers
- Allemand et Anglais souhaités.

Adresser C.V. photo et prétentions à

Direction des relations humaines
Laboratoires HOECHST
Tour Roussel-Nobel cédex 03
92080 PARIS LA DEFENSE

PL

---

telesystemes

Importante Société de Services en téléinformatique
vient de compléter son parc ordinateurs en installant un CII - HB 66 et FRONTAL 716, spécialisés en Télétraitement. Dans ce but TELESYSTEMES *s'est assuré l'exclusivité d'un puissant* logiciel d'exploitation, le DARTMOUTH TIME SHARING SYSTEM et recherche

un ingènieur système

- chargé d'assurer la maintenance du système d'exploitation, la mise en service des nouvelles versions, et principalement *le développement* des adaptations nécessaires

Pour ce poste les caractéristiques suivantes seront exigées :
- Une solide formation de base en informatique
- Une expérience pratique de 2 ans minimum de systèmes d'exploitation et des télécommunications
- Une bonne connaissance de l'Anglais (en vue d'une formation approfondie aux U.S.A.)

En outre, une expérience des matériels CII-HB 66 ou 716, ainsi qu'une connaissance du fonctionnement interne du système GCOS sont des atouts supplémentaires.

- Lieu de travail : Boulogne
- Larges possibilités d'évolution

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 111 à :
TELESYSTEMES
10, rue de Verdun 92100 BOULOGNE

CHEF DES VENTES commerce intégré

Vous êtes un HEC, un ESSEC ou un SUP de CO **plein de talent ou bien, vous estimez avoir atteint ce niveau par votre expérience professionnelle...**

La distribution, c'est votre spécialité... Vous y exercez votre savoir faire depuis plusieurs années et les circuits de distribution moderne n'ont plus de secrets pour vous.

Si — de plus — vous connaissez particulièrement bien les produits alimentaires ou lessiviels, vous êtes vraiment L'HOMME DE LA SITUATION.

Cette situation ?

Pour une Société en plein expansion (22% en 1977) dans le non-alimentaire, leader incontesté sur ses marchés, vous interviendrez personnellement dans les négociations importantes avec les centrales d'achat. Sous l'autorité du Directeur des Ventes, vous surperviserez et coordonnerez avec autorité mais aussi avec imagination, une équipe de 25 merchandisers que vous animerez après l'avoir formée.

Toutes ces exigences font de ce poste un tremplin vers des fonctions de haut niveau, que ce soit au siège ou en Province.

Mais n'anticipons pas : notre Chef des Ventes est attendu à PARIS.

Vous postulez ?

Adressez un CV détaillé sous *référence* 14.348 à SNPM-PA, 100 av. charles de Gaulle — 92522 Neuilly Cédex, qui s'empressera de nous les transmettre.

---

jeune ingénieur électromécanicien

Chef du laboratoire de développement et d'essais

Nous sommes un fabricant français de composants électroniques à l'implantation mondiale. Notre directeur technique cherche, pour notre siège à Paris, **un ingénieur mécanicien : AM, IDN, par exemple, spécialisé en électricité, électronique.** Agé d'au moins 28 ans, il a trois ans d'expérience en laboratoire d'essais de matériel électromécanique. **Il participe au développement des nouveaux produits et dirige une équipe qui réalise les essais mécaniques et électriques, assiste le commercial auprès de la clientèle.** C'est un organisateur qui a le goût des responsabilités et aime prendre des initiatives. Il sait animer son équipe et n'hésite pas à "mettre la main à la pâte". Il travaille en étroite collaboration avec les autres départements de la société. Il parle et écrit l'anglais couramment. **Le succès dans ce poste ouvre de nombreuses possibilités de carrière dans ce groupe.**
Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3264 LM.

un jeune cadre d'administration commerciale

Une entreprise aéronautique en banlieue ouest de Paris cherche un jeune cadre pour lui confier la responsabilité d'un service après-vente d'équipements. Il en assure la gestion administrative et commerciale et particulièrement les relations avec les clients et les ateliers. Ce jeune cadre de formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, Sup. de Co., Sc. éco.) a déjà une expérience de la vie industrielle ou commerciale.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3295 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Filiale Française
important groupe pétrolier
recherche

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMÉS HEC, ESSEC SUP. de CO. ou équivalent

Libérés du Service National
2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion souhaités.
pour postes

Attachés Commerciaux

suivant besoins de la Société
en résidence Paris ou Province

- Nombreux déplacements.
- Formation complémentaire assurée.
- Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adr. C.V. et photo sous le nº 58.696, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



responsable exploitation

110 000 F +

ORGANISATION - GESTION - ANIMATION

Société de vente et de Distribution (V.P.C. + points de vente), leader de sa branche, recherche le RESPONSABLE de son Exploitation (effectif 200 personnes) qui gère une importante clientèle en utilisant les outils informatiques de pointe.
Agé d'au moins 30 ans, le candidat doit avoir une formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou de Commerce + I.A.E. ou I.C.G.) complétée par une expérience d'au moins 3 ans dans l'animation, l'organisation et la gestion de divers services informatisés au sein d'une exploitation industrielle ou de grande distribution (V.P.C., chaînes grandes surfaces, entrepôts...). Ce poste implique des possibilités de carrière au sein d'un Groupe international en pleine expansion. Mme LIPSZYC vous remercie de lui envoyer C.V., photo recente et rém. actuelle sous réf. 804167 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

CHRYSLER FRANCE

recherche

UN SPECIALISTE MOTEURS

qui sera amené à animer une équipe de conception et d'étude d'industrialisation moteurs.

- Ingénieur Mécanicien, formation complémentaire appréciée (diesel, injection, pollution, lubrifiants et carburants)
- 35 ans minimum.
- Ayant une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'étude et mise au point moteurs.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser dossier de candidature (curriculum vitae + photo) et rémunération souhaitée à :

CHRYSLER FRANCE
Administration du Personnel Cadres
45, rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.

---

ingénieur électronicien

débutant ou 1ère expérience en micro-informatique

L'ingénieur d'Etudes que nous recherchons pour notre branche ensembles eau-irrigation, devra travailler au développement et à la réalisation d'un système de télétransmission à base de micro-processeur (conception modulaire sur HARD et Logiciel - industrialisation du système-écriture de programe en temps réel).
Le poste est basé à MONTROUGE.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence I.E. à
FLONIC MONTROUGE
Direction du Personnel
12, place des Etats-Unis - BP 422
92541 MONTROUGE CEDEX

FLONIC
Schlumberger

RANK XEROX

Département Traitement de Textes
recherche

ATTACHES COMMERCIAUX INGENIEURS COMMERCIAUX

Au sein d'une équipe dynamique, vous aurez la responsabilité totale de la commercialisation des machines à écrire XEROX 800 "Marguerite", dont la haute technicité a déjà confirmé notre notoriété.

Offre :
- salaire élevé
- formation rémunérée
- la possibilité, en fonction de vos résultats, d'une réelle évolution *de carrière.*

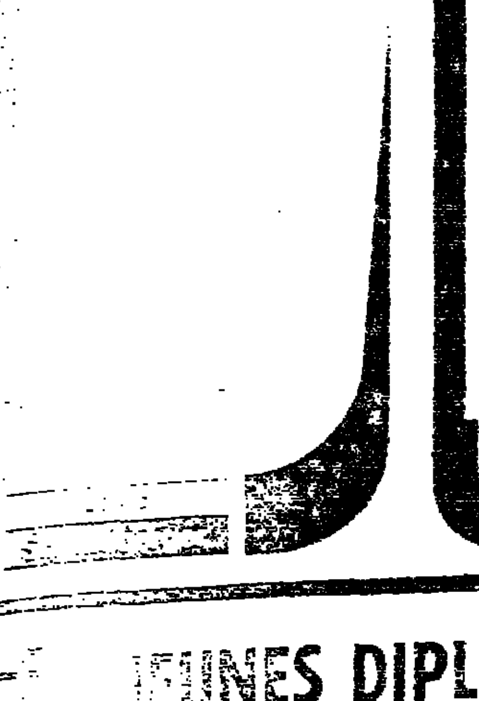
Ces postes conviendraient à des professionnels ayant une véritable expérience de ce marché ou à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur désireux de réussir dans ce domaine.

Postes à pourvoir à PARIS et grandes villes de PROVINCE.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions sous réf. X 189 à :



Tour de Lyon
185, rue de Bercy 75012 PARIS
qui traitera les candidatures



offres d'emploi

ingénieur technico-commercial export

Le candidat que nous recherchons pour renforcer notre Service Export ensembles eau possède un niveau d'études supérieures techniques et a quelques années d'expérience dans le domaine du contrôle et de la régulation en tant qu'ingénieur d'application.
Le poste basé à MONTROUGE implique des déplacements assez fréquents à l'étranger (Afrique, Amérique latine, Péninsule Ibérique ...).
Le candidat doit posséder un goût certain pour la fonction commerciale, une grande autonomie et une bonne connaissance de l'Espagnol et de l'Anglais.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence I.T.C. à
FLONIC MONTROUGE
Direction du Personnel
12, place des Etats-Unis - BP 422
92541 MONTROUGE CEDEX

FLONIC
Schlumberger

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE

recherche pour son CENTRE D'ETUDES situé en BANLIEUE SUD DE PARIS
(à 30 minutes du centre de la Capitale par liaison R.E.R.)

INGENIEURS D'ETUDES ESE - SUP TELECOM

Débutants ou ayant une première expérience dans les domaines :

- ASSERVISSEMENTS
- TELEPHONIE/MICROPROCESSEURS
- ANALYSE DE MAINTENABILITE DE SYSTEMES

INGENIEURS INFORMATICIENS LOGICIEL ESE - SUP TELECOM - ENSI

dans les domaines :

- APPLICATIONS GESTION TEMPS REEL en langage évolué. Informatisation des moyens de Production d'un centre d'études. Une première expérience est nécessaire.
- APPLICATIONS TEMPS REEL SUR MICRO-PROCESSEURS
  Candidats débutants ou ayant une première expérience.
- APPLICATIONS ET SCIENTIFIQUES (conduite de tir). Une première expérience est nécessaire.

Larges possibilités d'évolution pour candidats de valeur.
Avantages sociaux - Transport du personnel par cars gratuits - Restaurant d'entreprise.

Transmettre C.V. détaillé en précisant le domaine choisi sous No 59.069, CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

directeur industriel

CONSTRUCTION ELECTRONIQUE

Vous êtes ingénieur grande école, âgé de 35 ans au moins, déjà en position III/B ou supérieure, et votre rémunération est de l'ordre de 200 000 francs. Pendant plusieurs années vous avez dirigé la fabrication dans la construction électronique de grande série (ordinateurs, calculateurs, instruments de mesure, téléphonie, etc.).

L'un des grands du téléphone crée à PARIS le poste de Directeur Industriel, avec autorité sur l'ensemble des fonctions : méthodes, planification, approvisionnements, budgets, fabrication, contrôle. Cette responsabilité de grande envergure comporte la direction d'un groupe d'usines employant plusieurs milliers de personnes.

Cette société est prête à vous offrir immédiatement le développement de carrière que vous recherchez, avec la rémunération correspondante.

Ecrivez ou téléphonez à G. SAINT-GERMAIN, 24, Place C. Fillion, 75017 Paris 233.15.12, qui mène cette recherche de manière totalement confidentielle et garantit le secret absolu des candidatures.

---

cegi tymshare

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(X., E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C. ...)

Filiale commune de CRÉDIT LYONNAIS
TYMSHARE
CEGOS

vous propose à Paris le poste de : APPLICATION CONSULTANT
Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

Vous acquerrez rapidement :

- des contacts approfondis dans un large éventail des plus importantes entreprises nationales et internationales de tous les secteurs économiques ;
- une connaissance pratique des techniques utilisées (simulations financières, contrôle de production, gestion du personnel, études de marketing...) et de leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience des responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 40 gros systèmes interconnectés. Nous y utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

Ce poste requiert :

- la meilleure formation Grande Ecole ;
- un caractère actif et ouvert aux contacts ;
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et la diversité ;
- une première expérience de langages informatiques ;
- la connaissance de l'anglais.

Une formation ou une expérience complémentaire seront appréciées.

Rejoindre notre Société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (et photo) sous la réf. 4 025, à : CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 St-CLOUD - Tél. 602-70-12.

LES ÉCHOS
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE
recherche

RESPONSABLE DE LA PROMOTION DES ABONNEMENTS

Lus chaque matin par une majorité de dirigeants d'entreprise qui utilisent l'information économique quotidienne pour mieux exercer leurs responsabilités et accroître leur efficacité, LES ECHOS sont diffusés à 90 % par abonnements dans toute la France.

Le poste de Responsable de la Promotion nécessite de l'imagination, le goût des contacts humains et le sens de la négociation au plus haut niveau ; une expérience acquise dans la Presse de qualité est souhaitable mais peut être remplacée par une bonne connaissance des entreprises industrielles et commerciales, accompagnée d'une formation de type grande école de commerce.

La fonction englobe notamment les aspects suivants :

- En liaison avec la Direction Générale, définition de la stratégie de développement des abonnements et réalisation des actions de promotion (mailing, courtage, etc...).
- Gestion prévisionnelle des budgets et suivi des résultats.
- Analyse de la clientèle actuelle et potentielle (statistiques, suivi du courrier, etc...).

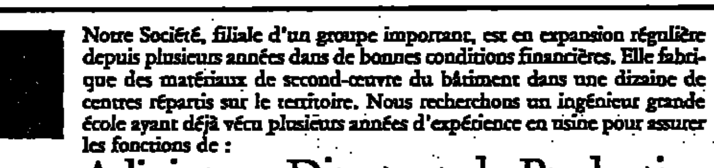
Le candidat sera en étroite liaison avec le service du traitement des abonnements qui gère le fichier sur des terminaux d'ordinateur.

Adresser candidature et curriculum vitae aux ÉCHOS, 37, Champs-Elysées, 75008 PARIS, à l'attention de Mme FINKELSTEIN.

De l'organisation administrative à la gestion d'une PME

De par votre expérience déjà longue dans différents types d'entreprise, vous êtes venu à apprécier particulièrement le cadre à taille humaine de la PME, c'est pourquoi nous vous proposons de poursuivre votre carrière chez nous.
A Paris depuis 50 ans, nous avons une position forte dans le secteur du marché textile que nous occupons. Notre C.A. (25 MF.) progresse régulièrement. Nous réorganisons l'administration de notre société. Vous pouvez être l'homme polyvalent qui va prendre en charge la gestion du personnel (90 personnes dont 60 en production), superviser la comptabilité, faire rendre au nouvel outil informatique toutes ses possibilités, contrôler la gestion des stocks, améliorer la circulation des informations. Tout cela en liaison constante avec notre PDG.
Nous souhaitons que vous pratiquiez l'anglais et l'allemand pour pouvoir ultérieurement traiter des problèmes directement avec le groupe international auquel nous sommes rattachés. Par ailleurs, vous êtes diplômé d'études supérieures et avez une expérience en comptabilité et informatique. Ecrivez sous référence 78297 M aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA qui nous présenteront votre candidature.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris



Notre Société, filiale d'un groupe important, est en expansion régulière depuis plusieurs années dans de bonnes conditions financières. Elle fabrique des matériaux de second-œuvre du bâtiment dans une dizaine de centres répartis sur le territoire. Nous recherchons un ingénieur grande école ayant déjà vécu plusieurs années d'expérience en usine pour assurer les fonctions de :

Adjoint au Directeur de Production

Dans le cadre de la Direction Production-Logistique, cet ingénieur aura délégation pour :

— fixer globalement les objectifs de production et leur répartition entre centres, en accord avec les Chefs d'établissements, à partir des budgets de vente.
— Définir les moyens pour atteindre les capacités nécessaires, établir les cahiers des charges pour la Direction de l'équipement.
— Organiser et contrôler la maintenance des outils existants (formation, planning, standardisation...).
— A terme, prendre en charge les problèmes de logistique (transports, stocks, approvisionnements).

Le poste est à pourvoir dans la banlieue Est de la Région Parisienne et dans un cadre encore champêtre. Les qualités de méthode, d'organisation, et d'autorité respectueuse de l'autonomie des autres sont essentielles. Les déplacements à envisager sont de courte durée (un ou deux jours).

Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous *référence PS 422 M à SEFOP qui les en remercie.*

SEFOP
7, rue Lincoln, 75008 PARIS

PS Conseil

JEUNE INGÉNIEUR

VRD - Génie Civil 60.000 F

L'Agence de Bassin Seine-Normandie, organisme public dont la vocation est de contribuer par des aides financières importantes à l'aménagement des ressources en eau et à la lutte contre la pollution, recherche un jeune ingénieur pour compléter son service « interventions ». Basé à Paris et intégré à une équipe polyvalente, il sera plus spécialement chargé des problèmes de VRD appliqués à la distribution d'eau en milieu rural. Ce poste convient à un jeune ingénieur diplômé (AM - ETP - INSA etc...) débutant ou possédant une courte expérience professionnelle et motivé par les problèmes de protection de l'environnement. Le salaire brut annuel, fonction de l'expérience acquise, sera de l'ordre de 60.000 francs.

Adresser C.V. sous référence A/249M à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée



directeur général des ventes

170 000 F

PERI-INFORMATIQUE. Nous sommes un constructeur français de matériel informatique de gestion, (C.A. en progression moyenne de 30 % par an), réputé par la qualité de son S.A.V.. Nous recherchons en fonction de notre expansion notre Directeur Général des Ventes. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera entièrement responsable de la définition et de l'application de la politique commerciale de la société, tant au plan national qu'à l'exportation. Outre l'animation de son équipe, une trentaine de personnes, il aura à définir une "politique produit" en étroite relation avec la Direction Technique. Ce poste ne peut convenir qu'à un homme de terrain, âgé de 32 ans minimum, ayant fait ses preuves de "manager" à la Direction des Ventes d'une Société de péri-informatique (mini-ordinateurs de bureau-facturières, par exemple). La connaissance de la langue anglaise serait souhaitable. La rémunération comportant un fixe et un intéressement sur le C.A. réalisé motivera un candidat de valeur.
Envoyer C.V., photo récente et rém. actuelle sous réf. 71136 0II (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Société de Dimension Internationale
recrute pour sa filiale française

UN ou UNE CHEF DU PERSONNEL

Il ou elle prendra en charge la gestion complète du personnel
Recrutement
Mise en place et suivi des dossiers
Formation continue
Relations partenaires sociaux
Il ou elle sera chargé (e) de la paie (informatisée)
Et de toutes les déclarations fiscales et sociales
Connaissances anglais appréciées mais non indispensables

Conditions requises :

Etre âgé (e) d'au moins 30 ans
Connaissances approfondies des conventions collectives du commerce de gros (et de la métallurgie)
Excellents contacts humains

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
Mme Coëtmeur - PLESSEY FRANCE
Tour Anjou - 33 quai National - 92800 PUTEAUX
C.V. non retenus, retournés

IMPORTANT GROUPE TRANSPORT
recherche pour sa
branche internationale

1°) Pour son agence située proche banlieue Sud-Est de PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR

ayant très bonnes connaissances transit maritime et aérien, minimum 5 ans de responsabilité commerciale et d'exploitation chez un transitaire. Bonne formation générale permettant évolution intéressante dans le groupe.

ATTACHÉ CIAL

Expérience de la branche déménagement souhaitée. Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

2°) Pour son agence de LILLE

DIRECTEUR

ayant très bonne expérience tous transports internationaux, connaissance du marché de la région Nord souhaitée.

3°) Pour son agence d'ORLÉANS

ATTACHÉ CIAL

ayant déjà pratiqué pendant plusieurs années les transports internationaux.
Bonne formation générale permettant d'accéder ultérieurement à poste de responsabilité au sein de l'agence.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous N° 30-733 B
BLEU PUBLICITÉ, 41, avenue du Château
94300 VINCENNES qui transm.

Très importante société française liée à un groupe international de premier rang en évolution technologique, industrielle et commerciale rapide souhaite rencontrer dès maintenant des

JEUNES DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES grandes écoles-doctorats

Gestion-Informatique-Electronique-Télécommunications

Hommes et Femmes à égalité de chances

pour étudier avec eux les perspectives de carrière sucesptibles de leur être proposées. Ces jeunes cadres recevront une formation de très haut niveau dans les domaines des

- systèmes et applications informatiques complexes,
- conseils techniques et méthodologiques,
- relations avec les utilisateurs.

La qualité de la formation donnée, des responsabilités exercées et de l'expérience acquise ainsi que les niveaux de rémunération notoirement en usage dans notre compagnie sont de nature à valoriser les diplômes des jeunes les plus résolus à aborder ambitieusement leur carrière.

Toutes informations préalables vous seront données immédiatement au téléphone par

SVP Ressources Humaines

qui fixera un rendez-vous aux personnes concernées pour une réunion d'information libre éventuellement suivi d'un entretien personnel d'orientation.

Information Carrière SVP.11.11

Appelez SVP 11-11, service INFORMATION CARRIERE aux heures de bureau Réf. 371

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ORGANISATEURS CONFIRMÉS

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche, pour plusieurs de ses Sociétés, des Organisateurs Confirmés : **l'un plus orienté vers la vente et la distribution, les autres vers *la production.***

Ils assisteront la hiérarchie dans la recherche et la mise en œuvre de nouvelles formes d'organisation permettant d'accroître l'efficacité de l'entreprise tout en améliorant les conditions de travail.

Au cours de 5 à 10 années d'expérience, les candidats, diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, **auront déjà exercé des responsabilités opérationnelles en entreprise** et, de plus, auront acquis la maîtrise de certains outils d'organisation soit en entreprise, soit au sein d'un cabinet conseil. La réussite dans les postes offerts ouvrira la voie à des responsabilités de haut niveau au sein du Groupe.

La lettre de candidature, accompagnant un CV détaillé, précisera les actions d'organisation auxquelles le candidat aura été associé ainsi que sa rémunération actuelle.

Elle sera adressée, sous réf. GB 06, à BSN-Gervais Danone, Direction de l'Encadrement - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Haut fonctionnel des affaires sociales

Notre responsable des affaires sociales doit nous quitter pour des raisons de santé et nous voulons le remplacer par un homme de même expérience et de mêmes qualités.

Notre président intègre effectivement le facteur humain dans tous les aspects de la vie de l'entreprise. Nos directeurs d'unité exercent de vraies responsabilités de chefs d'entreprise. C'est dire que tous attendent beaucoup d'un haut fonctionnel Responsable des Affaires Sociales.

Il doit nous apporter un appui effectif dans les domaines de sa compétence spécifique : gestion des carrières (150 cadres), formation, développement de l'autonomie du personnel, harmonisation des actions de responsables de personnel des unités françaises et étrangères, conseils juridiques, relations sociales, etc...

Nous recherchons donc un professionnel de haut niveau qui puisse faire état de bonnes réussites antérieures.

Le poste est à pourvoir à Paris et bien rémunéré en fonction de nos exigences.

Nous avons confié aux consultants du cabinet conseil SIRCA la mission de nous présenter les meilleurs candidats possibles. Ecrivez dès maintenant (photo, prétentions, délai de disponibilité) sous référence 78494M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

IMPTE SOCIÉTÉ PARIS-EST recherche

A.T. 3 ÉLECTRONICIEN
(circuits analogiques et digitaux)

Niveau B.T.S. ou D.U.T. 2 à 3 années d'expériense.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 59 633 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE STE recherche :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
TITULAIRE MAITRISE ou équivalent pour son département informatique de gestion.
Ecr. avec C.V. et prétent. sous la référence 7 429 a SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

NETWORK DIFFUSION recherche

UN INGÉNIEUR
SPECIALISE MICRO-PROCESSEUR connaiss. HARD SOFT

4 TECHNICIENS-S.A.V. POUR **LILLE, MARSEILLE, NANTES, PARIS**

Adres. C.V. + lettre manuscr. à Sté Network Diffusion, 14, square Adanson, 75005 Paris.



Ouroumoff et Associés
15 jeunes conseillers d'entreprise:
— un objectif: l'amélioration de la productivité
— notre clientèle : automobile, construction mécanique, distribution ...
crée plusieurs postes :

ingénieur logistique

Engineering de stockage et manutention, démarrage de centres d'expédition.. réf A

3 ingénieurs gestion industrielle

Méthodes - ordonnancement - analyse de la valeur ou gestion automatisée. réf B

Ingénieurs Grandes Ecoles - 2 à 6 ans d'expérience Grande disponibilité et capacité de travail

Ecrire sous nº 9105 à L.T.P.
(en rappelant la référence du poste)
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

Important Groupe Sociétés secteur tertiaire, PARIS, cherche un jeune — **85.000 F +**

attaché de direction

auquel il sera confié des missions spécifiques sur *les plans administratif, financier et juridique...*

Ce jeune CADRE, 28 ans minimum, diplômé **École Supérieure de Commerce, (ESSEC, ESCP ...)** doit avoir une première expérience professionnelle (2 ans environ) en tant qu'Assistant d'un Secrétaire Général ou d'un Directeur Financier, ou qu'Auditeur dans un Cabinet d'Audit.

Ce poste fonctionnel s'ouvre vers des perspectives d'évolution intéressantes au sein du groupe, en particulier à un niveau plus opérationnel.

Veuillez écrire sous référence M898 M, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

P.M.E. SOCIÉTÉ COMMERCIALE D'IMPORTATION DE COMPOSANTS ELECTROTECHNIQUES recherche son

Chef des Ventes

ADJOINT DU DIRECTEUR COMMERCIAL

Sa mission :
- optimiser et développer les ventes,
- animer, entraîner l'équipe de vente composée de 3 ingénieurs commerciaux, 4 vendeurs technico-commerciaux.

Son profil :
- il est de préférence ingénieur en électrotechnique,
- il a la pratique de l'analyse des marchés, des priorités dans la définition des cibles,
- excellent vendeur, il sait détecter les faiblesses et guider l'équipe de vente vers des résultats performants,
- il peut justifier d'une expérience réussie de conduite dynamique d'équipe.

C.V. + photo + prétentions s/réf. 1079 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

PS Conseil

JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL
Films Plastiques

La filiale française d'un puissant groupe chimique international, située dans la banlieue Sud de Paris, recherche un Cadre technico-commercial. Il s'intégrera au sein d'une jeune équipe spécialisée dans la vente de films pour l'emballage et participera à la commercialisation des produits sur le territoire national auprès d'une clientèle industrielle diversifiée. Il interviendra plus particulièrement, en liaison avec les services techniques de la société, pour tous les problèmes relatifs à la technologie du conditionnement. Ce poste s'adresse à un candidat, ingénieur chimiste de formation ou diplômé d'une grande école commerciale et possédant de préférence une expérience de quelques années, d'une part dans la transformation et la vente de films pour l'emballage et d'autre part dans l'utilisation sur machines de conditionnement. La pratique de la langue anglaise est vivement souhaitée. La rémunération annuelle sera liée à l'expérience acquise. Il s'y ajoutera une voiture de fonction. Ecrire à P. POUGNET.

Adresser C.V. sous référence A/2625BM à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

Nous sommes un Cabinet d'importance nationale d'EXPERTISE COMPTABLE et de CONSEIL (350 personnes en France - 250 personnes en Afrique).
Nous recherchons un consultant de haut niveau, responsable d'

ETUDES FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Le candidat auquel nous confierons cette fonction devra avoir de 5 à 8 ans d'expérience professionnelle acquise en Cabinet et en Entreprise.

Il sera chargé de missions telles que :
- diagnostic et évaluation d'entreprises;
- prévisions financières;
- contrôle de gestion.

Son association à moyen terme est souhaitée. Ce poste est à pourvoir à Paris et implique des déplacements de courte durée en France et en Afrique.

Une lettre de candidature, accompagnée d'un c.v., est à adresser à François Charpin Hélios France 7, rue de Chaillot, 75116 Paris.

HAVAS CONTACT

TRES IMPORTANT GROUPE FRANCAIS AYANT IMPLANTATIONS INTERNATIONALES recherche

INSPECTEURS COMPTABLES

GRANDES ECOLES ou DECS COMPLET
Ayant déjà, si possible, une bonne expérience d'audit. Anglais souhaité.

POUR ASSUMER DES RESPONSABILITES DIVERSIFIEES
- contrôle comptable
- définition et mise en place des procédures
- contrôle de gestion
- conseil juridique, financier et fiscal auprès des filiales et agences dont ils auront la charge EN FRANCE et à l'ETRANGER.

Postes basés à Paris (Quartier Défense) COMPORTANT 50% DE DEPLACEMENTS dont une partie importante à l'étranger (séjours de 1 à 3 semaines selon pays concernés).

Possibilités d'avenir étendues.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 18M110
69, rue de Monceau 75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Pour développer sa clientèle, une usine spécialisée dans la synthèse organique fine, recherche

UN CADRE COMMERCIAL
très introduit auprès de la CLIENTELE LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
Langue pratique et excellentes références indispensables.
Salaire élevé en rapport avec compétence. Adresser C.V., à CABINET PILYSER, *58, rue de Lisbonne, 75008* Paris
Discrétion assurée.

SOCIETE INDUSTRIELLE recherche pour sa division **VISUALISATION**

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Ayant quelques années d'expérience pour assurer la responsabilité de la recherche et de *l'étude appliquées dans le domaine* de l'opto-électronique et de la visionique.

Formation ESE ou équivalent.

Lieu de travail : environ 60 km sud de Paris.

Envoyer C.V., photo et prétent. VIBRACHOC, *216, bureau de la Colline* 92213 SAINT-LOUD

Société américaine très connue en France dans son domaine, qui figure *parmi les leaders mondiaux, renforce l'équipe commerciale et propose un* poste évolutif à un

INGENIEUR DE VENTE CONFIRME

Vous devrez :
- posséder une bonne formation en mécanique et/ou chimie,
- avoir pratiqué avec succès, pendant plusieurs années la vente de biens d'équipement pour les industries chimiques ou alimentaires,
- parler l'anglais,
- savoir vous organiser efficacement avec une grande liberté d'action pour développer les marchés,
- être disposé à voyager en France et pays limitrophes (basé au siège Paris Ouest).

La rémunération dépendra de la valeur du candidat retenu.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 2329 à MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.

MATRA

recherche pour sa division équipements électroniques

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Grandes Ecoles

Il a une responsabilité d'étude et de développement réalisé en laboratoire de systèmes avec micro-processeur.
Ce poste concerne un ingénieur possédant 2 ans d'expérience dans le domaine des micro-processeurs et des connaissances en calculateur temps réel.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence **SM 310**

MATRA à Monsieur KORFAN BP Nº 1 - 78140 VELIZY

Filiale branche machine-outil d'une importante entreprise française de taille internationale offre situation à

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN - AUTOMATICIEN

De formation supérieure (type SUPELEC) à plusieurs années d'expérience.
Il participera au développement et à l'évolution des technologies nouvelles (asservissements, microprocesseurs, robots industriels).

Le lieu de travail est situé dans LA BANLIEUE NORD-OUEST

La rémunération est fonction des compétences.

L'évolution de carrière est certaine pour un candidat de valeur.

Adr. C.V. dét., photo (retourn.) et prétentions à nº 59.720 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS.

SOCIETE DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
Filiale française d'un puissant groupe étranger, bien implantée depuis sept ans sur le marché français recherche pour faire face à son expansion constante

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le candidat devra avoir :
— une formation électronique niveau B.T.S. ;
— une expérience commerciale des composants actifs ou passifs ;
— une connaissance des marchés télécommunication ou informatique.

Une expérience de laboratoire serait un atout supplémentaire.

Adr. lettre manuscrite + C.V. s/réf. CEM. 950 à

CASECA Conseil en Recrutement, 36, rue du Maréchal-Joffre, 78800 HOUILLES.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS recherche

DIRECTEUR MARKETING

Cette fonction recouvre :
- la responsabilité de la promotion de nos produits ainsi que la conception et l'organisation de l'information s'y rattachant.
- la responsabilité des équipes de Délégués Médicaux (90 personnes).

Ce poste de manager ne peut convenir qu'à un homme connaissant particulièrement bien le terrain sur lequel il devra opérer. Son expérience de Directeur de la Visite Médicale ou de Responsable Promotion devrait lui permettre d'assumer parfaitement les charges qui lui incomberont.

Lieu de travail : PARIS

Les candidatures (lettre manuscrite, CV et prétentions) qui parviendront sous référence *14.345 à : S.N.P.M.-PA* 100 avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly Cédex nous seront immédiatement transmises.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue
recherche SON

RESPONSABLE GESTION INDUSTRIELLE

dont la mission sera :
- avec l'aide du bureau des méthodes et du bureau d'ordonnancement de :
  — planifier l'activité des moyens techniques ;
  — gérer l'industrialisation des produits ;
  — participer au choix des sous-traitants et les assister techniquement.

Le candidat retenu sera un INGENIEUR DE GRANDE ECOLE (ENSI minimum).
Agé de 30 ans minimum.

Adresser curriculum vitae et photo à nº 59.217, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Le *Directeur des Relations Sociales et Humaines d'un groupe français indépendant PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (1 800 personnes) recherche pour lui succéder à moyen terme*

Futur Directeur du Personnel

Basé à Paris, il est responsable de la gestion et de l'administration du personnel, ainsi que, progressivement, des relations paritaires. Il apporte une contribution active au développement de la politique humaine et sociale.

De formation supérieure, il a au minimum 35 ans. Très orienté vers les relations sociales, il justifie d'une pratique complète de la fonction à un niveau global dans une moyenne-grande entreprise.

La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 130 000 Francs, sera fonction du niveau d'expérience acquis.

Merci d'adresser lettre, C.V. et rémunération actuelle sous référence 817 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Importante Société instrumentation
BANLIEUE SUD PARIS
recherche

ÉLECTRONICIEN EXPÉRIMENTÉ MATÉRIEL et LOGICIEL T 2000 et SOLAR 16-40

pour installation et maintenance France et Etranger

Ecrire sous nº 59.095, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL spécialisé dans les biens d'équipement recherche

JEUNE SUP. de CO + D.E.C.S.

Intégré dans le service de comptabilité analytique du siège, il sera chargé du suivi et de la valorisation des mouvements de stocks.

Il participera à l'élaboration des comptes d'exploitation mensuels.

Le poste conviendrait à un candidat ayant 1 à 2 années d'expérience en comptabilité analytique, et désireux d'évoluer vers un poste à responsabilité en province.

Envoyer C.V. (avec photo) et prétentions sous nº 58.684 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX, qui transmettra.

A. O. I. P.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS (4.700 personnes)
recherche pour son SERVICE ETUDES en pleine expansion

TECHNICIENS
ELECTRONICIENS NIVEAU V-1 à V-3

— Expérience minimum 2 ans dans l'étude de circuits électroniques logiques ou analogiques ;
— Travail au sein d'une équipe jeune et nouvellement formée ;
— Etude d'autocommutateurs téléphoniques à microprocesseurs.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous références : SE-FAT,
A. O. I. P.,
B.P. 301, PARIS (13e).

offres d'emploi

RMS
REBICHON SIGNODE
1er SPECIALISTE FRANÇAIS DU CERCLAGE
recherche

RESPONSABLE PROJETS MACHINES

MISSION :
au sein d'une équipe jeune dynamique et en liaison étroite avec la force de vente, il sera chargé d'analyser les besoins techniques de nos clients et de définir les machines automatiques de cerclage adéquates en collaboration avec la Direction technique.

PROFIL :
- jeune Ingénieur formation INSEA
- ou BTS mécanique ou électromécanique avec 2 ou 4 ans d'expérience en atelier et bureau d'études.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée. Allemand apprécié - Disponible pour déplacements fréquents en France. Libre rapidement.

PROPOSITIONS :
Position cadre ou assimilé selon niveau
Formation assurée par l'entreprise
Voiture fournie
Rémunérations sur 13 mois
Nombreux avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. au Service du Personnel 3, rue de l'Hopital St Louis 75481 Paris Cedex 10
Les candidatures seront traitées rapidement et avec la discrétion d'usage.

CENTRE DE PRODUCTION ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour
PLATEFORME ESSAIS
HYPERFRÉQUENCES

INGÉNIEUR débutant
ESME ou ÉQUIVALENT

Responsabilités techniques et humaines.
Nationalité Française.
Connaissance anglais souhaitée.
Nombreux avantages sociaux.

Lieu de travail : SARTROUVILLE

Adresser C.V. détaillé ss le nº 59.207 à CONTESSE Publicité, 30, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

steria

. pour le démarrage de systèmes transactionnels de gestion sur mini-ordinateurs
. pour la conception et la réalisation de réseaux de télétraitement
recherche des

ingénieurs informaticiens

Les candidats devront avoir 1 à 3 ans d'expérience professionnelle sur des applications de même nature et posséder une bonne connaissance des techniques correspondantes.

Prière adr. C.V. et prétent. à J.C. BERTAUT
steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

recherche pour son siège social parisien

UN INGÉNIEUR

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES

Agé d'au moins 35 ans et ayant une expérience d'une douzaine d'années dans les domaines industriels, d'organisation et de commandement pour POSTE DE DIRECTION comportant d'importantes responsabilités après formation approfondie.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à Mme A. CAYEUX - 51, bis, av. de la République, 75011 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE STE DE TELECOMMUNICATIONS PARIS-13e, recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour études de sous-ensembles d'autocommutateurs téléphoniques.
— Expérience minimum 2 ans dans l'Etude de circuits analogiques.

AGENTS TECHNIQUES - ÉLECTRONICIENS

NIVEAU IV-3 à NIVEAU V-3
— Expérience minimum 2 ans dans l'étude et la mise au point de matériel programmé.
— Connaissance des problèmes logiciel indispensable.
Après un stage à Paris, lieu de travail : TOULOUSE
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous la référ. SE-STA, à A.O.I.P., B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

P.M.E.
Installations industrielles
recherche

JEUNE CHIMISTE

ayant de bonnes connaissances de PHYSIQUE et des notions de BIO-CHIMIE.
Décidé à mettre en valeur ses aptitudes à la

VENTE

d'appareils d'ANALYSE et de MESURE destinés aux laboratoires et industries (Formation pratique assurée).

Usage de l'ANGLAIS courant.

Le candidat brillant aimant monter et régler des appareils (électronique) sera particulièrement apprécié.

Voiture personnelle
Nombreux déplacements.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous référ. 48 M 115

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau, 75008 Paris

Nous sommes
une ENTREP. INDUSTRIELLE (PARIS, 17e)
(C.A. 600 MF, 4.000 p.)
et offrons à un

ANALYSTE PROGRAMMEUR

de venir compléter l'équipe pratiquant l'informatique distribuée sur des 3790 reliés à 370-58. C'est un IUT, ayant acquis une bonne pratique du COBOL/OS et du transactionnel. Si nécessaire nous assurons ou complétons la formation sur IBM 3790.

Ecrire ss réf. 3331 M à J. THILY,
Carrières de l'informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS

FRAIKIN
LOCATION DE VEHICULES INDUSTRIELS
recherche

CADRE SUPÉRIEUR

ECP-AM. Ayant bonne connaiss. des poids lourds, sera chargé :
- des liaisons avec constructeurs
- de la gestion des approvisionnements et du parc véhicules.
Adr. CV détaillé + photo s/réf. DA 2 à
FRAIKIN SA. 191 av. Charles de Gaulle Neuilly

FORMATION A LA CARRIÈRE D'INSPECTEURS D'ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Incendie - Accidents - Risques divers - accueille A PARIS dans le cadre de sa politique d'expansion.

4 DÉBUTANTS LICENCE DROIT PRIVÉ, SCIENCES ÉCO OU E.S.C.

HOMMES libérés O.M. pour STAGE DE FORMATION commerciale et administrative d'environ 15 mois (à PARIS et sur le terrain), en vue prise en charge poste d'INSPECTEUR contrôlant et animant sur le terrain 20 AGENCES d'un SECTEUR DE PROVINCE. (4 à 6 départements.)
Disponibles rapidement.

Lettre manuscrite, C.V. et photo (ret.) sous réf. 3849 à
SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

S.A. BOURJOIS
recherche
pr son laboratoire cosmétique

1 CHIMISTE-ANALYSTE

de formation supérieure (DUT ou BTS avec intention de progresser ou Ingénieur)

Il sera responsable de l'application de nouvel. méthodes analytiques
Poste évolutif pour candidat de valeur.

Il requiert de la rigueur, le sens du concret et le goût de la précision.

Envoyer C.V., photo, prétent. à BOURJOIS S.A., Service du Personnel, 40, rue Delizy, 93501 PANTIN.

Cie internationale recherche :

CADRE COMMERCIAL

apte à diriger le secteur feutres techniques et filtration au point de vue gestion intérieure et animation des ventes, connaissances allemand souhaitées (3 X 8 X 13) + intéressement).
Envoyer C.V. et prétentions à : nº 55.762
PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur. - 75002 Paris.

Importante Agence de Voyages recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE

AGENTS COMPTOIR

Polyvalents, 3 ans d'expérience min. pour agences classiques et implants. Situation intéressante si expérimentés et capables.
Téléph. : 266-71-86

REVISION COMPTABLE
Un cabinet d'expertise-comptable (25 personnes) situé PARIS (7e), rech.

DES REVISEURS CONFIRMES

pour missions auprès d'une clientèle de sociétés variées, principalement en région parisienne, mais également en province.

Ce poste conviendrait à des candidats de niveau certificats supérieurs ayant acquis en cabinet une expérience similaire de 2 a.

Envoyer C.V. et prét. nº 59.490, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche

RÉVISEURS COMPTABLES CONFIRMÉS

IL EST DEMANDÉ :
- un diplôme d'une Grande Ecole Commerciale (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de Co. ou équivalent) ;
- le D.E.C.S. complet ;
- une expérience de quelques années à un poste similaire ;
- une très bonne connaissance de la langue anglaise ;
- une grande disponibilité pour déplacements fréquents.

IL EST OFFERT :
- une excellente rémunération en fonction de l'expérience ;
- une formation continue ;
- des possibilités de promotion rapide ;
- une ambiance de travail agréable.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avec indication de la rémunération souhaitée à GRAFA PUBLICITE, 82, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, sous la réf. A 703/16653.
DISCRETION ASSUREE.

---

telesystemes

Importante Société de Services en téléinformatique recherche dans le cadre du développement de ses activités en temps partagé

UN ASSISTANT TECHNIQUE

pour :
- pour assurer le support technique de premier niveau auprès de sa clientèle

Le candidat aura :
- le niveau IUT Informatique
- la connaissance du FORTRAN et du BASIC
- lieu de travail : BOULOGNE
- Larges possibilités d'évolution

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 110 à :
TELESYSTEMES
Direction des Services Réseaux
10, rue de Verdun 92100 BOULOGNE

SKF
recherche
pour siège social CLAMART

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour assurer l'assistance technique en clientèle dans différents secteurs d'application du roulement à l'industrie.

Les candidats devront pouvoir attester d'une expérience professionnelle de quelques années incluant contacts et négociations avec la clientèle.

Formation Arts et Métiers ou équivalent.

Anglais indispensable.

Envoyer lettre manuscrite et prétentions à Nº 4154
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche

CADRE COMPTABLE

— bilingue anglais-français,
— niveau D.E.C.S. ou équivalent.
Sous les ordres de la direction générale et en liaison constante avec la maison-mère, en Angleterre et aux Etats-Unis.
Il sera :
Responsable de la comptabilité générale, de l'établissement des bilans, des déclarations fiscales et sociales.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
UNBRAKO
436 X Garonor - 93608 AULNAY-SOUS-BOIS.

G. S. I.

GENERAL DE SERVICE INFORMATIQUE
GROUPE C.G.E.
recherche pour sa filiale STAD

TROIS INGÉNIEURS COMMERCIAUX

— UN INGENIEUR COMMERCIAL titulaire du D.E.C.S. (référence 100).
— UN INGENIEUR COMMERCIAL diplômé d'une Grande Ecole Commerciale (réf. 101).
— UN INGENIEUR COMMERCIAL ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de services informatiques auprès des P.M.E. (réf. 102).

Adresser C.V. + photo à M. Y. Robert, STAD, 11, rue de la Vistule, 75013 PARIS.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE STÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS BANLIEUE SUD-OUEST
recherche

UN INGÉNIEUR CHANTIERS

Il sera chargé d'installer, de mettre au point, de suivre les essais et les mises en service des centraux téléphoniques en Province.

Diplômé : I.N.S.A. - I.S.E.N. - I.S.E.P., ...
Expérience non indispensable.
Formation assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 58.677, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE Société de TELECOMMUNICATIONS Recherche pour son SERVICE ETUDES en expansion

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Niveau IV-1 à IV-3.
Expérience d'au moins 2 ans en maintenance d'appareils de mesures.
Connaissances en informatique souhaitées. Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous réf. SE-TAM à A.O.I.P., B.P. 301, Paris-13e.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES PARIS-9e recherche pour son DEPARTEMENT COMMERC.

JEUNE DIPLOMÉE

Ecole supérieure de Commerce ou équivalent

La candidate seconde l'équipe du service « Inspection et Agences » dans le domaine de la GESTION Commerciale (statistiques diverses, suivi des résultats du réseau de ventes, organisations des réunions...)

Ce travail d'équipe varié offre de nombreux contacts avec le personnel du Siège, les inspecteurs, les agents.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référ. 666 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS Cedex 09

LABOR. PHARMACEUTIQUES
Porte de Clichy
recherchent

DOCUMENTALISTE

Le candidat retenu aura maîtrise de sciences, solides connaiss. anglais et statistiques, expérience même poste dans industrie pharmaceutique, esprit de synthèse, excellente expression tant écrite qu'orale, et saura s'intégrer à équipe dynamique et créative.

Placé sous l'autorité du directeur médical, le poste assure statut cadre et rémunération en relation avec compétences.

Envoyer candidature à Mme SOUVILLE - U.C.M.C. B.P. 23 - 92114 CLICHY cedex.

Carrières de l'animation (artisanat, plein-air, loisirs) stages et formation, séjours à l'étranger, charters, chantiers, toutes les adresses : doc. revue France-Animation (83) B.P. 40209 PARIS.

Société anglo-franç. (S.A.R.L.) recherche pour son agence du Bourget Affréteur international bilingue ayant grande expérience relation France/Angl. et Angl./Europe. Haut salaire si capable.
Téléphonez au 284-23-59 Mme MIREILLE pr rendez-vous.

Important Constructeur Français de matériel de soudage recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

sous la responsabilité de la direction pour le secteur Sud-Est du Marketing de la France. Expérience souhaitée pour encadrement d'Agents commerciaux et direction du S.A.V.

Envoyer C.V. et prétentions (discrétion assurée), sous nº 2.327, à :
I.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS 8e
qui transmettra

Société MONTREUIL recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Pour prospection COMPOSANTS PASSIFS
Langue allemande exigée, anglais souhaité.
Prévoir déplacements.
Ecr. avec C.V. et prétentions nº 32500 B - BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes.

M.P.I., Sté de services en informatique, rech. URGENT

- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**
- **DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

Connaiss. au moins 1 assembleur pr travaux de logiciel de base. Contrat de durée déterminée et indéterminée. Envoyer C.V. et prétent., à M. PARIENTE, 83, bd Suchet - 75016 Paris.

EDITEUR QUARTIER OPERA cherche employée de bureau anglaise dont standard, parlant français. Ecrire à ARGUS-ASSURANCES, 2, r. de Châteaudun, 75009 Paris.

Important fabricant français de réducteurs, variateurs de vitesse, recherche pour la vente de ses produits pour PARIS et sa région

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

Exigeons bonne formation technique et donnons préférence à candidats déjà introduits.
Salaire : fixe + participation et indemnités kilométriques. Ecrire av. C.V. détaillé sous nº 924 à SGPIC, 3, rue de Rigny, 75008 PARIS.

Importante Société rech.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

PL 1 - COBOL -
Connaissances LIBRARIANT BASES DE DONNEES

PUPITREUR CONFIRMÉ

UNIVAC 90/30
Tél. 292-06-77, ou se présenter : TELSINTER
60, boul. Malesherbes, Paris 8e

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

2 à 3 ans expérience
RESPONSABLE D'ETUDE
système temps réel industriel à base de micro-processeur.
A.T. 3 - A.T.P. - D.U.T. - B.T.S. ELECTRONIQUE expérimenté même domaine :
Adresser C.V., à :
ELECTRONIQUE C.K.D.
24, rue Lambrechts,
92400 COURBEVOIE
Lieu de travail :
Z. I. ST-OUEN-L'AUMONE (95)

SOCIETE INTERNATIONALE
Banlieue SUD
recherche pour son service CONTROLE DE GESTION MARKETING

jeune assistant

niveau DUT gestion ou similaire
2 à 3 ans d'expérience

SON ROLE :
- élaboration des budgets
- analyse des écarts
- études de rentabilité
- participation à l'élaboration d'outils de gestion

SES QUALITES :
- sens du contact et goût du travail en équipe
- méthodique, organisé et précis
- dynamique
- anglais souhaité
- de préférence libre de suite

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à Havas Contact. 156 bd Haussmann 75008 Paris sous référence 38 977F

IMPORTANTE STE DE TELECOMMUNICATIONS, PARIS-13e, recherche pour son SERVICE ETUDES

INGÉNIEURS LOGICIELS

pour programmation d'autocommutateurs téléphoniques. Expérience minimum 2 ans dans l'étude de logiciels temps réels. Connaissance des microprocesseurs souhaitée. Lieu de travail Paris.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous réf. SE-FAT à A.O.I.P., B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
recherche

CADRE DE HAUT NIVEAU
à vocation commerciale

DIPLOMÉ H.E.C.

Débutant ou ayant quelques années d'expérience pour prendre rapidement, après formation approfondie, des fonctions comportant d'importantes responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à nº 3.897, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Les Editions DELTA
recherche d'urgence

- ASSISTANTE - ATTACHEE DE PRESSE disponible à temps partiel. Voyages très fréquents.
- COLLABORATEUR (TRICE) LITTERAIRE solide formation historique.

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à :
REGIE PRESSE, nº T 004622 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
ou téléphone 484-48-13.

Importante Sté du secteur agro-alimentaire

recherche pour participer au développement de ses ventes à l'export *(déjà 18 % du C.A.)*

CHEF SECTEUR EUROPE

IL FAUT :
— 3 ans expér. d'export de produits de grande consommation ;
— la connaissance du marché du Bénélux ;
— parler l'anglais couramment ;
— de bonnes facultés d'autonomie et d'adaptation.

Adresser C.V., prétent. et photo à J.-L. MACHINO, 225, rue Saint-Honoré, 75039 PARIS CEDEX 01.

INTERMARCO-FRANCE
recherche

UN (E) CHEF DE PUBLICITÉ
senior

pour gérer budgets importants clients internationaux

Ecrire avec C.V. et salaire souhaité à :
DIRECTEUR GENERAL
INTERMARCO-FRANCE
32, avenue Charles-de-Gaulle
92522 Neuilly-sur-Seine

NOUS SOMMES

un Groupe Français multinational, industriel et commercial dont le siège est à PARIS.

NOUS EMPLOYONS

1.500 Ingénieurs et Cadres dont une centaine dans les différentes activités du Service du Personnel.

NOUS RECHERCHONS

précisément pour étoffer notre Service du Personnel,

DES HOMMES DE POTENTIEL ÉLEVÉ, ET DE FORMATION SUPÉRIEURE

âgés de 30 ans minimum, motivés par l'aspect social, humain et psychologique des problèmes.

NOTRE POLITIQUE

est d'offrir de larges possibilités de mobilité et d'évolution, à travers les différents Services de notre Société.

Faire offre manuscrite avec C.V. et photo à : M. CHAMSON, 11, rue d'Enghien. — 75010 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires

Importante société *en pleine expansion* Paris banlieue Est recherche

SECRÉTAIRES TRILINGUES

ALLEMAND-ANGLAIS-FRANÇAIS pour

SERVICE EXPORT

Ayant le sens des responsabilités et l'expérience de l'administratif d'un service exportation.

Prière écrire JEAN PREVOST S.A., 20, rue Danielle-Casanova, 94170 LE PERREUX ou tél. 324-57-00 pour rendez-vous.

COMPAGNIE PETROLE recrute *pour longues missions*

SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS BILINGUES

SECRÉTAIRES DACTYLOS BILINGUES

SECRÉTAIRES DACTYLOS BILINGUES *Sténo française.*

HAUT NIVEAU

Tél. Mme BRIAND : 526-00-37.

Secrétaires de direction

Une importante société de Commerce international, située sur les CHAMPS-ELYSEES souhaite engager la

SECRÉTAIRE de DIRECTION

de son responsable commercial pour le Moyen-Orient.

Le poste réclame, outre une maîtrise complète de la langue anglaise, des qualités réelles d'organisation et une bonne aptitude à l'autonomie.

La candidate retenue *aura au minimum 25 ans* et déjà une expérience de secrétariat de direction.

Merci d'envoyer votre C.V., photo et prétent. ss nº 59.603, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE Centre de Paris recherche pour Dir. générale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant réelle expérience professionnelle et très bonne formation générale. Excellente sténodactylo indispensable. Horaires décalés se terminant à 21 heures. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Dactylo

Société Française d'Etudes et de Réalisation d'ensembles *industriels recherche* pour son siège proche banlieue Sud

UNE DACTYLO

ayant au moins 3 ans expérience, active et bonne instruction générale, pour emploi de secrétariat intéressant. Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 7.810 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Sténodactylo

Service de Médecine Interentreprise NANTERRE recherche STENODACTYLO expérimentée. Tél. pour rendez-vous 204-08-76.

capitaux ou proposit. com.

Industriel du meuble leader dans sa branche, offre 20 % de participation dans S.A. à

COLLABORATEURS

35 ans environ, dynamique, meneur d'hommes, avec gde capacité dans gestion administrative et commerciale. Apport nécessaire 250.000 F. Si vraiment capable nomination P.-D. G. après 12 mois. Rémunération du début *96.000 F annuel.* Résidence TARN. Société MULTIPLEX 4, avenue de Rosière, 81400 CARMAUX.

ASSISTANCE GEST pr PME, industriels, commerçants. Libérez-vous de vos soucis, notre équipe d'experts est à votre dispositionà temps partiel. Pour Pour un premier contact écr. à FIDUCIAIRE CASTELLANE 4, rue de Castellane, 75008 Paris.

CAPITAUX DISPONIBLES Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables $ 300.000 minimum. Contacter : Venture Capital Consultants 15300 Ventura Bd. Suite 500 A Sherman Oaks, *California 91403* U.S.A. (213) 789-04-22. Telex : 651.355 VENCAP LSA.

PRETS HYPOTHECAIRES

PLAC. CAPITAUX INT. 15 % **BIRNEY** 49, rue Montmartre - 2e 236-04-15 et 233-00-48

CADRE demandeur d'emploi rech. d'autres cadres pour reprise petites sociétés d'édition en difficulté. Ecrire ANCA, 20, avenue de Choisy, 75013 PARIS.

représent. offre

Fab. conn. PAP. pers. fem. tr. soign. niv. sup style 30/40 ans + PO/GI. ht de gamme dem. VRP tr. intr. detaill. bon st. 1) Est, 2) Bretagne, 3) S.-O. Sér. réf. exig. MALROAN, 19, r. *Mulsant.* — 42300 ROANNE. Téléphone . (77) 71-23-79.

ARTISAN D'ART recherche : MULTICARTES, introduit commerce spécialisé. La Lainerie, Le Faubourg, 07400 Rochemaur.

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI Cours intensifs - même pendant les vacances - Prospectus sur demande : MAWRIZKI Wilhelm-Blum-Strasse 12-14 D-6900 Heidelberg.

APPRENDRE **L'AMÉRICAIN** *A* **L'AMERICAN CENTER**

261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 24 AVRIL Cours privés - Sessions intensiv. « FULL-TIME » cours de préparat. au TOEFL.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- *Les bonnes réponses aux tests.*
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 sur stock. Téléphone : 355-66-50.

Ach. compt. bijoux, or, brill., etc., argenterie - 770-17-25 - *OPERA, 4, Chaussée-d'Antin.* ETOILE, 37, av. Victor-Hugo. PERRONO, vente en occasion.

autos-achat

Part. reprend contrat leasing B.M.W., MERCEDES, Boîte automatique, année 77, ou 1978. Tél. : 878-97-52.

autos-vente

– de 5 C.V.

Vd 2 CV 6, 70, très bon état, moteur, boîte, amort., 10.000 km *options. Px 4.000 F. T. 723-63-09.*

5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND **R5 TS**

Juin 75. T.O., vitres teintées, gris métallisé. 50.000 km, excell. état. 13.500 F. Tél. H. B. : 574-15-77 ou 574-00-48.

Part. vend 104 L, très bon état, modèle 1976. Prix Argus. Tél. : 060-66-32.

---

5 CV 555 F par mois DE SUITE SANS APPORT 48 mensualités MINI 850 17.035 F clés en mains GARAGE DES ARDENNES 203.30.75 • 700.75.48

+ de 16 C.V.

ROLLS SHAD. 74 44.000 km. — 575-27-82.

Une Rover ?



3.500 - V.8 voiture de l'année 1977 **JACQUES SAVOYE** 237, bd péreire, Paris 17e 574.82.80

divers

BMW OCCASIONS 316 - 320 - 525 - 528 - 728 Ex. TT. 77 et 78, peu roulé. Auto Paris XV. Tél. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans - 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE • 524.50.30 •

BMW FRANCE 664-13-13, p. 24-77 VEND PLUSIEURS **VÉHICULES DE DIRECTION** faible kilométrage

box parking

Vends box fermé 1er sous-sol. 37, rue Croix-Nivert, PARIS Prix 39.000 F. Tél. 567-77-15 ou Bureau 602-52-00, poste 2264.

demandes d'emploi demandes d'emploi

VENEZUELA

sur place

Termine mission deux ans direction technique entreprise multinationale électro-mécanique, étudie proposition poste gestion *grand projet ou équivalent.*

Tél. 284-52-37 CARACAS entre 13 heures et 16 heures (heure Paris).

Homme jeune, 10 années d'expérience, non conventionnel, ouvert, réfléchi et posé, esprit de méthode - sens de l'organisation stimulé par création aimant initiatives - sachant écouter.

Disponible pour « top-level job »

Collaboration haut niveau, secrétariat général, organisation et coordination d'activités.

Adr. propositions nº T. 04.537 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Cadre-Traducteur, 55 ans

équivalence ESIT ANGLAIS, NEERLANDAIS, ALLEMAND, bonnes notions d'espagnol. D.E.A. d'anglais, diplômes études économiques et d'allemand. 13 ans d'expérience. recherche poste de responsabilité EDITION, LIBRAIRIE, BANQUE.

Ecrire nº 2.512 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ASSISTANT DIRECTION GÉNÉRALE

Docteur ès Sciences Economiques + I.E.P. (Eco Fi.) 28 ans - Anglais courant 5 ans d'expérience

Gestion et stratégie industrielle internationale. Directeur dans société promotion Export. Etudierai toutes propositions.

Ecrire nº 2.508, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

SPÉCIALISTE R.F.A.-E.S.C. 30 ANS PIONNIER TENACE

qui a lancé deux filiales de société française en R.F.A. (alimentaire et bricolage). Connaissance parfaite tissu économique et social allemand.

Cherche nouvelle mission pour entreprise ambitieuse. Région indifférente en Allemagne.

Ecrire sous nº 113.493, HAVAS STRASBOURG.

MEILLEURE APPROCHE DU **MARCHÉ GREC**

36 ans, nation. franç (orig. gr.), expér. ingén.-Conseil Managem., *dipl. Maths+Stat.+Inf. Gest.+ IAE, étud.* ts problèmes relatifs au marché grec. Vacat., miss., plein ou mi-tps. Tél. : 577-50-75.

JURISTE

dans organisme professionnel de l'Est, licenc. en droit, 26 ans. 4 ans d'expérience, cherche emploi LYON - PARIS, Technico-Commercial s'abst. *Ecr. nº 3737 HAVAS EPINAL.*

MARKETING-PRODUITS GDE CONSOMMATION

J.H. 28 ans, I.S.C. Anglais 4 ans expér. distribut. alim. et chef de produits industr. aliment., étud. ttes prop. Libre de suite. Ecr. nº T 04617 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (8e)

DIRECTEUR COMMERCIAL

S.A. 30 an. de respons. administ. et commerciales, distribution, achat, disponible pour activités variées. Tél. : 705-78-39 (matin)

H., 38 ans, cadre administratif, formation supér. comm., angl., espagnol, 14 ans expérience *ADMINISTRATION VENTES* dont 9 ans à l'exportat., spécial. transport, transit, douanes, banque, assur. disponib. immédiat. *Ecr. nº 2.488, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Cadre administration, retraité, *ayant une connaiss. parfaite de* l'arabe parlé, ch. empl. dans Sté ayant des rapports d'affair. avec les pays arabes pour établissement ts contacts et pourparlers. Susceptible diriger tous postes de responsabilité. Ecrire à : nº 2.506, *« le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. F., 20 a., rech. garde enft, juillet, *bord mer,* ayant permi et fait colonies. — Ecrire à : nº *8.880, « le Monde »* Publicité, 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

J. F., dynamique, excellente présentation, connaissant : *MOBILIER ANCIEN* ET BRONZES tous styles, cherche poste responsabilité antiquaire — décorateur. Libre début juin. — Ecrire à : nº 62.207, HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris (8e).

CADRE ADMINISTRATIF service pale - service personnel, correspondance, S.S., connaiss. comptab. s/ordinateur, grande expérience, libre immédiat., ch. emploi à Paris (Vélizy - Versailles). Ecrire Georges CHOUREAU, 38, rue Berlioz, 78140 VELIZY.

OPER.-PUP. 23 a., lib. O.M., exp. paie, état compt. générale et anal., gest. stocks et program., ch. poste de progr. GAP II sur Paris. *Ecr. M. D. FONTAINE, 55, rue République, 76000 Rouen.*

ATTACHE DE PRESSE, 28 ans, libre début septembre, étudie toutes propositions comportant revue de presse et émanant des milieux artistiques ou publicitaires, notamment. Téléphone : 541-77-52, dès 15 h. 30, Ph. Briac.

J. Feme, 25 a. dipl. TRADUCT., anglais, allemand, ch. emploi traductrice, secrét. direct. Ecr. nº T 04.557 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JURISTE, 20 années expérience barreau et banque, rech. poste responsabilités ds serv juridiq., banq., assur. ou entrepr. Ecr. nº T 04.619 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-20e.

J. H., 25 ans, dipl. I.S.C. Paris, B.T.S. Commerc. internat., ch. situation. - PREVOST, 25, rue Don-Bouquet. - 80000 Amiens.

Maquettiste (F.) 26 a., expér. 3 a. journal enft, triling., stage C.P.J., ch. place stab. ds journalisme, si poss, secrét. rédact. Téléphone : 202-76-37.

J. H., 23 ans, lib. O.M., BEP BAC génie civil, form. SNBATI, *rech.* emp. stable dans bureau d'études, cabin. architecte Ecr. nº T 04.615 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 28 ans, représentant, cherche place stable. Ecrire Régie-Presse, nº 81.888 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Cadre Supérieure Gestion Immobilière et Financière licencié en droit, recherche un emploi stable à Paris ou région parisienne. — Ecrire ARCHAT 34, bd Haussmann, 75009 Paris (sous réf. D. 039), qui transmet.

Jeune homme, 21 ans, cherche du travail Toutes offres dans n'importe quelle région de France seront considér. S'adr. à 11 Mountainview Drive, Belfast BT14 7GX, IRLANDE.

J. H., 29 a., français, lic. angl., certificat of Education, 5 a. prof. Grande-Bretagne, étud. tte prop. de trav. en Suisse. Libre sept. Nº 2.515, « le Monde », P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCUMENTAL., J. F., D.U.T., angl., ital., cherche 1er emploi, étudierait toute proposition. Ecr. Mlle Pascale Pelosi, 38, rue Prémartine. — 72000 LE MANS.

INGENIEUR, construction civile URBANISTE, dipl. 36 a., 12 a. exp. op. amé. env. nat. V.N., centres urbains, rénov. conseil collect. locales.

- GENERALISTE infra, aménag. :
  — Et. tech. et financ. éco. urb., environ., qual. hab. *législ.*
- SPECIALISTE infra, nombr. réalisation :
  — Stationnement : organisat., concept., tech., gest., exploit.
  — Circul., transport, traf. en-*gineering.*
  — Coord. grand projet infra. milieu urbain.
- CAPACITE technico-commercial : contacts et negoc. tt niveau, coord. et gestion rédaction et conférencier tech. Gde disp. prof. Fr.-Etranger.

Ecr. nº 2 471, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

35 a., maîtr. sciences physiques, 6 a. expér. industrie : études *développement, fabricat. lignes* pilotes. Examine ttes propositions vu changem. de situation. ECR. HAVAS TOULON 55506.

J. F. Américaine cherche place au pair s/Paris ou Côte d'Azur. Ecr. nº 2 502, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT INGENIEUR E.C.P., 6 a. exp. recherche situation accepte MISSION TEMPORAIRE de plusieurs mois pouvant déboucher sur un emploi stable. Ecr. nº B 978, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FRANÇAISE **INTERPRÈTE** *Arabe, Moyen-Orient, Anglais,* recherche collaboration ds société traitant avec pays arabes tous sujets. Ecrire nº T 04539 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR E.T.P. + I.A.E. 13 ans expér. dans les travaux publics, la banque, le bâtiment. Actuell. responsable d'affaires, CHERCHE POSTE HT NIVEAU Région paris. Ecr. nº T 04448 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE JURIDIQUE et ADMINISTRATIF *J. H., 29 ans. Lic. droit privé,* D.E.A. droit des affaires. Conn. compt. 8 ans expér. Etudie ttes propositions. Ecrire T 04572 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RETOUCHEUR PHOTO 5 ans EXPER. - J. H., 27 ans, rech. emploi mi-tps pr retouche PRESSE, MAGAZINE ds agence publicité ou journal. Ecr. M. Solenovitch, 25/27, rue Arthur-Rozier — 75019 Paris.

CADRE, 30 ans 10 ans exp. rech. poste respons. SERVICE COMPTABLE OU FINANCIER (départem. 49, 72). Ecr. T 04496 M - Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. JURISTE 31 ans - D.E.S. droit privé - C.A.P.A. dipl. I.A.E., 7 ans exp. cherc. poste service juridique ou secrétariat général. Ecrire *nº T 004623 M - Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 29 ans, licenciée droit privé cadre administratif, 5 a. expér. assurance, crédit, export. étudierait toutes propositions. Ecrire nº 17.559 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e

---

J.F. 30 a., CADRE, DIPL. SC. PO + MAITR. ANGL., bil. anglais cherche situat. en rapport. Ecr. nº 2 505, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 pièces en duplex. Visite du mardi au *samedi inclus de 16 h. à 19 h.* ou tél. heures bureau **359-30-85**

Près PORTE DAUPHINE Grand standing, étage élevé 250 m2 - Excellent plan. *FRANK ARTHUR* - 766-01-69.

Près RUE DES MARTYRS IMMEUBLE ANCIEN P. de T. Sél. dble + 2 chbres, 1 s.d.bns, 1 s. d'eau, gde cuis. Trav. à pr. 90 m2. Clair. Voie calme. JOUBERT ET ANDRE Téléph. : 256-67-36.

TROCADÉRO Bel immeuble pierre de taille, 6 pces, tt cft. Calme. MARTIN Dr en Droit - Téléph. 742-99-09.

Place ÉGLISE-D'AUTEUIL Prop. vd appt 2 pces lib., 48 m2 et appt 62 m2 occupé. Téléph. : 720-66-87.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES PROPRIETAIRE VEND Grand studio 41 m2 à rénover. 6.000 F le m2. Px 250.000 F. Heures bureau : 734-99-75.

AV. MONTAIGNE DIRECT. PROPRIETAIRE 2/3 pces, 3e cour. Asc. A rénov. 400.000 F. Hres bur. : 734-99-75.

Rue QUIMCAMPOIX Bel imm., ascens., vide-ordures, 6e, 7e étage. Tr. beau DUPLEX. Tout confort, 60 m2, 450.000 F. *Tous les matins : 770-73-77.*

MONCEAU - Beau 5 P. + 2 ch. serv., 5e étg., balc., soleil, gd standg. 1.150.000 F - 622-22-56.

S/JARDIN DE MONTMARTRE REZ-de-CH., 125 m2 AVEC JARDIN PRIVE 200 m2 - Les *18 et 19 (14 h. à 18 heures),* 4, RUE CORTOT.

XVII. Rome. Imm. impeccable, excellent rapport, 34 studios tt conft. M. Duault, 17, bd de Courcelles-8e - 387-20-03.

PRES IENA *Immeuble ancien* VRAIMENT EXCEPTIONNEL - 5e étage, gd balcon, APPT 277 m2, 9 Pces, dont RECEPT 100 m2. Calme, clair + 3 chambres service. - Etat d'usage adapté PROFESSIONNEL, 1.400.000 F - 227-22-62.

XVIe - 2-3 pièces de caractère, 4e étg., asc., soleil, gd conft + serv., 610.000 F - 256-29-92.

SAINT-FARGEAU. Imm. 1972 - 3 pces, 74 m2 + loggia, 4e étg. asc., très bon standing, parkg. *300.000 F* - 397-05-55.

MUETTE - 176 m2 - Vaste réception, 3 chambres, 2 bains, cuisine, 2 chbres serv., imm. pierre de taille - 567-22-88.

16e - PRES FOCH Living double + 2 chambres, 2 s. de bains, jardin., chauff. central, imm. décoration à faire par le client. - Sur place ce jour, 14-19 h., 77, rue BELLES-FEUILLES - 870-93-07.

AV. FOCH - Immeuble standg *rénové.* PRESTAT. DE LUXE, vidéo, vide-ordures, tout conft. GD 2 P. S/JARD., 545.000 F. GD 2 P. s/rue, balc., 598.000 F. Sur place ce jour, de 14 h. à 19 heures, 77, rue des BELLES-FEUILLES - 870-93-07.

PYRENEES *Immeuble récent standing, 3 p.,* tout conft, 280.000 F - Gros crédit - 345-55-10.

MAIRIE 18e Imm. neuf, standing, gd studio, tout confort, 155.000 F, avec 20.000 F comptant + crédit. 345-55-10.

LEDRU-ROLLIN TRES BEAU 3 PCES, tout cft, 200.000 F - Gros crédit - TEL. : 345-55-10.

EXCEPTIONNEL dans immeuble pierre de taille RUE LA BOETIE STUDETTE 160.000 F LACHAL S.A. - 766-02-02.

17e BROCHANT - Studio, 2-3-4 p., w.-c., bains, chauff., moquette, tt refait neuf et autres OCCUPES, bon imm. *ravalé. Crédit possible 90 %.* Propriétaire : 324-32-16, matin.

PRES PLACE WAGRAM IMMEUBLE 1900 pierre de taille Ascenseur, vide-ordures **3 P.** 55 m2 envir., cuis., bains, chauff. central individuel. EXCELLENT ETAT Renseignements et visites : 755-98-57 et 227-91-45

FOCH (av.) Appart. de prestige 300 m2, avec jard., soleil Tél. 296-08-23 ou 296-27-98

TROCADERO 2 PIECES 48 M2 + terrasse 10 m2, gd standing, 6e ascens., impeccable, calme, *soleil. 370.000 F. - 266-32-35.*

VIIIe IENA Dans bel imm. pierre de taille 1er étage ENSOLEILLE **GRAND 5 PIECES** Salon, salle à manger, 3 chbres, sur rue et cour dégagée, petits travaux. **PRIX 920.000 F** *Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h 30 :* **11,** rue de BASSANO ou Tél. 723-96-05

Paris Rive gauche

120, RUE BRANCION 4 PCES ENTIEREM. EQUIPE JAMAIS HABITE 88 m2 + BALCON ETAGE ELEVE 630.000 F PARKING COMPRIS TELEPH. : 227-93-93.

9, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE ATELIER *avec mezzanine* 45 m2 environ, tt cft, charme. 295.000 F. Mercredi 13-17 hres.

5e, PRÈS SEINE Ravissant appt de caractère en DUPLEX. Sur jolie cour *pavée. Séjour avec cheminée* d'époque + 2 chbres et 2 bns. CHARME PROVINCIAL Parking à proximité. Serge KAYSER - 329-60-60.

EXCEPTIONNEL SUR LA *PLACE SAINT-MICHEL* Propr. vd appt 135 m2 occupé, bel imm. pierre de taille, vue sur Seine - Téléph. : 723-49-93.

TOLBIAC AVEC 40.000 COMPT. 15e étage, vue magnifique, gd stud. tout conft. 266-67-06.

ODEON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

EXCEPTIONNEL STUDIO ENTIEREMENT EQUIPE 35 M2 + 15 M2 BALCON DERNIER ETAGE IMM. NEUF 236.000 F. TEL. : 227-93-93.

Rue de Grenelle - Pptaire vend ds tr. bel immeuble, duplex 5e + 6e ét., asc., 120 m2, 4 pièces, entrée, cuis., wc, s. de bains. Téléph. : 359-66-37

3/4 P. 90 m2 (Livg 32 m2 + 2 chambres), balcon, SOLEIL. *Excellent état* - 535-86-37

13e pr. GOBELINS - Imm. 76. *Standing. Beau 2 pces, cuis. équ.* Bains. Parking. TELEPH. 330.000 F - 504-75-80

Pr. PLACE ITALIE - Imm. en cours restaur., ppiaire vd derniers appts. 1 studio 153.000 F, 1 2 pièces 158.000 F - 504-75-80

PARC DES EXPOSITIONS *Magnifique* 4 pièces de 80 m2, 7e étage, ascenseur, plein Sud. Cuisine, bains, parking. 567-22-88

ITALIE - *Ravissant* 78 m2, grd confort, soleil, immeuble normal. 370.000 F - 320-73-37

63, RUE DE GRENELLE Bel imm. en cours rénovation 4 pièces, 100 m2 + terrasses. 3 pièces 80 m2. 2 pièces 65 m2. Studios 50 m2. MERVEILLEUX DUPLEX *Fin travaux 15 juillet. Prestations de qualité.* Prix moyen 9.500 F/m2. Vis. tous les jours. 544-09-66.

36, RUE DE LILLE dans immeuble 17e DUPLEX 3 et 4 PIECES 950.000 F et 1.000.000 de F + studio 30 m2, 280.000 F. Sur place mercredi, 14 h. 30-17 *h.* NEVEU ET Cie - 743-96-96.

QUAI VOLTAIRE Situation exceptionnelle, face Louvre, 5 fenêtres sur Seine : 1.850.000 F. Duplex : 520.000 F. Quai des GRANDS-AUGUSTINS Appt 130 m2. Prix : 1.320.000 F RUE DE GRENELLE 100 m2 : 980.000 F. Téléph. propriétaire : 033-01-00.

Métro PORTE-D'ITALIE MAISON PARTICULIERE 1935 Chauffage central, 4-5 p., 100 m2 + 30 m2 aménageable, jardinet. 430.000 F 535-56-92.

13e - RESIDENCE CHAMBORD Standg. séj. + 3 chbres, cuis. *équipée 80 m2 + balc., parkg.* Téléph. 450.000 F - 535-56-92.

PRES LUXEMBOURG Imm. P. de T. brique. Bel appt 4-5 p., cuis., s. bs, chauffage indiv. Possibilité PROFESSION LIBERALE. - Téléph. 633-16-64.

BOURDONNAIS (Av.). - Studio style atelier 32 m2, tout conft, TEL. - 205-44-61.

13e EXCEPTIONNEL 4.176 F le M2 Inclus park., 4 p., cuis., tt cft, construct. récente, 85 m2, sur square. - Tél. 331-68-70.

SEGUR Immeuble pierre de taille 3 pièces, cuis., s. de bains, wc, tout confort, impeccable, soleil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

GOBELINS 2 pièces, cuis. *qualité,* s. d'eau, 5e étage, chauff. cent. 185.000 F. - 331-89-46.

VAVIN Plein ciel ODE. 42-70 Gd séjour, 3 chbres, 3 bains. Terrasse - Asc. LUXE.

XVe *6, rue Fizeau - 6e étage* ss asc., 3 p., tt cft, cave, pl. soleil. 250.000 F. - 326-23-91.

5e arr. Studio 25 m2. cft, 6e étage. Tél. 666-97-07, après 18 h 30.

Région parisienne

NOGENT-S/MARNE. R.E.R. Part. Magnif. 4/5 pces - 1972. Pte résidence gd stdg, terrasse, box — Téléph. : 873-86-67.

Sur PARC DE VERSAILLES APPT 200 m2 de caractère + chbre ind. 1.150.000 F. 953-22-22.

HAUTS-DE-RUEIL Ds petit imm. calme avec jard. très bel appt ensoleill. de 125 m2 grand séjour, 4 chbres, 670.000 F + petit foncier. Téléphoner au : 967-41-81 ou 967-42-93.

Particulier vend LUXUEUX APPT NEUF - 4 PIECES avec 35 m2 de terrasse NEUILLY-SUR-SEINE Px just. Agce s'abs. 227-31-05.

MEUDON-la-FORET. P. vd 3 p. cuis., s. bs, cave, 8e ét., bon état, vue s/Paris. Px 210.000 F. Ag. s'abst. T. 630-91-60 ap. 18 h.

Part. vend 3-4 pièces, 80 m2, garage, cave, grands balcons, immeuble grand standing, 25' gare de LYON - URGENT. Tél. : 437-49-51.

Rég. sud de Paris. A GRIGNY *dans rés. 1973, APPT 3 pces,* 70 m2, entrée, cuis., s. bs, wc, dressing, parkg, cave, téléph. Prix 157.000 F + 28.000 F de CF à 5 % sur 15 ans. - T. 200-35-72.

CRETEIL. Eglise du parc, appt 4 p., cuis., s. bs, wc, moquette, *aménagements cave. Tél. le 28/4* au 207-59-55, heures bureau.

COLOMBES. Fosses Jean. Part. vd F3 1972 tt confort, 66 m2, tél., loggia, cave, parkg. Expos. Est. Poss. crédit foncier. Tél. : ESTRADE, apr. 19 h. 331-90-72.

NEUILLY BINEAU MODERNE 3 pièces, 60 m2, 3e ét. s/jardins, MICHEL & REYL - 265-90-85

Province

COTE D'AZUR. A vendre appt neuf : 2 pces pr. dans vieille maison typique à BORMES-LES-MIMOSAS, vue sur mer, chauff. central, plein sud. Px 215.000 F. *AGCE DE LA FAVIERE, BP 19* à BORMES-LES-MIMOSAS. Tél. : 94/71-03-19 ou 71-13-77.

DEAUVILLE Centre et vue sur mer. STUDIO 2 PIECES, 3 PIECES. IMMO BALZAC - 723-50-00 ou *s/pl. week-end - 88-70-78.*

NICE. Préf. Part. imm. stdg. 2 p.+cuis. aménagée, 60 m2 + cave. T. 375-60-41 après 17 h.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et *immeuble. Paiement comptant.*

Ch. appt 3 pces, 45 m2 minim., toilettes, douche, placards, imm. ancien, clair, tranq., 13e, 14e, 15e près métro (nécess.). Ascenseur si-au-dessus 2e étg. Prix max. : 150.000 F. Ecr. à 6.007, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. appts 1 à 2 pièces Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - Paiement comptant chez notaire - Tél. : 873-23-55.

POUR PERSONNEL SOCIETES RECH. STUDIOS, APPTS Paris, Neuilly, Boulogne - LAGRANGE (fondée en 1898) - 265-53-94.

Achète séjour + 3 chambres, *imm. récent, proche banlieue* Ouest ou Sud (Clamart, Fontenay-aux-Roses). Paiement compt. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 073-40-06.

appartements occupés

12e MICHEL-BIZOT Plusieurs studios et 2 pièces, bel immeuble ravalé. BAS PRIX - GROS CREDIT Propriétaire : 324-32-16, matin

constructions neuves

16e - MUETTE 21-23, rue des MARRONNIERS Reste 4 APPTS DE 3 PIECES balcon, terrasse. Livrables 1er semestre 1978. A partir de 8.400 F le m2. *Visite sur rendez-vous :* 743-96-96, NEVEU et Cie, 103, boul. Montmorency-16e.

Local commercial + 2 studios cft. Dans imm. asc., ch. cent. Rapport : 42.000 F. Px 400.000. Tél. propriétaire 033-01-00.

immeubles

Très bel immeuble pierre de *taille,* 9e arrondissement 59, rue Pigalle, 16 appts libres, entièrement neufs - Tout confort + 2 magasins. Ascens., chauffage centr., vide-ordures. Prix 5.800.000 F, rapport prévu 7 % - Téléph. propriétaire : 326-98-66.

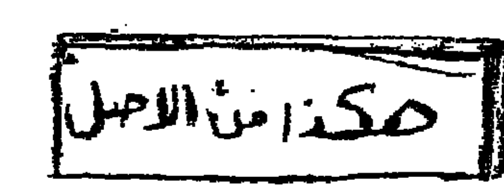
Etude Me PAVY, notaire 41300 SALBRIS - Tél. 54-83-00-23 **SOLOGNE** Bourg SELLES-ST-DENIS Adjudication amiable samedi 22 avril 1978 à 11 heures Ensemble immobilier 5 pièces, dép., cour, jardin sup. 1.420 m2

villas

LOUVECIENNES 10' gare, maison caractère en meulière : séjour dble, 7 chambres, cuisine, 2 salles de bains, salle d'eau. Garage. Jardin de 350 m2. Px 785.000 F. AGENCE DE LA FORET 916-30-05 - 958-04-47

Aux portes de la Provence. Aff. except., sit. idéale, ds une pinède, villa de constr. réc. en surélevée d'un ét. s/r.-de-ch., comp. bur., s. de jeux, 5 ch., 2 s. de bns, gde c. dom. s/terrasse. Sci. sal. av chem., Terr av. pisc. commence. Villa à 5 km. Px 530.000 F. AGENCE MOULIN, 19, rue Albert-1er, B.P. 30104 ALES CEDEX (66)52-02-40.

DORDOGNE 24. Villa F6 en 2 niveaux, s. bns, w.-c., jdin clos 800m2, gar. et dép., centre ville. TEL. : (53) 58-20-52.



Le Monde

économie

Les nouvelles priorités de M. Barre : l'industrie et ses ouvriers

(Suite de la première page.)

A une politique économique en demi-teinte et sans autre ambition que « de maintenir » ont correspondu *des résultats mitigés*, souvent en trompe-l'œil : l'inflation est moins vive mais n'est nullement vaincue ; la balance commerciale est équilibrée mais, en partie, à cause de la stagnation économique ; les investissements se sont maintenus mais au prix d'un déséquilibre budgétaire qui va croissant.

Nous en sommes là, dans une situation certes meilleure qu'en septembre 1976, mais dans laquelle tout reste à jouer. Les véritables choix, ceux qu'on ne prend pas par nécessité, mais par calcul, sont devant MM. Giscard d'Estaing et Barre. Et c'est ce qui explique leurs hésitations. D'une certaine façon, le plus difficile reste à accomplir. « *Il y faudra dix-huit mois* », estime le premier ministre. Dix-huit mois pour quoi faire ?

Du social sans inflation

Les objectifs ne sont plus douteux. *Il s'agit de deux priorités* : l'un économique et c'est l'industrie ; l'autre social et ce sont les ouvriers. Sur ces points *pas de fausse note* entre l'Elysée et Matignon. Reste à définir une stratégie qui permettra tout à la fois de favoriser l'industrie « *sans se couper de M. Maire* » et « *de faire du social* » sans relancer l'inflation. C'est là que les avis divergent, notamment sur les points de savoir quel rythme adopter et *quelle catégorie sociale ou professionnelle « faire payer »*.

● LA POLITIQUE INDUSTRIELLE visera d'abord à permettre aux firmes de se désendetter puis de consolider et de développer leur stature. Pour y parvenir, beaucoup moins de recours à l'emprunt « *qui maintenant ruine les firmes* », beaucoup plus d'autofinancement et d'appel au marché financier.

Cette politique très libérale, inspirée par nos grands voisins américain et allemand, va être menée par M. Monory qui arrive au ministère de l'économie, sans complexe, bien décidé à faire confiance aux patrons. Cette confiance, il va la manifester en rendant progressivement, à partir de juillet prochain — et malgré les risques évidents que cela comporte — la liberté aux chefs d'entreprises industrielles de fixer leurs prix.

Côté marché financier, différentes mesures seront prises pour inciter les Français « *à s'intéresser enfin à leur industrie* ». L'une des premières pourrait être d'exonérer de l'impôt sur le revenu une partie des sommes investies dans des plans *d'épargne-actions, un peu comme il existe des plans* d'épargne-logement. L'idée était déjà dans le programme de Blois. A l'évidence, l'Etat voudra récupérer ici ce qu'il perdra là : on peut donc s'attendre à voir *diminuer peu à peu les avantages* accordés *au logement depuis des années. La loi sur les plus-values* immobilières, dont l'application a été suspendue, sera revue. La Bourse *devrait aussi devenir nettement plus* attirante.

Un troisième facteur — peut-être le plus important dans l'immédiat — va favoriser l'industrie : c'est l'accélération de la croissance économique. L'Etat n'interviendra pas, les pouvoirs publics estimant que la reprise se produira d'elle-même. Effectivement, *les enquêtes de conjoncture montrent* qu'industriels et commerçants sont maintenant plus optimistes. On aurait tort *toutefois de croire* que la reprise sera vive : beaucoup de firmes — surtout parmi les grandes — sont trop lourdement endettées pour se lancer dans de nouveaux programmes d'investissements. Mais après le médiocre résultat de 1977 (+ 2,9 % de produit intérieur brut), le moindre progrès enregistré cette année (on vise + 4,5 % de PIB) aura une influence extrêmement bénéfique sur la productivité des firmes, et donc sur leurs coûts salariaux. On oublie trop que plus la croissance économique se ralentit et plus — pour une même main-d'œuvre employée — les prix de revient s'alourdissent. De ce point de vue, les premiers mois de 1978 traduisent une sensible amélioration avec une progression de 7 % en rythme annuel des coûts salariaux (voir le tableau *ci-contre*). *Mais les risques d'une* dégradation de la situation ne sont nullement à exclure si les salaires repartent à un rythme élevé comme certaines enquêtes de l'INSEE le montrent.

Autre aspect — *et non des moindres* — de l'opération d'assainissement que va entreprendre M. Barre, les tarifs publics.

On sait que chaque année le budget de l'Etat doit verser des subventions importantes aux *entreprises* publiques pour combler leur déficit : 24,8 milliards de francs en 1976, 27,3 milliards de francs en 1977, 29,5 milliards de francs prévus en 1978 (*le Monde* du 11 avril).

Cette pratique a beaucoup d'inconvénients : elle mobilise *notamment* des ressources considérables qui, employées dans d'autres actions, rendraient au gouvernement plus de liberté de manœuvre pour infléchir dans le sens souhaité sa politique économique. De plus, elle contribue à creuser un déficit budgétaire important qui, s'il n'est pas couvert par de l'épargne (emprunts ou bons du Trésor dans le public), doit l'être *par de la création monétaire*. Procédé inflationniste qui serait en totale contradiction avec la politique d'assainissement du premier ministre.

Il est prévu dans le budget de l'Etat pour 1978 une hausse importante de tarifs publics : + 18 % pour la S.N.C.F. *marchandises*, un peu moins de 15 % pour la S.N.C.F. voyageurs, + 20 % pour les P.T.T., + 17 % pour le charbon, + 8 % pour E.D.F., un peu moins de 10 % *pour la R.A.T.P. Au total, ces tarifs*, qui n'avaient augmenté que de 5,5 % en 1977, progresseraient de 12 % cette année. A l'évidence, les entreprises publiques ont perdu de l'argent l'année dernière pour permettre au gouvernement de présenter un indice des prix « potable » à la veille des élections législatives. A r r i v e maintenant l'heure des comptes.

Le déficit budgétaire s'étant creusé *de façon inquiétante (environ 30 milliards* de francs fin mars contre 10 milliards il y a un an à la même époque) du fait de rentrées fiscales très ralenties, l'Elysée a demandé que là aussi « *la situation soit assainie* ». En plus du recours à l'emprunt qui pourrait prendre la forme de petites émissions (mais pour un total qui de toute façon *devra* avoisiner les 8 milliards de francs) et du recours aux classiques recettes de poche (tabac, alcool, peut-être même essence), on envisage maintenant une opération vérité des tarifs plus importante que prévue, notamment sur l'E.D.F. (+ 11 %) et la R.A.T.P. (+ 20 %). Les charbonnages seraient libres de porter *leurs prix au niveau où ils l'entendent*. Une telle politique aurait pour seul résultat de maintenir aux environs de 30 milliards de francs les subventions versées par l'Etat cette année puis encore en 1979. Malgré *profit en apparence, mais qui se* révélerait plus important à partir de 1980.

Aucune décision n'est encore prise parce que les risques d'une telle *opération sont aussi nombreux* qu'évidents : perte de clientèle pour la S.N.C.F. et, d'une façon *générale*, risque de relancer des revendications salariales et des mouvements de grève. La hausse du coût de la vie risque, en effet, d'être très forte jusqu'à la rentrée, probablement supérieure à 1 % pendant plusieurs mois de suite.

● LA POLITIQUE SOCIALE qu'on voudrait mener aussi bien à l'Elysée *qu'à Matignon est beaucoup plus* axée sur une ouverture des écarts hiérarchiques chez les ouvriers que sur une *revalorisation importante du* SMIC, *comme l'avaient demandé* le P.S. et le P.C. On assure que cette orientation n'est pas sans rapport avec les entretiens de M. Maire avec MM. Giscard d'Estaing et Barre.

Pourquoi ce choix ? Parce qu'on estime que si les jeunes notamment ne sont pas enclins à travailler manuellement, c'est parce que leur espoir d' « arriver » est trop mince. Commencer une carrière à 2 000 F pour la terminer à 3 500 F n'a rien de très exaltant. Ces chiffres ne sont pas pris au hasard. Ils représentent — tout du moins selon les statistiques — la moyenne des écarts hiérarchiques séparant l'O.S. de l'O.P. 3 (1 à 1,75). Encore les relèvements du SMIC, depuis un ou deux ans, ont-ils resserré ces écarts, notamment dans des professions comme la réparation automobile (1 à 1,26), l'habillement (1 à 1,25), le cuir, le nettoyage industriel des locaux (1 à 1,13), l'ameublement, la transformation des matières plastiques (1 à 1,36).

Plus le SMIC sera relevé et plus ces écarts seront encore réduits. C'est une première raison qu'avancent les pouvoirs publics pour ne plus donner au SMIC la priorité dans une politique sociale en cours *d'élaboration. Une seconde raison avancée* est le peu de connaissance qu'on a du smicard : qui est-il ? Comment vit-il ? La condition d'une *personne seule ne disposant que du SMIC pour vivre est certainement* insupportable, en ville notamment. Mais la situation d'un couple, dont chacun des conjoints travaillerait et serait payé au SMIC, est déjà moins mauvaise (3 500 F par mois). Enfin, on sait que pour certains foyers, le SMIC n'est qu'un salaire d'appoint. Il existe aussi des cas où il correspond à un travail à temps partiel, ou est complété par des gratifications *ou des dons en nature quelquefois* importants.

Tuer le SMIC ?

L'idée serait donc, après l'avoir relevé une dernière fois plus que ne l'exige la hausse des prix, de « *tuer le SMIC* » *ou, plus exactement*, la façon dont il est utilisé depuis 1968, qui aboutit — peu ou prou — à en faire une sorte de serre-file pour l'ensemble des salaires. Lui serait substitué un revenu familial minimum *incluant les prestations sociales* qui serait déterminé profession par profession, et non plus globalement. En fait, ce serait à chaque entreprise ou à chaque branche que reviendrait le soin de redéfinir des écarts hiérarchiques et des revenus minimums de façon à viser tout à la fois plus de justice et plus d'efficacité en encourageant la promotion. L'Etat, quant à lui, se contenterait pour le secteur privé, comme il le fait dans le secteur public, de définir des normes globales de progression de la masse salariale, normes qui pourraient être le simple maintien du pouvoir d'achat en 1978 et en 1979. Ce qui voudrait dire que les avantages accordés aux uns — les plus démunis — devraient *être strictement compensés par des* sacrifices consentis *par* les autres, les cadres notamment. S'il en était ainsi, les niveaux à partir desquels *des sacrifices seraient nécessaires se* situeraient souvent relativement bas dans l'échelle des salaires.

***

Telles sont les orientations de ce qu'il faudra bien appeler le nouveau plan Barre, dont l'une des idées semble être « *qu'il faut se purger vite et fort de l'inflation* », afin de retrouver le plus rapidement possible un rythme de hausse des prix qui soit vraiment — en dehors de tout artifice — d'environ 0,6 % par mois, soit environ 7 % l'an. Ce serait le minimum à payer pour espérer réintégrer un jour quelque « serpent » monétaire habité par l'Allemagne, *dont les prix de détail* augmentent, eux, de 3 % l'an, et les prix à la production de 1,1 %, alors que nous en sommes à 10 %.

Une première question se pose, qui est de savoir si l'économie française *est suffisamment aguerrie*, a suffisamment changé, pour supporter une opération de liberté des prix industriels doublée d'une politique de vérité des tarifs publics. Ne risque-t-on pas de réveiller chez les industriels et les commerçants des anticipations à la hausse qui s'étaient calmées depuis dix-huit mois. Ce serait grave.

Peut-on, d'autre part, assurer aux salariés que leurs sacrifices en *matière de revenu seront payés par* un ralentissement des hausses de prix, alors que les indices vont — après une courte accalmie — repartir de plus belle. Assurément, de mauvais indices de prix ne signifient pas forcément une recrudescence de l'inflation, et certaines fièvres peuvent être salutaires (*le Monde* du 12 avril). Mais il faudra que M. Barre, qui a, dit-on, l'intention de continuer à voyager, *l'explique aux Français, et d'abord à M. Edmond Maire, dont on a peut-*être un peu trop tendance en haut lieu à penser qu'il est prêt à toutes les concessions.

ALAIN VERNHOLES.

COUTS SALARIAUX PAR UNITÉ PRODUITE : deux fois plus vite qu'en Allemagne (augmentation en %)

	En France	En Allemagne
1972	7,3 (6,1)	4,9
1973	10,5 (5,8)	9,8
1974	20,9 (3)	10,8
1975	10,7 (— 0,1)	2,1
1976	11,1 (4,7)	2,5
1977	8,2 (2,9)	3,8

Le tableau ci-dessus montre deux choses. D'une part, les coûts salariaux (y compris les charges sociales) par unité produite progressent beaucoup plus vite en France qu'en Allemagne depuis 1974 : + 20,9 % (au quatrième trimestre 1974 par rapport au quatrième trimestre 1973) contre + 10,8 %. D'autre part, le ralentissement de la croissance économique en France (les chiffres de la première colonne entre parenthèses représentent l'évolution du P. N. B.) alourdit fortement ces coûts en faisant baisser la productivité des entreprises. La France a pu continuer à beaucoup exporter (elle augmente actuellement ses parts du marché) grâce notamment à des coûts salariaux qui, en 1971, étaient les plus bas d'Europe.

MONNAIES

LA FRANCE ET LE F.M.I.

Une esquive trop habile

(Suite de la première page.)

En attendant que le « deuxième amendement » soit entré en vigueur — ce qui est le cas depuis le 1er avril — grâce à l'approbation donnée par la majorité requise, à savoir les trois cinquièmes des pays membres représentant les quatre cinquièmes des voix au conseil d'administration, le gouvernement a sans doute réussi à désamorcer la bombe qui menaçait, sinon de faire exploser la majorité (faible argument auprès des électeurs que le refus d'une réforme monétaire au surplus déjà appliquée), du moins de faire derechef éclater au grand jour ses divisions.

C'est un fait que la question se pose aujourd'hui en termes très sensiblement différents qu'avant le 1er avril. On considère au Fonds monétaire qu'à partir du moment où un pays est membre de cette institution il admet implicitement la réforme, puisque celle-ci est désormais en la matière la loi internationale et que, la majorité exigée pour son adoption ayant été réunie, plus aucun pays ni groupe de pays n'a le pouvoir de s'y opposer. Il faudrait donc, en bonne logique, en conclure que, pour marquer sérieusement sa désapprobation, la France n'aurait plus qu'un seul moyen : quitter le Fonds monétaire. Les critiques les plus sévères du « deuxième amendement » seraient-ils prêts à accepter cette conséquence extrême du maintien de leur attitude d'opposition ? C'est un argument que M. Raymond Barre ne manquerait sans doute pas, le cas échéant, de faire valoir auprès de M. Chirac et de ses amis.

Dans ces conditions, le plus probable est-il que les choses restent en l'état ? L'affaire est quelque peu compliquée par le fait qu'un Français, M. Jacques de la Rosière, actuellement directeur du Trésor au ministère de l'économie, paraît avoir toutes les chances de succéder à M. Johannes Witteveen dans les fonctions de directeur général du Fonds monétaire. Sa nomination n'est pas encore formellement acquise. Le moins qu'on puisse dire est que sa position morale ne serait pas consolidée si son propre pays se contentait d'une approbation tacite de l'accord qu'il sera chargé d'appliquer. Cet argument de circonstance est évidemment tout à fait étranger au fond du débat.

Pour l'instant donc, les parlementaires sont appelés à se prononcer sur une question qui, par comparaison, apparaît mineure, et que pour des raisons opposées les deux partis de la majorité se plaisent à qualifier l'un et l'autre de « technique ».

A supposer que tous les pays membres acceptent le relèvement de leur quota, le total des ressources du Fonds monétaire devrait être porté de 29 milliards de droit de tirage spéciaux (D.T.S.) à 39 milliards de D.T.S. (soit environ de 35 à 48 milliards de dollars). Théoriquement, car ne sont réellement disponibles que les monnaies convertibles et, parmi celles-ci, celles des pays à balance de paiements excédentaire, à l'exception bien sûr du dollar qui, déficit ou pas, est la monnaie la plus utilisée du Fonds monétaire.

Le relèvement prévu de la quote-part française n'est pas tout à fait proportionnel puisque la part relative de notre pays dans le total des quotes-parts diminuera légèrement, passant de 5,14 % à 4,92 %. Cette réduction minime n'est pas la plus importante de celles que subissent les pays industriels, les plus fortes diminutions étant enregistrées par les quotes-parts de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, respectivement ramenées de 9,6 % à 7,5 % et de 22,9 % à 21,5 %. La réduction de la part américaine ne touche pas à l'essentiel puisqu'elle laisse à Washington la minorité de blocage pour les décisions les plus importantes, à savoir un nombre de voix supérieur au cinquième du total.

Ces différents rajustements ont été rendus nécessaires parce qu'on a voulu que la sixième révision (en hausse) des quotes-parts s'accompagnât d'une augmentation de la part relative des membres de l'OPEP sans toucher pour autant au pourcentage de voix — 31 % — dont disposaient les autres pays en voie de développement. La seule possibilité était donc de réduire globalement la part relative — de loin la plus considérable —, revenant aux pays industriels, qui passe de 72,2 % à 67,85 %.

Les arguments du gouvernement

Il fut un temps (à l'époque où étaient en vigueur et effectivement appliqués les statuts de Bretton-Woods) où les pays devaient verser en or le quart de leur contribution. Les accords de la Jamaïque ont fait foin de cette disposition comme de bien d'autres. Les pays peuvent désormais verser la totalité de leur quote-part en leur propre monnaie. Pratiquement la France acquittera sa contribution en émettant des bons du Trésor que souscrira le Fonds monétaire.

L'exposé des motifs du projet de loi ne fait pas mystère des raisons qui font apparaître « *souhaitable* » aux yeux du gouvernement l'adoption de ce texte par les parlementaires. Toute fausse hypocrisie étant écartée, il cite cette première raison : « *Cette augmentation* (de notre quote-part) *permettra d'élargir nos facultés d'accès aux ressources du Fonds.* » Les droits de tirage sur le Fonds sont, en effet, proportionnels pour chaque pays à son écot. En souvenir de l'ancienne « tranche-or », le quart de la quote-part qualifié désormais de « tranche de réserve » peut être tiré automatiquement. Les tranches de crédit proprement dites sont au nombre de quatre. Elles peuvent être utilisées selon des conditions de plus en plus sévères (à partir de la deuxième tranche de crédit un pays doit souscrire une « lettre d'intention » dans laquelle il expose au Fonds monétaire, qui doit les approuver, les mesures qu'il entend prendre pour redresser sa balance des paiements).

Une autre raison d'adopter le projet de loi est qu'en relevant sa quote-part la France restera en quatrième position parmi les pays membres, ce qui n'est pas négligeable puisque seuls les cinq membres contribuant le plus ont le droit à un siège statutaire au conseil d'administration (1).

Au cas où elle refuserait d'augmenter sa quote-part, la France conserverait encore la cinquième position, mais risquerait d'être distancée lors de la septième augmentation des quotes-parts, qui est déjà en cours de discussion.

Enfin, ajoute l'exposé des motifs, une augmentation des ressources du Fonds est *conforme* aux thèses françaises puisque Paris a toujours marqué sa préférence pour la forme de crédits alloués par le Fonds monétaire dans la mesure précisément où les pays emprunteurs doivent satisfaire des conditions propres à rétablir l'équilibre.

Faudrait-il approuver le « deuxième amendement » ?

Il resterait en toute logique à se demander si ce nouveau relèvement des ressources du Fonds monétaire n'a pas par nature un caractère inflationniste, que trahit la rédaction même de l'exposé des motifs. « *Il convient de rappeler*, lit-on dans ce texte, *que le relèvement envisagé de la quote-part de la France n'entraînera pas de charge pour le Trésor public.* » Que penser d'une institution dont le financement ne coûte rien à ses membres *sinon la peine de créer ex nihilo* des francs, des dollars, des deutschemarks, des livres sterling, etc. ! Mais passons sur cette argumentation, qui paraît bien dépassée à l'égard des autre couleuvres que les puristes doivent avaler avec la réforme des statuts du Fonds monétaire. Les changes flottants reçoivent leur *consécration* juridique alors que toute l'histoire monétaire montre que leur adoption correspond toujours à la répudiation des disciplines internationales. Pour un avenir indéterminé, le texte du « deuxième amendement » prévoit le retour à un système de taux de change « stables mais ajustables » (deux *termes qui jurent l'un avec* l'autre), tout en interdisant toute référence à l'or. Pourtant, l'expérience a montré aussi qu'aucun système de taux de change fixes ne peut fonctionner sans référence à un étalon qui ne soit autre chose qu'une des monnaies ou une combinaison de monnaies du système.

Dans ces conditions, faudrait-il se féliciter qu'un pays au moins exprime publiquement sa désapprobation ?

Répétons-le, telle n'est pas la question posée aux parlementaires, Mais dans la mesure où elle sera dans l'esprit de chacun d'eux, essayons d'y répondre. Il existe en réalité un seul argument en faveur de l'adoption des accords de la Jamaïque. Cet argument se suffit à lui-même. Malheureusement il est... à peine présentable. Il tient en une phrase : la France, de par son comportement monétaire interne et externe, n'est pas moralement en mesure de faire un éclat auquel elle voudrait attacher la valeur d'un avertissement. Pendans trop d'années, elle s'est faite le héraut de l'étalon-or sans même s'aviser que l'adoption par la communauté internationale des disciplines de ce régime impliquait d'abord que chacun des pays membres s'y plie pour sa part. Or a-t-on vu le gouvernement français proposer la moindre réforme allant dans ce sens ? En réalité la France en est plus éloignée dans sa pratique interne que, par exemple, les Etats-Unis, où le marché monétaire est malgré tout géré selon des principes beaucoup plus orthodoxes que ceux de la France.

Parmi les puissances monétaires importantes, il n'en existe qu'une seule qui reste en dehors du Fonds monétaire. Il s'agit de la *Suisse, qui applique chez elle* avec le succès que l'on connaît les disciplines proches de celles du temps de l'étalon-or : des banques non endettées auprès de la banque centrale, un Etat qui refuse toute facilité monétaire pour financer son propre déficit... Sommes-nous prêts à suivre cet exemple ? Poser la question, c'est y répondre.

Le 7 % 1973

Une dernière remarque, d'ordre plus prosaïque : la situation dans laquelle va se trouver la *France*, pays qui approuve implicitement les nouveaux statuts du Fonds *monétaire (par le simple* fait de son adhésion maintenue), sans les avoir elle-mêmes formellement adoptés, va compliquer encore l'affaire de l'indexation éventuelle sur le lingot de l'emprunt 7 % 1973. Il était prévu que cette indexation jouerait notamment dans le cas où « *la valeur officielle du franc ne correspondrait plus à un poids d'or* ». Le « deuxième amendement » consacre précisément la suppression d'une définition en or du franc, comme de toute autre devise.

PAUL FABRA.

(1) Les cinq pays en question sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, la France et le Japon.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU « SERPENT » NE SERONT PAS MODIFIÉES

Les représentants des pays dont les devises sont liées par l'accord monétaire européen communément appelé « serpent » (Allemagne fédérale, Benelux, Danemark) se sont réunis lundi au château de Senningen, près de Luxembourg. A l'issue de cette réunion, ils ont précisé qu'ils ne songeaient pas à modifier dans l'immédiat les règles de fonctionnement d'un système qui pour l'heure donnait toute satisfaction.

Le ministre luxembourgeois des finances, qui présidait la réunion, a précisé que la participation du « serpent » en tant que tel à la création d'une zone de stabilité en Europe avait été étudiée.

« *Nous sommes toujours prêts à accepter de nouveaux membres*, a-t-il ajouté, *mais aucun autre pays de la C.E.E. n'est candidat pour l'instant.* »

Ipso facto, se trouvent donc ainsi démentiés les rumeurs faisant état d'un possible élargissement des marges de fluctuation autorisées entre les devises (on évoquait la possibilité de les porter de 2,25 à 4,5 %), élargissement qui aurait permis à certaines monnaies actuellement « flottantes » de se joindre à cet ensemble.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,5900	4,6000	+ 35	+ 65	+ 75	+ 105	+ 150	+ 220
$ can.	4,0160	4,0260	— 8	+ 25	— 15	+ 13	— 90	— 10
Yen (100).	2,0750	2,0840	+ 115	+ 140	+ 230	+ 260	+ 570	+ 625
D. M.	2,2310	2,2450	+ 80	+ 105	+ 170	+ 190	+ 530	+ 385
Florin	2,0930	2,1000	+ 58	+ 78	+ 125	+ 155	+ 390	+ 430
F. B. (100).	14,3527	14,4070	+ 300	+ 420	+ 605	+ 725	+1570	+1980
F. S.	2,4030	2,4130	+ 153	+ 178	+ 310	+ 335	+ 910	+ 965
L. (1 000)	5,3505	5,3641	— 210	— 150	— 420	— 340	— 400	—1050
£	8,4525	8,4780	— 150	— 70	— 145	— 65	— 505	— 335

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 5/16	3 11/16	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8
$ E.-U.	6 11/16	7	6 15/16	7 3/8	7	7 1/2	7 9/16	7 15/16
Florin	4 1/4	5	4 1/4	4 7/8	4 1/4	4 7/8	4 1/4	4 7/8
F. B. (100).	4 3/4	5	5 1/8	5 5/8	5 1/8	5 5/8	5 7/8	6 3/8
F. S.	1/8	5/8	1/8	5/8	3/16	9/16	5/8	15/16
L. (1 000)	9 1/2	12 1/2	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13 1/4
£	18	19	9 1/4	10 1/8	9	9 3/8	9 3/8	9 7/8
Fr. franç.	7 7/8	8 3/8	8 1/8	8 7/8	8 1/4	9	9	9 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Fièvre à Wall Street

(Suite de la première page.)

Plus spectaculaire encore a été l'augmentation des transactions qui ont atteint un niveau inégalé ; plus de 115 millions de titres étant échangés, alors que la moyenne quotidienne tourne ordinairement autour de 20 millions

Ce « boom » a surpris. Certes, les sociétés américaines ont généralement publié des résultats favorables. Certes, la production industrielle s'est redressée en mars. Certes, le dollar s'est redressé depuis quelques jours, mais ces éléments, pour favorables qu'ils soient, ne sauraient justifier un mouvement d'une telle ampleur, auquel participent les institutions financières américaines qui disposaient de liquidités, le grand public et aussi les investisseurs étrangers, qui, au dire des spécialistes, sont revenus en force sur le marché américain.

Wall Street anticipe-t-il un accord général sur la monnaie comme le suggèrent certains? Parie-t-il sur une nette amélioration de la situation économique des Etats-Unis ? L'expérience, en tout cas, incite à la prudence. Au début de 1975, la Bourse américaine, comme la plupart des places financières, avait monté, tablant sur une reprise de l'expansion...

AGRICULTURE

DES ÉLEVEURS DE L'OUEST OCCUPENT DES LOCAUX DU FORMA

Quelque deux cents éleveurs qui sont venus en car de Loire-Atlantique, du Finistère, du Morbihan et de Mayenne ont occupé ce mardi 18 avril en fin de matinée les locaux du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles), 2, rue Saint-Charles dans le quinzième arrondissement, où devait se réunir le conseil de gestion du Fonds.

Les manifestants entendaient obtenir la levée des sanctions prises à l'encontre des laiteries coopératives qui n'ont pas prélevé la taxe de coresponsabilité sur le lait. Leur mouvement a été décidé car les responsables syndicaux de ces départements ont estimé que les assurances qui leur avaient été données au cours d'une rencontre avec le directeur du FORMA, le 14 mars dernier, n'ont pas été suivies d'effet.

● *Le Mouvement syndical des travailleurs paysans (M.S.T.P.)*, organisation agricole dissidente, après la réunion de son comité national, « *redoute la poursuite de la même politique agricole néfaste pour la masse des petits et moyens paysans* ». Le M.S.T.P. rappelle « *la nécessité d'une politique agricole différente visant à garantir un revenu minimum à tous les paysans, car actuellement 40 % d'entre eux ne disposent que d'un revenu inférieur au SMIC* ».

TRANSPORTS

Le renouvellement de la flotte d'Air France

BOEING CONSERVE L'ESPOIR

Le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) est satisfait de la décision de la direction d'Air France de renoncer à la location de treize Boeing-737 pour remplacer ses Caravelle. (*Le Monde* du 18 avril.) M. Daniel Riboud, vice-président du bureau Air France du S.N.P.L., a déclaré que son organisation n'a jamais approuvé le choix du Boeing-737. Pour préserver l'homogénéité de la flotte en attendant la construction d'un nouvel avion moyen-courrier européen, il serait préférable d'acheter ou de louer une dizaine de Boeing-727, a-t-il précisé, cet appareil étant déjà largement utilisé par la compagnie et devant être plus facile à revendre dans cinq ou six ans.

De son côté, le constructeur aéronautique Boeing espère malgré tout livrer à Air France les treize Boeing-737. « *Nous sommes toujours en contact et nous espérons obtenir le contrat, d'une valeur d'environ 140 millions de dollars*, a indiqué un porte-parole de la firme américaine. *Nous comprenons le souci d'Air France de satisfaire son syndicat du personnel navigant, d'autant qu'installer trois hommes dans le cockpit nuirait manifestement à la rentabilité de l'avion.* »

La coopération monétaire européenne n'a pas été abordée par les ministres des finances des Neuf

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — *Les ministres des finances des Neuf ont tenu une brève réunion lundi 17 avril à Luxembourg. Ceux qui, après le Conseil européen de Copenhague, espéraient que ce serait l'occasion d'en savoir davantage sur la manière dont les gouvernements membres, et singulièrement la France et l'Allemagne, envisagent de relancer la coopération monétaire dans la Communauté auront été déçus. Les ministres ont affirmé, et cela semble avoir été le cas, ne pas avoir abordé ce thème. En apparence au moins, les choses se sont passées comme s'ils n'avaient pas été mis au courant, au moins de façon précise, des propos tenus voici dix jours au château de Marienborg par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt.*

La volonté de réanimer la coopération monétaire, qu'on avait décelée à Copenhague, n'est-elle déjà plus de mise ? Assiste-t-on, *mutatis mutandis*, à la répétition de ce qui s'était passé après le Conseil européen de Rome, en décembre 1975, lorsque, dès les premières réunions du conseil des ministres des Neuf, il était apparu que l'intention de bâtir une politique énergétique commune manifestée par les chefs de gouvernement n'aurait pas de suite ?

Tel ne semble pas être le cas. « *Le souci de réactiver la coopération monétaire a été exprimé à Copenhague de manière ouverte. Ce qui y a été dit est significatif d'une volonté et indicatif d'une méthode. L'idée, maintenant, est de laisser passer un peu de temps pour que les contacts puissent se prendre, les initiatives se développer* », commentait, à l'issue de la réunion de lundi, une haute *personnalité de la Communauté*. D'ici au Conseil européen de Brême, en juillet, les différentes instances de la C.E.E. (commissions, comité monétaire, comité des gouverneurs des banques centrales) devront réfléchir sur ce qu'il convient d'entreprendre pour atteindre le double objectif retenu par le Conseil européen :

— *Parvenir par des actions* concertées à une croissance plus rapide, à savoir à un rythme annuel de 4,5 % à la moitié de 1979. M. Matthofer, le représentant allemand, a observé qu'il avait des doutes sur la possibilité d'atteindre un objectif aussi ambitieux, car, a-t-il souligné, cela impliquerait une croissance de l'ordre de 6 % en République fédérale ;

— Etablir une zone de stabilité monétaire en Europe. On devra distinguer deux types d'actions : celles dont le but sera de parvenir à une meilleure cohésion *entre* les monnaies européennes, autrement dit qui viseront à éliminer les éléments de désordre propres aux pays *membres de la C.E.E.* Ensuite, l'Europe ayant regagné quelque poids, celles visant à restaurer des relations monétaires internationales moins anarchiques qu'aujourd'hui. On notera que M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, a manifesté à ce propos un certain scepticisme. Le Royaume-Uni, a-t-il expliqué en substance, souscrit aux intentions exprimées à Copenhague, mais à une double condition : 1) que cela ne nous détourne pas de l'objectif prioritaire, qui est de promouvoir une croissance accrue ; 2) que notre politique n'ait pas d'effets anti-américains. En vérité, a-t-il ajouté, une solution monétaire purement européenne *n'aurait qu'un intérêt* limité ; ce qui importe surtout, c'est de parvenir à des relations plus harmonieuses entre le dollar, le mark et le yen.

ÉTRANGER

L'Australie envisage de réduire les importations d'automobiles européennes

De notre correspondant

Sydney. — Le gouvernement australien va sans doute imposer des restrictions supplémentaires sur les importations de voitures éérangères à la suite d'un fléchissement du marché intérieur qui a conduit deux constructeurs, *Chrysler et Holden* (filiale de General Motors), à faire état dans leurs rapports annuels de pertes considérables.

Chrysler annonce un déficit de 27,8 millions de dollars australiens pour l'année dernière et General Motors Holden une perte de 8,4 millions de dollars australiens (1). Les résultats de Ford ne sont pas encore connus, mais devraient faire apparaître une perte modeste d'environ un million de dollars australiens pour l'année.

Ces piètres performances ont poussé l'industrie locale à réclamer des pouvoirs publics une protection supplémentaire ; 80 % du marché lui sont déjà assurés, les importations étant contingentées. Mais les constructeurs locaux voudraient que le nombre des véhicules importés soit encore réduit.

Les voitures japonaises et plus encore celles de constructeurs européens comme Mercedes-Benz, Peugeot, Renault, ainsi que le haut de la gamme du groupe britannique Leyland, se vendent bien en Australie, malgré des coûts alourdis par les droits de douanes et les taxes supplémentaires.

Il y a trois ans, British Leyland a cessé ses fabrications en Australie, en raison du trop grand nombre de constructeurs d'automobiles. Et puis les Japonais ont débarqué et aujourd'hui la filiale australienne de Nissan demande de l'aide pour protéger ses fabrications de la concurrence extérieure.

Le gouvernement réduira probablement le quota d'importation des constructeurs européens et augmentera les droits de douanes et les taxes sur les camionnettes et véhicules commerciaux importés qui empiètent sur le marché des voitures particulières.

Le gouvernement ne serait pas fâché de gêner l'Europe en raison des politiques commerciales de la C.E.E. qui affectent les exportations australiennes de produits alimentaires et d'acier. M. S.

(1) 1 dollar australien = 5,50 F environ.

Une stratégie à l'emporte-cornes

De notre correspondant

Canberra. — *Comment un constructeur européen d'automobiles peut-il obtenir l'augmentation de son quota d'importation de voitures en Australie ? Réponse d'Alfa Romeo :* « En offrant d'acheter 7 000 tonnes de viande de bœuf australienne pour consommer dans nos cantines. »

L'offre du constructeur italien a été tellement prise au sérieux que, au cours d'une réunion du cabinet australien, de hauts fonctionnaires sont allés jusqu'à suggérer de régler l'affaire en réduisant le quota de Volkswagen au profit d'Alfa Romeo. Ainsi le nombre total de voitures importées ne changerait pas et les exportations de bœuf s'accroîtraient.

Problème : *certains esprits chagrins ont exprimé la crainte qu'une telle décision ne provoque des offres similaires de la part des autres constructeurs européens, ce qui annulerait toute la stratégie envisagée. Car il est difficile d'imaginer des importations supplémentaires d'automobiles en Australie avec un marché intérieur déprimé et des constructeurs locaux qui subissent des pertes d'exploitation considérables, seul Ford étant légèrement bénéficiaire.*

Conclusion : *l'offre d'Alfa Romeo n'a pas encore reçu de réponse.* — M. S.

CHINE

● *La production industrielle de la Chine populaire* a atteint un niveau record au cours du premier trimestre 1978, indique l'agence Chine nouvelle.

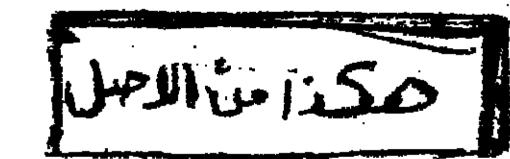
Selon la commission économique de l'Etat chinois, citée par l'agence, plus de la moitié des quatre-vingts principaux secteurs industriels ont enregistré des résultats supérieurs de 25 % aux objectifs fixés.

Par rapport à la même période de l'année précédente, la production de pétrole brut a augmenté de 10,3 %, celle de gaz naturel de 15,1 %, celle de charbon de 26,8 % et celle d'électricité de 22,9 %. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *Les prix de gros* au Japon ont baissé de 1,8 % au cours de l'année fiscale qui a pris fin le 31 mars dernier. C'est la première fois depuis six ans qu'un tel phénomène se produit, a précisé la Banque centrale du Japon, qui attribue cette baisse à l'appréciation du yen et à la réduction du coût des importations qui en résulte. — *(A.F.P.)*





SOCIAL

AU CONGRÈS DE PRAGUE

Il n'y a aucune chance de transformer la F.S.M. de l'intérieur, *estime la C.G.T. italienne*

Prague. — Dans l'atmosphère feutrée qui enveloppe traditionnellement les assises de la F.S.M., les participants au congrès de Prague ont fort peu réagi à l'annonce de la décision de la C.G.T. de ne pas présenter une nouvelle fois la candidature de M. Pierre Gensous au secrétariat général de l'Internationale.

Seule la C.G.I.L. (C.G.T. italienne) a porté une appréciation indirecte sur l'événement en disant devant la presse que, selon elle, il n'y avait aucune chance de transformer la F.S.M. de l'intérieur. Pour les délégués venus des pays en voie de développement, la surprise semble avoir été totale. Mandatés pour lire à la tribune un texte dûment préparé, ils se gardent de commentaire. La réserve est également de rigueur parmi les délégués des pays de l'Europe de l'Est. Toutefois, M. Chibaev, président du conseil central des syndicats soviétiques, devait tenir une conférence de presse ce mardi 18 avril.

Le successeur de M. Gensous doit être désigné samedi 22 avril par le conseil général de la F.S.M. que le congrès aura renouvelé la veille. Aucune candidature ne s'est encore fait connaître. Toutefois, il est vraisemblable que le secrétariat général, jusqu'ici confié à un syndicat des pays occidentaux, pourrait revenir à un responsable des pays en voie de développement. La présidence de la F.S.M., actuellement confiée à M. Pastorino (Uruguay), pourrait alors revenir à un pays socialiste.

Le coup d'éclat de la C.G.T. est l'aboutissement d'une tension croissante entre la centrale française et les syndicats soviétiques. Depuis cinq ou six mois, M. Séguy leur avait laissé entendre que, faute d'obtenir une véritable rénovation de la F.S.M. suivie d'effets concrets, la C.G.T. ne conserverait pas le secrétariat général de l'Internationale qu'elle détenait depuis trente-trois ans.

L'avertissement n'a pas été entendu. La C.G.T., qui souhaitait notamment que la F.S.M. adopte une attitude plus critique sur la situation dans les pays socialistes, s'est vu refuser un bon nombre de ses demandes y compris la condamnation des pavillons de complaisance (1).

Qui plus est, a dit M. Séguy, les derniers préparatifs du congrès, depuis le début de l'année, montraient déjà que les concessions qu'il avait obtenues étaient remises en cause. A Paris, la commission exécutive de la C.G.T., réunie fin mars, prit donc la décision de ne pas demander le renouvellement du mandat de M. Gensous, qui, naturellement, avait été associé à l'initiative. La mesure fut entérinée par le bureau confédéral.

A Prague, la délégation de la C.G.T. communiquait officiellement sa position au bureau de la F.S.M. réuni le 14 mars.

De notre envoyée spéciale

Les dirigeants des délégations des pays de l'Est, comme les représentants italiens, savaient ce qui allait se passer en arrivant dans la capitale tchécoslovaque. M. Aldo Bonoccini, secrétaire national de la C.G.I.L., dans un entretien avec les journalistes, s'est gardé de porter un jugement sur la décision cégétiste avant de déclarer : *« Il n'y a aucune chance de transformation intérieure de la F.S.M. Les pays socialistes n'ont pas le même point de vue que nous. Il y a, à la F.S.M., un décalage d'intérêt pour ce qui concerne les pays d'Europe. Les textes adoptés, les déclarations faites sont, pour partie, de caractère simplement verbal. Le problème auquel la C.G.T. s'est trouvée affrontée s'était posé à l'Italie. Nous avons depuis longtemps quitté le poste de présidence de la F.S.M. Nous n'avons pas de haine pour la F.S.M. Nous souhaitons que l'évolution se fasse. »*

C'est devant quelque cent vingt journalistes que M. Georges Séguy a tenu une conférence de presse, le 17 avril, pour commenter la décision de sa délégation : « *Elle n'est pas venue brusquement,* a-t-il déclaré. *Elle fait suite à toute une série de débats avec la F.S.M. et de conversations bilatérales qui, au cours des six derniers mois, ont pris une vive acuité. Nous n'avons pas voulu nous singulariser, mais prendre une initiative de nature à faire réfléchir sur les problèmes qui se posent à toutes les organisations membres.* »

L'exemple des Italiens et des Espagnols

Ces problèmes ne sont pas étrangers aux décisions qu'ont déjà prises la C.G.I.L. et les commissions ouvrières espagnoles, a dit M. Séguy, en faisant allusion au statut de simple observateur adopté par la centrale italienne et à l'attitude des syndicalistes espagnols qui vont demander leur affiliation à la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) et non la F.S.M. (1).

« *Un certain nombre de pays d'Afrique,* a dit M. Séguy, *envisagent leur désaffiliation. Il y a des adaptations auxquelles nul ne peut se dérober, comme l'a expliqué M. Gensous dans son rapport qui aurait été plus complet s'il n'avait dû s'en tenir qu'aux limites imposées par les organes de direction de la F.S.M. Nous espérons que la F.S.M. se réformera dans ses structures, ses orientations et ses statuts. Encore faudra-t-il qu'elle adopte un comportement pratique et une action en conséquence.* »

« *Nous ne prétendons pas servir de modèle,* a encore dit M. Séguy, *mais il nous semble qu'en toutes circonstances l'indépendance, l'autonomie des syndicats, doivent être complètes. Aucune contrainte d'Etat de caractère politique et économique ne saurait justifier le contraire. Or force est de constater qu'au sein de la F.S.M. pèsent de telles hypothèques, de tels empêchements, qu'ils conduisent à la paralysie de toute initiative.* »

Si la C.G.T. renonce au secrétariat général, elle maintiendra ses candidatures au bureau de la F.S.M., dans les unions internationales professionnelles. Elle conservera aussi la collaboration de ses militants au titre technique.

« *Les divergences n'existent pas entre la C.G.T. et la F.S.M., mais entre la C.G.T. et certaines organisations affiliées à la F.S.M.* (sous-entendu, qui en dénaturent le fonctionnement). *L'indépendance, l'autonomie, sont une nécessité impérieuse, essentielle dans la défense des intérêts professionnels, notamment lorsqu'il s'agit de lutter contre les transnationales* », a conclu M. Séguy.

JOANINE ROY.

(1) La veille, M. Marcelino Camacho, secrétaire général de la Confédération syndicale des commissions ouvrières, présent en tant qu'invité, avait déclaré que les grandes organisations syndicales, créées au lendemain de la dernière guerre, ne correspondaient plus aux nécessités de l'heure, alors que les organisations régionales ou continentales étaient mieux adaptées. Il avait aussi souligné le prix de la liberté et de la démocratie pour les organisations syndicales.

M. Pontillon : la présence de M. Séguy à Prague est indécente et scandaleuse

M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, membre du secrétariat du parti socialiste, a indiqué lundi 17 avril :

« *Lors de la préparation du congrès de la F.S.M. l'on pouvait espérer que, comme la C.G.I.L. italienne, la direction de la C.G.T. adopterait une attitude plus critique, mais aussi d'abstention à l'égard de cette organisation internationale. Hélas, il n'en n'est rien. Dès lors, je trouve indécente et scandaleuse la présence de Georges Séguy à Prague.*

» *Que les dirigeants communistes de la C.G.T. n'aient jamais protesté contre les atteintes à la liberté du travail et aux droits sociaux qui frappent aujourd'hui en Tchécoslovaquie tous ceux qui se réclament d'un socialisme à visage humain et plus spécialement les militants de la Charte 77, était déjà révélateur en soi des orientations privilégiées le l'état-major de la rue La Fayette. Que Séguy cautionne aujourd'hui, de sa présence et de l'autorité qui s'attache à sa fonction de secrétaire général d'une organisation, qui ne compte pas seulement des communistes en ses rangs, les actes d'un gouvernement dont le comportement est la négation de tout ce qui a justifié le combat syndical depuis ses origines, fait désormais problème. Le premier de ces problèmes, pour les militants socialistes adhérant à la C.G.T., est de poser sans complaisance la question de l'indépendance syndicale et de la démocratie dans le mouvement ouvrier.* »

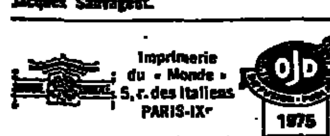
La C.G.T. : le plus pur style de la guerre froide.

Après avoir appris que la C.G.T. renonçait au secrétariat général de la F.S.M., M. Pontillon a complété, lundi en fin d'après-midi, sa déclaration en précisant : « *La C.G.T., par cet acte, ouvre des perspectives nouvelles. Mais, sur le fond, la présence, fût-elle critique, de M. Georges Séguy au congrès de la F.S.M. à Prague, où les droits syndicaux sont bafoués, reste condamnable.* »

A la suite de ces deux prises de position, le bureau confédéral de la C.G.T. a demandé au parti socialiste de désavouer « *l'incroyable déclaration de Robert Pontillon, secrétaire national du P.S., faite dans le plus pur style de la guerre froide* ». La C.G.T. ajoute que, « *mal informé ou d'une complète mauvaise foi, l'auteur de cette déclaration ânonne un tissu de contrevérités auxquelles l'ensemble de la presse a déjà apporté des démentis complets depuis des mois* ».

A Prague, M. Georges Séguy a qualifié d'« *attaque grossière* » les déclarations de M. Pontillon. Il a noté : « *A partir de cette agression, Pontillon donne aux militants socialistes de la C.G.T. des consignes qui constituent (...) une atteinte intolérable à l'indépendance de la C.G.T.* »

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

RECUL DE LA C.G.T. DANS QUATRE ÉTABLISSEMENTS DE LA SNIAS

Les élections des délégués du personnel qui ont eu lieu en février et mars dans plusieurs établissements de la SNIAS — au siège central de Paris, à Bourges, à Toulouse et à Marignane — font ressortir un recul général de la C.G.T., plus ou moins net selon les cas. Les chiffres que nous mentionnons entre parenthèses indiquent l'évolution des résultats par rapport aux élections de 1977.

● PARIS. — C.F.D.T. : 166 voix, 34,94 % des suffrages exprimés (+ 5,44 %), 3 sièges (0) ; C.G.C. : 162 voix, 34,10 % (+ 2,96 %), 4 sièges (+ 1) ; F.O. : 94 voix, 19,78 % (+ 2,16 %), 1 siège (— 1) ; C.G.T. : 45 voix, 9,47 % (— 12,04 %), 1 siège (0).

● BOURGES. — C.G.T. : 896 voix, 35,67 % des suffrages exprimés (— 3,98 %), 9 sièges (0) ; F.O. : 800 voix, 31,84 % (+ 1,51 %), 5 sièges (0) ; C.F.D.T. : 483 voix, 19,23 % (+ 0,19 %), 4 sièges (0) ; C.G.C. : 283 voix, 11,27 % (+ 0,29 %), 2 sièges (0) ; C.F.T.C. (qui se présentait pour la première fois) : 50 voix, 1,99 %, 0 siège.

● TOULOUSE (un siège de moins à pourvoir par rapport à 1977). — C.G.T. : 2 385 voix, 36,79 % des suffrages exprimés (— 4,74 %), 9 sièges (— 1) ; F.O. : 2 248 voix, 34,68 % (+ 2,71 %), 8 sièges (0) ; C.F.D.T. : 1 039 voix, 16,03 % (+ 1,19 %), 3 sièges (0) ; C.G.C. : 560 voix, 8,64 % (+ 0,40 %), 2 sièges (0) ; C.F.T.C. : 250 voix, 3,86 % (+ 0,44 %), 0 siège.

● MARIGNANE. — F.O.-C.G.C. (liste commune) : 3 199 voix, 58,17 % des suffrages exprimés (— 1,37 %), 13 sièges (0) ; C.G.T. : 1 835 voix, 33,36 % (— 2,46 %), 7 sièges (contre 8 en 1977, un siège ayant été supprimé) ; C.F.D.T. : 291 voix, 5,29 %, 0 siège ; C.F.T.C. (qui se présentait pour la première fois) : 174 voix, 3,16 %, 0 siège.

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN APPELLENT A UN DÉFILÉ COMMUN LE 1er MAI

Les unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. et les sections FEN de la région parisienne ont décidé d'organiser « un 1er mai unitaire de lutte et de solidarité » et appellent les travailleurs à manifester à partir de 14 h. 30, de la République à la Bastille.

Objectif de la manifestation : obtenir l'amélioration du pouvoir d'achat, la réduction des inégalités, la garantie de l'emploi, de meilleures conditions de travail et le respect des libertés syndicales. Comme à l'accoutumée, des dirigeants confédéraux des trois organisations devraient participer au défilé parisien.

L'annonce de cette manifestation unitaire intervient alors que certains voyaient dans la décrispation des relations sociales entre la C.F.D.T. et la FEN, d'une part, et le gouvernement, d'autre part, les prémisses d'une rupture du front syndical avec la C.G.T. En fait, la C.F.D.T., si elle entend faire preuve de plus de réalisme dans ses rapports avec les pouvoirs publics et le patronat, estime qu'il faut simultanément remobiliser des militants que l'échec de la gauche a pu décourager. Si des propos assez vifs continuent à être échangés entre elle et la C.G.T., le principe et la nécessité de l'unité d'action ne paraissent de part et d'autre nullement remis en cause.

La F.E.N., qui doit être reçue vendredi par M. Raymond Barre, maintient, elle aussi, deux fers au feu. Si M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a jugé sa rencontre le 17 avril avec M. Christian Beullac, nouveau ministre de l'éducation, « intéressante et encourageante » (lire nos informations page 12), les syndicats d'enseignants de la région parisienne ont néanmoins décidé d'appeler aux côtés de la C.G.T. et de la C.F.D.T. à la manifestation du 1er mai.

LES RAPPORTS ENTRE SYNDICATS ET PARTIS DE GAUCHE

Est-ce que nous reprochons à Edmond Maire de parler comme Michel Rocard ?

demande M. Krasucki (C.G.T.)

« Il n'y avait pas de difficultés majeures entre la C.G.T. et la C.F.D.T. La direction de cette dernière a pris l'initiative, délibérément, d'attaquer notre organisation de façon inacceptable. » C'est ainsi que M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., présente, dans la *Vie ouvrière* du 19 avril, hebdomadaire de la confédération, l'évolution des rapports, au cours de ces derniers mois, entre les deux confédérations.

« *De quoi la direction de la C.F.D.T. veut-elle donc débattre ?* demande M. Krasucki. *De l'indépendance de la C.G.T., de notre façon d'être une organisation syndicale ? Nous répétons que c'est exclu parce que ce n'est pas correct. Un exemple suffira à expliquer cela.*

» *Est-ce que quelqu'un, chez nous, reproche à Edmond Maire de parler souvent comme Michel Rocard et d'avoir suivi assez sensiblement la même évolution que celui-ci au cours des années écoulées ?*

» *A supposer que ce soit exact, c'est son droit. Mais que dirait-on si nous affirmions : « puisqu'ils ont » des raisonnements voisins, c'est » donc qu'Edmond Maire et la » C.F.D.T. sont alignés sur — par » exemple — Michel Rocard et lui » servent de porte-voix » ? Et comment les camarades de la C.F.D.T. accepteraient-ils cela ?*

» *Nous ne le faisons pas. Lorsque nous avons des divergences avec la C.F.D.T. et n'importe lequel de ses dirigeants, nous nous occupons de ce qu'ils disent en tant que syndicalistes, en toute responsabilité, sans autre considération : ils sont majeurs. (...)* »

« *Nous sommes contre les querelles artificielles, celles qui servent de diversion, qui masquent des tentatives de revirement,* avait expliqué auparavant M. Krasucki. *Mais nous sommes pour des débats francs, loyaux, sur des problèmes réels, traités sans tricher et sans agressivité. (...)*

» *Aujourd'hui, après les élections, il est normal que les syndicalistes s'interrogent sur l'échec de la gauche et l'activité syndicale pendant cette période. Si la C.F.D.T. veut un débat sur ce sujet, c'est légitime et nous y sommes prêts.*

» *Mais, évidemment, s'il s'agit d'interpréter de façon arbitraire et unilatérale les résultats des élections ou de monter des procès contre tel ou tel, tout vrai débat est impossible. Tout vrai débat ne peut que reposer sur l'analyse des faits, des positions réelles, et s'appuyer sur des arguments réfléchis, et non pas des invectives.* »

Avant de rappeler les inquiétudes qu'avait suscitées à la C.G.T. le rapport Moreau du mois de janvier sur ce qu'il appelle « *une nouvelle orientation revendicative* », M. Krasucki écrit : « *Pour ce qui est des revendications urgentes, les travailleurs ont besoin de l'unité d'action entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Avec d'autres, si possible, mais au moins les deux principales centrales. Nous y sommes prêts.* »

Les aides ménagères pour les personnes âgées revendiquent un statut professionnel

Elles sont trente-cinq mille à se rendre chaque jour chez des personnes âgées pour les aider à diverses *tâches ménagères.* Véritables piliers de la politique de maintien à domicile des personnes âgées, qui, quinze ans après le rapport Laroque, est devenue un des « programmes d'action prioritaire » du VIIe Plan, ces aides ménagères n'ont en fait pas de réel statut professionnel.

Lors d'une récente réunion publique organisée à Grenoble conjointement par la Fédération des associations d'aide à domicile, des organisations de retraités (Fédération générale des retraités, Fédération départementale des vieux de France, commission C.G.T., association C.F.D.T. et association F.O.) et des organisations syndicales d'aide ménagère (C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T.), une militante du syndicat C.F.D.T. des services sociaux et de santé a insisté sur les conditions difficiles des aides ménagères : salaires particulièrement bas, à peine supérieur au SMIC, soit moins de 10 francs nets de l'heure, pas de mensualisation, pas de sécurité d'emploi, pas de droit au chômage partiel, etc.

Les associations d'aide à domicile aux personnes âgées ont, de leur côté, souligné leurs difficultés financières. L'Etat ne leur verse de subsides que pour les interventions au profit de *personnes âgées bénéficiant de l'aide* sociale. Pour les autres interventions, les salaires des aides ménagères sont financés en partie par les fonds sociaux des caisses de retraite ; les participations financières et les modalités de prise en charge sont fixées chaque année et donc susceptibles de variations. Les collectivités locales et départementales sont de plus en plus souvent amenées à combler les déficits. M. Hubert Dubedout, député socialiste et maire de Grenoble, ainsi que plusieurs élus du département ont condamné « *ce transfert des responsabilités en matière d'aide sociale de l'Etat vers les collectivités locales* ». Ils se refusent, ont-ils dit, à cautionner plus longtemps ce qu'ils qualifient d'« *exploitation du personnel* » au nom du maintien à domicile alors qu'une « *prestation légale et obligatoire* » des caisses de retraite assurerait la sécurité de fonctionnement de ce service.

A cette revendication estimée par tous prioritaire s'en ajoutent d'autres — convention collective, formation professionnelle reconnue, paiement du temps et des frais de déplacement, congés payés, droit syndical, etc. — qui visent à conférer aux aides ménagères un véritable statut professionnel, jusqu'à présent inexistant.

Le Parlement — a conclu un responsable des associations de retraités — « *doit agir dans le sens d'une valorisation du travail d'aide ménagère* », afin que le maintien à domicile devienne une réalité. Car il est plus facile « *de construire et d'inaugurer des foyers-logements, des maisons de retraites... que de croire au maintien à domicile des personnes âgées et de s'en donner les moyens* ». — M. R.

Un quart des jeunes Algériens et Portugais immigrés souhaitent rester définitivement en France

INDIQUE UN SONDAGE DE L'IFOP

Les jeunes immigrés portugais et algériens souhaitent s'intégrer à la société française, mais en y étant mieux préparés que leurs parents. Cependant, 25 % seulement des 208 jeunes Portugais interrogés et 24 % des 217 jeunes Algériens souhaitent rester définitivement en France. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par l'IFOP, entre le 2 et le 16 mars 1978, auprès des 425 personnes interviewées, âgées de seize à vingt-quatre ans, pour le compte de l'hebdomadaire catholique *la Vie* (13 avril), du mensuel *Croissance des jeunes nations* et de la Cimade, service œcuménique d'entraide. L'un des enseignements de cette enquête : 90 % des jeunes Portugais et 58 % des jeunes Portugaises déclarent avoir un emploi, contre 66 % des jeunes Algériens et 25 % des jeunes Algériennes. A la question : « *Vous est-il déjà arrivé que l'on refuse de vous embaucher ?* », 39 % des jeunes Algériens répondent par l'affirmative contre 15 % des jeunes Portugais. D'autre part, 34 % des premiers et 38 % des seconds déclarent qu'ils n'ont jamais été reçus dans une famille française, mais 37 % des Portugais et 35 % des Algériens l'ont été « souvent ». Les jeunes Portugais (83 %) comme les jeunes Algériens (65 %) sont favorables aux mariages avec un conjoint français, ce qui prouve, souligne *la Vie,* « *une cassure avec la tradition chez les jeunes Algériens* », l'islam interdisant jusqu'à présent le mariage d'une musulmane avec un non-musulman.

AFFAIRES

Matériel électrique : les industriels veulent obtenir de meilleurs prix sur le marché français

Avec un chiffre d'affaires de 14,2 milliards de francs (+ 11 % en valeur et + 6 % en volume), des exportations de 6,4 milliards, une balance commerciale positive de 4 milliards de francs et un volume de prises de commandes de 9 milliards de francs, l'année 1977 a vu l'industrie française du matériel d'équipement électrique se maintenir au troisième rang mondial (14 % du marché), derrière l'Allemagne fédérale (22 %), les Etats-Unis (29 %), et juste devant le Japon (13 %).

Faisant preuve pour 1978 d'un optimisme mesuré — une croissance en volume comprise entre 5 et 6 % est prévue — les industriels français ont cependant, selon M. Delattre, président du GIMEE (Groupement syndical des industries de matériels d'équipements électriques) quelques sujets d'inquiétude. A l'exportation, la baisse de la devise américaine et celle du dollar canadien *« atteignent un niveau insupportable »*.

Mais c'est la situation sur le marché intérieur qui suscite le plus de récriminations. Les industriels se plaignent de la *« dégradation des prix en France, au cours des dix dernières années »*, notamment de ceux pratiqués par E.D.F., un des principaux acheteurs en situation de « monopole ». *« Nous gagnons de l'argent à l'étranger, mais pas chez nous. Nos concurrents, en Allemagne fédérale et au Japon ont des prix intérieurs plus élevés (30 à 40 %), ce qui les place en meilleure position pour conquérir les marchés à l'exportation. »*

M. Delattre souhaite donc que les industriels français soient *« traités de la même façon que leurs homologues allemands et japonais »*, ce qui implique une certaine libération des prix. L'amélioration des marges sur le marché intérieur est jugée d'autant plus nécessaire que la relance spontanée des investissements à laquelle *« tout le monde croyait après les élections »* tarde à se manifester.

M. Delattre trouve cependant un sujet de satisfaction avec la nomination de M. Giraud au ministère de l'industrie, qui *« illustre »*, du moins l'espère-t-il, *« que la période des états d'âme, quant au développement de l'industrie nucléaire, est passée »*.

Le B.I.T. est moins pessimiste pour l'emploi dans l'industrie textile

De notre correspondante

Genève. — La session de la commission des industries textiles, qui depuis le 4 avril a réuni au Bureau international du travail (B.I.T.) les hauts fonctionnaires, les employeurs et les syndicalistes de vingt-neuf pays, s'est terminée sur une note moins pessimiste que ne l'avait fait craindre le rapport des experts du B.I.T. Ce document mettait l'accent sur une augmentation considérable du chômage dans les industries textiles. Toutefois, les débats ont laissé entrevoir une tendance à l'amélioration des perspectives d'emploi dans ce secteur dans les pays industrialisés, notamment en Europe (1). Selon M. Jack Pell, directeur des relations professionnelles de la Communauté européenne, un optimisme prudent pourrait être partiellement justifié par la renégociation de l'accord multifibre (A.M.F.) ainsi que par diverses mesures adoptées par la Commission de Bruxelles et destinées à venir en aide à l'industrie du textile.

Les experts du B.I.T. ont souligné, une fois de plus, les dangers du travail posté, de plus en plus fréquent dans les industries textiles et les inconvénients qu'il représentait pour les travailleurs, surtout pour les femmes et les jeunes. Reconnaissant qu' *« il est nécessaire, dans l'industrie textile, pour des raisons à la fois techniques, de rentabilité et de développement des possibilités d'emploi, de recourir régulièrement au travail par équipes »*, ces experts ont préconisé un certain nombre de mesures devant permettre de prévenir et de limiter, sinon d'éliminer les désavantages de ce système. La Commission a insisté sur la nécessité pour les pouvoirs publics et les employeurs de coopérer avec les travailleurs afin de planifier à tous les niveaux de responsabilité les programmes de formation actuels qu'il paraît urgent de réviser. Elle a estimé également qu'en ce domaine une coopération serait souhaitable entre pays pauvres et pays industrialisés.

Les problèmes de la sous-traitance

En outre, une résolution a été adoptée, invitant le B.I.T à se pencher sur les problèmes de la sous-traitance internationale pratiquée par les entreprises multinationales dans les secteurs du textile et de l'habillement. La Commission reconnaissant qu'un *système de salaire fixe lié au temps de travail avait tendance à* remplacer la rémunération au rendement en usage le plus souvent dans l'industrie textile, a souhaité que les entreprises où la rémunération au rendement est encore en vigueur prennent en considération les autres éléments qui influent sur la productivité, *notamment les difficultés inhérentes* au poste de travail et les divers facteurs propres au milieu de travail. Le travail à domicile a également retenu l'attention de la Commission qui a demandé au B.I.T. d'entreprendre une étude sur les mesures de contrôle adoptées pour garantir aux travailleurs à domicile les mêmes rémunérations, conditions de travail et normes de sécurité sociale, que celles dont bénéficient les salariés des manufactures. La Commission a enfin lancé une mise en garde contre l'emploi de la benzidine et de la bêta-naphtylamine, deux agents de synthèse reconnus cancérigènes.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Le sensible redressement de la balance textile de la Grande-Bretagne confirme un tel optimisme : le déficit des échanges textiles, qui avait atteint 144 millions de livres en 1975 et 136 millions de livres en 1976, a été ramené à 6 millions de livres en 1977 selon le Bureau des statistiques du textile de Manchester cité par le *Financial Times*. Le redressement aurait été amorcé avant même la signature du nouvel A.M.F.

LA COB MET EN GARDE LES ÉPARGNANTS CONTRE CERTAINS CONTRATS VIAGERS

Saisie de nombreuses demandes de renseignements sur des contrats de rentes viagères proposés par des placards publicitaires parus dans la presse la Commission des opérations de Bourse (C.O.B.) lance une mise *en garde aux éventuels souscripteurs.*

« Ces publicités, précise la C.O.B., *émanent généralement d'une société mettant en présence des particuliers, qui signent entre eux des actes constitutifs de rente viagère. Les informations diffusées sur ce type d'opération ne sont soumises au contrôle préalable d'aucun organisme officiel, et la Commission a déjà invité les épargnants sollicités à s'assurer de la réalité des garanties qui leur sont annoncées. Il n'entre pas, en effet, en l'état actuel des textes, dans la compétence de la Commission de contrôler l'information diffusée sur des contrats de rente viagère, qui ne constituent pas des valeurs mobilières cessibles.*

» Toutefois, dans le mécanisme mis en place par l'une des sociétés, qui propose de tels contrats, figure la cession d'un portefeuille de valeurs mobilières étrangères que le souscripteur français du contrat est invité à acquérir pour le recéder à une société étrangère ; cette dernière souscrit à une société d'assurance également de nationalité étrangère une rente viagère, qui pourrait, selon la publicité diffusée, être ainsi versée en dollars au souscripteur français.

» Afin de vérifier la régularité des modalités présentées et la réalité des opérations décrites, la Commission a décidé de procéder à une enquête et elle a appelé sur cette affaire l'attention des autorités administratives compétentes au regard du contrôle des changes et des opérations d'assurance, ainsi que des autorités judiciaires. »

CONJONCTURE

LE NOMBRE DES FAILLITES A AUGMENTÉ DE PLUS DE 20 % EN MARS

Les « défaillances » d'entreprises en France se font plus nombreuses. En mars, elles ont augmenté de 21 % par rapport à février, et de plus de 30 % en un an 1 504 contre respectivement 1 243 et 1 163). Ces statistiques de l'INSEE reprennent les jugements de règlement judiciaires, liquidation de biens et faillites (non compris les jugements de première information) publiés chaque mois au Bulletin officiel des annonces commerciales et les pondèrent d'un coefficient corrigeant les variations saisonnières.

Ce chiffre de 1 504 défaillances est le plus élevé enregistré depuis juin 1975 C'est dans le bâtiment et les travaux publics (321 défaillances contre 250 en février et 243 en mars 1977) et dans le commerce (492 défaillances contre 384 en février et 340 en mars 1877) que la dégradation a été la plus marquée. Elle a été moins sensible dans l'industrie (299 défaillances contre 293 en février et 235 en mars 1977).

Montedison : de quoi demain sera-t-il fait ?

Le groupe chimique italien Montedison ne sera pas démantelé. Il faut entendre par là que sa division pétrochimique, la plus importante de la péninsule et qui compte pour près d'un quart dans son chiffre d'affaires consolidé (5 472 milliards de lires en 1977), ne passera pas dans le giron de l'E.N.I. comme la rumeur en avait couru. M. Schejola, président de Montedison-France, et les divers responsables de la firme milanaise venus à Paris présenter les comptes de l'exercice écoulé, ont été formels à ce sujet.

Pour apurer les pertes subies l'an passé (509 milliards de lires), les plus fortes de toute l'industrie italienne, la Montedison Spa va réduire son capital de 283,3 milliards de lires, pour le ramener à 152,5 milliards. En plus, 226,07 milliards de lires seront prélevés sur les réserves pour faire l'appoint. Puis, afin de fournir au groupe les moyens financiers que son développement mais aussi sa restructuration imposent, trois opérations vont être lancées. En premier lieu, le capital, après réduction, sera augmenté de 203,24 milliard, de lires et porté à 355,7 milliards de lires et un emprunt obligataire de 175 milliards de lires à 13,5 % d'intérêt sera émis. Enfin, les intérêts non chimiques du groupe Montedison (la chaîne de grands magasins Standa exceptée) seront vendus pour une somme évaluée à 200 milliards de lires et 122 milliards de prêts bancaires seront demandés et accordés. Bref, au total, la Montedison disposera de 700 milliards de lires pour repartir d'un bon pied.

Mais sur quel pied ? Et quelle restructuration ? Sur ces deux points, les dirigeants de la Montedison sont muets. La présence d'actionnaires publics et privés au sein du capital gèle toute prise de décision Actionnaire, mais aussi bailleur de fonds par l'intermédiaire des banques, l'Etat pourrait, certes, intervenir de manière décisive. Mais le parti communiste, M Berlinguer en tête, ne veut pas qu'il accroisse sa participation dans l'industrie italienne et dans la Montedison en particulier. Placés en porte à faux, les actionnaires privés ne sont pas en meilleure posture.

Alors ? La parole appartient à M. Medici, nouveau P.-D. G. du groupe, qui, de l'avis de M. Mario Luciolli, vice-président de Montedison-France, et ancien ambassadeur d'Italie à Bonn, pourrait se révéler « un excellent pape de transition ». Optimiste, cet ancien diplomate l'est. Il pense, en particulier, que les premiers résultats de l'opération de sauvetage, que l'assemblée générale des actionnaires doit approuver, le 29 avril prochain, pourraient se faire sentir d'ici à deux ans. A moins que cette opération ne consiste qu'à colmater les brèches.

En attendant, à tort ou à raison, un certain climat d'optimisme semble régner à la Montedison-France, qui veut à tout prix se démarquer de la Montefibre-France (usine de Saint-Nabord, dans les Vosges), filiale directe du groupe Montedison-Italie. Exhibant un chiffre d'affaires de 604 millions de francs pour 1977, quadruplé en cinq ans, mais un peu moins fier quand même de son bénéfice (1,5 million après amortissements), M. Scheiola parle « avec prudence » d'extension d'activité. Ainsi, la société va se lancer dans le prêt-à-porter. Mais à la Montedison, sait-on vraiment de quoi demain sera fait ?

ANDRÉ DESSOT.

Europa Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT

La situation monétaire des États-Unis ne cesse de se dégrader

L'ÉVOLUTION monétaire des quatre dernières semaines a encore une fois été dominée *par le clivage entre le dollar d'une* part, le yen et le deutschemark, d'autre part, avec cette particularité que c'est la monnaie japonaise qui se trouve maintenant en première ligne.

Le mouvement a été aggravé par la considérable dégradation monétaire américaine dont on observe actuellement les traits concordants : accélération de l'inflation qui frôle les 8 %, déficit record de 4,5 milliards de la balance commerciale de février, subit emballement de la croissance monétaire à 9 % au cours des dernières semaines. On craint maintenant outre-Atlantique qu'une nouvelle politique restrictive ne fasse remonter « le jour le jour » et passer le *prime rate* au-dessus de son niveau actuel, pourtant déjà très élevé, de 8 %.

En même temps, on observe en Allemagne et au Japon des évolutions exactement inverses : décélération de l'inflation et baisse des taux d'intérêt (le Japon a réduit son taux d'escompte de 4,25 % à 3,5 %, et en Allemagne les taux des Bons du Trésor viennent d'être réduits d'un quart de point). Malheureusement cet écartèlement va maintenant tellement loin que les positions des monnaies deviennent artificielles dans les deux sens, en entraînant des dangers dans les deux cas. *En Allemagne, c'est la* pression déflationniste qui va se manifester en laminant les profits des exportateurs. Plusieurs cris d'alarme ont été lancés récemment par le chancelier Schmidt et par M. Geiger, président des Caisses d'épargne.

Aux Etats-Unis, où jusqu'ici les responsables, malgré quelques déclarations lénifiantes, restaient en réalité d'une calme insouciance, les choses sont peut-être en train de changer. En effet, tant que la faiblesse du dollar ne pénalisait que les exportateurs étrangers, en favorisant les produits américains, elle était considérée d'un œil indulgent. Maintenant qu'elle risque de faire bondir l'inflation et les taux d'intérêt américains, *tout pourrait* changer, bien que le *discours prononcé* par M. Carter sur l'inflation ait été bien décevant.

Quoi qu'il en soit, las d'attendre et ne pouvant forcer les Américains à réagir, les Européens viennent d'examiner à leurs « sommet » de Copenhague de nouvelles mesures pour tenter d'échapper aux effets destructeurs des vagues de dollars.

Remontée rapide du franc

Pourtant tous les pays sont loin de connaître les mêmes problèmes que l'Allemagne. En particulier on peut relever les évolutions récentes de la France et de la Grande-Bretagne. La première a donné au cours des dernières semaines le spectacle d'une récupération monétaire et financière extraordinaire, avec des effets en cascade qui illustrent d'une façon saisissante les liaisons existant entre les indicateurs de notre tableau de bord. D'abord, remontée rapide du franc, qui a progressé par rapport à toutes les monnaies, son indice passant de 89,7 à 92,8. Ensuite, baisse de deux points du taux d'intérêt au jour le jour (de 10,5 % à 8,5 %), ce qui fait espérer une baisse ultérieure de son *prime rate* en dessous *de son niveau actuel de 9,3 %*. Enfin, envolée de la Bourse de Paris, qui a regagné 25 % par rapport à son point bas de mars. Pourtant les problèmes économiques demeurent, et tôt ou tard, après cette récupération politique, les indicateurs devront de nouveau embrayer sur les données réelles.

En Grande-Bretagne l'évolution n'est pas la même. Après l'euphorie financière sans nuages, qui durait depuis de longs mois, la livre faiblit à nouveau, non seulement par rapport au panier (son indice recule de 91,5 à 86,9) mais même par rapport au dollar. Sous l'effet *à retardement des entrées de capitaux*, la croissance monétaire s'est accélérée à 20 % et le minimum *lendering rate* vient d'être porté de 6,5 % à 7,5 %.

MAURICE BOMMENSATH.

LES CHIFFRES MONÉTAIRES ET FINANCIERS

	MASSE MONETAIRE Taux de croissance annuelle (1)	TAUX D'INTERET		POSITIONS DE CHANGE PAR RAPPORT		BOURSE : tendance mensuelle (écart 12 mois)
		jour le jour	prime-rate (2)	au dollar (3)	à un panier de monnaies (4)	
Dollar	5 (8)	6,8	8	—	94,2 (95,4)	+ 1 (— 17)
Deutschemark	8 (11)	3,6	5,5	2,01 (+ 1)	122,4 (123,1)	0 (+ 2)
Franc français	5 (8)	8,4	9,3	4,55 (+ 4)	92,8 (89,7)	+ 20 (+ 37)
Livre	22 (24)	6	7	1,87 (— 2)	86,9 (91,5)	+ 4 (+ 8)
Lire	— (19)	11,8	16	852 (0)	75,6 (76,5)	— 5 (— 6)

(1) Il s'agit de la masse monétaire au sens strict, dite M1, corrigée des variations saisonnières croissance sur trois mois ramenée en rythme annuel (et entre parenthèses sur douze mois).
(2) Le « prime-rate » est le taux à court terme consenti aux meilleurs clients.
(3) Position récente et tendance mensuelle en %.
(4) Le panier comprend les cinq monnaies plus le yen. L'indice 100 correspond à fin décembre 1975. Entre parenthèses : valeurs du mois précédent.

La Commission de Bruxelles reste divisée sur l'élargissement de la C. E. E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — C'est en principe mercredi 19 avril que la Commission européenne devrait approuver ses « *réflexions d'ensemble* » sur le problème de l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne. Il n'est pas sûr qu'elle y parvienne tant la discussion en son sein est vive. M. Natali, le vice-président qui a en charge ce dossier, est en quelque sorte coincé entre ceux de ses collègues qui, face à une aussi importante affaire, estiment que la Commission a le devoir de décrire avec précision ce qu'il conviendrait de faire pour que l' « *opération élargissement* » puisse être une réussite, et ceux qui, au *contraire, croient* qu'il vaut mieux ne pas trop en dire pour ne pas susciter des réactions hostiles à l'intérieur de la C.E.E. ou dans les pays candidats.

Le projet de rapport en cours de discussion se ressent de ces divisions et, dans sa forme *actuelle, est loin de fournir une* vision claire du problème. Comme les versions précédentes, il ne dépasse guère le stade du diagnostic, même si celui-ci, qui laisse une impression nettement pessimiste, est assorti de quelques suggestions imprécises. De nouveau, *on retiendra les deux éléments* suivants : les services bruxellois écartent définitivement l'idée de « globaliser » les trois négociations. Ils confirment que l'adhésion de la Grèce devrait être acquise d'ici à 1981. Cependant, le projet de rapport note (il s'agit là d'un passage controversé) que, « *du fait de problèmes notamment institutionnels qui découleraient d'adhésions successives, il serait préférable d'envisager l'adhésion simultanée de l'Espagne et du Portugal* ».

Il n'est plus question, comme ce fut le cas à un stade moins avancé des réflexions de la Commission, de transferts massifs au profit des pays candidats, pour accélérer leur croissance économique et les aider à s'intégrer à l'économie des Neuf. Le nouveau texte, bien qu'ambigu, manifeste plus de prudence. On y lit notamment : « *Le Portugal, dont le revenu par tête est très inférieur à celui de tous les autres Etats de la Communauté élargie, et dont les structures sont encore largement sous-développées, pourrait continuer à bénéficier d'une aide communautaire permettant de faciliter sa croissance... Mais ni la Grèce, dont le revenu par habitant est à peine inférieur à celui de l'Irlande, ni l'Espagne, à bien des égards comparable à l'Italie, ne semblent pas au stade actuel devoir bénéficier d'un tel régime exceptionnel. (...)* »

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	133 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moulinex

RESULTATS NON CONSOLIDES 1977
(en milliers de francs)

Les ventes de l'exercice se sont élevées à		1 458 507
soit une augmentation de 5,54 % par rapport à l'exercice prédent.		
Les ventes à l'exportation totalisent 58 % de ce montant. Elles sont en progression de 17.7 %.		
Le bénéfice brut (avant amortissements et provisions) est de		301 109
soit une augmentation de 10.4 % sur 1976.		
Il représente 20,7 % du total des ventes contre 19,7 % en 1976.		
Après déduction :		
— des amortissements et provisions dont 104 901 d'amortissements industriels ;	— 107 801	
— de la provision pour investissements basée fiscalement sur la participation de 1976	— 31 939	
— de la provision pour hausse des prix	— 1 065	
— *de l'abondement actionnariat du personnel* compensé par des primes d'émission	— 2 639	
— de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice	— 57 876	
— de la participation revenant au personnel	— 43 061	
		— 224 381
Et addition :		
— de la reprise de la provision pour investissements de 1972	+ 7 453	
— de la rectification de la participation com*plémentaire de l'exercice 1976*	+ 4 902	
— divers	+ 1 241	
		+ 13 596

LE BENEFICE NET COMPTABLE

Apparaît au bilan de *1977 pour*	70 324
Il faut préciser que le résultat net propre à l'exercice 1977 s'élève à	65 422

si l'on tient compte de la rectification concernant la participation complémentaire indiquée ci-dessus (4 902) qui aurait dû être intégrée dans les résultats de 1976. Il s'en suit que le résultat net figurant au bilan 1976 aurait dû être de 55 515 au lieu de 50 613.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 20 mai, la distribution d'un dividende de 2 francs par action, soit, compte tenu de l'avoir fiscal, un revenu global de 3 francs, ce dividende — identique au précédent — s'appliquant à un capital augmenté par la distribution d'une action gratuite pour dix effectuée en janvier 1978.

A une assemblée générale extraordinaire — convoquée le même jour — il sera demandé :

— de renoncer au droit préférentiel des actionnaires lors d'une émission de soixante cinq mille actions réservées au fonds commun de placement du personnel ;

— de donner au directoire l'autorisation d'augmenter — éventuellement — *le capital pour le porter à un maximum de 200 000 000 francs.*

Dans un prochain communiqué seront publiés les chiffres consolidés prenant en compte les résultats des filiales.

BIS S.A.

CENTRALE INTERNATIONALE DES SERVICES

Dans sa séance du 14 avril 1978, le conseil d'administration de la société BIS S.A. a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, le 20 juin 1978.

Chiffres d'affaires et résultats

Les revenus de la société BIS S.A., en sa nouvelle qualité de société holding, sont constitués essentiellement de produits financiers et locatifs et s'élèvent — hors taxes — à 7 261 061 F dégageant un résultat après impôts de 8 002 538 F dont 6 077 612 F de profits exceptionnels.

Le chiffre d'affaires consolidé BIS S.A.-BIS France s'élève à 785 622 565 F — hors taxes — contre 728 460 314 F en 1976, soit une augmentation de 7,85 %.

Le résultat — après impôts — de l'exercice 1977 s'élève à 32 875 909 F contre 30 178 848 F soit une augmentation de 8,94 %. Ce résultat tient compte de la réintégration de la provision pour investissements de 1972 totalement libérée de l'impôt de 2 082 178 F.

Le chiffre d'affaires du groupe BIS — consolidé pour la première fois au titre de l'exercice 1977 (hors les prises de participation chez S.C.R.L., intervenue le 15 décembre 1977, et dans Wells Management Corporation par l'intermédiaire de notre filiale BIS America Corporation, intervenue en février 1978) s'élève à 890 505 009 francs contre 815 988 201 F, soit une augmentation de 9,13 % et dégage un résultat consolidé — après impôts — de *34 847 571 F*

Dividende

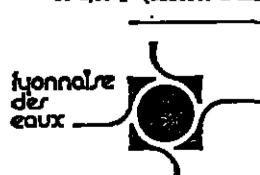
Le conseil d'administration de la société proposera à l'assemblée générale des actionnaires, la répartition d'un dividende global de 23.10 F — dont un avoir fiscal de 7.70 F par *action — pour chacune des 1 016 250* actions constituant le capital actuel après doublement.

Le dividende net se décomposant comme suit :

— 12.80 F au titre de l'exercice 1977 (assorti d'un avoir fiscal de 6,40 F) ;

*— et 2,60 F (assorti d'un avoir fis*cal de 1,30 F) provenant du report à nouveau décidé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 juin 1977 (pour tenir compte des recommandations du ministère *de l'économie et des finances).*

Rappelons que le dividende net qui a été versé au titre de l'exercice 1976 était de 12,80 F (assorti d'un avoir fiscal de 6,40 F) pour chacune des 508 125 actions constituant le capital avant attribution gratuite ce qui représente une augmentation de *140,8 %.*



Le conseil d'administration de la Société lyonnaise des eaux vient d'arrêter les comptes de l'exercice 1977.

Au compte d'exploitation générale, les recettes de la distribution d'eau ont été sensiblement affectées par des conditions météorologiques défavorables et par la limitation des tarifs ; par contre, les activités liées à l'assainissement et les travaux ont connu une évolution plus favorable.

Au total, le chiffre d'affaires T.T.C. a atteint 1 117 millions de francs (+ 12 %). Les produits financiers et du portefeuille ont été de 45 millions de francs (+ 24 %).

Après dotation de 114 millions de francs aux comptes d'amortissements et de provisions (+ 9 %), le bénéfice d'exploitation ressort à 123,9 millions de francs contre 118 millions de francs en 1976.

Au compte de pertes et profits, le résultat en charges et revenus est de *64 millions de francs après pro*vision pour impôts de 48 millions de francs ; *les opérations en capital* se soldent par une perte de 0,8 mil*lion de francs* après une provision de 20 millions de francs pour la participation prise récemment chez Sicli, compensée par diverses plus-values et une reprise de 13 millions de francs sur la provision pour fluctuation de la valeur du portefeuille.

Au total, le bénéfice net de l'exercice ressort à 63,2 millions de francs contre 59,9 millions de francs en 1976.

Le conseil proposera à l'assemblée — qui sera convoquée pour le 21 juin 1978 — la distribution de 38 millions de francs correspondant au dividende de l'exercice 1977, soit 21,80 francs par action et un complément de 0,70 franc au titre de l'exercice 1976 ; *à ce dividende glo*bal de 22,50 francs est attaché un avoir fiscal de 11,25 francs.

Le revenu total perçu en 1978, par action, sera donc de 33,75 francs contre 28,65 francs en 1977 et 27 francs en 1976.

BANQUE WORMS

L'assemblée générale ordinaire du 13 avril, tenue sous la présidence de M. Guy Taittinger assisté comme scrutateurs de MM. Raymond Meynial et Nicholas Clive Worms s'est tout d'abord associée à l'hommage rendu par le président à la mémoire de M. Louis-Charles de Fouchier administrateur subitement décédé le 12 mars dernier.

Elle a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1977 qui, pour un bénéfice d'exploitation de 48,3 millions de francs (contre 45,4 en 1976) font apparaître, avec les plus-values à long terme et les plus-values immobilières, un bénéfice net de 71.1 millions de francs après amortissements et provisions.

Le bilan se totalise à 11 366,9 millions de francs (contre 9 661,8) compte tenu de la réévaluation des titres de filiales et participations qui a dégagé une plus-value de 55,2 millions de francs.

Il a été décidé de répartir un dividende de 12,20 F *par action, ce* qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 6,10 F), assurera un revenu global par titre de 18,30 F égal à celui de l'an dernier, mais applicable à un capital augmenté de 20 %. Ce dividende, représenté par le coupon numéro 14, sera mis en paiement aux guichets de la Banque à partir du 24 avril 1978.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Jean Barnaud et du Dr Heinz Sippel pour six années ainsi que les mandats de censeur de MM. de Corgnol et de Fels pour une année. Elle a, en outre, pris acte de la cooptation comme administrateur de M. Pierre Bazy, directeur général, en remplacement de M. Louis-Charles de Fouchier ; cette nomination, décidée par le conseil au cours d'une séance tenue juste avant l'assemblée, sera soumise à ratification lors d'une assemblée ultérieure.

legrand

Une erreur s'est glissée dans le communiqué inséré dans *le Monde* du 15 avril 1978, il fallait lire au premier paragraphe « Résultats consolidés » :

— le chiffre d'affaires total atteint 1 033,2 MF contre 882,7 MF (+ 17 %).



C-M INDUSTRIES

Le conseil d'administration s'est réuni le 6 avril pour arrêter le bilan et les comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître un bénéfice après impôt de 30 440 314 francs contre 27 156 782 francs pour l'exercice précédent, en augmentation de 12,1 %.

Ces comptes enregistrent une progression des revenus des concessions de licences : 69 268 760 francs contre 65 315 160 francs ainsi que des produits *financiers : 36 176 009 francs* contre 32 848 932 francs.

Ils ont pris en charge des travaux, fournitures et services extérieurs pour un montant de 37 242 813 francs contre 38 287 082 francs, des provisions s'élevant à 6 667 564 francs contre 8 045 824 francs, ainsi que des pertes *exceptionnelles pour 5 590 975 francs.*

Les frais financiers se montent à 10 557 816 francs contre 8 713 849 francs et les amortissements, qui comprennent l'amortissement d'un tiers des frais d'émission de l'emprunt suisse et de l'emprunt obligataire convertible émis en 1977, s'élèvent à *6 776 739 francs contre 4 350 246 francs.*

Le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) du groupe a atteint 1 405 142 000 francs (chiffre provisoire) contre 1 203 725 000 francs en 1976, soit une progression de 16,7 %. Les comptes consolidés sont en cours d'élaboration et d'après les premières estima*tions le bénéfice net consoli*dé serait également en augmentation.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 15 juin 1978, de fixer le dividende net à 9 francs par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) représentera un revenu global de 13,50 francs égal à celui de l'exercice précédent. Ce dividende s'applique à un capital augmenté en 1977, pour la deuxième année consécutive, par distribution d'une action gratuite pour dix actions anciennes, ce qui correspond à une nouvelle augmentation de 10 % des sommes distribuées.

BANQUE STEINDECKER S.A.

Réuni le 29 mars 1978, le conseil a pris connaissance des résultats de l'exercice 1977.

Il a approuvé les comptes clos le 31 décembre 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 2 196 032,29 F, après amortissements, provisions et impôts.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 17 mai 1978 :

— De fixer le montant net du dividende à 13,50 F assorti d'un avoir fiscal de 6,75 F.

Il soumettra également la nomination de deux nouveaux administrateurs :

— M. Marc Hannotin ;

— M. Maurice de Botton.

A la suite de cette décision, le conseil d'administration se composera de :

— M. Robert Steindecker, président-directeur général ;

— M. Henri Darmas, administrateur-directeur général ;

— M. Jean Levy, administrateur ;

— M. Marc Hannotin, administrateur ;

— M. Maurice de Botton, administrateur.

Le conseil proposera également, le 17 mai, à une assemblée générale extraordinaire, d'augmenter le capital de 8 000 000 F à 11 000 000 F, comme suit :

a) Première augmentation de 1 000 000 F par incorporation de réserves ;

b) Deuxième augmentation de 2 000 000 F par création d'actions en numéraire.

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

La Compagnie électro-financière, filiale de la Compagnie générale d'électricité, a cédé, le 5 avril 1978, 43 000 actions Sintra à la Compagnie générale d'électronique, par application en Bourse au cours de 325 F.

La Compagnie générale d'électronique, société holding dont le capital est réparti entre la Compagnie générale d'électricité et sa filiale CIT-Alcatel, détient désormais, directement ou indirectement, 65 % du capital de Sintra.

ANDRÉ ROUDIÈRE ET COMPAGNIE

Du fait de l'absorption par voie de *fusion par Roudière des sociétés Al*bert Masurel et Compagnie, Teintureries de Maromme, Teinture et Apprêts de Normandie, qui a eu pour effet de faire passer le capital social de 25 110 000 F à 31 660 000 F par création de 65 500 actions nouvelles, il est difficile de comparer l'exercice 1977 à l'exercice 1976.

En consolidé, le chiffre d'affaires en 1977 s'est élevé à 500 570 000 F, le bénéfice net à 9 340 000 F (dont 166 000 F de plus-values nettes), les amortissements à 23 656 000 F et le cash flow à 32 999 000 F.

Des investissements considérables ont été réalisés en Ariège et en Normandie (43 886 000 F) dans les départements teinture et finition. Deux outils très modernes ont surgi dont la mise en route a coûté fort cher du fait que l'on a recherché d'emblée un haut niveau qualitatif de production et qu'en Normandie on s'est orienté dans le sportswear vers des fabrications de plus en plus élaborées.

Compte tenu de l'importance des amortissements et de l'encaissement d'un emprunt à moyen et long terme de 35 millions de francs contracté auprès du Crédit National, la trésorerie s'est redressée d'une façon spectaculaire. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de porter à 18 F par action le dividende net qui était de 14.40 F en 1976. La distribution nette de ce fait, passera de 3 615 840 F à 5 698 800 F.

COMPAGNIE DU NORD

Le conseil d'administration s'est réuni le 13 avril 1978 sous la présidence de M. Alain de Rothschild.

Reportant à la clôture de l'exercice 1978 la réévaluation des actifs qui dégagera des plus-values, il a néanmoins décidé d'inscrire dans les comptes de 1977, outre les pertes exceptionnelles se rapportant aux activités immobilières et à l'industrie du bâtiment, d'importantes provisions couvrant des dépréciations et risques divers. De ce fait, alors que le *bénéfice d'exploitation est voisin de* celui de 1976, l'exercice 1977 se solde par un déficit de 28 908 923,28 francs.

Considérant que cet assainissement ne remet pas en cause la rentabilité intrinsèque des actifs, le conseil proposera à l'assemblée générale la répartition d'un dividende net de 1.50 franc par action (2.25 francs avec l'avoir fiscal), égal à celui de l'an passé.

Le montant de la perte de l'exercice et celui du dividende global (20 122 500 francs) seront imputés sur le poste « primes de fusion ».

S.A. FINANCIÈRE ÉTERNIT

Lors de sa réunion du 6 avril 1978, le conseil de surveillance a examiné les comptes consolidés qui se soldent *par un chiffre* d'affaires de [illegible] millions de francs, une marge brute d'autofinancement de 44,5 millions de francs, soit 5,1 % du chiffre d'affaires, et un résultat net de 4.7 millions de francs. Ces résultats sont en retrait sur l'exercice précédent reflétant ainsi la mauvaise conjoncture du secteur. A structure comparable, le chiffre d'affaires consolidé est en diminution de 8 % sur 1976, exercice au cours duquel la marge brute d'autofinancement a atteint 8 % du chiffre d'affaires.

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la S.A. Financière Eternit, convoquée pour le 6 juin 1978, il sera proposé la distribution d'un dividende de 9 F + 4,50 F d'avoir fiscal, soit 13,50 F par action, en augmentation par rapport au précédent dividende qui était de 8,50 F + 4,25 F d'avoir fiscal, soit 12.75 F par action. Le bénéfice net de l'exercice arrêté à 10 mil*lions 125 073 F*, après 671 966 F de profits sur cession d'éléments d'actif, autorise cette distribution qui, avec les tantièmes, représente une *somme de 6 690 575 F.*

DAMART - SERVIPOSTE

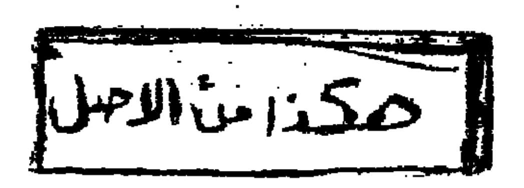
Au cours de sa réunion du 6 avril 1978, le conseil de surveillance de la société Damart-Serviposte a approuvé les propositions que le *directoire va soumettre* à l'assemblée générale des actionnaires, concernant l'affectation des résultats de l'exercice 1977.

Ces propositions visent à porter le dividende net par action, qui était de 12 francs en 1977, à 13,70 francs ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal, représente un dividende global de 20,55 francs au lieu de 18 francs, en augmentation de 14,17 %.

Au dividende fixé viendra s'ajouter le reliquat de dividende de 0,30 franc qui avait été différé en 1977 pour se conformer aux recommandations gouvernementales.

La somme effectivement versée à l'actionnaire serait ainsi de 14 francs net par action, majorée d'un avoir fiscal de 7 francs, soit 21 francs par action, somme supérieure de 19,66 % à celle perçue par l'actionnaire en 1977.

Le résultat net de l'exercice 1977, soit 15 848 567, 74 francs, majoré du report à nouveau de 1 500 000 francs serait affecté à la distribution pour 7 198 800 francs, le reste étant mis en réserve sous déduction d'un report à nouveau de 1 500 000 francs égal à celui de l'année précédente.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 AVRIL

Optimisme

Excellent début de semaine à la Bourse de Paris. On aurait pu penser que l'approche des opérations de liquidation pèserait sur le marché. Il n'en a rien été. A l'ouverture, l'indicateur de tendance s'inscrivait en hausse de 1,19 point à 127, et le volume des transactions était plus important que vendredi dernier.

Trois raisons étaient avancées, lundi, pour justifier cet optimisme inébranlable du marché : les entretiens du premier ministre avec les organisations syndicales et notamment le « dégel » entre le gouvernement et la C.F.D.T., les rumeurs sur un report et une rediscussion de la loi sur les taxations des plus-values ; la bonne tenue du franc par rapport aux devises fortes, deutschemark et franc suisse.

Parmi les hausses les plus spectaculaires, ont relevait celles de Finextel, Prétabail, Silic, Penhoët, Financière de Suez, B.S.N.-Gervais Danone, Dumez, Auxiliaire d'Entreprises, Bouygues, S.A.T., Marine-Wendel, Laboratoires Roger-Belon. Quelques baisses ont été cependant relevées : Carrefour, Eurafrance, Crédit du Nord, BIC, U.T.A. Très net repli de l'emprunt 7 % 1973.

Bonne tenue des valeurs américaines, en liaison avec la hausse de Wall-Street. Repli des valeurs allemandes et des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 595 F à 25 900 F, et le napoléon 10 centimes à 255 F. Le volume des transactions a été plus étoffé : 11,4 millions de francs contre 5,5 millions vendredi.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	14 avril	17 avril
Valeurs françaises ..	123,2	124,2
Valeurs étrangères ..	97,4	98,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,5	72,1

LONDRES

Le mouvement de reprise se poursuit mardi matin, et l'indice des industrielles progresse de 5,4 points à 452,1. Nouvelle avance des pétroles. Les Fonds d'Etat sont soutenus. Vif recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 173 38 contre 174 38

VALEURS	CLOTURE 17 4	COURS 18 4
Beecham	623 ...	628 ...
British Petroleum	768 .	788 ...
Courtaulds	109 ...	109 ...
De Beers..........	333	342 ...
Imperial Chemical ...	332 ...	333 ...
Rio Tinto Zinc Corp. ..	198 ...	194 ...
Shell	516 ..	520 ...
Vickers	176	178 ..
War Loan 3 1/2 % ..	34 1/2	34 1/2
*West Driefontein	22 1/2	21 7/8
*Western Holdings	20 1/2	20 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

ATELIERS DE CONSTRUCTION DU NORD DE LA FRANCE. — La société vient d'acquérir une participation de 10 % dans le capital de STEMI.

CENTRALE SICLL. — Les comptes de l'exercice 1977 se soldent par une perte de 28,7 millions de francs contre un déficit de 11,22 millions. La cotation des actions avait été suspendue le 6 avril dernier dans l'attente des mesures à prendre pour redresser la situation financière de l'affaire (« le Monde » du 8 avril). Le conseil proposera de réduire le capital.

DU PONT CO. — Bénéfice net du premier trimestre 1978 : 168,1 millions de dollars contre 121 millions un an plus tôt, soit 3,45 dollars par titre (record absolu) contre 2,45 dollars.

C. M. INDUSTRIES. — Bénéfice net pour 1977 : 30,44 millions de francs contre 27,15 millions. Dividende global inchangé à 13,50 F, mais s'appliquant à un capital augmenté gratuitement de 10 % en 1977.

GALERIES LAFAYETTE. — L'exercice 1977 s'est soldé par une perte de 9,46 millions de francs contre une perte de 13,99 millions en 1976.

BIS S.A. — Résultat net pour 1977 : 32,87 millions de francs contre 30,17 millions en 1976. Dividende global : 23,10 F contre 19,20 F, s'appliquant à un capital doublé gratuitement en 1977.

A. ROUDIÈRE ET Cie. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 9,34 millions de francs (non comparable après absorption de Masurel). Dividende global : 27 F contre 21,60 F.

B. S. N. - GERVAIS - DANONE. — Bénéfice de l'exercice 1977 : 96,69 millions de francs contre 59,34 millions. Dividende global : 40,50 F contre 37,80 F.

NEW-YORK

Nouveaux records battus

Nouvelle séance historique, lundi à Wall Street, où le record d'activité enregistré à la veille du week-end, avec 52,28 millions de titres échangés, a été pulvérisé, 63,51 millions d'actions ayant été négociées. Cette véritable frénésie d'achats s'est tout naturellement accompagnée d'une nouvelle et vive hausse des cours, l'indice Dow Jones effectuant un nouveau bond de 14,99 points pour se hisser à 810,12. Encore faut-il souligner que la progression de l'indice des valeurs industrielles atteignait un moment 22 points, quelques ventes bénéficiaires ayant ramené cette performance dans des limites un peu plus raisonnables lors des ultimes échanges.

Sur 1 941 valeurs traitées, 1045 ont progressé, 539 ont reculé et 357 sont restées à peu près inchangées. Les différents indices reflètent bien cette évolution puisque, à l'exception des services publics (— 0,37), tous ont monté (tranports, 218,30 contre 213,77). Parmi les quinze valeurs les plus actives de la séance (Scott Paper, 1,2 million d'actions ; Merrill Lynch, 695 000 actions ; Sears Roebuck, 600 000 actions, etc.), une seule, Atlantic Richfield, a reculé après l'échange de 482 400 titres. (Voir page une.)

VALEURS	COURS 14 4	COURS 17 4
Alcoa	41 1/2	43 ...
A.T.T.	62 ..	62 1/4
Boeing	37 1/2	37 3/4
Chase Manhattan Bank..	31 1/8	31 1/2
Du Pont de Nemours ..	110 ...	112 1/8
Eastman Kodak	45 5/8	46 ...
Exxon	46 3/4	47 1/4
Ford	48 3/8	49 1/4
General Electric	48 1/4	49 3/4
General Foods	28 3/8	28 7/8
General Motors	64 1/2	66 ...
Goodyear	17 5/8	17 5/8
I.B.M.	243 1/2	251 1/8
I.T.T.	30 3/8	30 5/8
Kennecott	25 1/2	25 3/8
Mobil Oil	62 7/8	65 ..
Pfizer	28 ..	28 1/8
Schlumberger	68 3/8	69 5/8
Texaco	26 1/8	26 3/4
U.A.I. Inc.	24 ...	24 1/8
Union Carbide	40	41 5/8
U.S. Steel	26 5/8	26 3/4
Westinghouse	19 1/2	19 5/8
Xerox	46 1/4	47 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 4	18 4
1 dollar (en yens)	220 25	222 30

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 17 AVRIL - COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 avril 1978 a été tiré à 584 779 exemplaires.

RÉUNI AU DANEMARK

Le « groupe des plans nucléaires de l'OTAN » étudie la modernisation de l'arsenal atlantique

Les ministres de la défense des sept pays qui forment le « groupe des plans nucléaires de l'OTAN » (Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie et Turquie) se réunissent mardi 18 et mercredi 19 avril à la base navale danoise de Frederikshavn.

Les ministres étudieront diverses mesures de modernisation de l'arsenal atlantique allant, selon des sources de l'OTAN, du remplacement des têtes nucléaires entreposées en Europe à l'adoption de nouvelles procédures de commandement. Ils établiront un programme valable jusqu'en 1984. Ils prendront notamment connaissance d'un rapport américain sur l'équilibre stratégique mondial. Les résultats des délibérations, qui resteront secrètes, seront soumis les 18 et 19 mai, à Bruxelles, à la réunion semestrielle de l'ensemble des ministres de la défense de l'OTAN. (La France, qui ne participe pas à l'organisation militaire intégrée, n'en fait pas partie.) Les mesures adoptées seront entérinées les 30 et 31 mai par le conseil atlantique « au sommet » de Washington. Selon un porte-parole de l'OTAN, le problème de la bombe à neutrons ne sera pas discuté, le président Carter ayant décidé d'ajourner sa fabrication.

Trois manifestations contre cette arme sont cependant organisées ce mardi au Danemark, à Frederikshavn, Copenhague et Aarhus. Au cours d'une conférence de presse lundi à Londres, M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a déclaré qu'à son avis la bombe à neutrons jouissait au sein de l'OTAN et aux Etats-Unis d'un préjugé plus favorable qu'auparavant. « *La position de l'OTAN autorise désormais une grande souplesse*, a-t-il dit, *et le président Carter s'est mis en position de ne décider qu'en fonction de ce qui va se produire maintenant.* »

La décrispation germano-américaine

A Washington, un émissaire spécial du chancelier Schmidt chargé de « décrisper » les relations germano-américaines, M. Ehmke, vice-président du groupe social-démocrate au Bundestag, a commencé ses entretiens, et M. Carter a eu une conversation téléphonique avec le chef du gouvernement de Bonn. Cet entretien, estime-t-on dans la capitale fédérale allemande, est le signe de la volonté des deux parties de dédramatiser la discussion. Bonn, souligne-t-on encore, continue de considérer que la décision du président Carter de ne pas construire pour l'instant la bombe N ne signifie pas qu'il y a définitivement renoncé, au contraire. Tout dépend, ajoute-t-on, de la volonté des Soviétiques de faire des concessions dans les négociations sur la réduction des armements stratégiques. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

LES ÉTATS-MAJORS FRANÇAIS ET LA BOMBE A NEUTRONS

Selon l'agence Reuter, des techniciens français auraient entrepris des études pour la mise au point éventuelle d'une bombe à neutrons, comparable à l'arme américaine. Cette information n'est ni confirmée ni infirmée officiellement.

La France n'a jamais cessé ses expérimentations nucléaires (six essais en 1977 et deux cette année en février et mars), et les états-majors ont entrepris des études de coût-efficacité pour orienter leur choix entre l'abandon ou l'adoption de nouveaux armements. (*Le Monde* du 6 octobre 1977.)

En ce qui concerne la bombe à neutrons, contrairement à ce que suggérait le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), le ministère de la défense a refusé de se lancer dans la mise au point d'armes nucléaires tactiques miniaturisées. Mais la France tient cependant à rester dans le peloton de tête des puissances nucléaires et, dans leurs calculs, les états-majors ont toujours tendance à préférer l'arme qui garantit la plus grande efficacité pour le moindre coût. Si les études apportent la preuve que la bombe à neutrons revient moins cher que les armes nucléaires classiques, quelle sera la position des états-majors ?

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

Le Journal officiel *du mercredi 19 avril publiera la nomination de nouveaux ambassadeurs à Bangkok, à Saint-Domingue, à Doha (Qatar) et à Suva (Fidji).*

M. Yves Barbier à Bangkok

M. Yves Barbier est nommé ambassadeur en Thaïlande en remplacement de M. Gérard André.

[Né en 1919, M. Barbier est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a été en poste à la direction d'Asie, à Pékin, à Kunming, à Changhaï, au service de presse du Quai d'Orsay, à Helsinki, à la direction d'Europe, à Trieste comme représentant politique de la France (1955-1956), puis au consulat, à Berne, à Londres, à la direction d'Afrique du Nord, à Rabat et à Milan comme consul général. Depuis 1975, il était ambassadeur à Addis-Abeba.]

M. Le Caruyer de Beauvais à Saint-Domingue

M. Patrice Le Caruyer de Beauvais est nommé ambassadeur en République Dominicaine en remplacement de M. François Giraudon.

[M. P. Le Caruyer de Beauvais, né en 1922, entré aux affaires étrangères en 1945, a été en poste à la direction d'Europe, à Vienne, à la direction des affaires économiques, à Jérusalem, Berlin, Vientiane, à la direction d'Asie-Océanie. Détaché en 1961 auprès de la Société d'assistance technique d'outre-mer (1961), il a été ensuite consul général à Elisabethville puis à Cracovie, chargé de mission à Damas, consul général à Mexico et Saïgon. Il était depuis 1976 à la direction des affaires africaines et malgaches.]

M. Jean Bellivier au Qatar

M. Jean Bellivier est nommé ambassadeur au Qatar en remplacement de M. Bernard Lopinot.

[Né en 1928, diplômé de l'Ecole des langues orientales (arabe persan), M. Bellivier, après un stage à la résidence générale au Maroc, est entrée aux affaires étrangères en 1955. Il a été en poste à Djeddah, à la direction des affaires marocaines et tunisiennes, à Sousse, à Tunis, à la commission des biens français au Caire (1958-1962), à La Haye, au consulat de Salisbury (Rhodésie), au service des Nations unies et des organisations internationales, à Koweït et à Abou-Dhabi, où il a été chargé d'affaires (1972). Depuis 1974, il était à la direction d'Afrique du Nord et du Levant.]

M. Jean Gueury aux Fidji

M. Jean Gueury est nommé ambassadeur aux îles Fidji, en remplacement de M. Albert de Schoenen.

[Comme ses prédécesseurs, M. Gueury demeure simultanément ambassadeur en Nouvelle-Zélande où il a été nommé le 30 octobre 1977. *Le Monde* du 29 octobre 1977 a publié sa biographie.]

● *Deux syndicalistes condamnés pour séquestration en Haute-Savoie.* — Deux délégués syndicaux, MM. Roger Thieffinne, trente-quatre ans, et André Banfin, trente-neuf ans, tous deux employés à l'usine des avions Marcel Dassault d'Argonay (Haute-Savoie), ont été condamnés, lundi 17 avril, par le tribunal correctionnel d'Annecy à 500 francs d'amende chacun pour avoir, en avril 1977, séquestré le directeur de l'établissement, M. Francis Bachelerie (*le Monde* du 11 avril).

● *Casino Ruhl : nouvelle arrestation.* — Un restaurateur niçois dont l'identité n'a pas été révélée a été arrêté lundi après-midi 17 avril par des policiers du service des courses et jeux. Il est soupçonné d'avoir servi de complice aux croupiers du casino Ruhl dans les importants détournements commis dans les salles de jeux de cet établissement (*le Monde* du 15 avril).

● *Le président guinéen*, M. Sekou Touré, a commencé, lundi 17 avril, une « visite d'Etat » en Libye. Pour sa part, le président Kadhafi s'était rendu en Guinée en 1974. — *(A.F.P.)*

[Il s'agit du premier long voyage hors d'Afrique noire du chef de l'Etat guinéen depuis juillet 1965, date à laquelle il s'était rendu à Moscou. Depuis lors, M. Sekou Touré avait effectué deux brèves visites hors de son pays, l'une en 1967 à Bamako, pour y assister à une réunion de l'Organisation des pays riverains du fleuve Sénégal, l'autre à Monrovia, lors d'une tentative infructueuse de réconciliation entre la Guinée et ses voisins. M. Sekou Touré a séjourné à nouveau dans la capitale du Libéria le 19 mars dernier lors du « sommet » de réconciliation avec MM. Houphouët-Boigny et Senghor.]

● *M. Edward Gierek*, premier secrétaire du parti ouvrier unifié de Pologne, est arrivé lundi 17 avril à Moscou, pour une « courte visite d'amitié » à l'invitation du comité central du parti communiste soviétique. Il a été accueilli à son arrivée par M. Brejnev. — *(U.P.I.)*

INCARCÉRÉS EN ESPAGNE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Deux Français auraient été torturés

De notre correspondant régional

Toulouse. — Deux jeunes anarchistes français, incarcérés depuis le début de l'année, auraient subi des tortures dans une prison de Barcelone. C'est ce qu'a affirmé, lundi 17 avril, à Toulouse, un avocat espagnol, mandaté par la Confédération nationale du travail (C.N.T.), la centrale du mouvement anarchiste ibérique, et par les groupes autonomes. MM. Bernard Pensiot et Victor Simal avaient été arrêtés en janvier 1978, en compagnie de deux autres Français, M. Oscar Magro et Mlle Isabelle Loeb, et d'un groupe d'anarchistes espagnols. Ces arrestations étaient survenues après l'attentat qui avait causé la mort de trois personnes, contre la Scala, une salle de fête de Barcelone (*le Monde* du 19 janvier).

Alors que M. Magro et Mlle Loeb ont été remis en liberté, les deux autres Français ont été inculpés de « *passage clandestin d'explosifs et d'armes* ». L'avocat espagnol a affirmé que MM. Pensiot et Simal attendaient toujours de connaître la date de leur procès qui devrait passer, comme les autres affaires mettant en cause des anarchistes, devant l' « audience nationale », l'équivalent espagnol de la Cour française de sûreté de l'Etat. Un autre avocat, Me Delbreil, porte-parole de la Ligue des droits de l'homme, a, de son côté, expliqué lundi à Perpignan, que les aveux des deux jeunes Français ont été extorqués sous la torture. Leurs conditions de détention à la « prison modèle » de Barcelone, a estimé Me Delbreil, « *sont en contradiction avec la notion de respect de la personne humaine* ».

La situation des deux Français semble, toutefois, être moins dramatique que celle des détenus espagnols que M. Marin Villa, ministre de l'intérieur du gouvernement espagnol, a accusés d'être « *le principal danger pour la démocratie* ». Après une série de mutineries dans les prisons espagnoles, un des détenus, M. Agustin Rueda, qui était interné à Valence, est mort après un long interrogatoire. Le directeur de la prison a été révoqué à la suite de cette affaire et dix gardiens sont suspendus. Ils devront répondre de leurs actes devant la justice.

Le 16 mars dernier, les prisonniers libertaires des centrales de Carabanchel (Madrid), d'Alcala de Henarès, de Valence et de Barcelone ont entrepris une grève de la faim. Ils dénoncent, déclare leur avocat, « *les tabassages répétés à coups de matraques métalliques et de gants de boxe pour ne pas laisser de traces, le manque de soins médicaux, l'existence d'une véritable tombe vivante à la Carcel Modelo de Barcelona* ». Ils réclament « *la libération immédiate d'une femme, Mme Virginia Catifela Alfos, qui souffre de troubles mentaux à la suite de ses interrogatoires qui se poursuivent cependant au centre psychiatrique de Yeserias* ». L'avocat a affirmé détenir les preuves des tortures utilisées par les spécialistes des brigades anti-émeutes et la Garde civile ; passage à la roue, capuche en plastique provoquant l'étouffement des inculpés.

Un dossier a été remis à Amnesty International. Dans le Roussillon, un comité antirépression s'est constitué, qui a reçu l'appui du Mouvement écologiste catalan.

LÉO PALACIO.

M. BREJNEV EN VISITE OFFICIELLE A BONN DU 4 AU 6 MAI

Les dates du prochain voyage officiel de M. Leonid Brejnev en Allemagne fédérale ont été fixées. Ce déplacement, qui avait été reporté à plusieurs reprises depuis 1974, aura lieu du 4 au 6 mai.

C'est la seconde fois que le secrétaire général du P.C. soviétique effectue une visite officielle en R.F.A. : M. Brejnev était déjà venu à Bonn du 18 au 22 mai 1973.

M. CHEVTCHENKO RÉITÈRE SON REFUS DE REGAGNER MOSCOU

Nations unies (New-York) *(A.F.P.)*. — Une deuxième rencontre entre M. Chevtchenko et une haute personnalité soviétique a eu lieu, dimanche soir 16 avril, dans le bureau new-yorkais de M. Ernest Gross, avocat du fonctionnaire soviétique de l'ONU qui refuse de regagner l'U.R.S.S. Cette entrevue, organisée à la demande de Soviétiques, a été annoncée par M. Gross.

L'interlocuteur de M. Chevtchenko — il semble que ce soit M. Troyanovski, représentant de l'U.R.S.S. à l'ONU, — lui a demandé de nouveau de rentrer à Moscou. M. Chevtchenko a refusé et a demandé des assurances en ce qui concerne sa sécurité et celle de sa famille. Un observateur du département d'Etat assistait à l'entretien, qui, selon M. Gross, a donné lieu à des discussions prolongées.

Un premier entretien entre les mêmes interlocuteurs, plus M. Dobrynine, ambassadeur soviétique à Washington, avait eu lieu il y a une semaine dans l'appartement de M. Gross.

Interrogé par les journalistes, l'avocat a déclaré que l'article de *Time*, selon lequel M. Chevtchenko était depuis deux ans en contact avec les services de renseignements américains (*le Monde* du 17 avril), ainsi que d'autres de même nature, lui paraissait « *fabriqué* » et ne pas reposer sur des informations sérieuses. Par ailleurs, de source soviétique, on déclare que les articles comme celui de *Time* ont pour but d'empêcher M. Chevtchenko de rentrer à Moscou. « *Il s'agit d'accusations très graves, inventées et publiées exclusivement dans ce but* », affirme-t-on.

● *Arrivé en visite officielle, lundi 17 avril, à Paris*, M. John Donaldson, ministre des affaires et de la sécurité nationale de Trinité et Tobago, a été reçu à déjeuner par M. de Guiringaud. Il a ce mardi des entretiens avec MM. Bourges, ministre de la défense, et Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

● *Quatre membres présumés de l'organisation clandestine espagnole FRAP* (Front révolutionnaire antiraciste et patriote) ont été appréhendés à Bordeaux, a-t-on appris, lundi 17 avril, de source policière. MM. Manuel Iglesias, quarante-huit ans, naturalisé français, Juan Maria Azallus Eguirien, trente-deux ans, José-Luis Setien-Palacios, trente-six ans, et Miguel Gonzales, cinquante-cinq ans, ont été inculpés d'association étrangère fonctionnant sans autorisation, et, pour M. Iglesias, de détention illégale de munitions et d'explosifs.

Dans un communiqué, la FRAP déclare « *qu'aucun de ses militants en France ne se livre au trafic d'armes* » et voit dans ces arrestations « *une provocation contre des républicains espagnols pour le simple fait d'être républicains* »

EN GARE DE MÉZIDON (Calvados)

Un transport de déchets radioactifs a donné lieu à un léger incident

Dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 avril, vers 3 h. 15, en gare de triage de Mézdon (Calvados), un wagon transportant des déchets radioactifs a été heurté au cours d'une manœuvre. L'alerte a été donnée dans l'heure au service de protection civile de la préfecture du Calvados, à la gendarmerie locale, et aux services de sécurité du centre de retraitement nucléaire de la Hague, destinataire du wagon. A 5 heures du matin, un agent de la protection civile était sur les lieux. A 9 heures, les pompiers ont fait des mesures d'irradiation autour du wagon, sans déceler de radioactivité. Des spécialistes du C.E.A. (commissariat à l'énergie atomique) ont refait des mesures plus approfondies, à 13 heures, et le wagon est reparti vers la Hague vers 15 heures.

L'incident est sans gravité. Mais le syndicat C.G.T. des cheminots a dénoncé la « *carence* » des services de sécurité, et la lenteur de leur intervention. Le syndicat se demande ce qu'il adviendra quand il y aura vraiment péril et demande « *que soient revues les conditions de transport et de manœuvre de tous les produits dangereux* ».

Le chargement en cause était composé de fûts en béton et acier, contenant des déchets d'activité moyenne, qui ont été gardés plusieurs années à Marcoule, pour être ensuite transportés vers le « cimetière » d'Intratome, à la Hague. Dans le choc, le container où sont empilés les fûts a été déformé, mais les fûts eux-mêmes n'ont pas souffert. Mais même si les fûts avaient été ouverts, il n'en serait pas résulté une pollution très importante, et celle-ci serait restée localisée. Aussi ces fûts sont ils transportés par des convois normaux, et les wagons sont triés parmi les autres, avec cependant quelques précautions particulières.

Tout autre est le cas des combustibles irradiés provenant des centrales, dont la radioactivité est bien plus forte, et qui constitueraient une menace sérieuse s'ils étaient dispersés dans l'environnement. Ces combustibles sont logés dans d'épais châteaux de plomb et d'acier, qui doivent résister à une chute de plusieurs mètres sur une surface dure, suivie d'un incendie prolongé. Ils sont transportés dans des convois spéciaux, et accompagnés d'agents des services de sécurité. Ceux-ci peuvent donc intervenir rapidement en cas d'accident.

[La dénonciation du syndicat C.G.T. semble exagérée. D'une part le syndicat ne s'en prend qu'à l'intervention tardive des pompiers et agents du C.E.A., en omettant celle d'un agent de la protection civile qui aurait pu faire accélérer les interventions ultérieures s'il l'avait estimé indispensable. D'autre part, il y a plusieurs sortes de chargements dangereux, et les conditions de transport ne sont pas les mêmes pour tous.]

Le peintre Richard Lindner est mort

Le peintre Richard Lindner est mort à New-York, le 16 avril. Il était âgé de soixante-seize ans.

Lindner est un peintre inclassable, bien que reconnu par certains comme le père du pop,art et même de l'hyperréalisme ; c'est — un peintre metteur en scène d'une vaste comédie humaine habillée de couleurs violentes et de vêtements articulés comme des peaux d'automates : l'homme-mécanique doté d'une force inquiétante, la femme tentatrice corsetée, l'enfant pervers, le fou — Louis II de Bavière qui revient dans ses tableaux, avec des chats et des chiens... Ses personnages travestis cachés sous des masques entretiennent entre eux des rapports secrets, inavouables. Lindner : portraits psycho-sociologiques d'une société de la richesse, mais aussi de la solitude, des interdits, des conventions sociales et des désirs. Peinture d'un « crépuscule des dieux ».

Né en 1901, à Hambourg, de mère américaine, Richard Lindner vit à Nuremberg, puis à Munich. Il est illustrateur et collabore à divers journaux, notamment à un journal politique socialiste, ce qui lui vaut d'être fiché par les nazis. Il quitte l'Allemagne en 1933. Exilé, il arrive à Montparnasse, le Montparnasse des années 30, Allemand et juif, sans passeport, période très difficile de sa vie. Il fait alors des affiches de films avec Fernandel, Noël-Noël.

En 1940, il s'embarque pour New-York, à un moment où la capitale américaine découvre la peinture expressionniste abstraite. Là, Lindner, peintre réaliste, sera marginal, isolé, jusqu'à ce que le pop'art (avec ses stars et ses objets de consommation) fasse son apparition et le porte à l'avant-scène de l'art. Il quitte son poste d'enseignement à Yale et ses collaborateurs dans les grands magazines (« Harper's Bazaar ») pour ne plus se consacrer qu'à la peinture. Sa peinture, un zoo humain, un peu conçu comme des pages d'actualités à la une d'un quotidien à sensation, avec ses espèces observés dans les rues troubles et chaudes de la ville, avec des personnages peints non pas tels qu'on les voit, mais tels que l'artiste les perçoit, avec sa culture à l'européenne.

L'œuvre de Lindner est saturée de souvenirs, ceux des poupées de Nuremberg (celles qui ont fait aussi rêver Bellmer), de l'ambiance expressionniste de l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, du Berlin de sa jeunesse, et de Munich.

Les toiles de Lindner, exposées à partir de 1970 au Musée d'art moderne de New-York, ont été présentées depuis dans la plupart des grands musées européens. En 1974, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris lui avait consacré une grande rétrospective. En décembre 1977, la galerie Maeght avait montré ses peintures et gouaches récentes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

